

## TEXTES FONDATEURS

*Cum permissu Superiorum.*

© Religieuses de l'Assomption

Maison Générale  
17, rue de l'Assomption  
75016 Paris – France  
[www.assumpta.fr](http://www.assumpta.fr)

Année 2012  
ISBN :

TEXTES FONDATEURS

Volume II

Religieuses de l'Assomption  
Maison Généralice  
17, rue de l'Assomption  
75016 PARIS – FRANCE



## INTRODUCTION

Le volume des *Textes Fondateurs* publié en 1991 annonçait un autre recueil de textes « autour de la fondation ».

Dès 1999, le chantier était ouvert en vue d'une publication. Mais d'autres travaux n'ont pas permis d'aller jusqu'au bout. De nombreux brouillons témoignent de la reprise périodique de cet ouvrage jamais achevé.

Dans le volume précédent, seules ont été relevées, dans la correspondance de mère Marie-Eugénie, ses lettres à l'abbé Gros et au père Lacordaire (1841 et au-delà). Mais *ces lettres sont incomplètes par rapport à la pensée de fondation*. En effet, il était alors nécessaire pour Marie-Eugénie d'écrire, dans un but déterminé :

- à l'abbé Gros, pour pouvoir aller de l'avant,
- au père Lacordaire, pour demander un conseil, un appui.

À la suite de ces lettres, la page 121, intitulée :

**« À propos des lettres au père d'Alzon »**

soulignait :

*Écrites dans une relation d'ouverture confiante et de partage d'idées, elles contiennent des développements importants sur la pensée de Marie-Eugénie, sur l'orientation souhaitée pour la Congrégation, sur les difficultés, dans le contexte de l'époque, dans le désir de fidélité à la lumière reçue et la relation à l'Église de ce temps.*

Nous relevions, comme devant être retenues *dans leur intégralité ou pour certains paragraphes*, plusieurs lettres de 1842, 1843, 1844, exprimant le projet de la Congrégation et les recherches autour de la rédaction des Constitutions.

Ce sont ces lettres que nous publions aujourd'hui, dans leurs *passages fondateurs*, ainsi que quelques autres : **elles ont toutes été revues d'après les autographes** (Volumes VII et VIII des Écrits de mère Marie-Eugénie), dont certains sont d'une lecture difficile.

*La ponctuation a généralement été conservée, parfois modifiée en vue d'une meilleure compréhension du texte. La disposition des adresses et l'en-tête des lettres sont conformes aux autographes.*

À noter que les lettres de mère Marie-Eugénie pour les années 1841 (une seule lettre), 1842 et 1843 (Volume VII des Écrits) ont été imprimées vers 1973, avec une présentation de sœur Françoise-Isabelle. Les exemplaires en sont pratiquement épuisés.

Les lettres de 1844 – ainsi que celles de 1845, dont il n'est pas question ici (Volume VIII) – ont été imprimées en 1981 avec une présentation de sœur Thérèse-Maylis. Celles-là sont encore disponibles à Auteuil, et il est bon de s'y référer pour l'ensemble de l'année.

L'impression, surtout celle du Volume VII, avait été faite d'après une première copie, que nous estimions fiable – et non d'après les autographes, sauf en cas de doute. De ce fait, malgré le travail accompli alors, les textes comportent des inexactitudes par rapport à l'original. Cependant ils peuvent encore être utilisés dans leur ensemble, puisque nous n'avons pas mieux à l'heure actuelle.

Avec l'accord du supérieur général des Assomptionnistes, le père Richard Lamoureux, et celui de leur archiviste, le père Jean-Paul Périer-Muzet, qui en a vérifié le texte, nous insérons des lettres du père d'Alzon en réponse à mère Marie-Eugénie<sup>1</sup>. Ces lettres sont accompagnées des références et des notes existant dans les éditions des assomptionnistes<sup>2</sup>.

Dans chaque lettre de cette correspondance, nous omettons en général de transcrire ce qui est confession, direction spirituelle, sentiments personnels, nouvelles diverses, qui ne se rapportent pas aux thèmes

---

1. Cet accord a été donné lors de l'avant-dernière reprise de ce travail, c'est-à-dire avant le Chapitre Général des Assomptionnistes en 2011.

2. Les notes sont transcrites en italique.

étudiés. Parfois cependant nous le notons, car il est intéressant de voir comment les grandes idées, les pensées fondatrices, les réflexions sur les constitutions et le travail difficile de rédaction peuvent s'exprimer sur un fond d'interrogations, de lutttes intérieures, de perplexités ou de découragement. Le chemin de fondation, c'est tout cela.

Ces passages, en plus petits caractères, permettent de marquer la différence entre ce qui est fondateur pour l'avenir et ce qui traduit le présent.

*Pour une lecture plus facile, nous avons souvent développé les mots écrits en abrégé.*

\* \* \* \* \*

À la suite de ces lettres, ce volume contient plusieurs textes tirés, comme les lettres à l'abbé Gros et au père Lacordaire, du Volume VI des Écrits de Marie-Eugénie, ainsi qu'une lettre à l'abbé de Salinis. Ils concernent, d'une manière ou d'une autre, la pensée de fondation et la fondation elle-même. Ils sont complétés par quelques conversations, déjà imprimées, mais qui retrouvent bien leur place ici.

\* \* \* \* \*

D'autre part, il nous a paru bon de relever, dans le Volume I des Écrits, plusieurs lettres de Marie-Eugénie à l'abbé Combalot, entre juillet 1837 et octobre 1841. Elles nous permettent de mieux connaître la jeune fille se préparant à la fondation et la jeune fondatrice au moment de la rupture avec l'abbé Combalot.

Dans le Volume V, quelques lettres de Marie-Eugénie à Joséphine de Commarque, future sœur Marie-Thérèse, écrites de la Côte Saint-André et des premiers mois rue Férou, ouvrent une perspective sur des relations fraternelles qui seront essentielles dans la vie de la Congrégation.

\* \* \* \* \*

Quelques Chapitres des dernières années de Marie-Eugénie, publiés en 2005-2006, rappellent l'essentiel de l'esprit de la Congrégation.

\* \* \* \* \*

Quant à la Règle de Saint Augustin donnée dans les *Textes Fondateurs* de 1991, elle accompagnait les Constitutions de 1959. Nous transcrivons ici la traduction voulue et adoptée par mère Marie-Eugénie dès les premières années de la Congrégation. Des générations de sœurs en ont entendu la lecture tous les dimanches pendant plus d'un siècle.

\* \* \* \* \*

Par son contenu, ce volume est donc différent du précédent (1991). Tout n'y est pas **fondateur** de la même manière, mais il nous donne de nouveaux éléments sur nos origines.

Puisse cette publication approfondir notre goût de ce qui a été source pour la Congrégation.

Sœur Thérèse-Maylis  
Archiviste  
2009-2012



LETTRES DE MÈRE MARIE-EUGÉNIE  
AU PÈRE D'ALZON  
ET RÉCIPROQUEMENT



*La première rencontre d'Eugénie Milleret et de l'abbé d'Alzon a eu lieu en octobre 1838, à Chatenay, chez la mère de l'abbé Combalot. Eugénie est alors à la Visitation de la Côte-Saint-André<sup>3</sup>.*

*En guise d'introduction à la correspondance qui va être présentée, nous citons les deux premières lettres du père d'Alzon à mère Marie-Eugénie, après la fondation, en septembre 1839 et en décembre 1840. Les lettres correspondantes de mère Marie-Eugénie n'existent plus,<sup>4</sup> mais nous pouvons en deviner le contenu.*

## Du père d'Alzon

1<sup>ère</sup> lettre du 29 au 30 Septembre<sup>5</sup> 1839.

Je n'ai reçu qu'il y a peu de jours, Mademoiselle, votre lettre du 18. J'y réponds en peu de mots.

L'œuvre à laquelle vous vous êtes vouée est trop importante p[ou]r ne pas exiger de vous tous les sacrifices. Elle réclame surtout ceux qui peuvent contribuer à maintenir l'unité.

Or il est bien plus avantageux que M. N.<sup>6</sup> connaisse toute votre pensée que s'il l'ignorait sous prétexte que vous craindriez de le décourager. Vous ne le découragerez pas, mais vous le soutiendrez, car c'est là votre mission : le tempérer lorsqu'il va trop vite, le ranimer lorsqu'il est abattu. Vous pouvez consulter d'autres prêtres que lui,

---

3. Sur cette rencontre, cf. *Études d'Archives* N° 4, p. 6-9.

4. Cf. plus loin, lettre N° 1601, décembre 1843, après la liste des lettres imprimées.

5. L'original porte de façon exacte la mention suivante : 1<sup>ère</sup> lettre du 29 au 30 7bre 1839, sans indication de lieu. D'après la chronologie d'Alzon, établie par le P. Vaillhé AA (1873-1960), l'abbé d'Alzon se trouvait à cette date au château familial de Lavagnac.

6. Désigné de façon anonyme dans l'original par les lettres M. N. : il s'agit de l'abbé Combalot, d'après une convention d'écriture entre le père d'Alzon et mère Marie-Eugénie.

mais après l'avoir prévenu. Pour tout le reste lorsque vous serez embarrassée, faites ce que vous croirez le plus parfait.

N'est-ce pas bien fort de dire à quelqu'un : "Faites ce qu'il y a de plus parfait ?" Croyez que si je n'étais profondément convaincu des grâces que Dieu veut vous accorder, je ne vous tiendrais pas ce langage. Oui, Mademoiselle, Dieu veut vous faire beaucoup de grâces, et je serais au désespoir de vous en voir abuser. Je ne puis vous dire le désir que j'éprouve de vous voir devenir une grande sainte. C'est q[ue]q[ue] chose de si fort que si j'apprenais que vous ne faites pas tous vos efforts pour y arriver, je ne pourrais m'empêcher de vous en exprimer tout mon regret.

Adieu, Mademoiselle. Si vous croyez devoir m'écrire encore, croyez que je vous répondrai avec la même simplicité et la même franchise ; tâchez seulement d'en obtenir la permission pour le repos de ma conscience et de la vôtre. Veuillez agréer l'expression de mon vif désir de vous voir devenir une parfaite imitatrice des vertus de Marie.

[E. d'Alzon]<sup>7</sup>

Je vous avais d'abord écrit une grande lettre, où j'entrais dans beaucoup de détails ; mais je crois vous avoir tout dit avec ce seul mot : "Soyez parfaite." Votre cœur vous dira le reste.

Original manuscrit : ACR AD 311. Texte imprimé dans *Lettres d'Alzon*, édit. Vailhé, t. B, p. 35-36, reproduit dans les *Origines de l'Assomption RA*, 1898, t. I, p. 387.

---

7. La signature de l'abbé d'Alzon ne figure pas au bas de cette première lettre. Sa correspondance contient d'autre part des abréviations qui ont été complétées dans la transcription. La ponctuation dans l'original est assez réduite (remarque valable pour toutes les lettres). Vailhé s'est permis bien souvent de compléter, ce qui rompt inutilement le mouvement naturel de la phrase. Nous sommes revenus à l'économie de ponctuation des originaux.

Du père d'Alzon

[Nîmes], 10 Décembre 1840<sup>8</sup>.

Madame,

Je viens de lire avec la plus scrupuleuse attention la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et après avoir invoqué les lumières de l'Esprit Saint, voici ce que je crois devoir vous répondre.

Votre position est affreuse, mais il faut la maintenir jusqu'à ce que la divine Providence vous donne elle-même les moyens d'en sortir.

J'accepte bien volontiers la demande que vous me faites de m'écrire de temps en temps. Je crois devoir vous donner mes motifs d'agir ainsi : 1° Je crois qu'il y a peu de prêtres qui aiment autant M. N.<sup>9</sup> que moi quoique je ne me fasse aucune illusion sur ses défauts. 2° Les démarches que vous pourriez faire finiraient par nuire à ce pauvre père, et, par contre-[coup] à la communauté. 3° Enfin mon confesseur<sup>10</sup> de qui je sors à l'instant a cru que je pouvais en toute sûreté de conscience me charger de la correspondance que vous me demandez. Lui-même est Supérieur de communauté et plein d'expérience, c'est l'antipode de Mr Combalot.

Permettez-moi à mon tour de poser quelques conditions à nos rapports : 1° La plus gr[an]de liberté de les suspendre lorsque vous ou moi le jugerons convenable. Je ne me charge jamais de la direction de personne sans y mettre cette condition. 2° Tant qu'ils dureront, la plus gr[an]de franchise. Je l'entends en ce sens que lorsque vous ne voudrez pas me parler de quelque chose, vous me disiez que vous ne voulez pas me parler sur ce point. Cela me suffira, et je vous promets de ne jamais aller au-delà. 3° La résolution de ne jamais craindre de

---

8. *Mention exacte dans l'original : 2<sup>de</sup> lettre du mois de Xbre 1840. La date a été complétée par Vaillhé.*

9. Cf. Note 2.

10. Il s'agit de l'abbé Jean-Charles de Tesson (1799-1884), prêtre en 1824, chanoine en 1830.

me blesser, comme aussi de votre part la conviction que je ne vous parlerai jamais qu'en présence de mon crucifix. Je pourrai très souvent me tromper, mais en lisant ma lettre aux pieds de N[otre]-S[eigneur], vous apprécierez l'intention qui l'aura dictée. 4° Ce que vous avez déjà compris être nécessaire, toutes les précautions de prudence pour que mes lettres ne tombent entre les mains de personne.

Si ces conditions vous conviennent je suis aussi disposé à vous parler que je l'étais peu, il y a un peu plus d'un an, lorsque vous m'écrivîtes pour la première fois<sup>11</sup>. Ce changement de dispositions à votre égard vient de la disparition de certains préjugés que votre lettre fait tomber. J'avais été un peu choqué, je l'avoue, de votre trop grande simplicité à Ch[atenay]. Je m'aperçois que vous n'étiez pas libre et que vous agissiez contre votre jugement. J'étais un peu étonné aussi qu'une jeune personne m'écrivît, comme vous le fîtes, au sujet d'une nomination de grand vicaire. Je vis avec bonheur, ce que j'avais soupçonné, que cette lettre, qui en elle-même était parfaite, n'était qu'un acte d'obéissance.

Du reste, tout ce que contient votre lettre d'aujourd'hui entre tellement dans ma manière de voir, que je ne puis m'empêcher de vous dire que je ferai p[ou]r vous tout ce qui dépendra de moi. Je ne suis pas, tant s'en faut, l'homme qu'il vous faudrait, je dis ceci avec une bien profonde conviction, mais, puisque vous n'avez pas la permission de vous adresser à d'autres, prenez-moi pour votre pis-aller. Tout ce que je puis vous offrir, c'est un vif désir de votre salut, avec la plus ferme disposition de n'avoir rien à me reprocher à votre égard lorsque je paraîtrai devant Dieu.

Non, vous ne devez pas abandonner à M. N.<sup>12</sup> le succès de votre œuvre. Vous me dites qu'autour de vous on compte plus sur vous que sur lui. Souvenez-vous de ce que je vous dis à Chatenay en sa présence. Si je n'avais compté que sur lui, je ne vous aurais pas dès lors engagée à aller en avant. Croyez que votre père aime plus l'ouvrage [fait] que l'ouvrage à faire, et partez de là pour le gouvernement de la maison. Vous n'êtes nullement obligée de le

---

11. La suite du texte explique cette réaction.

12. Cf. Note 6.

consulter sur toutes choses et de lui montrer vos lettres. Montrez-lui-en quelques-unes pour l'amuser et parlez-lui de vous-même, de vos Sœurs, en l'entretenant plus de ce qui est fait que de ce qui est à faire. Ce dernier moyen distraira son attention et tendra à vous faire admirer.

Vous avez raison : M. N. n'est pas fort en fait d'études, et il ne changera pas à cet égard. Il est un peu trop vieux pour cela, il a pris son pli. Quand je dis qu'il a pris son pli, il est comme ces gazes toutes froissées et chiffonnées à force d'être tournées et retournées. Il faut un nouvel empois p[ou]r leur rendre q[uel]q[ue] vigueur. Mais quel est l'empois qui rendra de la vigueur à l'intelligence de M. N. ?

Si vous voulez que je vous écrive sur le sujet d'un plan d'études, dites-le moi, c'est chose fort difficile p[ou]r être bien faite. Cela exige au moins une lettre à part.

Non, vous ne devez pas tolérer les différentes choses dont vous me parlez. Tenez ferme aux points de règle, c'est votre droit ; et pour le reste, allez en esprit de foi, laissez-vous faire.

Je sens qu'il faut pour cela un grand courage et qu'une position si pénible ne peut pas être longtemps soutenable. Mais nous ne pouvons aujourd'hui poser que des pierres d'attente : c'est à la Providence de dénouer vos liens. Et soyez-en sûre, le dénouement arrivera plus tôt que vous ne pensez. Que votre maison soit pour M.N. l'objet de quelque affaire un peu désagréable et vous verrez s'il ne vous rendra pas votre liberté. Ce sera à vous alors de prendre grand soin de n'avoir pas l'air de l'éconduire.

Je m'arrête pour aujourd'hui. J'ai voulu du moins vous prouver par mon empressement à vous répondre l'intérêt que je porte à votre œuvre, la compassion que m'inspirent vos propres souffrances et le prix que j'attache aux prières que vous me promettez.

[Em. d'Alzon]

Original manuscrit : ACR AD 312. Texte imprimé dans *Lettres d'Alzon*, édit. Vailhé, t. B, p. 57-60, publié dans *Notes et Documents*, t. II, p. 434-437 et les *Origines de l'Assomption RA*, t. I, p. 389-391.

LISTE DES LETTRES  
DE MÈRE MARIE-EUGÉNIE

Ces lettres seront accompagnées de quelques réponses du père d'Alzon. Parfois plusieurs réponses se rapportent à la même lettre.

Volume	Numéro	Date	Réponse
VII	1550	non daté -- 1841	
VII	1551	18/05/1842 ( <i>extraits</i> )	
VII	1555	06/07/1842	
VII	1556	19/07/1842	
VII	1557	28/07/1842	
VII	1590	{ 27/08/1843 28/08/1843 01/09/1843	
VII	1591	{ 04/09/1843 12/09/1843 12/09/1843	08/09/1843
VII	1592		20/09/1843
VII	1596	25/10/1843	02/11/1843
VII	1597	08/11/1843	13/12/1843
[VII	1601	13-14-15/12/1843 : <i>extrait</i>	
VII	1602	18/12/1843	
VII	1603	27/12/1843	
			10/01/1844 10-26/01/1844



<b>Volume</b>	<b>Numéro</b>	<b>Date</b>	<b>Réponse</b>	
VIII	1607	02/02/1844		
			24/02/1844	
VIII	1610	{ 27/02/1844 05/03/1844 12/03/1844		
			09/03/1844	
			16/03/1844	
VIII	1611	15/03/1844	27/03/1844	
			01/05/1844	
VIII	1616	04/05/1844		
VIII	1617	{ 17/05/1844 19/05/1844 01/06/1844		
			24/06/1844	
VIII	1621		26/06/1844	
VIII	1622		30/06/1844	
			06/07/1844	
			<i>[19/07/1844</i>	
			<i>04/08/1844</i>	
			<i>résumées.]</i>	
VIII	1627	05/08/1844		
			16/08/1844	
			18/08/1844	
VIII	1630	23/08/1844		
VIII	1634	01/09/1844		
			04/09/1844	
VIII	1647	16/12/1844		
			20/12/1844	
VIII	1648	non daté		

*Pour 1842 et une partie de 1843, les lettres du père d'Alzon à Marie-Eugénie ont été volées, selon ce qu'elle lui écrit le 15 décembre 1843 (Vol VII N° 1601, extrait) :*

[...] Si vous saviez encore quelles contrariétés j'ai éprouvées depuis que je ne vous ai écrit (sic), et quelle occupation désagréable j'ai eue. Celle que j'ai le plus ressentie et que j'hésitais à vous dire parce que vous y êtes intéressé, c'est que, le croiriez-vous, on m'a enlevé dans mon cabinet, toute la correspondance de ma mère, les lettres que je vous avais écrites et que vous m'aviez renvoyées, puis une grande partie de celles que vous m'aviez adressées. J'ai été deux jours à faire l'entier sacrifice d'une chose qui avait pour moi tant de prix. Je n'ai pas cessé de faire depuis des démarches pour m'assurer qu'elles ne sont pas sorties de la maison, et après les informations les plus minutieuses prises même par le préfet de police, je ne puis guère douter que ce ne soit une Novice que nous renvoyions<sup>13</sup> qui sans doute aura jeté ces papiers dans le puits pour me faire peine, car il n'est rien sorti de la maison, sans être surveillé, et entre l'annonce de son départ, et le moment où je me suis aperçue de la perte des papiers, elle n'a pu non plus les faire sortir. Cela m'a vraiment désolée à cause de vos lettres, puis n'ai-je pas été comme frappée superstitieusement de l'idée que Dieu voulait ainsi effacer des conseils auxquels j'étais toujours tentée de revenir ? Ce qui a fait que le préfet de police a mis tant de zèle à faire surveiller les personnes qui étaient entrées dans la maison, c'est qu'il connaît mon père, et que la correspondance était toute de lettres d'affaires<sup>14</sup>. Les autres peines sont l'ennui d'un procès intenté par les héritiers de la pauvre sœur morte à Bonnes,<sup>15</sup> puis les choses

---

13. Le registre des entrées ne donne pas d'indication à ce sujet, pas plus que les lettres antérieures.

14. Ceci ne paraît pas clair. S'agit-il de lettres de Mme Milleret à Marie-Eugénie, ou de lettres de son père à sa mère concernant les affaires familiales ? Mme Milleret et sa fille étaient ensemble à Paris de 1830-31 environ à juillet 1832, mort de Mme Milleret.

15. Sœur Marie-Josèphe (Henriette Halez), morte aux Eaux-Bonnes, près de Lourdes, le 29 juin 1843, avant ses vœux perpétuels. Entrée la cinquième dans la Congrégation en 1840, elle est la première décédée.

déplorables dans l'intérieur de mon père<sup>16</sup>. Je n'ai pas le courage de vous dire : priez pour lui et pour mes autres parents. Un de mes désespoirs les plus mauvais est de ne pouvoir espérer leur conversion.

---

## Au père d'Alzon

Volume VII N° 1550<sup>17</sup>

*L'autographe de cette lettre est très abîmé (humidité, papier plissé). Tout le début est actuellement illisible. La date 1841 est écrite en haut de la page, au milieu, de la main de mère Marie-Eugénie. Depuis octobre 1839, la communauté se trouve rue de Vaugirard. Le départ de l'abbé Combalot a eu lieu le 3 mai 1841. L'abbé Gros est désormais supérieur ecclésiastique. Cette lettre semble avoir été écrite après la lettre qui lui a été adressée au début novembre 1841 (Textes Fondateurs I, N° 1504) et l'attente d'une visite qui n'a pas eu lieu. Marie-Eugénie s'y montre heureuse de « quelques rapports de caractère » avec le père d'Alzon. Elle s'appuie sur « sa compassion et ses prières », tout en craignant pour l'avenir, et en cette période d'incertitude, elle exprime ses doutes et son amertume.*

J'avais commencé hier à vous répondre très longuement, mon très cher père, mais n'ayant pas en ce moment le temps d'achever les explications d'oraison où je m'étais jetée, et que vous n'auriez guère le temps de lire non plus, je viens d'abord vous remercier de votre lettre qui m'a fait beaucoup de bien et dont j'avais grand besoin. Vous êtes bien bon pour moi, mon cher père, croyez que j'en sens aussi tout

---

16. Il s'agit de la vie familiale de M. Milleret. Le 2 janvier 1844, Marie-Eugénie parlera au père d'Alzon du remariage de son père (1779-1864) avec une très jeune femme, Anne-Philippine de la Chevardièrre de la Grandville (1822-1865), et de la naissance d'un enfant (cf. Vol VIII N° 1604).

17. Seule lettre de 1841. Dans la lettre du 15 décembre 1843 (N° 1601), citée précédemment, Marie-Eugénie parle des lettres du père d'Alzon qui lui ont été volées, elle cite aussi « les lettres que je vous avais écrites et que vous m'aviez renvoyées ».

le prix<sup>18</sup>. Je suis plus heureuse que je ne pourrais vous le dire de voir tant de rapports d'idées entre nous ; plus d'une fois j'avais pensé que cela pouvait être, mais je ne sais pourquoi je ne le croyais pas facilement, peut-être un peu parce que ma prévention à cet égard servait de prétexte à cette indépendance qui a encore un coin de mes affections, malgré qu'elle soit si souvent pour moi l'objet d'un reproche intérieur. Je crois bien qu'il y a même de vous à moi quelques rapports de caractère, quoique je sache bien des choses où vous êtes meilleur, et spécialement, quoi que vous en disiez, je ne vous trouve pas raide comme je me trouve moi-même. Le contact des choses qui me déplaisent me donne encore plus de mépris que de découragement ; cependant le jour où votre lettre m'est arrivée, j'en avais, avec beaucoup d'amertume intérieure, non que j'en eusse de nouvelles raisons, M. Gros n'est pas venu et je n'ai eu nulle nouvelle depuis 15 jours, mais mon esprit avait un peu trop philosophé sur ce que renfermait ma dernière lettre. J'en avais parlé à quelques personnes séculières ; faute que je me reprochais et qui me troublait : enfin, je m'étais mise en perplexité moi-même en me disant que pour agir avec abandon, il faudrait laisser disposer de moi, en cas d'une vocation nouvelle, mon Supérieur ou Monseigneur. Je voyais de l'irritation et de l'orgueil dans mon absolue répugnance à le faire, et dans mon désir de me montrer indépendante d'eux s'ils détruisaient ceci ; j'en voyais dans mon égale répugnance pour les maisons d'éducation que je sais qu'ils m'indiqueraient ; dans le choix que j'eusse voulu faire de toute autre œuvre que l'éducation ; pourtant il ne m'était pas prouvé que la perfection exigeât de moi de me laisser conduire en une telle chose par des gens qui ne m'entendent<sup>19</sup> ni ne me ressemblent. Vous savez ce que c'est que ces tracasseries, et comme souvent on perd les bonnes dispositions où on était, en voulant en avoir de meilleures. Que je redoute, mon cher père, de laisser disposer de moi : je n'avais guère plus d'envie de vous le laisser faire, quoique je crois (sic) pouvoir assurer que toutes ces répugnances seraient dominées dans l'action par la certitude de faire ce qui est le

---

18. Le père d'Alzon a accepté la direction spirituelle de mère Marie-Eugénie le 16 juillet 1841, fête de Notre-Dame du Mont Carmel.

19. Qui ne m'entendent = qui ne me comprennent.

plus selon Dieu. Et soit dit en passant, c'est en cela que vous pouvez tant pour me soutenir, c'est que vous pouvez me dire ce que je dois faire et me tirant de mes perplexités, vous me donnerez toute la force et la consolation que je désire. Car ma plus grande peine est toujours dans mes fautes, si je connaissais toujours mon devoir et que j'eusse la consolation de l'avoir toujours fait, la pensée d'être unie à Jésus-Christ rendrait mes peines douces. La pensée de votre compassion et de vos prières est aussi très puissante pour me déraidir et m'ôter mon amertume ; je suis bien plus facilement humble quand on me traite avec bonté comme vous faites, je quitte mon ironie intérieure, mon fatalisme d'esprit,<sup>20</sup> et je me rapproche mieux de Jésus-Christ dont je sens chaque jour avec remords que l'esprit est à la fois si sérieux et si doux.

Mais pour revenir à ma peine, je m'étais dit plusieurs fois des choses contraires à l'esprit de foi, par ironie intérieure, j'avais considéré le succès des moyens humains, non pour envie de les prendre, mais vous devez savoir comment, vous qui dites que le résultat de vos observations vous a donné du mépris et du découragement. Mon confesseur<sup>21</sup> ne comprenait pas ces mouvements pénibles, il les prenait pour une estime réelle de ces moyens humains, ou je ne sais s'il parle pour me mortifier, mais ce qu'il dit me trouble toujours plus ; de sorte qu'après j'étais si mauvaise que de me dire<sup>22</sup> que j'avais été déçue depuis le commencement par ma foi ; qu'après avoir tant prié et avec une intention si droite, j'étais tombée sur M. C[ombalot] pour directeur, qu'en obéissant par foi j'avais fait des folies ; et continuant à me rappeler combien j'avais toujours compté sur Dieu, j'avais l'esprit rempli de cette parole du psaume : « Expectans expectavi Dominum » mais je l'achevais en disant « et

---

20. Fatalisme d'esprit, ironie intérieure : deux expressions que Marie-Eugénie emploie souvent par rapport à elle-même dans les premières années de sa vie religieuse.

21. Sans doute l'abbé Le Saint, aumônier des Carmélites.

22. « J'étais si mauvaise que de me dire » = « J'étais mauvaise au point de me dire ».

non intendit mihi »<sup>23</sup>. - Ne suis-je pas trop hardie, mon cher père, mais comme ces orages me font sentir un plus grand besoin de Dieu, j'ai osé communier le lendemain même sans me réconcilier ; puis votre lettre m'est arrivée et elle m'a fait le bien que vous pouvez penser. Car alors mon amertume s'étend à tout, je doute de mes bonnes intentions, je me moque de ce que j'ai pensé : c'est une sorte de raillerie que Faust<sup>24</sup> m'a autrefois merveilleusement représentée, et qui se met à la suite de tout ce qu'on voit, de tout ce qu'on pense et de tout ce qu'on sent, pour vous en faire douter. Je me demande alors la raison de toutes les différences entre moi et les autres, à propos de mysticisme, de pensées, d'action, que sais-je, et je conclurais volontiers que nous sommes tous fous, moi comme eux.

---

Au père d'Alzon

Volume VII N° 1551

*Comme pour la lettre précédente, l'autographe de la première page est très abîmé : le début et la fin de plusieurs lignes sont presque effacés par l'humidité. Ceci excepté, il est assez facile de parcourir ses six grandes pages d'une fine écriture régulière.*

*Cette lettre est un long rendement de compte : amertume, abattement, impressions douloureuses, reproches intérieurs sur ses défauts, son manque de confiance, sentiment d'incapacité dans la vie spirituelle et désir de travailler extérieurement dans la vie active ; relation à sœur Thérèse-Emmanuel, difficulté à être comprise par un confesseur. Apaisement dans la pensée que l'Esprit-Saint doit être son guide. Confiance dans la direction du Père. Écho d'une grâce reçue.*

---

23. Ps. 39 « J'ai espéré le Seigneur d'un grand espoir. » La suite du Psaume est : « et intendit mihi » : *et il m'a entendu(e)*. Mère Marie-Eugénie ajoute la négation : *et il ne m'a pas entendu(e)*. Cf. *Notes Intimes* N° 177/01 (après septembre 1841).

24. Faust, héros de plusieurs œuvres littéraires et musicales, qui vend son âme au diable en échange du savoir et des biens. Cf. *Notes Intimes* N° 177/01.

M.A.E.

[Maria Assumpta Est]

18 mai 1842

[...] Il y a dans mon langage lorsque je parle de mon intérieur quelque chose qui paraît choquer beaucoup de gens ; je me suis souvenue que le Père Boulanger<sup>25</sup> l'avait été également l'automne dernier lorsque vous m'envoyâtes à lui, M. Lacordaire également. Ceci m'ennuie beaucoup. Dans ce que j'écris au moment d'une impression, je ne cherche jamais il est vrai, qu'à la rendre telle que je l'ai reçue ; mais dites-moi, mon père, y a-t-il donc en moi quelque chose de quiétiste ?<sup>26</sup> ce serait bien à mon insu, contre mon gré, et je ne saurais comment le changer, car je ne puis du tout entrer dans d'autres idées spirituelles que celles par lesquelles je suis ordinairement conduite. Ainsi, mon père, vous entrez bien dans mon sentiment intérieur quand vous me dites que l'Esprit-Saint doit être mon guide : je suis portée à le croire, rien de ce que j'ai fait contre l'impulsion intérieure, même pour satisfaire à de bons motifs extérieurs, ne m'a fait du bien. Or, ce que je vous disais courtement dans ma dernière lettre, je me connais de la sorte fort obligée à suivre votre direction et à m'y enfermer : tout ce que vous me dites trouve une grande correspondance dans ma conscience, alors même que ma volonté y répugne. Vous mortifiez assez souvent ma nature, mais de telle sorte que je le trouve tout à fait juste et selon Dieu ; tandis que les autres, si j'ose dire ainsi, mortifieraient la grâce en moi, et que ce qu'ils veulent me faire faire ne peut m'entrer dans l'esprit, quoique je n'aie pas de raison naturelle d'y répugner. Ceci me marque fortement que je dois être votre fille spirituelle, et que vous ne pouvez pas me faire plus grande grâce que de me garder toujours comme telle.[...]

---

25. Père Boulanger, Clément SJ (1790-1868), provincial des jésuites. Les *Origines* (Vol. II, 1898 p. 162) notent qu' « il se montra très bienveillant pour la nouvelle congrégation et lui envoya plusieurs postulantes. »

26. Cette inquiétude s'est déjà traduite pendant la retraite de 1841, lorsque Marie-Eugénie relit la grâce de sa première communion. Cf. *Notes Intimes* N<sup>os</sup> 175/01 et 178/01.

[...] Aujourd'hui il me semble que ma demeure soit faite dans le désespoir : j'ai fini par m'y arranger ; il y a là aussi une sorte de paix, celle de ma totale impuissance à y remédier. Car, voyez-vous, quand je vous donne raison sur cette parole : que le Saint Esprit doit être mon guide, je ne me sers de cette parole que pour me rappeler la vôtre. Je veux dire que je connais assez intérieurement ce que je dois ou ne dois pas faire, et que je pense voir assez clairement mes besoins, mais de sentir en moi quelque chose de Jésus-Christ ou de l'Esprit Saint, c'est ce qui n'est pas. Je sais encore ce que je dirais à une âme aussi malade, mais vis-à-vis de moi-même mes conceptions auraient peu d'effet. [...]

Je cherche ce que je dois encore vous dire. Une fois après une communion où j'avais prié Dieu de me montrer ce que je devais faire, j'ai eu fortement une vue que je pense devoir joindre à cette lettre. C'est celle-là qui avait déplu à M. Leboucher<sup>27</sup>, car avant de m'y fier, j'avais voulu la soumettre. Si vous êtes comme lui, vous trouverez au-dessus des mots qui le choquaient ceux qui rendent également ma pensée, mais qui ne m'avaient pas été donnés d'abord en sortant de la communion. Cette vue est restée sans effet sur moi.

J'ai vu M. Lacordaire<sup>28</sup>, et longuement, et j'ai acquis en cela une entière certitude que j'aurais beaucoup de peine à être sous sa conduite pour l'intérieur. Il a assez de confiance dans notre œuvre, et ses conseils à cet égard me conviennent et me paraissent bons. Nous n'avons parlé d'oraison qu'en thèse générale, et à propos de la difficulté qu'il y a pour moi à guider sans être guidée. Je pense que c'est un sujet que nous n'envisageons pas de même, et comme vous auriez, je crois, plutôt ma manière de voir que la sienne, je ne vous expliquerai pas en quoi nous différons ; mais il a une manière d'en parler qui produirait en moi toutes sortes de mauvais effets. Je ne sais du reste comment on peut arriver à se mettre à l'aise avec lui, car il est glacial.

---

27. M. Leboucher, confesseur extraordinaire de la communauté en 1843.

28. Après les Conférences de Notre-Dame de 1835 et 1836, l'abbé Lacordaire (1802-1861) s'est retiré « devant sa solitude et devant Dieu. » En août 1838 il est à Rome dans l'intention de devenir Frère Prêcheur et le 9 avril 1839 il reçoit l'habit dominicain. Il fait profession le 12 avril 1840. En février 1841, il prêche à Notre-Dame de Paris en habit religieux.



J'ai eu par Mme de Ch[ateaubriand]<sup>29</sup> des nouvelles de M. de L[a]M[ennais]. Il en est toujours au même point. M. de Ravignan<sup>30</sup> presse, à ce qu'il paraît, beaucoup M. de Ch[ateaubriand] de travailler à le convertir. À propos des RR.PP.<sup>31</sup>, je vous dirai que nous commençons à y avoir des amis. Ce ne sont pas, il s'en faut de beaucoup, les habiles ; pourtant cela nous sera utile, le voisinage leur donne grande envie de nous envoyer leurs pénitentes pour des retraites, etc...

Adieu, mon cher père, pardonnez-moi si je suis un peu raide, mon habitude de gaieté dans la peine y contribue. Cependant je me sens soulagée de vous avoir écrit tout cela. Je vous en prie quand vous avez écrit quelque chose pour moi, envoyez-le moi donc toujours, achevé ou non. Cette lettre, par exemple en réponse à mon avant-dernière, je l'ai beaucoup regrettée, car vous ne m'aviez répondu que deux mots, au plus fort de vos occupations de carême, et je pense vous y avoir demandé si toutes les choses que je vous détaillais, et dont je me faisais reproche, étaient en réalité si mal, ainsi que plusieurs autres questions auxquelles j'eusse voulu avoir votre réponse. Il me semble donc que vous devriez toujours me donner tout ce que Dieu vous donne pour moi. Je ne vous dirai pas que je commence à arriver à cet avenir dont je parlais, où la peine serait immense si Dieu vous ôtait à moi. Je suis du reste tout aussi prête à l'endurer, et d'autant plus prête que dans ma disposition actuelle la chose me paraît probable, en raison du mal qu'elle me ferait. Vous ne sauriez croire la fatigue d'une telle disposition appliquée à tout. Par moments je ne puis marcher tranquille dans notre jardin, car en me rappelant seulement qu'il est

---

29. Mme de Chateaubriand, née Céleste Buisson de la Vigne (1774-1847). Fondatrice en 1819 de l'Infirmierie Marie-Thérèse pour les prêtres âgés et les personnes de la société victimes de la Révolution. Les *Origines* parlent de ses liens avec la Congrégation (Vol. I, p. 374 : prise d'habit de sœur Marie-Gonzague le 21 novembre 1840 – Vol. II p.13, premiers vœux de sœur Marie-Thérèse et de sœur Marie-Josèphe le 25 mai 1842). Nous savons que l'abbé Combalot s'intéressait beaucoup à l'Œuvre de Mme de Chateaubriand (cf. lettre N° 125) et que les premières sœurs travaillaient pour ses ventes de charité.

30. M. de Ravignan, Xavier (1795-1859) SJ. D'abord magistrat, prêtre en 1828, prédicateur de Notre-Dame après Lacordaire, de 1837 à 1847.

31. Révérends Pères (Jésuites).

sur des catacombes assez dangereuses, il me semble que Dieu se plaira à ouvrir la terre sous mes pieds parce que j'ai horreur de ce genre de mort. J'admire mes sœurs qui se rassurent sur ce que Dieu peut l'empêcher, et moi, tout mon effroi c'est son intervention.

Sr. M[arie] Eugénie de Jésus

D[ieu] S[eul]

18 mai [18]42

*Fait partie de la lettre N° 1551. Quelques extraits ; ce qui se rapporte au mystère de l'Incarnation.*

(Je copie la vue dont je vous ai parlé)

12 Avril<sup>32</sup> – J'avais supplié Notre Seigneur de me donner lumière, non sur mon intérieur directement, mais sur ce qu'il veut que j'y fasse, acceptant volontiers mon obscurité sur tout, excepté sur ce que je dois m'efforcer de faire pour accomplir sa volonté à l'intérieur de mon âme, vers quoi je dois me porter, à quoi me livrer, et quoi éviter.

Il m'a semblé que Dieu voulait que je laissasse en toutes choses Jésus agir en moi, que mon être toujours lié, impuissant, inutile, suivît l'impulsion que le Verbe eût donnée à la Sainte Humanité : qu'ainsi quant à moi, je n'avais autre chose à faire que d'entrer en mépris de moi, en anéantissement, en oubli, songeant à laisser agir Jésus-Christ en moi, à faire avec une absolue obéissance ce que je verrai à chaque instant qu'il eût fait à ma place, et qu'il veut faire, sans une réflexion sur ce que j'y aurais d'inclinations ou d'oppositions. Que cet anéantissement ne se doit pas faire par vive force, par souffrance, ni courage, vu que je m'attribuerais quelque estime de cette force et de ces duretés, mais par oubli de moi, mépris et délaissement. Que mes voies ne sont pas encore tant dures qu'obscurées, vides de tout goût comme elles doivent l'être de

---

32. Cf. *Notes Intimes* N° 183/01 (12 avril 1842).

répugnance et de résistance, devant être assez fidèle pour ne pas m'arrêter à en reconnaître en moi. Que je dois agir, prier, etc... en restant toute vide et dépouillée, sans que rien puisse me contenter ou m'appartenir dans ce que j'ai fait, offrant tout ce qui est à Jésus-Christ, vivant de son fonds, agissant ses actions en quelque sorte et non les miennes. Que les inquiétudes sur moi, les désirs même d'être humiliée ou mortifiée, ne sont pourtant pas selon cette voie obscure et silencieuse, qu'ils viennent en moi d'un fonds d'activité naturelle, du désir de voir en moi quelque certitude des vertus religieuses, quelque preuve que je les ai, tandis que je ne dois pas m'inquiéter de vouloir cette possession, ni y penser, me contentant que Jésus est très riche de toutes ces vertus et que ma pauvreté sans bornes veut lui être soumise comme un instrument par lequel il montre ses richesses quand il lui plaît, sans que l'instrument les possède jamais, (ait jamais d'autre faculté pour le bien que celle de se laisser manier<sup>33</sup>).

*[...] Un paragraphe sur la pénitence, puis :*

Il m'a semblé que ceci me donnait rapport au mystère de l'Incarnation et surtout de l'Eucharistie et que, soit la Sainte Humanité anéantie devant le Verbe, et uniquement attentive à lui obéir et à l'adorer, sans retour sur elle-même, soit la Sainte Hostie, étaient pour moi modèles et lumières. Ceci entraîne pour moi jouissance, car dès que je cesserai de me regarder pour voir Dieu, ses perfections me sont un sujet de joie extrême. Ce que je ne sais pas, c'est ce qu'il faut faire des élans de cette joie et des transports d'amour venant de moi qui ont autrefois suivi ; je suis portée à croire qu'il ne faut ni s'y opposer, ni s'y livrer, mais les laisser pour ce qu'ils sont, les tenant pour peu de chose à cause qu'ils viennent de moi, et me relever toujours à offrir au-dessus d'eux les actes d'amour plus calme, plus fort, plus pur de Jésus pour son Père. [...]

\* \* \* \* \*

---

33. Cette fin de phrase est en surcharge.

J'ai copié cette vue mot-à-mot : deux fois seulement depuis, j'en ai eu qui m'ont un peu recueillie : l'une à Matines sur cette espèce d'alliance et de sceau que Jésus-Christ imprime à quelques âmes. J'eusse voulu briser mon corps et mon âme pour me rendre ainsi capable de Dieu, mais au fait, ce qui n'était pas très consolant, je ne sentais en moi que délaissement. L'autre à l'Office encore, un jour que mon confesseur m'avait grondée de mon peu d'espérance, comme je m'appliquais à en demander, il me sembla que les actions que je faisais, quoique avec tant d'impuissance de mon côté, devaient être efficaces et toutes puissantes devant Dieu, puisque j'offre presque toujours celles de Notre Seigneur en supplément et comme pour cacher les miennes : je veux dire les actions de piété, dans les autres le long du jour, je n'y pense pas ; mais tout cela est loin en arrière.

Deux de nos sœurs font profession le 25<sup>34</sup> entre les mains de Monseigneur, priez pour elles : nous sommes au mieux avec l'Archevêché.

---

Au père d'Alzon

Vol. VII N° 1555

*Mère Marie-Eugénie va avoir vingt-cinq ans le mois suivant. Après la rue Férou et la rue de Vaugirard, la communauté est à l'Impasse des Vignes (Montagne Sainte Geneviève) depuis le mois de mars. Les sœurs sont sept à Paris. Sœur Marie-Josèphe est absente pour sa santé. La première élève est arrivée en octobre 1841 ; cinq autres l'ont suivie. Pour elles et leurs familles un prospectus a été rédigé. Ce premier projet d'éducation sera la base de tous les autres (Chaillot, Auteuil et les diverses fondations). En 1845, l'installation à Chaillot puis à Auteuil, conduira la communauté « sur l'autre rive de la Seine », dans ce milieu où mère Marie-Eugénie souhaite faire pénétrer Jésus-Christ : c'est une « œuvre colossale », dont le*

---

34. Premiers vœux de sœur Marie Thérèse (Joséphine de Commarque), entrée le 9 octobre 1839, et de sœur Marie-Josèphe (Henriette Halez), entrée le 25 février 1840.

*succès reste entre les mains de Dieu. En face de ces perspectives, elle se sent saisie par l'ironie, la fatigue : « J'en suis à la cendre... J'ai l'âme trop faible pour la mission dont je suis chargée ». Mais au-delà de l'effroi, le sursaut d'amour est là, et l'apaisement : « Jésus m'est redevenu Jésus ».*

Monsieur  
Monsieur l'abbé d'Alzon  
grand vicaire de  
Nismes

6 Juillet [18]42.

+ M.A.E.  
[Maria Assumpta Est]

Mon cher père,

Mon père partant pour le midi me fait demander si je n'ai point de commissions. Il désire remettre de nos prospectus à quelques personnes. Je lui donne ce paquet pour vous, et il vous le fera parvenir sûrement. Nos sœurs veulent que j'écrive en même temps à Mgr. de Montpellier<sup>35</sup>. En choses semblables, je fais d'ordinaire leur volonté, avec l'espoir, comme saint Anselme, qu'elles feront la mienne à leur tour, là où ce sera plus nécessaire. Je vais donc, malgré mon ennui de toutes ces formules, me mettre à écrire, mais comme M. C[ombalot] a pu changer des dispositions influençables, je désire vous laisser juge de ma lettre et de mon envoi, afin de ne pas faire une sottise. Vous êtes tout à fait autorisé à jeter la lettre au feu, et je lui souhaite cette bonne chance.

Je désire que vous soyez content de nos prospectus : c'est chose difficile. Je ne sais si nous arriverons de sitôt à élever beaucoup d'enfants de la classe dont vous me parliez en votre dernière lettre que j'ai reçue<sup>36</sup>. C'est notre désir, mais il faudrait pour cela habiter l'autre rive de la Seine, ce qui ne nous a pas été possible maintenant. Mais

---

35. Mgr. Charles-Thomas Thibault, évêque de Montpellier de 1835 à 1861.

36. Malheureusement cette lettre n'existe plus.

nous entrons mille fois dans tout ce que vous dites, et j'irais parfois plus loin que vous. Tant que j'ai beaucoup pensé à ces choses, j'ai cru que les filles de cette classe<sup>37</sup> devaient être préparées à de grands sacrifices, et même à donner l'intelligence du sacrifice à leurs enfants. Car si d'ici à quelques générations, cette race ne sort de son égoïsme et n'apprend à faire des sacrifices on lui en fera faire de terribles. Enseigner cela, c'est une œuvre colossale, à laquelle trop peu de gens travaillent, et dont par conséquent même nul ne peut être dispensé dès qu'il le comprend. Quel sera le succès ? Dieu seul le sait. Parfois il relève les nations qui tombent, et il délaisse celles en qui l'homme espère.

Mais comment reviendrai-je à ces pensées ? Elles meurent en mon esprit, et je ne leur ouvre plus qu'avec dégoût, ironie. Elles entrent et elles sortent sans que je m'en soucie. J'éprouve ce que j'avais redouté à l'entrée de ces états intérieurs où je suis, incapacité, fatigue, incompréhension des choses extérieures, totale indifférence et mille autres dispositions qui me rendent de moins en moins propre à être ce que je suis. Je deviens de ces femmes pieuses dont vous parlez : mettez quelques heures de prière au lieu d'un quart d'heure, et vous aurez tout ce que je désire faire. Le reste est pour moi comme ces fruits aux belles apparences sous lesquels il n'y a que cendre. J'en suis à la cendre, et j'ai beau parler comme quand j'étais à l'écorce, je n'y crois plus.

Tout cela est amer, incompréhensible ; je crois souvent devenir folle,<sup>38</sup> quand je me trouve si différemment disposée à l'égard de tous les objets de l'activité humaine, ou plutôt j'ai l'âme trop faible pour la mission dont je suis chargée,<sup>39</sup> elle ploie quand j'envisage les choses dans leur ensemble, et subissant comme il m'est naturel, l'influence d'une personne que j'aime, je deviens opposée à la vie active, au degré où sœur Th[érèse]-Em[manuel] se plaint souvent à moi de l'être. Quelquefois cela m'effraie pour l'utilité de cette œuvre ; mais c'est à Dieu de la faire. Pour moi, quand je défaille, je me laisse aller en lui d'une façon que je ne sais exprimer. Faire ce que chaque jour je vois devant moi de devoir à accomplir pour son amour, l'aimer en

---

37. Cf. Lettre à l'abbé Gros N° 1504 (1841).

38. Expression qui revient souvent à cette époque.

39. Sur cette expression, sœur Hélène-Marie, supérieure générale, a fait un exposé aux provinciales lors du CGP de Hengrave, en février 1981 (cf. Gt VI).

quelque état que je sois, et quand je ne comprends rien, savoir qu'il comprend et qu'il veut, cela doit me suffire.

Mais je déraisonne, mon cher père, et n'avais pourtant nulle intention de vous parler de moi. Je voudrais qu'il me fût donné de causer avec vous de notre œuvre,<sup>40</sup> je crains de ne pas m'en préoccuper assez et d'être trop absorbée en ce qui m'est personnel. Dieu nous accordera sans doute un jour cette grâce, en attendant vous savez comme je suis vôtre en Notre-Seigneur.

Sr M[arie]-Eug[énie] de J[ésus]

Paris, 6 Juillet [18]42

P.S. Je n'ai pas besoin de vous dire que je ferai tout ce que renferme la dernière partie de votre lettre : c'est pour cela que je ne vous parle guère de mes dispositions de conscience. Elles sont plus douces au reste ces jours-ci. Pour me servir d'une expression de saint Fr[ançois] de Sales je pourrais dire que Jésus m'est redevenu Jésus. Eh bien, je ne puis m'empêcher de regretter la peine, et de préférer à tout ce jardin des Oliviers, où pourtant je me tiens avec si peu de courage.

---

Au père d'Alzon

Vol. VII N° 1556

*Écrite treize jours après la précédente, cette lettre est à lire dans la continuité. Il s'agit d'abord de réflexions autour de la nomination d'un nouveau supérieur ecclésiastique : sa personne, ses relations, ses idées. Comment se présenter à lui ? Que lui dire de la congrégation ? Portrait de Boulland.*

***Expression détaillée de la pensée de fondation.***

---

40. Mère Marie-Eugénie n'a pas revu le père d'Alzon depuis leur première rencontre à Chatenay, en octobre 1838. Ils ne se reverront à Paris qu'en août 1843 (cf. Lettre N° 1590, 27-28 août 1843).

*Sentiments de Marie-Eugénie face à l'œuvre : peines, incompréhensions, tentations, impression de réponses insuffisantes en face des objections ; en même temps « harmonie intime avec la direction du père, en dépit des résistances ».*

***Bien des expressions ou des paragraphes de cette lettre sont souvent cités (ex : action tranchée, même dans notre très petite sphère ; dépendance de Jésus-Christ, chaîne secrète de notre liberté ; notre affaire : la foi agissante...)***

Monsieur  
Monsieur l'abbé d'Alzon  
vicaire général  
Dépt. du Gard                    à Nismes

19 Juillet [18]42.

+ M.A.E.

[Maria Assumpta Est]

Vous êtes bien bon pour moi, mon très cher père, et j'ai bien à vous remercier. Voici trois lettres de vous qui me font beaucoup de bien, surtout la dernière : je vais vous répondre, mais laissez-moi vous demander avant si vous pouvez me donner quelque renseignement sur notre nouveau grand vicaire de Paris, l'abbé Jacquemet,<sup>41</sup> ancien grand vicaire d'Aix, puis pendant un peu de temps grand vicaire honoraire de Bordeaux. Outre l'intérêt de connaître les antécédents, et la tournure d'esprit de tous ceux qui à la première éventualité peuvent remplacer pour nous M. Gros,<sup>42</sup> j'ai ici une raison de plus, et je m'adresse à vous pensant que vous connaissez nécessairement le clergé de votre midi. M. Jacquemet est aux Eaux-Bonnes en ce moment ; nos supérieurs y ont envoyé celle

---

41. Abbé Jacquemet, Antoine (1803-1869), vicaire général de Paris en 1842.

42. L'abbé Gros sera nommé évêque de Versailles en 1843. Son successeur comme supérieur ecclésiastique ne sera pas l'abbé Jacquemet, mais l'abbé Gaume, de 1843 à 1849.



de nos sœurs qui était si souffrante,<sup>43</sup> et un spirituel curé des Pyrénées à qui elle était recommandée l'a confiée à M. Jacquemet pour la confession. Or ce curé qui nous avait donné nos deux converses,<sup>44</sup> et avec qui je suis par suite en correspondance, comprend très bien notre œuvre et l'aime beaucoup. C'est un homme tout à fait remarquable à mon sens, et que M. de Salinis<sup>45</sup> disait être le prêtre le plus distingué qu'il connût. Il a parlé à M. Jacquemet de nous, il lui en parlera cent fois, et tandis que la chaude approbation du Curé de Louvic<sup>46</sup> ne peut qu'avoir beaucoup de poids pour M. Jacquemet, l'éloge de celui-ci que le curé me fait, m'étonne, car entre nous soit dit, je pensais qu'en fait d'administration ou d'Évêché, ce qu'on évitait c'était les hommes distingués. D'autre part, un singulier, mais très fervent ami que j'ai de par le monde, homme encore jeune, mais sévère, érudit bizarre, ancien Saint Simonien, ancien carbonaro, historien humanitaire, Buchézien zélé, prophète de transformations sociales plus désirables que faciles à réaliser, chrétien sincère aujourd'hui, mais chrétien dont les dévots se scandalisent et qui m'édifie, je l'avoue, plus que les dévots, car tout en lui part d'une nature morale admirable, et à défaut d'expressions rigoureusement théologiques, il a des vertus rigoureusement chrétiennes et une bonne volonté de dévouement qui surpasse ce qu'il en prêche dans ses théories, cet homme avec qui je n'oserais pas trop proclamer ma bonne harmonie, et qui ne me paraissait pouvoir sympathiser avec un Ecclésiastique qu'aux plus difficiles conditions, me fait dire par sa sœur qu'il vit en intimité

---

43. Sœur Marie-Josèphe, Henriette Halez, entrée le 25 février 1840, prise d'habit le 14 août 1840, premiers vœux le 25 mai 1842. Sur sœur Marie-Josèphe, cf. *Origines* I, 2<sup>e</sup> Partie, Ch. III et VIII et *Origines* II, Chapitre II.

44. Sœur Marie-Catherine Saint Martin (1816-1853), entrée le 11 août 1840, prise d'habit le 15 août 1841. – Sœur Anne-Marie Carrère (1822-1875), entrée le 11 août 1840, prise d'habit le 4 avril 1842.

Toutes deux sont originaires de Arudy, Basses Pyrénées. Cf. *Origines* I, 2<sup>e</sup> Partie, Chapitre III.

45. M. de Salinis, Antoine-Louis (1798-1861), prêtre, ami de l'abbé Combalot, directeur du collège de Juilly en 1828 (cf. plus loin, lettre de Marie-Eugénie N°1503).

46. Louvic : près des Eaux-Bonnes, station thermale dans les Pyrénées.

avec M. Jacquemet et qu'il en est de plus en plus enchanté. Je sais bien que M. Boulland<sup>47</sup> et moi nous nous entendons à merveille. De là sort pour lui une estime sans seconde ; il dit qu'il n'a rencontré personne autre qui comprît comme il faut comprendre. Mais je sais que cela est dû en grande partie à mon bon caractère, et que je n'oserais, si mon avis avait la valeur de celui d'un prêtre, accepter plus d'une chose dans ses théories et discussions<sup>48</sup> dont je laisse passer l'inexactitude pour m'attacher au fond qui est très chrétien. Voilà donc M. Jacquemet plus large que je ne serais. Quelle bénédiction si j'y puis croire.

D'ici à très peu de temps, M. Jacquemet va arriver à Paris sous l'influence des enthousiasmes du curé de Louvic et de M. Boulland, enthousiasmes qui dépassent de beaucoup le nôtre, je vous en répons. À les croire, nous seules nous avons l'idée de l'éducation chrétienne, nous pouvons seules donner l'esprit religieux et social dont les femmes ont besoin, etc... Vous concevez que M. Jacquemet a témoigné à sœur M[arie]-Josèphe beaucoup de curiosité de mieux connaître cette œuvre merveilleuse, elle m'a fait part de son grand effroi d'avoir à répondre là-dessus ; et je prévois, avec la connaissance que j'ai de son caractère timide et mesuré, qu'elle aura renvoyé toute explication à mon tribunal, se bornant à ajouter avec toute l'affection d'un enfant faible et malade, l'éloge sans bornes de sa famille spirituelle et surtout de sa mère, qu'elle aime jusqu'à l'aveuglement.

Or que ferai-je moi ? Laisserai-je soupçonner quelque idée sociale, quelques tendances énergiques, dans lesquelles renaîtraient tous les reproches de notre origine,<sup>49</sup> et qui porteraient tous les esprits avec lesquels nous sommes aujourd'hui au mieux, à se tenir en garde contre nous ! Ou bien si j'ai affaire à un homme intelligent, ne repousserai-je peut-être pas une coopération réelle que la Providence

---

47. M. Boulland, Auguste, ami de la famille de Marie-Eugénie, qui le cite parmi les relations marquantes de sa jeunesse, ainsi que dans ses intentions de prière le 25 décembre 1844 (*Notes Intimes* N° 249/01).

48. « dans ses théories et discussions » : en surcharge.

49. Il s'agit de l'influence de Félicité de Lamennais (1782-1854) sur les prêtres qui ont entouré la fondation de la Congrégation. Condamné en 1832 et en 1834, il est à ce moment en rupture avec l'Église.

nous amenait, en le rejetant dans le cercle éternel de toutes les vulgarités par lesquelles les plus étroits nous estiment ? À l'archevêché on dira à M. Jacquemet, s'il questionne, que c'est une bonne maison, que la plupart des filles ont refusé de beaux mariages pour y entrer, que nous parlons très bien anglais, et que nous vivons en bon accord. Notre Supérieur ajoutera que nous avons envie d'être bonnes religieuses, et que notre règle est celle de la Visitation<sup>50</sup>. Après cela il faudra tirer l'échelle.

Voyez-vous, mon père, connaissant les choses comme je les connais, je crains presque un homme large s'il ne l'est pas entièrement. Il aurait notre secret, et si cela ne devenait pas un secours, ce serait une gêne extrême. J'ai à cet égard une telle méfiance que voyant arriver un Supérieur de votre caractère que je ne connusse pas, je ne risquerais presque une idée large avec lui, qu'après qu'il me l'aurait donnée lui-même. Voilà que j'ai été longue sur ce sujet. Dites-moi donc ce que vous pourrez savoir, et si, au cas qu'il y ait quelque apparence de sympathie, je ferai bien de dépasser un peu les raisons si sottes que je me suis habituée à donner de nos études, de notre Office, de nos sorties, etc.,<sup>51</sup> toutes choses que je considère toujours de la façon la plus étroite quand il en faut parler ; car c'est une chose étrange, personne ne s'offense d'une bêtise, et beaucoup s'effraient de ce qui indique la volonté d'être fortes et d'avoir une action tranchée et positive, même dans notre très petite sphère.

Voilà près de deux pages que je n'ai guère écrites en présence de Dieu, mon très cher père, mais bien sans doute avec ce vilain moi dont vous avez tant raison de vouloir que je me dépouille ; je me rapproche de Jésus-Christ pour mieux faire, mais je vais continuer le même sujet. Cette œuvre est pour moi le sujet de grandes peines. Je n'aime ni les enfants, ni l'enseignement, ni l'étude, ni les rapports

---

50. Les Constitutions de 1840, présentées à l'archevêché sont en effet inspirées de la Visitation (cf. *Textes Fondateurs* I, p. 123-129).

51. Une étude comparative de cette lettre avec celle à l'abbé Gros (N° 1504, *Textes Fondateurs* I p. 83-96) a été faite par sœur Claire Madeleine dans « *La pensée de mère Marie-Eugénie sur notre mission éducatrice* » p. 25-33.

avec le dehors que nécessite un pensionnat ; je trouve que les meilleures Maîtresses sont les plus mauvaises religieuses, et la nécessité de se tenir au courant de ce qui se passe en ce monde m'est à charge. Je vous avoue que je me suis souvent arrêtée à l'espoir de finir ma vie ailleurs, ou sœur converse ici, quand j'aurai fait ce que j'aurai pu pour établir cette maison. Depuis quelque temps surtout j'ai cette pensée, qu'il me coûte un peu de vous dire dans ma crainte que vous me la défendiez. Je crois qu'elle résulte beaucoup de cette incompréhension que j'ai exprimée plus haut un peu amèrement. Ce n'est pas que nous ne rencontrions de la bienveillance. La plupart des gens sur qui nous devrions le moins compter nous sont utiles : les Jésuites<sup>52</sup> nous envoient du monde, notre Supérieur nous témoigne beaucoup de confiance et m'a formellement assuré à sa dernière visite que je ne devais plus avoir aucune inquiétude pour l'avenir,<sup>53</sup> que nous existerions sous notre règle, et que nous aurions la récompense de notre patience et modération. Il demanda devant toutes les sœurs pour combien de temps nous étions approuvées, et apprenant que c'était jusqu'au 15 Août 1843,<sup>54</sup> il leur dit qu'elles auraient à se féliciter de s'être contentées de ce que Mgr leur avait accordé et d'avoir mis en lui leur confiance. Notre confesseur ordinaire est bon, même particulièrement pour moi depuis quelque temps, et au reste, son esprit est assez large, quoique trop vieux et ignorant des choses et du monde pour bien saisir tout ce qui tient aux besoins de l'éducation, trop vif pour écouter ce qu'on lui en dirait. Celui que nous [avons] pour les Quatre-Temps, nous montre aussi beaucoup de bonté, et à moi en particulier, une fois qu'il me trouva dans un grand trouble intérieur. Je vois tous les jours davantage que les esprits étroits sont souvent doux dans le gouvernement, bons, gracieux dès qu'on cède à tous leurs préjugés, ou qu'au moins on ne semble jamais agir contre

---

52. Sur les Jésuites, cf. « *La servante de Dieu, mère Marie-Eugénie de Jésus et les RRPP Jésuites* » par sœur Rosa Eugenia, 1956 (MO3 VI 3) en réponse aux questions du Promoteur de la Foi durant le procès de Béatification. (Cf. aussi Lettre N° 1627, 5 août 1844).

53. Allusion aux réticences de l'archevêché qui ont donné lieu à la lettre à l'abbé Gros et à sa réponse (cf. *Textes Fondateurs* I, p.95-96).

54. Le 14 août 1841, les premiers vœux ont été prononcés pour deux ans. Ils seront renouvelés en 1843, avant la profession perpétuelle de Noël 1844.

que par nécessité. Cela fait, ils vous demandent peu de chose, et je conçois l'attrait qu'ont beaucoup de gens pour le syst[ème] doucement absolu des Jésuites. Ne paraissez leur cacher rien,<sup>55</sup> ayez recours à eux, soyez-leur dévoué, et ils vous le rendront réellement par leurs soins, leur bonté, leurs services. Mais, mon père, je le dis sans mauvaise intention, cela n'est guère chrétien, et de tous ces rapports matérialisés naît pour moi un profond dégoût ; sans que j'y songe même, je l'éprouve, ou bien une sorte d'endormissement.

Notre pensée sur cette œuvre et ses principales règles est fort simple<sup>56</sup>. Nous avons éprouvé que ce que les femmes acquièrent d'instruction est ordinairement tout à fait superficiel, sans utilité par conséquent pour leurs enfants et sans connexion avec leur foi contre laquelle se tournent presque toujours leurs études si elles les prolongent. Nous savions au-delà de ce que nous avons éprouvé que surtout elles ont des idées totalement fausses de leur dignité et de leurs devoirs, ayant honte de faire la moindre chose utile, de s'occuper réellement de leur intérieur et de leurs enfants, se faisant gloire d'être vues, d'être indécentement parées, d'attirer des hommages qu'elles repousseraient si elles savaient combien ils déshonorent, attachant à la position, à la fortune de leur mari un prix qui va jusqu'à la bassesse ; enfin, quoique pieuses, très ignorantes de la nature de leur religion, de toutes ses vérités, de son histoire, de ce qui leur ferait comprendre l'esprit social chrétien. J'ajoute que peu de jeunes filles ont été instruites de la gravité de la vie, de l'importance des moindres démarches au commencement, ont été fortifiées contre ses revers ou ses douleurs, et habituées à prendre soin des misères qu'elles ne voient pas, à condescendre lorsqu'il ne s'agit que de leur plaisir, à ne jamais plier lorsqu'il s'agit de leur devoir.

Pour mettre nos sœurs en état de combattre ces divers défauts, il leur fallait d'abord une instruction sérieuse. Bien loin de penser que l'éducation des femmes doit se composer de superficies, je crois que c'est ce dont elle se peut passer, puisqu'elles sont plus appelées à avoir

---

55. Premier jet : « ne leur cachez rien. »

56. Début de plusieurs paragraphes fondateurs, basés sur l'expérience communautaire (notre...nous...).

les avantages de l'instruction que la réputation d'en avoir. Leur grande science, c'est ce qu'on leur apprend le moins : lire, écrire et parler leur langue avec facilité et simplement. Cette facilité est bien précieuse, on ne saurait croire combien elle arrange de choses dans la vie féminine, combien elle prête à la gracieuseté, et à cette mission qui, avec l'éducation, me semble tout uniquement la nôtre : à concilier les difficultés, à être, comme disait ma mère, d'après Mme de Staël<sup>57</sup> je crois, à être la ouate qu'on place entre les cristaux pour les empêcher de se briser. Pour que les autres études soient réellement utiles aux femmes, pour qu'elles relèvent leur dignité morale, il faut que le christianisme les remplisse<sup>58</sup>. Cela était notre plan pour toutes les raisons possibles. Mais pour cela combien exactement faut-il connaître sa religion ? Dans quels ouvrages sérieux et mêlés de vues à la fois sûres et larges ne faut-il pas chercher le secret de ces rapports entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, où les modernes ont presque toujours mis des erreurs, parce que, quelque éminents qu'ils fussent, ils partaient de la science pour aller trouver la foi ? Je sais la difficulté si grande, qu'on aurait droit de sourire de la voir aborder par des femmes, si l'on oubliait que le bien ne pouvait se faire sans l'aborder, et que des femmes précisément qui n'ont pas de personnalité à faire valoir, ni de gloire littéraire à acquérir, pouvaient plus naïvement chercher la vérité ; qu'enfin elles n'abordaient cette difficulté que dans la mesure restreinte et pratique de l'instruction à donner à d'autres femmes. Or, quoique vous en disiez, j'en reste à ma vieille idée, Dieu donne à chaque être les lumières nécessaires à l'accomplissement des devoirs auxquels il l'appelle, je le crois car je l'ai plus d'une fois éprouvé<sup>59</sup>.

Pour rendre nos études chrétiennes, il fallait donc étudier sérieusement le christianisme, et les ouvrages vraiment propres à cela sont les ouvrages écrits dans des temps plus chrétiens, et à l'époque où les Pères

---

57. Mme de Staël, née Germaine Necker (1766-1817), femme de lettres connue pour son roman *Corinne*. Allusion aussi à Mme de Staël dans les lectures de jeunesse de Catherine O'Neill.

58. Ceci a déjà été exprimé dans *l'Introduction aux Constitutions*, de l'abbé Combalot (1839-40).

59. Certitude exprimée dans les *Conseils sur l'Éducation* (1842). Cf. *Textes Fondateurs* I, p. 534.

de l'Église entourèrent l'Évangile de toutes les lumières humaines les plus élevées. Il fallait nous identifier à la vie spirituelle de l'Église, comprendre son Office, le réciter chaque jour, entrer par la langue catholique en possession de ce que nous pouvions atteindre du développement paisible de la foi dans les choses de l'intelligence. Car notre affaire, ce n'était pas la controverse, mais la foi agissante, la foi dominant le jugement, le goût comme les affections. Saint Thomas, le résumé le plus clair, le moins controversant que je connaisse, nous servait à connaître le dogme précis, de sorte que lisant ensuite des auteurs modernes, nous apercevions facilement le point où leur christianisme défailait par erreur.

C'est là ce qui pour moi distingue nos études, ce n'est pas d'apprendre plus, je ne sais si cela est, mais c'est d'apprendre tout ce que je viens de dire avant le reste, et de concentrer toutes nos affections sur les vérités chrétiennes, les beautés chrétiennes, et sur des œuvres plus calmes que celles qui se font aujourd'hui. Étudier sa foi, et conclure de ce qu'elle enseigne à tout ce que l'on a besoin d'enseigner, il faut plus de simplicité que de puissance pour cela, et les études y gagnent en sérieux autant qu'en piété. Mais la seule étude du latin et la récitation de l'Office pouvaient nous conserver cet amour et cette intelligence du langage de l'Église, cette habitude de nous nourrir des ouvrages des Pères, ou de ceux des temps de foi, de préférence même aux autres lectures de piété. À cette raison se joignait pour la récitation de l'Office le caractère qui avait besoin de se former chez nos sœurs. À de très rares exceptions près, et celles-là souffrent un vrai martyre d'être livrées aux choses extérieures, les filles prennent un esprit tout humain et bientôt tout mondain dans de continuelles occupations extérieures. Comment imprimer aux autres une grave idée de leurs devoirs, quand on n'est pas grave dans les siens ? Or rien ne conserve l'esprit religieux à l'égal de l'Office, que toutes aiment bientôt quand elles le comprennent et qu'elles le récitent en chœur. Supprimez-le : il faudra que les filles prient, et celles encore que l'Oraison tiendra toujours occupées seront le plus petit nombre. Vous retombez donc dans cette masse de livres de piété, de petites dévotions dont le moindre défaut est l'esprit particulier. Au contraire l'Office engendre une dévotion sérieuse : on peut en prendre toutes les

intentions ; c'est ce qu'il y a de plus orthodoxe en fait de perfection, et la pratique qui dispense de toutes les autres.

Dans le même ordre, je pourrais donner encore plusieurs raisons ; toutes, il me semble, seraient tirées de la vue de ce que nous devons tâcher d'être pour le service de Dieu et du prochain et pour notre perfection selon le but particulier de notre œuvre. Eh bien ! mon père, je sais à n'en pouvoir douter que chacune de ces raisons, qui seules me semblent dignes d'être prises en considération, serait un sujet de raillerie, de blâme, de sévères accusations d'orgueil pour tous ceux dont j'arrête toutes les objections en leur disant que nous y tenons à tel point qu'y renoncer nous ferait perdre de bons sujets. Ils sont parfaitement satisfaits de ce motif. Que direz-vous, mon père, s'il était seul, il me révolterait. Quoi, cet emploi de temps étant jugé inutile, comme ils le jugent, des filles<sup>60</sup> n'auraient pas assez de dévouement pour passer outre le goût qui les y porte ? Ce goût même ne mourrait pas ? Leur mère<sup>61</sup> en admettrait les inconvénients et s'arrêterait pour une œuvre qui n'a besoin de s'établir qu'autant qu'elle peut accomplir le bien, à la crainte de perdre des sujets ? Enfin, une raison dont le moi est le commencement et la fin serait plus vertueuse que celles qui reposent sur des idées de foi,<sup>62</sup> sur les besoins du prochain, et sur l'aveu d'une misère qui a besoin de plus forts et continuels appuis pour y remédier ? Je ne puis comprendre ce qu'il y a de plus humble à dire : Cela me plaît et par conséquent je le ferai – qu'à dire : Cela me semble bon, nécessaire même et dès lors, je ne dois pas m'en détourner. Pourtant mille fois il m'est arrivé qu'à la fin d'une conversation où j'avais donné toutes ces mauvaises et peut-être coupables raisons, on me félicitait. – Je vois que vous n'êtes pas orgueilleuses, comme on me l'avait dit, que vous n'êtes pas dans toutes ces idées de réforme, me disait-on, et que votre maison sera<sup>63</sup> comme toutes les autres.

---

60. des filles = des sœurs.

61. leur mère = leur supérieure, ici Marie-Eugénie.

62. À cette question une réponse est donnée par la lettre au père Lacordaire (cf. *Textes Fondateurs* I p. 116 et 118) « Faire connaître Jésus-Christ... c'est pour moi le commencement et la fin de l'enseignement chrétien. »

63. Premier jet : « est », barré.



J'ai du chagrin dans l'âme quand j'entends dire cela. Si les autres religieuses s'arrêtent dans leurs déterminations à tous ces motifs de plaire aux parents, d'attirer des postulantes, etc., ah ! mon père, laissez-moi espérer d'<sup>64</sup>être religieuse contemplative, car là du moins on n'a plus besoin de ces combinaisons administratives qui me rappellent ce que le monde a de pire.

Pour nos sorties, notre raison est cette crainte qu'exprimait une de vos dernières lettres, la crainte de n'être pas toujours assez sœurs des pauvres si nous cessons de les voir, et d'oublier les réalités de la vie au milieu d'une existence toujours exceptionnelle, quelque austère ou pauvre qu'elle puisse être. La religieuse ne connaît ni l'isolement, ni les inquiétudes, ni les humiliations de la pauvreté, ni la continuelle dépendance de son propre travail. Elle est d'ordinaire dans des privations plus continuelles, mais qui une fois fixées, sont définitivement bornées. Eh bien ! je ne fais pardonner nos sorties qu'en disant que dans nos temps de trouble, elles sont souvent nécessaires, et qu'elles facilitent les affaires matérielles.

Pourquoi, mon père, la raison la plus humaine est-elle toujours la moins blâmée ? Pourquoi les gens les plus pieux voient-ils dans les actes de notre vie, dans les usages que l'Église a établis des raisons qui me choquent si fort, et qui me semblent tout rabaisser au niveau terrestre. On m'a expliqué dernièrement l'utilité des visites annuelles dans les communautés. C'est, m'a-t-on dit, un soulagement au joug de l'obéissance, un repos pour les esprits, cela tranquillise les filles. Remède pour remède, j'aime alors autant l'opium.

Je vous dis tout cela sans amertume, mon cher père, et sans aucun blâme de ceux qui me parlent. J'ai appris à être reconnaissante de leurs vertus et de leur douceur. Je trouve qu'il fait bon être entre leurs mains, et sans doute ma lâche nature ressentirait plus d'oppositions et d'effroi si elle entendait le langage de M. de Bérulle<sup>65</sup> disant à l'entrée d'une visite qu'il vient avec l'épée de feu de celui qui garde le paradis terrestre du Seigneur,

---

64. « espérer d' » : en surcharge.

65. M. de Bérulle, Pierre (1575-1629). Cardinal. Il introduisit en France le Carmel réformé, puis l'Oratoire (École française).

retrancher tout ce qui reste encore de la créature. Mais notre bien est-il du côté de la nature, ou dans la grâce qui crucifie la nature ? Puis-je céder à l'amour-propre qui me promet la paix si je le contente ? En vérité je suis souvent tentée de le faire, et je sens chaque jour grandir en moi un égoïsme spirituel qui me détourne de cette œuvre. Je me dis que je ne puis pas avoir à la fois les peines de la vie active et de la vie contemplative, qu'ici je ne suis pas obligée de me mortifier si exactement, de sacrifier si absolument tout ce qui est de l'être créé, et s'il faut le faire, je me dis qu'ailleurs au moins, j'aurais la paix, l'exemple, la solitude, la nécessité, mille secours, et enfin comme je sais ce qu'on souffre pour se dépouiller tout à fait, je me dis qu'au moins là on n'a que cela à faire, on est à sa souffrance, c'est la grande affaire de la vie, et on en finit une fois, sans être toujours arrêtée par tant d'occasions de se reprendre, ni troublée par tant de distractions, ni autorisée même par ses supérieurs à être lâche. Il faut être extrêmement saint, mon père, pour faire les choses extérieures en esprit de foi. Il est tout autrement facile de se fixer et de se maintenir dans l'ordre surnaturel, lorsqu'on se sépare matériellement de tout ce qui peut occuper la nature. Mais voir Dieu dans les choses, agir en étant uniquement attentif à ce qu'il y a de grâce dans les autres et en nous, il faut pour cela tout une autre fermeté, et un sacrifice bien plus continu et plus difficile de son propre esprit et de ses goûts. Je crois pourtant que les filles de cette congrégation sont plus appelées à cela qu'aucunes autres, et qu'ayant pris pour tâche de soumettre à Jésus-Christ leur intelligence aussi bien que leur volonté, elles ne peuvent acquérir l'esprit qui leur est propre qu'en renonçant à tout goût, à toute action, à tout jugement même qui ne pût pas être celui de Jésus-Christ à leur place. Je n'ai jamais hésité à croire<sup>66</sup> que nous ne réaliserions notre but qu'en ayant l'esprit des ordres les plus pauvres et les plus fervents, qu'il nous faut d'autant plus de sévérité intérieure et réelle, que les formes extérieures sont plus douces, et qu'il nous reste plus de liberté d'esprit qu'à la plupart des religieuses. Quand je pense à cela, je voudrais devant Dieu qu'au

---

66. Une autre forme du « Credo » de mère Marie-Eugénie.

lieu de tant de ménagements et de douceur on nous donnât un peu d'aide pour arriver à cette totale dépendance de Jésus-Christ<sup>67</sup> qui doit être la chaîne secrète de notre liberté extérieure. Je trouve que cette méthode de remédier aux faiblesses, plutôt que de les corriger est une trop grande tentation pour la nature. Ce sont ces pensées sérieuses et non mes goûts, ni mon esprit propre, tant inclinés vers ce qui favorise l'égoïsme, qui me font penser tout ce que je dis dans cette lettre. N'y voyez donc pas ces dispositions de mépris qu'inspirent en d'autres moments les oppositions de beaucoup de gens à nos idées<sup>68</sup> : non je suis plutôt tentée de m'y reposer et de demeurer à mon tour dans ces lâchetés pour lesquelles je trouve tant d'indulgence chez nos Supérieurs. Les faiblesses que nous n'avons pas encore, ils nous promettent qu'elles viendront : alors si je ne dois pas me les pardonner, je voudrais être dans les maisons où on ne les souffre pas.

Je ne sais où ma plume m'a conduite. Tout ce que je viens de dire m'est surtout venu dans l'esprit par l'impression que j'ai reçue de vos dernières lettres. J'ai ressenti une sorte d'étonnement en voyant que vous me demandiez de la générosité. Je suis si habituée à marcher commodément que j'ai eu de la peine alors à entrer en esprit d'obéissance et d'abandon, ma nature se réfugiait derrière mes Supérieurs et j'ai trouvé en moi une merveilleuse conviction qu'ils tiendraient tout un autre compte de mes lâchetés et de mes répugnances, qu'ils m'engageraient plutôt à renoncer à mes pensées d'Oraison qu'aux commodités de vie que ma règle me permet. Ils se méfieraient bien plus des premières.

Mais tout ce qu'il y a de chrétien en moi vous donne mille fois raison. Votre bonté et votre sévérité répondent également à mon sentiment intérieur. Il m'est impossible de vous bien exprimer cette harmonie intime que je ressens envers votre direction, en dépit des résistances que je ressens aussi. Mais je ne dirai rien de trop en la rapprochant de l'effet que me font mes impressions d'Oraisons, qui m'écrasent par la peine que j'ai à y obéir, et qui cependant me sont toujours chères, et me conviennent plus qu'aucune chose. Votre affectueux désir de mon bien répond à ma foi en cet amour de Jésus-Christ qui est le principe de tous ses desseins, alors même qu'il se cache à nos yeux. Ainsi, mon père, soyez encore bon pour moi comme vous l'êtes, je ne vous dirai pas seulement que cela m'est doux, mais cela me fait du bien, et cela m'aide beaucoup à aller à vous tout simplement et en esprit de

---

67. Expression d'un souhait de dépendance, et non d'une affirmation, d'une certitude.

68. « à nos idées » : en surcharge. Marie-Eugénie parle souvent de « notre pensée », « nos idées », « nos vues » pour « cette œuvre ».

foi. Je suis vôtre maintenant, mon cher père, et votre bonhomie n'a plus à craindre de provoquer ma gaîté. Non, cela n'arrive en moi que par amertume, et je n'en aurai plus du moment que je compte sur vous comme sur mon vrai père.

Je vous dirai que la première chose qui me coûte, c'est de voir que vous voulez former en moi la maîtresse de pension. J'ai beaucoup de répugnance pour le pensionnat, et c'est le but pour lequel j'aurais le plus de peine à me mortifier. Il en serait autrement si j'avais un esprit plus surnaturel dans tous les rapports qui en naissent. Demandez donc pour moi, mon père, un peu du zèle de Jésus-Christ, demandez-lui que j'apprenne à le voir dans chaque âme, à l'y servir à genoux, à donner volontiers ma vie pour cela, plutôt même que de la passer comme je désirerais bien à n'aspirer que vers lui. Pour supporter le pensionnat, il faudrait que je n'y eusse de vie et d'action que celle de la foi, et je ne renoncerais pour cela au désir de la solitude qu'avec le désir d'imiter le renoncement que Jésus-Christ a fait de sa vie seul à seul avec le Père et le Saint Esprit pour venir sur terre nous sauver par ses angoisses et souffrir par amour. Aidez-moi donc, mon père, à entrer vis-à-vis de mon prochain dans des vues toutes surnaturelles, car naturellement je ne m'en occuperais pas, et je regarderais comme le plus grand malheur de ma vie la possibilité d'y être employée. Quant à présent, je n'ai rien à y faire, les deux filles qui y sont<sup>69</sup> suffisent amplement, et c'est chez elles un goût décidé que cette occupation. Tout leur chagrin c'est de n'avoir pas assez d'élèves, car je ne pense pas qu'il y en ait plus de sept à la rentrée<sup>70</sup>. La maîtresse des études sait énormément de choses, elle a l'habitude d'enseigner, beaucoup d'esprit, de la gaîté, mais plus d'autorité : les parents sont enchantés d'elle, que voulez-vous de plus ? J'avouerai cependant que pour moi, ce n'est pas une personne très intelligente, son esprit ne me paraît ni juste, ni lucide, mais je suis presque la seule à juger ainsi, et sans doute cela tient à la différence de nos dispositions intellectuelles. Elle est bien plus instruite que moi. Elle m'aime beaucoup, ce qui me permettrait de me mêler plus facilement de son empire ; mais je ne sais jusqu'à quel point elle le souffrirait de toute autre supérieure.

---

69. Sœur Marie-Augustine, maîtresse des études, et peut-être sœur Marie-Thérèse.

70. La première élève est arrivée en octobre 1841. Pour le mois d'août 1842, le registre donne effectivement le nom de sept élèves.

Voilà une grande misère. Pourtant avec une fille dont les dispositions sont au fond si droites, il ne faudrait que la possibilité d'ajouter à mes efforts dans ce sens, ceux de son confesseur, de son supérieur, pour gagner petit à petit sur elle tout ce qui lui manque. Ici il n'y aurait que de l'inconvénient à parler au confesseur ou supérieur, et c'est à moi à employer des efforts constants et amoureux. C'est au reste un point où je manque. L'ennui me gagne quelquefois, et je laisse faire. Je suis bien aise d'avoir été amenée à vous en parler, car je pense que c'est un des torts que vous devez le moins me pardonner. Dans tout ce que je vous dis de l'œuvre, vous devez voir que je n'ai pas l'énergie d'accomplir ce qu'elle doit être. Chez moi, le caractère ne répond pas à la compréhension. Je ne sais que voir ce qu'il faudrait savoir faire. Autrefois je me suis amusée de penser que nous développons notre œuvre entre les mains et par l'appui des gens les plus opposés aux idées qui en sont la base. Ce plaisir où il entrait de l'orgueil m'est bien passé. Je vois fort bien que nous ne saurons réaliser nos vues à moins qu'on nous communique de l'énergie : comment en recevrons-nous de ceux qui ne visent pas à la même fin ? Aussi le bon Dieu permet-il en échange que vous ayez le pouvoir de m'en communiquer beaucoup, et par les dispositions d'obéissance qu'il me donne ordinairement, je puis avec votre secours profiter pour la perfection de cette œuvre de l'influence que la douceur habituelle de mon caractère me donne sur mes sœurs.

*[...] Suit un long passage de mère Marie-Eugénie sur ses « répugnances » à la pénitence, en particulier aux mortifications extérieures, les « résistances de sa volonté », et aussi « le mouvement de grâce qui me reproche d'être si prudente, surtout quand Dieu vous donne un autre désir que le mien. »*

[...] Je vous écrirai une autre fois sur le reste de mes dispositions, car je ne sais pourquoi je suis si longue, et j'ai tant de peine à m'expliquer sur tous les sujets.

[...] Et quant à ce que vous dites de vouloir la volonté de Dieu dans toutes les dispositions particulières de souffrance ou autre selon que la grâce m'y porte, je suis bien peu généreuse encore pour cela. J'ai trouvé en Bossuet dernièrement, un passage d'une Passion qui exprime très bien cette espèce d'abandon à la souffrance, qui m'est tant demandé et que je crains tant. Cherchez l'endroit où il dit que Jésus-Christ n'a plus même le droit de détourner sa face quand on le frappe. On lui

demande ses mains pour les lier, les voilà, ses épaules pour les meurtrir, sa tête pour la couronner d'épines etc., il n'a rien à refuser. Ce n'est pas une petite chose, mon père, que cet abandon. Je ne puis pas encore le faire sincèrement, ni toujours me livrer à la mortification selon l'étendue des lumières qui m'y portent. [...]

*Encore sur sa nature et ce qui lui en coûte des « moindres mortifications » et la joie des « moindres satisfactions. »*

Ne craignez pas d'être avec moi un peu imprudent au jugement naturel, car je pense que les saints n'eussent pas connu cette prudence et ces ménagements perpétuels que l'on a trop souvent encouragés chez moi.

Adieu, mon cher père, cette lettre est trop longue, et j'aurais mille choses à vous dire et à vous demander. Vos réponses me suffisent au reste pour longtemps pour mon intérieur, c'est pour cela que je vous parle plus aujourd'hui de mes devoirs extérieurs et de ce qui y a rapport. Veuillez me répondre aussitôt que vous pourrez pour M. Jacquemet. [...]

Je suis plus vôtre que jamais en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

*(lettre non signée)*

---

Au père d'Alzon

Vol. VII N° 1557

*Remerciement pour les lettres du père d'Alzon, joie de ce lien spirituel, avec la consigne : « Veuillez, s'il vous plaît maintenant, devenir un saint, c'est là ce que vous me devez. » Compassion pour ses soucis de grand vicaire.*

***Parmi les orientations d'avenir pour l'œuvre, « l'esprit d'amour pour les classes ouvrières et les habitudes de pauvreté pratique. »** Expérience de vie durant les travaux d'aménagement à l'Impasse des Vignes.*

*Compte-rendu de sa vie spirituelle. Union de prière à travers les heures.*

Monsieur  
Monsieur l'abbé d'Alzon  
Grand Vicaire à  
Gard<sup>71</sup>            Nîmes

28 Juillet [18]42.

+

M.A.E.

[Maria Assumpta Est]

Enfin, mon très cher père, j'ai une heure devant moi pour achever de répondre à vos lettres et vous parler de mon âme, puisque la dernière fois j'ai consacré tout mon temps à vous parler de l'œuvre et des besoins que je sens à cet égard. Quand je suis portée à parler de cette mission que Dieu m'a donnée, je le fais sans hésiter, sachant que cela a plus d'importance que ce qui m'est propre.

Mais je suis heureuse, mon père, d'avoir aujourd'hui le temps et la liberté de vous parler de vos chères lettres qui m'ont fait tant de bien. Que direz-vous, mon père, en remercieriez-vous Dieu ? Vous m'avez enfin donné la foi à votre affection, et vous pouvez employer la mienne comme bon vous semblera, elle ne sera plus tentée de se mettre en garde. Je trouve aussi de mon côté le bon Dieu bien bon de m'avoir donnée à vous et j'ai toutes sortes de raisons de le remercier. Veuillez bien, s'il vous plaît maintenant, devenir un saint, c'est là ce que vous me devez, si comme je le pense, vous consentez à me devoir quelque chose en échange de la confiance avec laquelle je me donne à vous pour que vous m'aidiez à me donner à Jésus-Christ. Ainsi, mon cher père, outre ma reconnaissance, je suis contente que vous fassiez pour moi de tels sacrifices que celui d'agir en saint dans vos peines, et je ne trouverais jamais mes souffrances inutiles si elles n'avaient que ce seul résultat. Mais vous avez donc bien souvent des contrariétés ? C'est, je le vois, un état sanctifiant que celui de grand vicaire, moi qui l'avais cru longtemps, je vous en demande pardon, le plus sot de tous les états.

*[...] En parlant de ses mortifications, mère Marie-Eugénie porte le souci de celles du père d'Alzon : « Je n'entends rien à ce que vous m'écriviez si tard quelquefois et disiez votre Messe si matin... Avec des soins même, vous n'avez aucune des conditions des 60 ans de vie dont je ne suis, pour mon compte, que trop assurée. »*

Mais je ris de vous écrire une telle chose, et je vous vois d'ici mépriser mes beaux discours. Une fille se mêler de votre direction, comment trouverez-vous cela ?

---

71. Adresse écrite de la main de mère Thérèse-Emmanuel. Le cachet de la poste porte la date du 1<sup>er</sup> août.

Au reste, trouvez-le comme vous voudrez, et quand même je choquerais un peu votre dignité, je croirais encore avoir assez raison pour n'y pas prendre garde.

*À propos de la responsabilité éventuelle de l'épiscopat pour le père d'Alzon :*

[...] Je n'aimais pas même à vous voir disputer avec une responsabilité qu'après tout Dieu ne placera en vos mains que s'il lui plaît, car je ne suis pas très convaincue qu'au jour des grandes vérités, nous soyions sans responsabilité des responsabilités que nous aurons écartées par nous-mêmes<sup>72</sup>.

Pour achever de répondre à votre lettre du 27 juin, je vous dirai qu'une des choses sur lesquelles je compte le plus pour conserver à nos sœurs cet esprit d'amour pour les classes ouvrières dont vous me parlez, ce sont les habitudes de pauvreté pratique. Je tiendrai beaucoup à conserver chez les sujets même les plus distingués sous le rapport de l'étude cette bonne volonté pour toute espèce d'ouvrages manuels que j'aime tant à trouver aujourd'hui dans nos sœurs de chœur. Cela nous a donné une fraternité pratique avec les pauvres qui seule fait comprendre leurs fatigues, leurs peines, et même la légitimité de bien des défauts qu'on leur reproche ; cela nous fait aussi beaucoup aimer d'eux et je puis dire à ce sujet que je suis de plus en plus émerveillée de la bonté des gens du peuple. M. Boulland<sup>73</sup> me répétait depuis longtemps, sans me convaincre, qu'il y avait aujourd'hui dans la nature du peuple français une incarnation de charité chrétienne en dépit de son incrédulité présente. Je vous avoue que j'en ai trouvé quelque chose à l'expérience. Nous avons été 6 mois ici avec des ouvriers de toute espèce, envoyés par les propriétaires et sur lesquels nous n'avions aucune autorité. Peintres, menuisiers, maçons, etc., tous ont été si parfaits avec toutes nos sœurs, que nous en étions à nous étonner chaque jour de la délicatesse de leur bonté sous la grossièreté de leurs formes. Ayez affaire aujourd'hui à un homme du grand monde, vous ne trouverez d'ordinaire en lui que le plus impertinent égoïsme, ou bien une attention qui devient une plus grave insulte. Il vous renversera sur un trottoir, et s'il s'arrête pour vous relever, ce sera avec un compliment qui vous fera rougir.

---

72. Le 24 juin 1844, le père d'Alzon écrira de Turin « avoir fait le vœu de renoncer à toute dignité ecclésiastique ».

73. Cf. Lettre N° 1556, 19 juillet 1842 : le portrait de Boulland.



Chez nos pauvres gens, c'était une autre chose. Je leur ai constamment trouvé un respect de la fatigue et du travail que je trouve être un sentiment très délicat. Toujours prêts à quitter leur propre ouvrage pour se charger de ce qu'ils jugeaient au-dessus de nos forces dans le nôtre, ils y mettaient une sorte de protection pour notre faiblesse qui écartait tout embarras. Ils étaient assez familiers, mais ils ne paraissaient pas se rappeler un instant que nous fussions jeunes ; ce n'était sans doute pas des gens chrétiens, mais quand nous nous trouvions à la chapelle avec eux, ils se conformaient extérieurement au respect que nous témoignions, et jamais ils n'y ont causé devant moi comme plus d'un homme du monde que je connais. Je crois bien que nous ne passions pas près d'eux pour de grandes dames, ils nous trouvaient trop habiles aux ouvrages communs, mais cette habileté était un grand titre de respect ; ils nous racontaient les succès semblables de leurs femmes, de leurs filles et nous étions en somme les meilleurs amis du monde. Pour juger le mérite d'un pauvre homme qui vingt fois le jour se dérangera de peur de laisser tirer à une femme un seau d'eau dans un puits trop profond, il faut savoir ce que c'est que le poids d'un travail qui dure tout le jour et qui suffit à peine à soutenir la vie. Ceux qui doivent approcher les pauvres, ou élever les riches, ont besoin aussi de savoir ce que c'est que cette fatigue, et je désire qu'il y ait toujours ici pour toutes les sœurs occasion de l'éprouver au moins de temps en temps. La Providence l'a bien ménagé aux premières religieuses puisque nous avons toujours été fort malheureuses en sœurs converses, et qu'étant pauvres, il fallait faire nous-mêmes autant que possible ; je désire que la ferveur conserve ce que la nécessité nous a donné. Je connais des ordres bien plus austères que le nôtre où c'est une révolution que de demander aux sœurs de chœur le moindre ouvrage de converses. Mais ici, vu le besoin que nous en avons souvent ressenti, le plus grand honneur est pour la plus habile. Savoir blanchir, repasser, faire la cuisine, les dortoirs, vernir des meubles, des planchers et mille autres choses plus étranges, c'est science qui passe avant le latin dans notre estime, et j'espère que nous communiquerons un peu ce bon sens pratique à nos petites filles. [...]

*Désir de renouvellement malgré ses « amusements intérieurs ».*

*La suite exprime le profond désir d'une vie de foi et de l'oubli de soi. Marie-Eugénie copie ensuite ses notes sur une grâce reçue.*

[...] J'espérais avoir ce sentiment que je désire tant, que cette âme délivrée en quelque sorte de présider à mes actions aurait sa vie en la vue de foi, en l'amour, en la contemplation de Dieu, en un effort continu pour l'adorer, s'élancer vers lui, faire pour lui seul tous les actes dont elle est capable, de sorte qu'il soit l'objet de sa vie cachée, à mesure qu'il devient, par ce que j'ai dit plus haut, le principe de toute la vie extérieure du corps. Ce silence m'a fait souffrir, et je ne sais s'il me sera même donné de vivre de la vue de foi de Jésus-Christ et de me réjouir en lui, ou si ce silence indique l'oubli que je dois faire de ce moi, le laissant mourir de vide et de désolation, et accomplissant minute par minute, l'action de Jésus-Christ comme un Être qui n'aurait point de volonté personnelle, point de moi en quelque sorte.

La deuxième chose que je retrouve n'est pas tant une impression ; c'est plutôt une de mes folies. Je la copierai pourtant mot à mot<sup>74</sup> puisque vous aimez à me voir folle.

“Le premier Dimanche de Juillet après la communion, j'étais dans la tristesse que j'éprouve souvent de ne pas sentir que Jésus-Christ m'attire à lui et que la fin de mes peines soit aucune union avec lui, d'être au contraire toujours renvoyée aux autres, de n'avoir de lumière que pour les servir, de ne rien sentir qui me marque un travail de Jésus-Christ en moi, ni opérations purifiantes, ni aspirations d'amour, d'être livrée aux distractions extérieures, de manquer de secours et mille choses de cette espèce, peines de ma supériorité, de l'œuvre etc... Je disais comme je fais souvent qu'il ne me traite pas en épouse, qu'il ne se soucie pas de mon âme, et ne désire pas la posséder.

Il me vint en pensée, mais non comme une impression de Jésus-Christ, que dans un pauvre ménage, après les premiers jours peut-être que l'on dérobe à la peine, on ne s'occupe plus l'un de l'autre, ni pas même toujours l'un près de l'autre. L'épouse a sa part d'un rude travail : elle appartient comme l'époux à tous ceux du

---

74. Cf. *Notes Intimes* N° 185/02.

dehors, à tous les maîtres qu'ils servent. L'Époux est gracieux pour les étrangers plus que pour elle ; il exige qu'elle-même le soit, mais ce sont des étrangers, et elle est à lui. Elle est un bien que rien ne lui ôtera, le seul qu'il ait, et si elle s'avisait de perdre son temps à se plaindre de ce qu'il ne s'occupe pas d'elle, il pourrait d'abord lui faire un grave reproche de ce qu'elle néglige en ce temps ce qu'elle pourrait faire pour lui, puis de son manque de confiance, lui dire : Mais n'es-tu pas ce que j'ai de plus cher ? Pourquoi veux-tu que je perde mon temps à te le témoigner encore ? Tu sais que je n'ai rien plus à moi, rien de plus intime, je connais ton dévouement, nous travaillons ensemble, nous avons les mêmes peines. Que vas-tu douter de moi quand je ne doute pas de toi, moi qui te donne ces peines ? Je suis plein de soins pour les autres, mais toi tu es une partie de moi-même.

Il me semble qu'au fait rien ne m'empêchera maintenant d'appartenir à Dieu. Les bouleversements d'œuvre, de supérieurs, de révolutions, d'intérieur, rien ne saurait m'ôter mon être religieux, tellement qu'être et être religieuse, c'est une même chose pour moi. Il me semble que répéter le : *Quis nos separabit a charitate Christi ?*<sup>75</sup> n'était pas orgueil, mais que je devais cette confiance au pauvre et tout-puissant Époux. Que s'il m'accorde la confiance de croire que je resterai sienne malgré qu'il ne s'occupe guère de moi et qu'il me livre toute aux autres, s'il n'a jamais un doute, une crainte de jalousie, moi je lui dois bien cette confiance de croire que c'est parce qu'il me conservera toujours toute à lui. Qu'ainsi me fiant sur sa bonté et sur sa fidélité, je puis dire en paix : *Neque mors, neque vita, neque...*<sup>76</sup> etc.

Ces pensées me firent plaisir, mais je n'osai m'y arrêter. Elles ne m'étaient pas venues comme impression de Dieu, mais comme produit de mon propre esprit. Y croire, ce serait d'ailleurs un bonheur trop grand."

Je m'aperçois que pour moi-même, je n'ai pas osé écrire tout. Je le ferai pour vous, mon père, puisque cela vous fait plaisir. Dieu me fait cette grâce de moins rougir de ces choses près de vous que près de personne au monde, sans excepter mon propre esprit. Cela me marque que vous devez réellement être simple.

---

75. *Qui nous séparera de l'amour du Christ ?* Ro 8, 35.

76. *Ni la mort, ni la vie, ni...* Ro 8, 38.

Je pensais donc encore que le vrai amour d'épouse dans la séparation, et dans la pauvreté, était dans le dévouement aux enfants que l'époux a donnés, en qui vit son image et en qui cette image se développe par les soins de l'épouse tout attentive à les rendre dignes de Celui à qui ils appartiennent, toute livrée à leurs besoins, à une inquiétude, à une générosité, à un dévouement de mère qui n'est jamais plus grand que lorsqu'il naît de l'amour de Celui qui les a donnés, de telle sorte qu'on les aime en lui, et qu'on l'aime en eux, sans autre mesure que l'amour même que l'on porte à l'époux absent, et qu'on souffre autant pour eux, qu'on s'absorbe aussi volontiers en eux qu'on le ferait en lui-même. Mais je ne puis m'appliquer ces pensées. [...] Au reste vous voyez que dans ces choses, je reviens toujours à la pauvreté de Jésus-Christ ; c'est la condition où j'aime à le trouver, c'est la seule chose qui m'autorise, c'est tout à fait mon lieu de préférence, quoique je sois loin d'avoir la vertu de pauvreté.

[...] C'est comme une lumière incertaine et lointaine, qui ne se laisse apercevoir, ou plutôt même se répand en l'âme, sans qu'on sache d'où elle vienne, en des moments de parfait recueillement et de bonne volonté parfaite. [...]

D'après ce que vous me dites dans votre lettre du 8 juillet, je crains de m'être mal fait comprendre pour la présence de Dieu. Je n'en ai pas assez de sentiment pour qu'elle m'écrase de la façon que vous dites. [...] Mon âme est souvent comme un gaz qui s'évapore, je ne sais où la rattraper, et cet état m'est si insupportable que j'y préfère bien l'occupation de toutes les peines et répugnances. Je suis aussi maintenant toute stupide et insensible devant Dieu, mais je renouvelle souvent mes efforts pour m'unir à lui d'une façon ou d'une autre. Quand il ne m'occupe de rien je reviens à une fort ancienne habitude d'honorer successivement chacun des états de la vie de Jésus-Christ selon les jours que j'y avais autrefois consacrés<sup>77</sup>. Le Lundi la Sainte Enfance, le Mardi la vie de Nazareth, le Mercredi la vie évangélique, le Jeudi la vie Eucharistique, le Vendredi la Passion, le Samedi sa vie dans les âmes saintes et surtout dans Marie, le Dimanche la vie ressuscitée, l'Église, et la gloire céleste. Je me sers de ces occupations

---

77. Cf. *Notes Intimes* N° 244/01.

pour l'Oraison, l'Office et même dans la journée quand je puis, jusqu'à ce que l'Esprit Saint me donne quelque attrait pour l'une plutôt que l'autre. Mais maintenant pour la présence de Dieu je tâche de concevoir aussi quelque idée de la présence infinie des attributs divins, action, être, amour, vie, etc.

J'ai eu de la joie, mon père, de votre dévotion à l'anniversaire de votre confirmation<sup>78</sup> et de votre désir de me donner part aux grâces que le Saint Esprit vous avait apportées. J'ai moi-même beaucoup de dévotion à cet anniversaire qui est pour moi le jour de Quasimodo<sup>79</sup>. J'ai reçu bien des grâces en ce jour ; la confirmation fut vraiment la porte de ma vie nouvelle je ne la reçus qu'à 19 ans. Noël est aussi un autre de vos anniversaires,<sup>80</sup> c'est aussi celui de ma première communion.

Trouveriez-vous mauvais que je vous demandasse à peu près comment vous passez le jour ? J'aimerais à compter sur vos prières à des heures où je ne prie pas, et plus encore à diriger mes prières vers vos besoins dans vos divers ministères. Vous savez comment je passe ma journée, et vous devez savoir que je vous porte toujours devant Dieu en même temps que j'y porte le désir de faire ce que vous me dites de sa part. [...] Croiriez-vous que ce qui me coûte le plus c'est la direction, c'est de consoler dans les peines, et de relever dans les faiblesses ? Pourtant Dieu bénit mes efforts extérieurs, et ce que je fais de si mauvais cœur contente et réussit ; mais cela n'ôte rien à mon dégoût. [...]

Mais quelles lettres cette communauté vous attire. Que je m'ennuie d'être toujours si longue. Pour vous, vous ne l'êtes guère souvent. J'espère que cela va changer, car vous pouvez voir combien vous me faites du bien quand vous répondez entièrement à tout ce que je vous demande. Cela me donne la tranquillité où je suis maintenant. Comme je ne vous écrirai pas sans doute d'ici au départ de

---

78. Le père d'Alzon a fait sa première communion le 1<sup>er</sup> juillet 1824 à l'église Saint-Sulpice de Paris et il y a été confirmé le 8 juillet par Mgr. de Quelen.

79. Dimanche après Pâques, 15 avril 1837.

80. L'ordination sacerdotale du père d'Alzon a eu lieu à Rome le 26 décembre 1834.

M Ferrand,<sup>81</sup> il faut que je vous demande comment vous pensez que je doive faire ma retraite annuelle de huit jours. L'époque approche. Prendrai-je quelqu'un pour m'aider, ou bien de quoi dois-je m'occuper ? Je suis si sèche que je ne sais comment je ferai. Me conseillerez-vous un livre ? Enfin que ferai-je pour tirer parti de ce temps ?

En fait de livres j'ai de l'attrait pour tout le mysticisme de Bossuet, puis aussi pour l'Introduction à la vie chrétienne de M. Olier,<sup>82</sup> mais excepté l'Écriture Sainte, je n'aime pas d'épouser un livre sans vous en parler, et je suis en garde contre le (*un mot effacé*) qui n'est pas toujours exact.

Adieu, toute vôtre en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

(*lettre non signée*)

---

## Au père d'Alzon

Vol. VII N° 1590

*Lettre écrite sur plusieurs jours. Le cachet de la poste porte la date du 5 septembre. Durant le mois d'août, a eu lieu la première rencontre de Marie-Eugénie et du père d'Alzon depuis celle de Chatenay (1838) et la première visite du Père à la communauté. Pendant une huitaine de jours, il s'est entretenu avec les sœurs et surtout avec mère Marie-Eugénie. C'est alors qu'il proposa la devise « Adveniat Regnum Tuum » qu'il prendra ensuite pour sa congrégation. Il quitte Paris le 13 août. Le 14 août, les sœurs renouvellent leurs vœux, dans l'attente d'un accord de l'archevêché pour leur profession perpétuelle.*

---

81. M. Ferrand de Missol, Amédée (1805-1883), médecin, « le saint Docteur Ferrand. » Veuf en 1838, il devint prêtre le 9 janvier 1856 et créa l'œuvre de Saint Raphaël pour les « filles mères ». Il assista M. Milleret au moment de sa mort en 1864.

82. M. Olier, Jean-Jacques (1608-1657), fondateur de la compagnie des prêtres de Saint-Sulpice, disciple de saint Vincent de Paul (spiritualité de l'École française).

*Lettre fondatrice à propos des Constitutions, du but de l'Institut, du mystère de l'Incarnation, de la place de Marie, du style d'éducation.*

*Certaines expressions sont reprises dans le Prologue de la Règle de Vie de 1982.*

Monsieur  
Monsieur l'abbé d'Alzon  
grand vicaire  
Dépt. du Gard           à Nismes

ASS. N. D.                                   +           27 Août [18]43

*(Cachet imprimé)*

J'aurais tant de plaisir à vous écrire ce soir, mon cher père, que je commence deux mots, encore que dans un instant je doive être dans mon lit. J'entends réciter l'office, et on m'a envoyée coucher parce que je suis encore souffrante, et même assez. Depuis quelques jours je crache le sang, et depuis ma dernière nuit sur la planche, j'ai une douleur à la poitrine, qui peut-être devait venir avec les crachements de sang, ou qui peut fort bien n'être qu'extérieure ; mais comme je suis fatiguée en tout, et qu'on trouve extérieurement que je change chaque jour, je vais décidément me soigner, et à moins que vous ne le trouviez mauvais, je vais supprimer pour un peu de temps jusqu'à la dernière trace de mortification extérieure, dormir plus que la règle, manger entre mes repas ; car il y aurait de l'inconvénient à ce que je fusse malade, tant pour l'intérieur de la maison où je ne pourrais plus remplir mes devoirs, que pour l'autorisation que je donnerais à la crainte de notre Supérieur que nous ne veuillions trop faire, et que nous dépassions les forces ordinaires en voulant allier les devoirs de la vie contemplative à ceux de la vie active. Bonsoir, mon père, il faut que je me couche ; j'achèverai demain de vous conter ce que m'a dit hier M. Gaume<sup>83</sup> à sa visite ; puis je voudrais bien vous parler en simplicité à la manière dont je vous ai parlé le jour de votre départ du fond intime de mes secrètes dispositions d'amour pour Dieu avec toute l'originalité de la manière dont elles se traduisent, car il me semble que cela me ferait du bien et me confirmerait en confiance ; si c'était aujourd'hui, je serais en train de causer comme cela avec vous, et de vous dire ces folies secrètes<sup>84</sup> qui se cachent sous toute ma raison et qui me ravissent le cœur, pardonnez-moi l'expression, quand j'ose me les avouer sans crainte d'orgueil. Bonsoir, à demain.

---

83. Supérieur ecclésiastique après l'abbé Gros. (Cf. Lettre N° 1556, 19 juillet 1842)

84. Expression reprise par le père d'Alzon dans sa réponse du 8 septembre.

On nous a accordé l'exposition du Saint Sacrement et je ne serai encore pas bien longue aujourd'hui parce que j'ai envie d'aller près du bon Dieu. M. Gaume est venu avant-hier visiter la maison. À parler humainement,<sup>85</sup> sa minutie m'eût ennuyée, mais je crois être restée dans la disposition d'une déférence bienveillante pour tout ce qui n'avait pas plus d'inconvénients que ses observations sur les armoires qu'il entrouvrait et sur le plus ou moins de place accordé aux ornements dans les tiroirs qui les renferment. Ce sont de bons conseils pour la sacristaine (sic), et il ne saurait y avoir que de l'avantage à les suivre, avec un profit d'humilité et d'obéissance à les bien recevoir. J'en dirai autant des coutures de nos petites élèves, etc : j'ai d'ailleurs été obligée de prêcher cette thèse aux Maîtresses que gagnait en en parlant un sourire voisin de l'impatience. Arrivé au Noviciat, M. Gaume commença à parler de la règle, et comme je témoignai préférer que ses observations ne fussent d'abord communiquées qu'à Sœur Thérèse-Emmanuel et à moi, voici ce qu'il nous dit.

Le défaut général des Constitutions<sup>86</sup> pour lui, c'est un défaut de simplicité, et de cachet purement religieux. Il les trouve claires généralement, (plus que moi je l'avoue) il ne se plaint pas de la longueur. Dans le détail, le chapitre de la fin de l'Institut<sup>87</sup> le choque, mais il veut que nous en fassions un à la place prétendant qu'on ne peut présenter les Constitutions sans cela. Le faire lui-même, il a refusé. De ceci je suis bien aise, mais de le faire, je suis gênée. Nous ne sommes pas assez établies pour que j'ose exprimer notre but comme je le comprends, dans la vie contemplative éclairée par les études religieuses et principe d'une vie active de foi, de zèle, de liberté d'esprit. Pour moi le vrai but, le vrai cachet d'une œuvre est dans sa consécration intérieure à tel ou tel mystère divin envers lequel elle soit comme un hommage toujours subsistant. Je crois que nous sommes appelées à honorer le mystère de l'Incarnation et la personne sacrée de

---

85. Premier jet barré : « naturelle[ment] ».

86. Rédaction des Constitutions dites de 1844, après celles de 1840 (cf. *Textes Fondateurs* I p. 191 et suivantes).

87. Dans les Constitutions de 1840, ce premier chapitre était un résumé de l'*Introduction aux Constitutions*, de l'abbé Combalot.



Jésus-Christ, ainsi que l'adhérence de la très Sainte Vierge à Jésus-Christ ; c'est là même ce qui domine nos vues sur l'éducation, et quoique vous en disiez, Marie nous semble bien notre Mère, comme l'âme purement<sup>88</sup> humaine la plus revêtue de la vie de Jésus-Christ. Mais comment voulez-vous que j'ose exprimer rien de semblable ? même avec tous les ménagements, toutes les explications que j'y mettrais si ce n'était à vous que j'écrivisse. D'un autre côté quand il s'agit de règle, et de chose qui demeure, placer notre but plus bas que Dieu ne nous le montre, cela me répugne beaucoup. Les développements même purement humains de ce principe, notre but dans l'éducation, je ne sais comment l'expliquer d'une manière qui soit à la fois la nôtre et celle qu'on attend de nous. Jamais pour nos sœurs je ne voudrais donner de ces notions spécieuses, mais insuffisantes, sans énergie, et sans portée, telles que vous en avez vu dans la lettre autrefois écrite à M. Gros sur l'œuvre<sup>89</sup> et que je vous ai communiquée pendant votre séjour à Paris. Que d'autres en donnent, je puis le souffrir, mais pour moi, jamais je ne m'en rendrai coupable.

À propos du chapitre 3 Des rangs des sœurs, il a blâmé l'obligation de l'Office,<sup>90</sup> et dans la résistance positive que j'ai fait sur ce point, j'ai peut-être été maladroite en un sens. Comme il me disait sans cesse que notre but était la vie active, j'ai un peu dénié cela, lui disant qu'il n'y avait pas une de nous qui ne tînt avant tout aux obligations de la vie religieuse ; que l'éducation était notre devoir, la vie religieuse notre attrait. Je crains que cela ne l'ait mis en garde contre une disposition trop grande à tourner vers la vie contemplative, et si c'était là ce que plus tard il cherchât à combattre en nous, il nous gênerait horriblement et nous ferait le plus grand mal. Il m'a beaucoup dit que nous n'étions pas de meilleure condition que les autres, que si nous voulions avoir les obligations de la vie contemplative avec l'éducation, nous n'y tiendrions pas. Que dans d'autres communautés, il voyait une division entre celles qui chargées d'études et

---

88. « purement » : mot en surcharge.

89. Même remarque que plus haut, N° 1556.

90. Dans les Constitutions de 1840, Mgr. Affre avait noté : « L'office en latin est approuvé en général, comme faisant partie du règlement des religieuses, mais il n'est pas indispensable. Ne pourrait-on pas y substituer une œuvre plus utile ? »

d'enseignement cessent de dire l'office, et celles qui font la règle, et sont inutiles au pensionnat. Je crois que c'est ne pas comprendre notre manière de faire. Nos études étant plus religieuses (l'étude du latin, des Pères, etc.) nous rattachent à l'Office, nos maîtresses ne doivent en être dispensées non plus que les autres, que pour raison de santé, et non pour étudier, les 7 heures qui leur restent par jour entre les offices étant bien suffisantes pour l'étude, nous devons par notre institution et la manière dont nous formons nos Novices et nos élèves avoir un plus grand nombre de filles capables, enfin nous ne voulons de pensionnat que ce que nous en pouvons avoir en restant Assomptiades, et nous ne le serions plus si l'Office ne venait prendre sur notre esprit toute l'influence qu'il a aujourd'hui, et par laquelle il complète nos études. Mais parmi ces raisons il y en a que je ne me hasarderais pas à donner à M. Gaume, qui un an plus tard<sup>91</sup> arguera contre nous en autre chose d'un mot de cette espèce, où il aura trouvé trop de prétention.

Sur la clôture, il veut qu'on définisse les sorties pour les pauvres, et nous le ferons volontiers.

Sur les parloirs il trouve des choses peu claires.

L'article de la chasteté lui paraît ridicule, et il l'est...

La première phrase sur l'obéissance lui paraît aussi heureusement ridicule.

Sur la pauvreté, il veut qu'on définisse que les filles peuvent posséder, sans jouir du revenu, ni disposer autrement qu'avec la permission du supérieur et de la supérieure.

Sur le règlement de la journée, des observations insignifiantes.

Sur l'Office, les mêmes qu'au commencement ; il blâme l'usage de baiser la terre.

Sur la modestie, qu'une phrase n'est pas française.

Il n'a pas étudié encore le reste, et dans une autre visite, il nous transmettra ses observations. Le résultat total est pour moi que pour suivre seulement son influence, il faudrait déjà faire beaucoup de

---

91. Perspective de la permission des vœux perpétuels.

modifications à la règle. Pourquoi alors ne pas en profiter pour faire de suite toutes celles que nous pouvons juger utiles ? Si l'on n'avait rien changé, il y avait l'avantage de la stabilité : si l'on doit changer beaucoup, il y aura à le faire complètement selon nos idées,<sup>92</sup> l'avantage de stabilité pour l'avenir et de plus de simplicité, d'énergie et de caractère un et religieux dans ce dont nous allons nous servir pour former nos Novices.

1<sup>er</sup> Septembre.

*À propos de mère Thérèse-Emmanuel, de sa pensée, du travail avec elle, de l'impression de « la douleur des plaies de Notre-Seigneur » qu'elle vient de recevoir, de l'intuition « des desseins de sainteté » que Dieu a sur cette œuvre.*

Avant même d'avoir vu M. Gaume j'avais relu avec attention les choses sur lesquelles vous m'aviez fait des observations, et en relisant d'autres mêmes, j'avais été frappée du défaut réel d'unité qui s'y trouve et du peu de rapport de bien des passages avec notre esprit. En en parlant avec sœur Thérèse-Emmanuel, elle m'avait avoué qu'elle ne soutenait notre règle que comme étant notre fondement, mais qu'elle ne l'aimait pas précisément, surtout en sa forme. J'avais essayé de refaire avec elle le chapitre de l'admission des sœurs et de la clôture, et nous arrivions à quelque chose de bien plus précis, plus conforme à notre pratique et à notre esprit. Non seulement nous le trouvions tel, mais sœur Marie-Augustine qui par nature s'oppose d'abord à tout ce qui en moi suppose initiative, fut enchantée des essais que je lui montrai ; nos autres sœurs également. Je vous avoue que je conclus de là qu'il faut que j'y travaille avec l'aide de sœur Thérèse-Emmanuel. Malheureusement je continue de cracher le sang, et je suis très fatiguée, de sorte qu'il me faut perdre bien du temps à dormir et me soigner. Cependant je vous enverrai ce que nous aurons fait pour que vous m'en disiez votre avis. J'aurai une occasion pour vous faire parvenir un paquet de papiers par le Monsieur qui m'a apporté avant-hier 50 f. de votre part. Il reviendra dans quinze jours se charger de mes commissions pour Nismes. Je n'aurai peut-être guère avancé mon travail sur la règle, puisque pour achever de reposer ma

---

92. Toujours cette expression par rapport à l'orientation de la Congrégation.

poitrine, je compte me mettre Mardi dans le silence de ma retraite de huit jours<sup>93</sup>. Mais si j'ai quelque chose à vous dire de mes rapports avec Dieu en ce temps, il vous le portera, plus une copie de Sœur Thérèse-Emmanuel que je vous ai promise, et que vous brûlerez quand vous l'aurez lue autant de fois qu'il vous conviendra pour vous tout seul, puis enfin le peu de chapitres que nous aurons refaits. M. Gaume recevra avec plaisir une rédaction nouvelle : reste à savoir seulement s'il ne nous trouvera pas une tendance trop contemplative. Nous comptons sur Dieu. Je me sens fortement poussée à faire ce travail, et en cela voyez comme votre voyage et nos causeries m'ont été utiles. Sœur Thérèse-Emmanuel de son côté consulte Dieu, et quand après avoir prié, elle consulte son livre, selon un usage de simplicité qu'elle a, elle ne trouve que des promesses magnifiques et des assurances que Dieu veut avant tout nous consacrer à son Fils, et par là seulement au prochain. Ce n'est rien si vous voulez que ce petit oracle, c'est beaucoup pour moi qui voit cette âme si conduite de Dieu. Je ne sais quels desseins Notre-Seigneur a sur elle ; mais bien secrètement entre vous et moi, je vous dirai que depuis la fête de saint Augustin où nous eûmes le Saint Sacrement exposé, elle ressent la douleur des plaies de Notre-Seigneur<sup>94</sup>. Je crois que cette impression se développera : cela m'effraie presque un peu, quoique je ne le lui témoigne pas pour la tenir en plus grande simplicité, mais ce que Dieu fait en tout avec elle me fait croire qu'il a des desseins de sainteté sur cette œuvre. Je voudrais que cela se sentît un peu dans notre règle, ainsi que notre consécration à Jésus-Christ.

Adieu, mon père, je suis bien pressée pour aller réciter mon Office de demain puisqu'on ne me le laisse pas dire au chœur à cause de ma fatigue. J'aurais mille choses à vous dire, mais ce sera pour une autre fois. J'ai grand plaisir à me servir de votre montre,<sup>95</sup> mais j'ai été un peu honteuse d'apercevoir en l'ouvrant qu'elle était précieuse par le mouvement. C'est un sacrifice que je vous ai fait faire, je souhaite au moins que la mienne aille bien.

Voulez-vous me charger de vous procurer les œuvres de M. de Bérulle ? Je pense que je pourrais vous les faire avoir au prix de 20 ou 22 fr ? Vous ai-je dit que

---

93. Cette retraite commencera le 10 septembre (cf. *Notes Intimes* N<sup>os</sup> 186, 187 et 190/01).

94. Cf. *Partage-Auteuil* N<sup>o</sup> 13.

95. Cette question est reprise dans la réponse du père d'Alzon.

j'ai vu M. de Cazalès,<sup>96</sup> qu'il m'a parlé lui-même de son Précieux Sang, qu'il m'a parlé en ami, disant : "Entre nous." Vous ai-je dit l'impression qu'il me laisse ?

Adieu encore une fois, toute vôtre en Notre-Seigneur.

Sr M[arie] Eug[énie] de J[ésus]

Quand je vous dis plus haut que je me soignerai à moins que vous ne le blâmiez, ce n'est pas que je doute de votre approbation, mais je vous expliquerai un jour combien je suis obligée de parler ainsi pour rester en esprit de grâce. J'ai du reste l'âme en paix.

D[ieu] S[eul]

---

Au père d'Alzon

Vol. VII N° 1591

*Autographe très abîmé.*

*Encore après le départ du Père, Marie-Eugénie écrit au sujet de sa santé, de son état spirituel, de sœur Thérèse-Emmanuel, de la **Règle à continuer dans l'amour de Dieu et dans sa volonté.** Confiance dans la force de l'intercession de Jésus-Christ.*

*Copie d'un commencement des Constitutions refaites.*

ASS. N. D.

4 Sept[embre] 1843.

Depuis votre départ, mon cher père, j'eusse voulu déjà vous dire plusieurs choses de moi, achever nos causeries, vous expliquer ce qui avait paru vous étonner dans le contraste de mes répugnances et de tout ce que je vous avais témoigné bien des fois, avec les sentiments que je vous avais avoués le jour de votre départ ; mais outre que j'ai eu à vous parler de la règle et à y travailler, il est arrivé ce qui déjà avait dû plus d'une fois contribuer à vous induire en erreur, c'est qu'étant plus dans la vérité et dans l'espérance près de Notre-Seigneur, j'ai senti beaucoup moins le besoin de vous parler, tandis qu'hors de mes voies, l'inquiétude me fait me tourner sans cesse vers vous. Je devais être en retraite ces jours-ci, je n'y entrerai probablement que Samedi, mais sans y être, il me semble que j'ai senti quelques

---

96. M. de Cazalès, Edmond (1804-1876), prêtre en 1843. Projet d'une association de Missionnaires du Précieux Sang.

lumières et quelques grâces du côté de Notre-Seigneur, qu'il est nécessaire que je vous dise, parce qu'il me semble que c'est toujours, quoique sous des formes qui varient, le constant appel que Dieu me fait, dès que le nuage de troubles qui m'a depuis deux ans trop souvent séparée de lui, se retire. [...] Mon Dieu, que je suis souvent dérangée en vous écrivant ! Je suis pourtant malade, et voilà peut-être de l'imagination, je commence à me croire sérieusement malade. Aujourd'hui j'en ai éprouvé un instant un peu de tristesse. Cela me reprocherait, si ce n'était involontaire. Mais dans le fond de mon âme, il n'y a qu'un mot : *Paratum cor meum*<sup>97</sup>. Je connais si bien tous les symptômes des réelles souffrances de poitrine que je les remarque davantage à mesure que je les éprouve. D'abord après votre départ j'ai éprouvé une douleur dans le côté droit, l'auscultation d'un médecin habile n'a rien présenté de tout à fait rassurant ; maintenant c'est au milieu de la poitrine que je souffre, ce qui est moins grave, mais la parole, la respiration sont très pénibles, je ne puis plus dire l'Office, mes nuits sont agitées, je suis en nage pour un rien... N'allez-vous pas dire, mon père, que je vous prends pour un médecin du corps au lieu de l'être de l'âme ?

Ayant la règle à faire, et sœur Thérèse-Emmanuel étant étendue sur son lit par les douleurs dont je vous ai parlé, je m'étonne un peu du dessein de Dieu en me voyant souffrante et privée de la parole. Mais il sait ce qu'il veut faire : et quant à moi seule, cette maladie est plutôt un gage d'amour qui m'a dilaté le cœur. Le silence qu'elle autorise me laisse à Dieu seul, et moi qui lui ai tant dit qu'il me prenait pour les autres, et ne me voulait pas pour lui, je ne puis m'empêcher d'éprouver de la joie de sentir qu'il me sépare de toute distraction, et que pour un moment au moins il ne me veut qu'à lui. Cette pensée me ferait aimer une maladie de poitrine : ne me grondez pas, mon père, ce n'est pas pure lâcheté. Je ne demande rien, je suis loin de refuser de servir les autres, mais j'ai toujours senti le besoin d'une séparation des choses de la terre, que je n'ai pas la vertu de faire assez complètement tant que j'en parle et que je m'en occupe.

C'est dans ce sens que j'ai reçu à l'Oraison l'impression de la volonté de Dieu. Je n'ai pas eu des impressions, dans le sens dans lequel j'emploie ordinairement ce mot, lorsque Dieu parle au cœur et qu'on ne fait vraiment qu'écouter ; mais le rapport entre lui et moi est rétabli depuis que je me suis jetée dans la confiance de son amour pour la pauvre créature rachetée par son sang. Parmi mes propres pensées, je sens celles qui sont la volonté de Dieu, et il me semble que le Saint-Esprit agit en moi pour me les faire concevoir. De la sorte, j'ai senti un jour fortement que Dieu me veut

---

97. *Mon cœur est prêt*, Ps 107.

hors des choses de la terre, et surtout de tout ce qui est artificiel en la terre. En réponse à ce que cela est grand, et ne saurait convenir à une personne vile, menteuse, lâche, infidèle comme moi, que j'ai déjà profané cette grâce, et que je la souillerai toujours honteusement, je vois la continuelle prière et intercession de l'âme de Jésus-Christ en chacune de ses souffrances de la terre : *Meditatio cordis ejus in conspectu meo semper*<sup>98</sup>. Cette parole du psaume se retourne ainsi pour moi. Je suis portée à me mettre sans cesse à l'ombre de Jésus-Christ disant à son Père : «Ayez pitié d'elle», à me couvrir de la méditation continuelle de ce cœur sans tache traitant éternellement avec son Père de notre salut et de la plus haute perfection de ce salut. C'est ainsi que je dois me tirer de toutes, toutes les choses de la terre ; en unissant au moins mon attention à cette prière de Jésus, sortie pour moi de tant de souffrances. J'ai senti une fois qu'en échange de tout son sang, il fallait au moins lui donner toutes mes pensées,<sup>99</sup> qu'il ne s'agissait pas tant de vouloir se sentir abandonnée à ces mêmes souffrances, que je n'en étais pas capable, et qu'il y avait humilité et vérité à les connaître, mais que donnant toutes mes pensées, Jésus-Christ me communiquerait insensiblement toute générosité. J'ai été obligée d'avouer à Dieu qu'il m'en coûtait de lui donner toutes mes pensées, que cela m'ennuierait souvent lorsque j'aurais occupation en une pensée et que je ne l'aurais pas en lui. Mais je vois que c'est là tout le sacrifice que je puisse faire : avec cela Jésus-Christ fera le reste, et je compte sur sa prière même pour ôter l'empêchement que mes fautes passées me semblent apporter à ce premier pas par l'alourdissement qu'elles m'ont laissé, je compte sur lui pour le faire. Quand je n'aurai rien du côté de Dieu, il faudra m'arrêter à la pensée de Dieu seul en lui-même, et de Jésus-Christ souffrant pour moi, et y sacrifier les autres pensées plus vivantes.

[...] Ici je vous dirai par parenthèse puisque vous tenez à la connaissance du cœur humain, qu'il est étonnant que vous ne vous soyiez pas avisé de cette vérité, qu'on met plus de doublure sur la partie la plus faible. Ce serait un peu la clef d'une bonne partie de mon indépendance, et même de l'immense orgueil que vous m'attribuez. Je suis très capable d'être dominée humainement, d'être vis-à-vis d'une intelligence de mon choix ce que sont les membres les plus dépendants d'une école envers leur chef : une telle dépendance est repoussée par tous mes sentiments de conscience, et la crainte instinctive d'y tomber me ramène sans cesse à l'indépendance, jusqu'à ce que je me sente dépendante par la seule grâce de Dieu. Il est vrai aussi qu'à l'heure qu'il est, je ne connais personne qui se revête pour moi du prestige nécessaire : mais une intelligence beaucoup inférieure à celles avec lesquelles je suis en rapport, pourrait l'avoir si le caractère s'y prêtait et qu'il y eût esprit de domination.

---

98. *La pensée de son cœur est toujours en ma présence = j'ai toujours devant moi les pensées de son cœur (= son amour)*. Cf. Ps 25, 3.

99. Les idées et l'expression de ce passage se retrouvent dans les *Notes Intimes* N° 190/01, 10 septembre 1843.

12 Septembre.

Cette lettre, mon cher père, devait attendre le retour de votre commissionnaire, et aller à Nismes en société de beaucoup de papiers ; mais je reçois la vôtre,<sup>100</sup> quoiqu'en retraite, vous seul parvenez jusqu'à moi en ce temps, et je veux vous répondre de suite au moins quelques mots. Ne vous inquiétez pas de ma santé, malgré ce que je dis plus haut. Je vais déjà beaucoup mieux. Ma poitrine est redevenue sonore, je ne crache plus de sang, je n'ai plus la douleur, ni la fatigue que j'éprouvais, et quand le médecin m'examinera de nouveau à la fin de ce mois, je suis sûre qu'il dira qu'il n'y a plus rien à craindre. Le lait d'ânesse et surtout le silence et le repos achèveront de me remettre, pour ce que j'ai encore de toux et de fatigue à parler. J'ai eu dans cette souffrance des désirs intérieurs qui m'humilient bien, celui de me procurer par mes parents les soins d'un médecin auquel je crois plus de talents, d'aller aux Eaux [l'été prochain, d'autant que je pensais vous voir en même temps],<sup>101</sup> ou de faire hors de la maison tout ce qui pourrait me guérir : la pensée aussi que la sœur que nous avons perdue me soignait bien mieux, le désir de tel ou tel changement dans ma nourriture. J'ai consenti à quelques-unes de ces pensées, mais pas longtemps il me semble, et j'en ai une honte inexprimable, d'autant que je n'ai point les mêmes préoccupations pour les autres, pour Sœur Marie-Gonzague par ex., qu'en dépit du médecin, je crois plus malade que moi.

Je vous enverrai par l'occasion que je dois avoir :

1° le reste de ce que j'avais à vous dire sur mon état intérieur ainsi que mes occupations de retraite. Quant aux sentiments d'amour dont je voulais vous parler dans ma dernière lettre, je les ai oubliés. Mais maintenant, je veux écrire pour moi<sup>102</sup> ce que Dieu me donne, je crois que cela me fera du bien, pourvu que je le relise peu, et n'y fasse point de retour de nature.

2° la copie d'une impression de Sœur Thérèse-Emmanuel sur les vertus en Dieu, que je vous avais promise pour votre bien et que je vous donne d'autant plus volontiers, qu'elle m'en avait fait cadeau comme exprimant mon attrait, et je sens qu'elle l'exprime aujourd'hui plus que jamais.

3° la copie d'un commencement de Constitutions refaites. J'aime beaucoup ce que vous me dites à cet égard, et vous semblez deviner plusieurs de nos pensées. Toutefois je ne sens pas de remords

---

100. Sans doute celle du 8 septembre (plus loin).

101. Ce membre de phrase est en surcharge.

102. « pour moi »: en surcharge.



à craindre d'exprimer notre but, parce que je pense que c'est à Dieu de l'exprimer dans la vie des sœurs fidèles à sa grâce, et qu'il le placera ainsi plus haut que nous n'oserions nous l'arroger. Mais j'avais déjà pensé à chercher dans l'Écriture Sainte nos expressions, et j'essaierai de les y trouver courtement et simplement, renfermant la chose en éminence, plutôt qu'en développement. Merci de toutes vos autres observations : vous ne pouvez vous imaginer combien vous entrez dans ce que je pense, et à propos des chapelles, j'ai été surprise de vous voir aborder une question sur laquelle j'ai depuis quelque temps une impulsion intérieure très forte qui m'incline à la pauvreté, simplicité, et me fait prendre en haine ces paroles de l'ancienne règle<sup>103</sup> : Que leurs chapelles soient ornées du luxé religieux des beaux siècles de foi. Je lisais dernièrement sur ce sujet un magnifique passage de saint Bernard, et je suis préoccupée aussi des abus dont parle sainte Chantal lorsqu'elle ajoute à une règle semblable de saint François de Sales : autant qu'il se peut faire saintement. Si c'est la volonté de Dieu, j'amènerai nos sœurs à mon sentiment, mais sœur Marie-Augustine spécialement aime beaucoup cette règle de luxe religieux. Je vous remercie surtout de vos Messes et de vos jeûnes. C'est bien du secours de l'Esprit de Dieu que nous avons surtout besoin, et je veux aussi l'attirer par pureté d'esprit tant que je pourrai à défaut d'austérité. Je prie bien pour vous dans ma retraite, je demanderai à sœur Thérèse-Emmanuel de le faire aussi. Jusqu'ici tout [ce qui regarde cette dernière]<sup>104</sup> est resté parfaitement secret, entre le confesseur, moi et la sœur infirmière (Mlle de Commarque) qui s'est aperçue de la crispation des mains. Mais je doute que cela en reste là. Il y aura, je crois, stigmatisation extérieure, et déjà à peine peut-elle user de ses membres. Cette pensée et cette vue me portent puissamment à l'amour de Jésus crucifié, à la pensée surtout de son amour pour nous. Je vous dois à ce sujet une réparation.

J'ai depuis quelques jours le livre de Duguet<sup>105</sup> sur la Passion, et vous aviez bien raison de dire qu'il est admirable, quoiqu'un peu sévère ; celui qu'on m'avait

---

103. Règle de 1840, inspirée de celle de la Visitation.

104. Ce membre de phrase est en surcharge.

105. Duguet, Jean-Jacques (1649-1733), prêtre de l'Oratoire.

donné à la place, et qui est l'objet de toutes les admirations de MM. Sibour<sup>106</sup> et Martin de Noirliu<sup>107</sup> ne le vaut pas à beaucoup près.

Je vous envoie le prospectus d'une école préparatoire qui est à notre porte, dont je connais beaucoup le chef, et que je crois très bonne et parfaitement composée. Je connais des pères et mères de famille qui s'en louent beaucoup. D'ici à la prochaine fois que je vous écrirai, je consulterai sur l'établissement de M. Gratry. [...]

Adieu, mon père, toute vôtre en Notre-Seigneur.

Vous ferez vos observations sur les Constitutions lorsque je vous les enverrai. J'y laisse une marge énorme exprès pour cela.

*(lettre non signée)*

---

## Du père d'Alzon

*Peine pour la santé de Marie-Eugénie, joie du voyage à Paris, du bien réciproque de leurs entretiens, « preuve que Dieu nous a faits pour nous soutenir mutuellement »*

*À propos des Constitutions et du but de l'Institut. Influence de mère Thérèse-Emmanuel. Conseil de silence sur « l'impression des douleurs de Notre-Seigneur ».*

Nîmes, 8 sept. 1843

Votre lettre que j'ai reçue il y a q[uel]q[ues] jours déjà ma chère enfant, m'a fait une peine infinie. Je tremble d'être pour q[uel]q[ue] chose dans votre fatigue. Soignez-vous pour l'amour de Dieu, je vous en conjure, mais tout en vous soignant, conservez cet esprit d'immolation qui considérant le corps comme un instrument l'oblige à se ménager sur certains points pour être plus facile à être mis en usage sur d'autres. Donnez-moi ou faites-moi donner des nouvelles de votre santé, mais je tiens à en avoir et je ne pense pas que ce soit empressement curieux de ma part.

---

106. M. Sibour, Léon (1807-1864), prêtre, supérieur ecclésiastique de la Congrégation de 1849 à 1852. Cousin de Mgr. Auguste Sibour, archevêque de Paris de 1848 à 1857.

107. M. Martin de Noirliu, Ambroise (1792-1870), prêtre de Paris. (Cf. MO2, 4<sup>e</sup> 10).

Je remercie tous les jours Notre-Seigneur de m'avoir fait entreprendre le voyage de Paris ou plutôt de m'avoir ménagé l'occasion de le faire. J'y vois de sa part une de ces marques de bonté que l'ordre de foi dans lequel j'aime, quoique vous disiez, à me placer me découvre. Le bien que nos entretiens m'ont fait est un incontestable résultat et si comme vous le dites ils vous en ont fait autant qu'à moi, je crois bien que j'y puis voir une preuve que Dieu nous a faits pour nous soutenir mutuellement.

Ce que vous me dites de votre répugnance à dire franchement le but de votre institut m'étonne. Il me semble que Dieu veut qu'en pareille circonstance on dise ce que l'on est. Que vous tourniez la question lorsqu'il s'agira de l'Office, romain ou parisien, et d'autres choses de moindre importance, je le conçois mais quand il s'agit de ce qu'il y a de fondamental dans votre œuvre, il me paraît qu'il y a manque de foi à ne pas vous présenter telles que vous êtes. Soumettez cette idée à sœur Th[érèse]-Em[manuel] : je crois qu'elle sera de mon avis. Il me paraît encore que vous êtes bien heureuse d'avoir un an devant vous pour refaire vos constitutions, et je pense q[ue]q[ue]fois que Dieu n'a permis votre indisposition que pour vous obliger à aller plus lentement et à réfléchir davantage. Puisque vous y êtes vous devez les refaire aussi bien que possible de manière à n'avoir plus à y revenir.

M. Gaume n'approuve pas certaines petites choses, mais ne pouvez-vous pas les réserver pour le coutumier ?

J'ai été très frappé de ce que vous m'avez répondu lorsque je vous parlais des petites pratiques d'humiliation, que vous y teniez comme moyen de vous séparer du monde. Cette idée m'a paru toute surnaturelle et c'est pourquoi sans tenir à telle ou telle pratique en particulier je pense que vous ne sauriez mieux faire que de les maintenir en principe. Je n'ose aborder la question des armoires ni celle des coutures. Dans l'application de votre dévotion au mystère de l'Incarnation, de quelle idée partirez-vous un jour pour l'ornement de vos chapelles ? Ste Thérèse et St Ignace y étalaient tout le luxe possible ; d'autres ordres comme les capucins, y conservaient la plus grande simplicité. Verrez-vous dans les tabernacles la pauvreté de la

crèche ou bien ornerez-vous vos sanctuaires selon ce que vous pourrez faire de mieux ? Les ornements ne semblent jamais mieux placés que dans les chapelles, et cependant c'est à mon gré bien souvent une grave source d'abus. J'aime beaucoup ce qui donne de la gravité et de la majesté au culte mais tous ces colifichets comme on en rencontre tant me déplaisent au suprême degré.

J'attends avec impatience les folies secrètes qui se cachent sous toute votre raison. J'aime beaucoup ces folies-là.

En réfléchissant sur votre but et le chapitre qui doit l'exposer, il me vient une idée. Les mots épouvantent souvent plus que les choses. Je suis sûr qu'en étudiant un peu l'écriture sainte, vous y trouverez une foule de passages qui exprimeront ce que vous voudrez dire et en vous servant du texte sacré vous avez un double avantage : celui de recevoir ou plutôt de chercher votre règle dans la parole de Dieu et celui d'empêcher qu'on puisse attaquer vos pensées de dévouement dans le sens que vous les comprenez.

Ce que vous avez dit à Mr Gros sur l'office est fort bon : vous pouvez au reste vous appuyer des frères des écoles chrétiennes. Il y a quelque temps que je causais avec leur Supérieur Général d'un collègue à fonder par eux, il me dit qu'il était résolu à y mettre un nombre considérable de ses religieux, parce que c'était le seul moyen de laisser à tous le temps nécessaire pour se maintenir par l'oraison et les autres exercices dans l'esprit de leur état. Cette réflexion me donna une haute estime pour ce Général-là, et je ne puis croire qu'une congrégation dont un point de la règle est que les maîtresses ne se séparent jamais des enfants ou autres personnes qui leur sont confiées ait un grand avenir.

Toute la difficulté sera donc pour vous d'avoir un plus grand nombre de maîtresses ou, en renversant la proposition un moins grand nombre d'élèves. Ceci est incontestable mais si vous voulez marcher en ce sens qui peut vous en empêcher ?

Sur l'article de la pauvreté, j'approuve assez ce que veut M. Gaume, sauf l'article de la permission à obtenir par le Supérieur. La Supérieure, il me semble, suffirait bien, surtout si on ajoutait : assistée de son conseil, ce serait rentrer davantage il me semble dans l'esprit de votre règle selon ce que vous m'en avez dit. Le conseil serait un contre-poids suffisant aux imprudences possibles de la Supérieure et j'ai vu des circonstances où la volonté du Supérieur en pareille matière entraînait de graves abus.

Encore un coup, j'approuve très fort de faire une bonne fois tous les changements nécessaires, mais maintenez-vous dans une certaine largeur pour les points non éclaircis que vous insérerez plus tard quand vous aurez l'expérience, dans le coutumier.

Pour ma part, ma chère enfant, je vous offre bien volontiers pour vous venir en aide une neuvaine de messes pour commencer et une neuvaine de jeûnes. Je la commencerai le 14 sept. et je la finirai le 23. Je me réserverai le dimanche qui se trouve enclavé. J'offrirai cette petite mortification pour vous ma fille qui ne pouvez la faire peut-être par ma faute. Je ne puis vous exprimer avec quelle joie je vous donne de ma misère. Ce serait bien bon à vous de me demander quelque chose de temps en temps de vous-même sans attendre que je vous prévinsse. Ce sera à cette marque que je connaîtrai que vous me croyez réellement votre père.

Si j'ai un conseil à vous donner, c'est de tenir le plus longtemps possible secrète l'impression de S[œu]r Th[érèse]-Em[manuel]. Les Supérieurs ont de nos jours une merveilleuse tendance à nier ces choses-là et sous prétexte que la prudence exige d'y croire difficilement ils n'y croient pas du tout, ce qui est bientôt fait, et évite les frais d'examen.

J'accepte la proposition de m'envoyer les œuvres de M. de Bérulle ; on n'a pu les trouver ni à Nîmes ni à Avignon. J'accepte aussi l'humiliation que vous m'infligez au sujet de ma montre. Pour moi, si ce n'était le respect que je porte à la mémoire de Mme votre Mère, je me serais débarrassé de la vôtre ; je l'aime trop. Figurez-vous que j'ai déjà cassé le verre et que j'en ai été fort fâché.

Adieu ma chère enfant. Mais j'oubliais une commission. Il faut que je vous en assomme. Connaissez-vous une école préparatoire à l'école de S[ain]t-Cyr où l'on pût mettre les jeunes gens en toute sécurité et pour les principes religieux et pour la force des études ? J'avais indiqué l'établissement de M. Gratry,<sup>108</sup> à côté du Collège Stanislas. On m'a répondu que l'on n'en avait pas été très content. Pourriez-

---

108. M. Gratry, Alphonse (1805-1872), prêtre en 1833, directeur du collège Stanislas depuis 1841.

vous m'en apprendre q[uel]q[ue] chose de positif ? Mais ne vous adressez pas à M. Gouraud<sup>109</sup> ami intime de M. Gratry. Je vous serais très reconnaissant de me donner une prompte réponse.

Adieu encore une fois ma chère enfant. Que Dieu vous inonde de son amour et vous imprime cette perfection que je désire tant pour votre âme.

*(lettre non signée)*

Madame. Madame la Supérieure de l'Assomption, Rue des Postes - Impasse des Vignes – Paris.

Original manuscrit : ACR AD 314. Texte imprimé dans *Lettres d'Alzon*, édit. Vailhé, t. B, p. 87-92, extrait reproduit dans les *Origines de l'Assomption*, 1898, t. II, p. 176, 179, 181 et *Notes et Documents*, t. II, p. 438.

---

Au père d'Alzon

Vol. VII N° 1592

*Autographe très abîmé. Suite de la fin de la lettre précédente, à la même date.*

*Toujours à propos des Constitutions, un long passage fondateur sur la spiritualité de la Congrégation.*

*Joie de la retraite. Relation difficile avec sœur Marie-Augustine. Enfin, de nouvelles observations par rapport à la Règle. Dispositions intérieures.*

ASS. N. D.

+

12 Sep[tembre] [18]43

J'ai été distraite ce matin par la pensée de ce que j'avais à répondre à votre lettre, mon cher père ; ce soir votre commissionnaire vient chercher mon paquet, et je suis distraite par la pensée que n'ayant pas eu le temps d'y ajouter un seul mot,

---

109. M. Gouraud, Henry (1807-1874), médecin et écrivain, impliqué dans la direction du collège Stanislas.

vous ne comprendrez pas ce que c'est que toutes les choses incomplètes que j'y ai mises à la hâte :

1° Je vous ai envoyé le commencement de ce que j'ai écrit en retraite, tel que je l'ai fait pour moi, sans l'avoir relu une fois. Comme il y a des choses qui doivent servir à ma conduite et dont je ne me souviens même pas, je vous prie de me le renvoyer par la première occasion.

2° L'essai de Constitutions que j'y ai joint contient le peu que j'avais fait avec sœur Thérèse-Emmanuel avant la retraite. Vous me le renverrez avec vos observations en marge ; mais le premier chapitre n'est nullement ce que nous prétendons faire définitivement. Toutefois dites-moi ce que vous en pensez. Il me semble qu'on pourrait conserver la première phrase, et la développer un peu quant à l'esprit de revêtement de Jésus-Christ dans l'ordre intellectuel. Je m'explique mal. Voici sur quelles bases je voudrais tracer quelques lignes après cette première phrase, mais avec des paroles simples et tirées de l'Écriture le plus possible : « Que comme l'éducation chrétienne ne saurait être autre chose que le soin de former les âmes à la connaissance, à l'amour, et à la ressemblance de Jésus-Christ, les sœurs qui se consacrent à donner une instruction plus étendue, doivent<sup>110</sup> \*dans tout le cercle des connaissances qu'elles acquièrent et qu'elles communiquent, trouver Jésus, aller à Jésus, juger<sup>111</sup> comme Jésus. Que cette science est bien plus donnée à l'humilité et à l'amour qu'elle n'est donnée à l'esprit naturel ; que c'est celle dont le Sauveur a dit : *Benedico te... quia revelasti ea parvulis*,<sup>112</sup> qu'elle est le fruit de l'oraison et qu'elle découle d'une plénitude d'union à Jésus-Christ sans laquelle les sœurs seront à jamais incapables de remplir la fin particulière de leur vocation,\* de sorte qu'en elles la vie religieuse avec toutes ses obligations est le seul principe possible d'une action utile, et que tout ce qui maintient et fortifie la vie d'oraison est d'une utilité plus grande et plus durable à la Congrégation que ne saurait jamais l'être un grand développement extérieur.

---

110. Le paragraphe qui suit, présenté entre astérisques, se retrouve dans les Constitutions de 1959 : Chapitre VI, Des études et de l'esprit à y apporter, N° 44.

111. Premier jet : « penser ».

112. *Je te bénis... parce que tu as révélé cela aux petits*, Mt 11,25, Luc 10,21.

On peut ajouter si vous voulez : que la Sainte Vierge est le modèle parfait des sœurs en ce qu'elle n'a jamais pensé à aucune chose que dans le rapport qu'elle avait avec Jésus-Christ [et qu'elle aussi est principe de vie à cet égard et d'esprit chrétien]<sup>113</sup> ; et que l'Incarnation est le mystère auquel elles doivent avoir leur spéciale dévotion puisque c'est en ce mystère que toutes les choses humaines ont été divinisées et ont trouvé leur fin<sup>114</sup>. Que le monde est fait pour Jésus-Christ et que l'enseignement de l'histoire doit le démontrer... que c'est en la vie de Jésus-Christ que nous avons connu le jugement divin sur toutes les positions, les actions et les choses de ce monde, et que c'est par le mystère de l'Incarnation où un Dieu a fait corporellement les œuvres de miséricorde qu'a été divinisée la charité active à laquelle doivent aussi être formées des femmes destinées à vivre dans le monde. Mais je trouve ce dernier sujet beaucoup plus difficile à traiter, quoique ici l'Écriture pût nous fournir toutes les paroles. Dites-moi soigneusement ce que vous pensez de tout cela ; mais voyez la grâce que je trouve dans nos communications, je n'avais pas encore trouvé une formule seulement aussi bonne de ces pensées, et je vais en garder la copie pour me servir de fonds.

Pour l'article de la chasteté j'ai trouvé quelques paroles admirables à mon sens : croiriez-vous seulement que je n'y puis ajouter une phrase pour exprimer le mépris du corps et la mortification des sens. Vous ne devineriez jamais où j'ai trouvé ce que j'admire tant,<sup>115</sup> mais qui suppose un commencement. Voici ces paroles : "Comme elles se donnent entièrement à Jésus-Christ, il n'y a plus d'action, ni de parole, ni d'instant de leur vie qui ne lui appartienne. Il faut qu'il remplisse tout seul la capacité de leur cœur : tout ce qui peut y être qui n'est point Jésus-Christ ou qui n'y est pas en son nom, par

---

113. Ce membre de phrase est en surcharge.

114. Premier jet : « rapport ». Sur le mystère de l'Incarnation, cf. Introduction de la Règle de Vie 1982.

115. Le paragraphe qui suit est extrait du livre *De la Sainteté et des Devoirs de la Vie Monastique* (1683), par Armand-Jean de Rancé (1626-1700), abbé de la Trappe. Ce livre existe aux Archives. Sur la Trappe, voir plus loin, à la fin de cette même lettre.



son ordre ou pour l'amour de lui, ne saurait y être retenu, à moins de blesser cette chasteté parfaite en laquelle elles doivent vivre"<sup>116</sup>.

En me renvoyant les 2 cahiers que vous devez me rendre, voudriez-vous me renvoyer aussi mes lettres en cas que vous les ayez gardées ? Je crois être assez sage désormais pour ne les relire que pour mon utilité, quand je voudrai retrouver quelque impression de Notre-Seigneur dont je n'ai point gardé d'autre trace. Mais si vous croyez que j'en fasse mauvais usage, gardez-les.

Oh ! que la liberté de l'amour me rend joyeuse tout en rendant quelquefois ma fidélité plus sérieuse. Je suis si gaie aujourd'hui en retraite que je m'en veux presque, mais en cette gaieté qui part du fond, je serais prête à faire des sacrifices plus entièrement et de bonne grâce. Que la retraite me plaît ! Mais c'est bien un goût naturel : elle me donne tant de repos, elle m'évite tant de mortifications d'esprit que je n'ose m'arrêter à l'aimer, hors le moment présent où la volonté de Dieu et l'accomplissement de ma règle m'y mettent. Le seul contact de sœur Marie-Augustine m'est une terrible mortification de tous les instants, puisque sans cesse elle me veut voir occupée d'elle, qu'elle veut que je l'adore, et que naturellement tout ce qu'elle est choque de fond en comble tout ce que je suis. Si c'était votre avis, je voudrais faire vœu de faire tout ce qui dépendra de moi pour ne jamais m'éloigner d'elle, ni l'éloigner de moi un seul jour dans l'avenir, à moins que le service de Dieu ou son plus grand bien ne l'exige. Ce serait peut-être un moyen de dompter ma nature qui est de plus en plus dominée par sa répugnance. La pauvre sœur a été par caprice très peu bonne pour moi en mes dernières souffrances, même assez mal pour que toutes s'en étonnassent, et je l'ai ressenti ; car c'est en des choses où je ne conçois pas qu'elle tombe. Ainsi elle me parlait à la récréation, je lui répondais que je ne pouvais parler et satisfaire à ses questions, et c'était bien vrai, car je souffrais beaucoup ce jour-là et ne disais mot à personne. Elle me répondait avec humeur : Vous pouvez bien dire oui ou non.

Mais élevons-nous à Dieu. Cette âme est un trésor pour moi, elle me donne occasion de me voir ainsi susceptible, occupée de moi, volontaire, indépendante, dédaigneuse, et elle m'oblige souvent de vaincre tout cela. Seulement je ne fais pas assez pour sa direction. Je veux au sortir de ma retraite me corriger, et travailler péniblement sur cette âme en honneur du travail pénible et infructueux que Jésus a eu à faire trop souvent sur moi. Elle continue à vous aimer beaucoup, mais elle dit qu'en me moquant de vous, j'ai empêché beaucoup du bien que vous lui auriez fait. Voilà encore un défaut qu'elle me fait ainsi vivement apercevoir. Je dois vous demander pardon de m'y être encore laissée aller. Dieu me presse beaucoup de me corriger de toute moquerie.

---

116. Ce paragraphe est inscrit dans les Constitutions de 1844 et il restera dans toutes les rédactions successives (cf. *Textes Parallèles à la Règle de Vie*, 1982, Chapitre II, 4).

Il y a quinze jours, nous avons eu ici une profession de converses. Voici le billet que je remis à la professe<sup>117</sup> pour en obtenir le contenu : je l'écrivis avec un grand mouvement de Dieu et à cause de cela, je crois que c'est ce que vous devez m'aider à acquérir et à corriger : "Je demande la grâce d'entrer dans cet attrait d'union simple, pure, silencieuse, séparée des créatures dont j'ai eu la vue aujourd'hui et que je ne comprends pas toujours. Que j'y entre par humilité et par une grâce qui m'éclaire, m'attire et me retienne fidèle. Que Dieu me prenne malgré moi pour son vrai service ; qu'il m'accorde de me corriger de ma moquerie, de ma disposition à réfléchir sur mon âme, ou à en parler hors ce qui est par son ordre, de mon défaut de dépendance, défaut de silence intérieur et défaut d'esprit de mortification pour toutes les petites activités, paroles et pensées inutiles. Je demande encore la grâce d'être exacte et régulière, soit dans les devoirs de la maladie, soit de la santé ; d'avoir un esprit sérieux dans mes rapports avec mes Supérieurs et Directeur, de faire un emploi sérieux et chrétien du temps qui s'enfuit. Tout cela en amour, par amour, avec le désir de souffrir et d'en être trouvée digne. Que l'amour<sup>118</sup> bannisse le découragement, la méfiance de Dieu, le scrupule : que je m'étende toujours en avant<sup>119</sup> et que je meure à tout retour de vanité et d'orgueil." Je montrai ce billet à Sœur Thérèse-Emmanuel qui en fut très contente. Elle ne cesse de me dire qu'il lui semble que Dieu travaille beaucoup en moi en ce moment.

Croiriez-vous, mon père, qu'une amie d'enfance que je n'avais pas vue depuis l'âge de quinze ans m'a dit que jusque là elle me trouvait un modèle d'obéissance ? C'était ma vertu, disait-elle, de faire scrupuleusement tout ce qu'on me disait, fût-ce longtemps après, fût-ce au moment où cela me contrariait le plus, et cela sans une observation. J'en ai été fière d'abord, puis j'ai eu honte de n'avoir pas gardé pour Dieu ce que j'avais presque naturellement. Mais, mon père, si je sais marcher en liberté et en amour, cela reviendra : l'irritation du gouvernement de M. Combalot a beaucoup contribué à mon esprit de résistance. Puis il faut le dire, c'est bien différent de se prêter, ou de dépendre. Quand je serai tranquillement enchaînée<sup>120</sup> par l'amour de Dieu, j'aurai fait un grand progrès.

[...] Je crois bien qu'il y a là-dedans quelque affaire d'amour pour Jésus-Christ, et dans mes secrets d'amour avec lui, je crains tant un seul retour de vanité que je n'ose convenir, même avec moi, de mon bon désir. Tacitement je sais que Jésus-Christ le connaît, et cela revient à ma devise : *Vous savez que je vous aime*. Il le sait bien plus que je n'ose le savoir moi-même. [...]

---

117. Sœur Marie-Catherine, entrée le 11 octobre 1840 (cf. N° 1556), premiers vœux le 3 septembre 1843.

118. Premier jet : « je ».

119. Cf. Phil 3, 13.

120. Même désir exprimé dans la lettre N° 1556.

Mais quel morceau d'analyse ! Enfin je suis au bout de ma copie.

Je veux vous dire aussi ce soir, avant de fermer ma lettre pour n'y plus penser demain, que j'ai vu M. Lejeune<sup>121</sup> depuis votre départ. Je lui ai fait expliquer ce qu'il m'avait dit cet hiver. Il prétend que j'avais l'esprit trop à l'envers pour le comprendre, et qu'il me reprochait simplement de ne pas laisser assez de dilatation à mon cœur. Il a passé tout le temps de ses deux visites à m'assurer cette fois que Dieu m'aime et que je l'aime, ce qui m'a aidée à entrer dans les dispositions dont je vous parle et m'a fait du plaisir et du bien. Je m'étonne de l'attrait que j'ai toujours pour ce saint homme quand je le retrouve, car dans l'ordre intellectuel nous n'avons guère d'idées communes. C'est un partisan zélé des Jésuites, et il me semble un ennemi des choses nouvelles ; mais il aime beaucoup l'Assomption, puis voyez le bout de l'oreille, il m'aime beaucoup, puis il est excessivement aimable, spirituel, fin, et cependant simple et ouvert. C'est une chose étrange que les partisans tout opposés que nous avons. Les amis des antiquités monastiques, comme M. Badiche,<sup>122</sup> prétendent que nous ressuscitons des études religieuses autrefois en usage dans les grands monastères, ils nous aiment à cause de notre science et de notre respect des anciens usages, tandis qu'ailleurs on nous aime comme un type d'innovation. Vous qui connaissez maintenant nos pensées, vous comprenez qu'en effet nous devons avoir ce double caractère.

Ceci me ramène à deux observations encore relatives à la règle :

1° que nous y avons déjà supprimé un chapitre, le 3<sup>ème</sup> de l'ancienne règle : De la distinction des rangs des sœurs. Je ne crois pas qu'il soit à propos de s'engager absolument à n'avoir jamais un troisième rang<sup>123</sup>. Quant aux choses utiles ou nécessaires qui se

---

121. M. Lejeune, confesseur de la communauté.

122. M. Badiche, Léandre (1798-1867), prêtre, journaliste à l'*Univers*.

123. À propos du Tiers-Ordre, cf. Constitutions de 1866 (*Textes Fondateurs* I p. 287 et 334) et Constitutions de 1888 (*Textes fondateurs* I, p. 343). Aux Archives, sur le Tiers-Ordre : série 006 (a, c, f).

trouvent dans ce chapitre, nous les reporterons ailleurs. Soyez assuré que nous prendrons tout le temps nécessaire.

2° À l'exemple de sainte Thérèse et de saint Ignace que vous m'alléguez pour les chapelles, je voudrais vous faire remarquer la convenance de leur époque. Les hérétiques attaquaient alors Jésus-Christ par la destruction des mille ornements de la robe de l'Église : culte, sanctuaires, ornements, images, dévotions populaires. L'amour devait alors témoigner sa foi à la présence réelle par des hommages tout opposés à l'esprit protestant. Du reste, les Jésuites n'entendent rien à mes yeux à l'esprit monastique ; ils en ont répudié toutes les grandes traditions. Sainte Thérèse, fille d'un ordre ancien, n'est pas sur la même ligne ; mais de nos jours, ce qui attaque Jésus-Christ c'est une religiosité sentimentale sans esprit chrétien, c'est la mollesse de l'âme des fidèles, c'est le panthéisme, les hommages purement artistiques des autres. C'est encore, ce sera la haine des classes pauvres contre tout ordre religieux où elles verront reluire des richesses. Je n'ai pas le temps de développer cela : vous m'entendez à demi-mot. De plus, il n'y a de culte beau, grand, puissant sur le cœur que dans les Ordres qui ont pris le côté de la pauvreté. Le cérémonial du Carmel pour les choses d'église est indigne de l'Ordre, la Visitation, c'est bien pis : que dire des Jésuites, je n'ose pas répéter le mot de M. Quinet<sup>124</sup> : "Ils ont réduit l'art à des Sacrés-Cœurs".

De plus encore, il faut incontestablement arriver par les sens au cœur de l'homme ; mais pour cela il faut présenter aux sens ce que précisément on veut imprimer dans le cœur. Or de quoi sommes-nous redevables à nos élèves, est-ce de consolations, de douceurs, d'enivrements d'amour ? non, c'est de vérités graves, de sentiments virils, d'une forte impression de ce que c'est que l'esprit de l'évangile : "Pauvres, dit saint Bernard, si toutefois vous êtes pauvres, que fait cet or dans vos églises ?"... Les Évêques dans les leurs sont redevables à tous... ils peuvent exciter par des ornements la dévotion d'un peuple charnel... mais vous, pourquoi ces magnificences, ces couronnes resplendissantes de pierreries... ces arbres d'or et d'argent ? Que cherche-t-on dans ces choses ? est-ce de donner des

---

124. M. Quinet, Edgar (1803-1875), philosophe et historien.

sentiments de ferveur et de dépouillement ? ou non pas plutôt du plaisir et de la distraction aux spectateurs ?”

Je ne puis résister à ajouter encore que d’après les règlements de la Trappe que j’ai ici,<sup>125</sup> et les usages de Port-Royal,<sup>126</sup> le culte n’a dû avoir nulle part plus de grandeur que chez les enfants de saint Bernard en cette simplicité. C’est dans cet esprit que je voudrais voir marcher nos maisons.

Je ne sais pas me taire avec vous, mon cher père, mais je tire grand profit de vous dire ainsi mes pensées. Je me les éclaircis à moi-même, puis vos observations les complètent souvent. Il faut que je vous dise une fois que je m’aperçois que connaissant très bien l’esprit religieux d’un religieux isolé, vous me paraissez n’avoir pas encore saisi l’esprit qui doit résulter pour chaque particulier d’un ensemble monastique. Les maisons avec lesquelles vous êtes en rapport ne vous en ont pas donné l’occasion. Ce sera autre chose, vous verrez, avec les Carmélites<sup>127</sup>. C’est à propos de toute autre chose que ce que je vous dis dans cette lettre que j’ai pensé cela. Mais je suis si heureuse de vous dire sans hésiter jamais tout ce que je pense !

Bonsoir, je ne vous dis plus de prier pour moi.

---

## Du père d’Alzon

*Conseils spirituels. Toujours à propos des Constitutions, ici par rapport aux chapelles et au culte. Sur Marie-Eugénie et sœur Marie-Augustine.*

---

125. Aux Archives, livre de 1837, série 0002, g et « Certificat de participation aux biens spirituels de la Grande Trappe, Orne », en date du 25 juin 1845, série 007,9.

126. Monastère de Bernardines, fondé au XIII<sup>e</sup> siècle dans la Vallée de Chevreuse, près de Paris. Au XVII<sup>e</sup> siècle, centre du Jansénisme. Détruit en 1710 par ordre du Roi Louis XIV. Un autre monastère existait à Paris : l’autel de l’Impasse des Vignes devant lequel Marie-Eugénie et les premières sœurs ont fait leurs vœux perpétuels venait de ce Monastère. Après plusieurs transferts, le tabernacle est actuellement dans la chapelle de Lübeck.

127. En décembre 1843, le père d’Alzon fondera un couvent de Carmélites à Nîmes.

[Nîmes], le 20 sept. 1843

Bien sûr, ma chère enfant, vous êtes dans la voie où le Bon Dieu vous veut, puisque en continuant à y marcher vous n'éprouvez plus aucun besoin de vous tourner vers aucun appui humain ; que Notre-Seigneur en soit béni !

Vous me demandez si vous ne manquerez pas de liberté d'esprit en restant strictement dans un état que vous croiriez ne pas vous être bon. Dans la disposition où je vous connais, je n'ai nullement l'intention de vous gêner à ce point-là. Cependant vous savez ce que Notre-Seigneur dit à Ste Thérèse dans une circonstance semblable : "lorsque le commandement est bien précis, l'obéissance vaut toujours mieux." Mais ici il n'y a de ma part rien de semblable.

Pour Dieu ma fille soignez-vous, toujours sans doute avec cette simplicité d'abandon qui est ce qu'il y a de mieux. [...]

J'aime beaucoup votre union à la prière de J[ésus]-C[hrist] et votre sacrifice de pensée. Cette disposition est toute surnaturelle, mais que de générosité ne faut-il pas ? J'aime aussi votre application à quitter ce qui est artificiel. Ce ne sera pas pour vous l'affaire d'un moment. Votre nature a enfoncé des racines trop profondes dans ce qui est en vous bon naturellement et propre à vous donner ces avantages sur les autres pour que vous retranchiez tout ce qui n'est pas simple sans de grands efforts. Cependant votre vue constamment fixée sur J[ésus]-C[hrist] peut sûrement vous aider à en venir à bout.

Le jour où vous serez parfaitement souple, je crois que Notre-Seigneur vous aimera beaucoup, car vous aurez eu pour en venir là de fameux sacrifices à faire. Mais la grâce de Dieu est grande. *Vox Domini confringentis cedros*<sup>128</sup>.

Connaissez-vous les constitutions des Sœurs du Verbe Incarné ?<sup>129</sup> Je puis vous les procurer si vous les désirez ; je les ai lues dans le temps. Il y a de belles choses. Pour en revenir aux chapelles et au culte, je suis profondément convaincu que les temples magnifiques peuvent être nécessaires mais que la grandeur du culte peut être considérablement augmentée par ce que l'homme y met, non de manifestation extérieure mais de son action spirituelle. Je ne me fais pas bien comprendre. Voici un exemple. Rien n'est plus beau comme effet de lumière que les illuminations que les Jésuites font à Rome dans leurs églises. Hé bien ! rien ne dit moins au cœur, à la foi. À côté

---

128. *Voix du Seigneur qui fracasse les cèdres*, Ps 28,5.

129. Congrégation du Verbe Incarné et du Saint Sacrement, fondée à Lyon par Jeanne Clézard de Chatel (1596-1670). Aux Archives, se trouve le *Cérémonial, Coutumier et Directoire* de ces religieuses (série 0004 e).

de cela, mettez la cérémonie de la communion chez les Trappistes et vous aurez l'âme ravie. Je n'ai jamais entendu parler de la communion des Jésuites. Vous comprenez qu'il ne s'agit pas des sentiments intérieurs mais du genre du culte. Les uns adorent Notre-Seigneur avec des bougies, les autres avec tout leur être. Certes un Jésuite récitera l'Angélus dans sa chambre avec toute la dévotion possible, mais je n'ai jamais mieux compris les dernières paroles: *Et Verbum caro factum est* que dans une Chartreuse à deux heures du matin lorsque tous les fronts rasés s'inclinaient vers la terre en répétant les paroles de l'évangéliste.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'aubes en dentelle et de broderies en or pour donner de la majesté au culte extérieur.

Pour moi, ma disposition naturelle me porte à aimer la richesse seulement dans les vases sacrés qui touchent le corps de Notre-Seigneur et si vous me permettez cette observation, j'ai été surpris de trouver chez vous des burettes qui ne contiennent que du vin et de l'eau, en vermeil, et un tout petit ciboire en argent. Me pardonnez-vous de descendre dans ces détails ?

En passant à votre lettre du 12 septembre, je laisse de côté ce qui a rapport à la règle. Quand on m'aura remis ce que vous m'envoyez, je vous en parlerai plus au long.

Jouissez de votre paix et de votre joie si c'est l'effet de cette grande liberté d'esprit que recommande st François de Sales. Je pense que vous ne pouvez qu'y gagner beaucoup. Pour ma part je vous dirai que je suis assez simple depuis q[uel]q[ue] temps mais que je crains qu'une multitude de petites occupations me crispant les nerfs, je ne perde ce bien par l'impatience

Je n'approuve pas encore le vœu que vous voulez faire relativement à S[œu]r M[arie] Augustine. Conduisez-vous q[uel]q[ue] temps comme vous l'avez fait, puis nous verrons. [...]

Adieu ma fille. Je m'arrête pour aujourd'hui. Priez un peu pour moi et beaucoup pour un couvent de carmélites qui est sur le point de se former ici.

*(lettre non signée)*

Original manuscrit : ACR AD 315. Texte imprimé dans *Lettres d'Alzon*, édit. Vailhé, t. B, p. 92-95, extrait reproduit dans les *Origines de l'Assomption* , 1898, t. II, p. 182 et suiv. et dans *Notes et Documents*, t. II, p. 441 et suiv.

---

Au père d'Alzon

Vol. VII N° 1596

*Toujours le travail autour des Constitutions, spécialement le Chapitre sur la **Fin de la Congrégation**.*

*À propos des remarques du Père en fin de lettre, un passage sur la paix intérieure et des conseils spirituels.*

Monsieur l'abbé d'Alzon

Vicaire Général

à Nismes

corrigé en :

Dpt du Gard

à Lavagnac par Montagnac

Hérault

+

25 octobre [18]43

Je reçois votre envoi, mon cher père, et je trouve un instant pour vous remercier de ce supplément de Bréviaire qui nous sera fort utile, et dont nous faisons déjà beaucoup de fêtes ; puis des notes mises aux Constitutions. Vous avez bien raison pour le style, quand nous aurons tout le fond, je tâcherai de le corriger. Les premières Constitutions étaient déjà fort mal écrites. Je vous remercie toutefois de me le faire observer, car il est très vrai que des formes de langage plus heureuses, plus précises, plus rapides, fixent mieux les choses dans la mémoire. Je suis contente du reste que le fond reçoive votre approbation, c'est bien mieux notre pratique que les précédentes Constitutions. Mais pensez-vous décidément que je doive développer le premier Chapitre : De la Fin de la Congrégation ou me borner à cette unique phrase qui résume la chose sans l'expliquer. Avez-vous approuvé ce que je vous en écrivis en vous envoyant les Constitutions ? et ne craignez-vous pas qu'on le trouve trop ambitieux pour des filles ? Pour la suite que je vous enverrai, souvenez-vous au



reste que ce sont des Constitutions c'est-à-dire déjà une explication de la Règle, qui doit être plus longue et plus détaillée que la Règle même. Je pense donc qu'il faudra plus viser à être précis que court, c'est l'avis constant de Sr Th. Emm. Elle désire beaucoup qu'on définisse toutes choses.

Je vous écris aujourd'hui surtout pour vous dire que vous ne vous attendiez pas à recevoir les œuvres de M. de Bérulle, il est impossible présentement de se les procurer ; si plus tard je trouve l'occasion de les acheter, je ne vous oublierai pas. [...]

*La page intermédiaire manque. Suit un passage de rendement de compte.*

[...] Je m'aperçois même que mon estime de moi a singulièrement faussé mon esprit. Il y a une foule de choses de moi que j'ai cru bien faites, et qui sont fort sottes. Volontiers je garderais ces découvertes pour moi, mais il m'est bon de vous en faire l'aveu. [...]

Adieu, voici la cloche de Vêpres. [...]

Adieu, mon père, tout à vous.

Sr M[arie] Eug[énie] de J[ésus]

Je voulais vous parler de vous : laissez-moi vous dire en fermant ma lettre que vous essayiez de faire comme N.S. me demande de faire ; que vous soyez si doux que vous ne soyez pas brisé, si fort en Dieu que les choses de la terre ne soient pas trop des épreuves pour vous. Je crains que vous vous trompiez en voulant trop ressentir vos ennuis. Je ne puis m'empêcher de croire que vous devez plus maintenant vous efforcer de sentir cette paix qui surpasse tout sentiment, et que donne dans les inquiétudes même du zèle la conviction que le succès ne dépend pas de celui qui court, ni de celui qui veut, *sed Dei miserentis*<sup>130</sup>. Comment me trouvez-vous, osant ainsi employer un des textes les plus difficiles ? Je sens que je voudrais quelque chose dans cet esprit pour votre perfection, je le demande bien pour vous à Dieu en cas que mon sentiment soit vrai. [...]

---

130. *Mais de Dieu qui fait miséricorde*, Ro 9, 16.

## Du père d'Alzon

*À propos des corrections.*

Lavagnac, 2 novembre 1843

Votre lettre, ma chère enfant, vient me trouver à Lavagnac. Je suis heureux que le supplément de Bréviaire que je vous ai envoyé ait pu vous plaire malgré son état de délabrement. Croiriez-vous qu'il y a trois jours à peine que j'ai songé que j'aurais dû le faire relier ? Quant aux notes mises sur votre manuscrit, convenez qu'elles ne vous ont pas plu. J'ai cru le découvrir à la manière dont vous m'en remerciez. Vous prenez la chose trop surnaturellement pour que la pauvre nature n'ait pas eu quelque révolte ou quelque ironie. D'après ce que vous m'aviez dit précédemment, je vous avoue que je préférerais peu de développements au premier chapitre. Les annotations que vous pourrez faire suppléeront à ce que vous ne dites pas dans les constitutions et les annotations restent comme la vie de celles qui doivent servir de loi vivante.

Si Sœur Th[érèse]-Em[manuel] désire qu'on définisse toutes choses, il faut définir l'esprit de votre institut et alors faire beaucoup plus long le 1<sup>er</sup> chapitre. Ou bien, par ce mot définir, ne veut-elle parler que des prescriptions extérieures, du squelette des constitutions, sauf à vous à l'animer par l'esprit que vous leur donnerez ? Ou bien veut-elle que, sans dire en commençant : nous voulons aller là, chaque mot de la règle l'indique à sa manière pour chaque point en particulier ? Ce dernier avis serait tout à fait le mien.

Je viens de lire le catéchisme de Mr Olier, que vous m'aviez recommandé ; je le trouve, en effet, très bon et je me propose de le faire lire à plusieurs personnes. [...]

Pourquoi ne pas m'écrire lorsque vous êtes tentée ? à moins que ce ne soit une vraie tentation.

Vos paroles me vont parfaitement et je vous en remercie. Je suis heureux d'entrer tout à fait dans votre sens et je vous comprends à merveille.

Je vous promets de faire ce qui dépendra de moi pour vous montrer l'envie que j'ai de profiter de vos bons avis. Votre sentiment me paraît fort vrai et je tâcherai d'y entrer de toute l'énergie de mon âme.

Adieu ma fille. Priez pour moi, afin qu'un jour je sois tout entier sous la main *Dei miserentis*.

(lettre non signée)

Madame.  
Madame la Supérieure de l'Assomption  
Impasse des Vignes, rue des Postes – Paris

Original manuscrit : ACR AD 318. Texte imprimé dans *Lettres d'Alzon*, édit. Vailhé, t. B, p. 102-103.

---

Au père d'Alzon

Volume VII N° 1597

***Sur la rédaction des Constitutions et sur la communauté,***

*M. de Cazalès et les projets de l'archevêque pour une maison de hautes études.*

*Intérêt de mère Marie-Eugénie pour la vie ecclésiastique, les études ; sa pensée sur les œuvres diocésaines. « Ce qui manque en France, ce n'est pas tant la science que la science ecclésiastique. »*

Monsieur  
Monsieur l'abbé d'Alzon  
vicaire général  
Dpt du Gard       Nismes

+                      8 novembre [18]43

(Cachet du 9 novembre)

[...] Une des choses sur lesquelles j'ai scrupule lorsque j'ai envie de vous écrire c'est de prendre un temps que je dois d'autant plus à nos sœurs, que c'est par effort et par longueur d'effort qu'il me faut suppléer à tout ce qui me manque pour bien faire ma charge. Voilà pourquoi j'écrivais à la récréation.

Quelle idée de regretter l'oubli de la reliure de votre livre ? En sommes-nous là, mon père ! Comment me trouvez vous alors de vous avoir si bien fait souvenir de me l'envoyer ? Au reste, je ferai mieux. Si vous faites encore des façons, je dirai que vous avez fait cette aumône à la communauté. Pour moi, vous savez bien que je ne puis rien avoir. Votre montre même n'est à mon usage que momentanément et tant que j'en aurai besoin. Je ne vous ai donné celle de ma mère que parce qu'un sentiment de respect me faisait reculer à la remettre à la première sœur venue. Vous ne serez pas si respecté, mon cher père, car je crois que c'est ainsi que vous le voulez.

Quant j'ai dit que Sr Th. Em. désirait que tout fût défini, c'est qu'elle me porte tellement à mettre dans chaque Constitution plutôt plus que moins, que je pense qu'elle me pressera d'expliquer le premier chapitre tout comme les autres. Du reste ce n'est pas par système : quand une chose lui paraît utile aux sœurs à qui elle explique, propre à les frapper, elle voudrait toujours la voir mettre dans la Constitution, encore que les paroles qui précèdent la renferment en germe, ou que ce soit affaire de directoire<sup>131</sup>. Une charge comme la sienne et la mienne doit engendrer au reste cette disposition. Il est si commode d'avoir expressément dans la Constit[ution] ce qu'on veut recommander aux filles, d'y trouver l'esprit même dans lequel on veut qu'elles se mettent. Mais tout cela ne m'empêche pas pour le 1<sup>er</sup> chap[itre] de préférer le plus court. Ensuite il n'est nullement dit que mon avis soit celui que je suive. Si j'ai l'esprit de faire un chapitre long, je laisserai nos sœurs choisir entre les deux. Je voudrais que le long restât au Directoire.

Quand je voulais vous écrire, c'était surtout pour vous dire les différents sentiments que Dieu m'avait donnés.

---

131. Dans l'échange de correspondance des années 1843-44 entre mère Marie-Eugénie et le père d'Alzon, il sera plusieurs fois question du directoire, toujours avec une crainte quant à l'approbation par le supérieur ecclésiastique. Il en sera reparlé en 1847. Il ne semble pas qu'une rédaction en ait été faite à ce moment. Finalement, en 1859, le père d'Alzon travaillera lui-même un directoire qui ne sera pas adopté par les sœurs. (Cf. *Études d'Archives* N° 4 : *Marie-Eugénie et le Père d'Alzon*, p. 69-71). Il existe aux Archives des carnets de notes témoignant d'orientations à ce sujet, de pratiques pour les sœurs. Une édition imprimée du *Directoire et Coutumier* est datée de 1933.

*Suit un exposé de ses peines, de ses « désespoirs » et de son désir de confiance, de son hésitation entre la voie de crainte et d'abandon.*

[...] Je songeais à ce mot du psalmiste Supersperavi<sup>132</sup>. On n'espère vraiment que quand l'espérance est au-dessus de tout désespoir. [...] J'ai toujours dans l'esprit ces paroles de Ste Gertrude qui m'ont fait beaucoup de bien, qu'il n'y a pas d'union si haute dont la sagesse de Dieu ne puisse disposer les voies pour nous, que sa puissance ne puisse accomplir, et à laquelle son amour ne veuille incessamment nous conduire.

Je suis sèche du reste, et rarement hors de la distraction : je crains que ce dernier mal ne vienne de ce que je me suis beaucoup laissée aller à l'amusement que je trouve près de trois jeunes postulantes d'un charmant caractère, nouvellement entrées dans la maison<sup>133</sup>. Nos anciennes sœurs avaient naturellement de très mauvais caractères, ce qui m'a toujours empêchée de prendre beaucoup de plaisir près d'elles en récréation, quoique je les aimasse plus que les nouvelles. Mais j'étais toujours en crainte d'une fâcherie. Deux de celles que vous connaissez deviennent des saintes : Sr M. Augustine qui depuis la retraite, est l'édification de la communauté, et Sr M. Thérèse pour qui la moindre vertu est aussi une grande victoire. Quant à Sr Th. Em. je n'ai rien à vous en dire. Elle souffre moins des pieds et des mains, elle a recommencé à marcher, mais je ne crois pas que ce soit fini.

J'ai beaucoup pleuré ce matin devant Dieu le bien que je manque à faire au milieu de la Communauté : je me sens pressée de porter plus nos sœurs vers la Ste Vierge, et de m'y porter moi-même, puis de leur parler plus sérieusement des vertus et de la vie religieuse, et de leur en donner meilleur exemple. Depuis quelque temps je me suis surtout efforcée de devenir plus humble, et déjà je n'ai plus ces sentiments d'orgueil si ridicules, que j'avais trop souvent.

---

132. *J'ai espéré d'un grand espoir*. Ps. 39. Sur ce Psaume, cf. N° 1550, de 1841.

133. Sœur Marie-Véronique, Jeanne Brossard, née en 1819, entrée le 1 avril 1843. Sœur Marie-Gertrude, Amélie Henningsen, née en 1822, entrée le 28 juillet 1843. Sœur Claire-Emmanuel, Irma Boubet, née en 1822, entrée le 10 octobre 1843.

Je vous ai dit que nous avons de bonnes postulantes<sup>134</sup> : on nous en offre encore trois, jeunes aussi et une musicienne, deux allemandes. Je le remarque d'autant plus qu'elles ne se sont présentées que depuis un vœu que j'ai fait à la Vierge de Bétharram<sup>135</sup> pour en obtenir. Nous sommes contentes aussi de la rentrée des élèves.

J'ai revu M. de Cazalès<sup>136</sup> il y a deux jours, et puisqu'il peut vous être utile de savoir quelquefois les choses du monde ecclésiastique de Paris, je vous dirai que dès sa 1<sup>ère</sup> visite il m'a parlé de son projet de Missionnaires du Précieux Sang. Il m'en parla seulement quand M. Wilson qui l'avait amené fut parti, et qu'au bout d'une heure de conversation il se fut mis avec moi en relations assez bienveillantes pour dire : « entre nous ». Personnellement, il me plaît peu. Il a une forme peu agréable, l'habitude de faire des phrases découpées assez étranges : il vous interrompt par une de ces bizarres saccades, puis quand vous avez fini de parler, il ne vous répond pas. Il a en revanche la qualité très grande et très rare de se mettre vite à votre point de vue, et de saisir bien dans le sens où vous les entendez, les choses que vous lui expliquez. Il est tout Romain, large en morale, désireux d'aider le clergé à faire de fortes études. J'ai cru entrevoir que, moins que moi, il fait la distinction des études dont l'Église est l'objet ainsi que tout ce qui la touche et des études humaines : c'est-à-dire, qu'ayant indiqué de loin cette distinction, j'ai cru voir qu'il ne la faisait pas du tout. Grand malheur, à mon avis ; car ce qui manque en France, ce n'est pas tant la science même que la science Ecclésiastique<sup>137</sup>. Mais les gens qui se sont distingués par des études humaines, philosophiques, artistiques ne peuvent comprendre ce que je veux dire par là. M. de Cazalès m'a dit avant-hier qu'il avait parlé à l'Archevêque de son désir de s'attacher à cette congrégation, et de

---

134. D'après le registre d'entrées, il apparaît que toutes n'ont pas été inscrites, sans doute pour être restées peu de temps.

135. Bétharram : sanctuaire marial près de Lourdes. Son nom en langue d'oc signifie « beau rameau », en souvenir d'un miracle de la Vierge : alors qu'une fillette se noyait dans les eaux du Gave, Marie lui est apparue dans les branches d'un arbre, lui tendant un rameau, grâce auquel l'enfant fut sauvée des flots.

136. Cf. Lettre N°1590, 27 août 1843.

137. Cf. Lettre N° 1627, 5 août 1844.

l'amener à Paris réaliser tous les plans de Mgr. Il m'a dit que son œuvre réaliserait ces plans beaucoup mieux et plus facilement que nulle autre chose. Vous savez que ces plans sont l'établissement d'une maison de hautes études et de missionnaires diocésains aux Carmes de la Rue de Vaugirard, Mgr l'a écouté, il a trouvé tout à merveille : Hé bien ! oui, je serai votre Supérieur. Telle fut la fin. M. de Cazalès de s'excuser sur ce qu'il tenait à son Saint, que cela changerait tout, que ce ne serait plus la congrégation de Gaspard Buffalo<sup>138</sup>... Mgr de trouver ces raisons enfantines. On ne pouvait pas lui en donner de meilleures. Et le fait est qu'il ne veut que des œuvres diocésaines. M. de Cazalès reste convaincu que Mgr ne lui accorderait pas même tolérance pour son établissement parce qu'il y verrait de trop hautes prétentions, et le véritable établissement d'une maison de hautes études. Mais il compte sur les embarras de Mgr et s'en va à Rome se préparer dans une maison de la Congrégation. Il m'a dit à ce sujet, ce que je croyais avoir vu : que M. Jacquemet était tout ce qu'il y a de plus diocésain et autorité de l'Ordinaire.

Bonsoir, mon père, je vous quitte, vous ayant conté tout ce que je voulais et restant bien vôtre en N.S.

Sr M[arie] Eug[énie] de Jésus.

---

## Du père d'Alzon

*Lettre de direction. Comparaison entre lui-même et l'abbé Combalot. Force de son union spirituelle avec Marie-Eugénie.*

*À la fin, un passage sur la Vierge Marie pour les Religieuses de l'Assomption.*

13 Décembre 1843

Depuis ma dernière lettre ma chère enfant, j'ai reçu tant de reproches de tout côté sur ce que je me tuais, que j'ai cru devoir

---

138. Gaspard del Buffalo, 1786-1836, prêtre romain, fondateur en 1814 de la congrégation des Missionnaires du Précieux Sang.

prendre quelques mesures pour conserver mes jours. Ne dirait-on pas que je suis nécessaire ? Enfin j'ai dû me soigner et comme la journée était prise malgré moi par deux ou trois retraites à prêcher, par les arrangements à prendre pour nos Carmélites (qui arrivent enfin dans huit jours) et par une maison d'éducation pour les garçons que je me suis mis dans la tête d'organiser<sup>139</sup> : lorsque le soir arrivait au lieu de causer avec vous comme je l'eusse bien voulu, j'allais me mettre au lit. Pendant ce temps-là, chère enfant, vous demandiez à Dieu mes douleurs, c'est ce que je ne veux pas très positivement. Si je les ai eues par imprudence ne convient-il pas que je subisse les conséquences de ma sottise ? Et si c'est Dieu qui me les envoie, n'est-ce pas une preuve qu'il faut que je souffre par quelque bout ? Du reste, elles ont assez diminué pour être très tolérables, et pas assez pour me faire croire que vous ayez été exaucée ! Ai-je besoin de vous dire cependant combien votre prière m'est allée au cœur ?

Laissez-moi revenir sur vos dernières lettres. Je remercie Dieu de tout ce qui s'est passé entre nous, et de toutes vos duretés. Il m'est impossible de pouvoir vous dire qu'elles m'ont fait beaucoup de peine. Je les ai vues, je ne les ai pas ressenties. Que voulez-vous ? je suis tellement sûr d'avoir une fille en vous, que vinssiez-vous me dire comme à Mr C[ombalot] allez-vous-en..., encore en m'en allant je vous dirais adieu, ma fille et qu'alors vous me diriez : restez. Mr C[ombalot] ne vous a pas connue. Toute ferme que vous êtes votre cœur n'eût pas tenu devant une pensée d'ingratitude. Ce reproche, s'il vous eût été fait avec affection, vous eût été sûrement mille fois plus poignant que celui d'intrigante,<sup>140</sup> ai-je tort ou raison ? Que dois-je donc voir dans tout ce que vous pouvez me dire, que l'expression de votre souffrance lorsque je ne vous ai pas compris[e] ou que vous ne vous êtes pas fait comprendre, et c'est ce qui doit vous donner une entière liberté pour me parler de tous vos ennuis et de toutes vos souffrances alors même que je semblerais en être la cause.

Vous m'engagez à vous traiter chaque jour avec plus de simplicité. C'est bien ainsi que je l'entends, et vous me ferez le plus grand plaisir de me dire quand je semblerai y manquer avec vous. Ce sera bien contre mon intention.

Le difficile dites-vous est que je vous croie bien à moi. Ce sont vos expressions. Pauvre enfant, le résultat même de votre éducation et de vos malheurs

---

139. Il s'agit du pensionnat de l'Assomption, fondé par l'abbé Vermot à Nîmes et acheté par l'abbé Goubier, curé de Sainte Perpétue, en juillet 1843, en son nom et au nom du père d'Alzon, absent.

140. Terme employé précédemment par le père d'Alzon.



vous ont (sic) donc rendue bien défiante ! Le temps je l'espère cependant fera cesser ces craintes qui ne sont pas dans votre caractère. C'est pour cela que j'attends, mais toutefois avec une conviction profonde que si vous craignez encore de n'être pas assez en abandon avec moi c'est que vous n'avez pas la conscience de vous-même.

Vous craignez dites-vous que trop m'écrire vous prenne du temps. Mais toutes les fois que vous jugez que m'écrire vous fait du bien, il faut songer qu'en vous faisant du bien à vous-même vous en faites à toute votre communauté dont vous êtes la mère.

Je ne puis me rappeler si je vous ai dit en réponse à une question de vos lettres précédentes de vous en tenir à votre règle ni plus ni moins. Il n'y a pas assez longtemps que vous avez souffert pour faire de nouveaux essais. Mais j'aime beaucoup votre impression sur le "*passus et sepultus*<sup>141</sup>" du Credo.

Vous me parlez assez souvent de votre état de distraction. En quoi consiste-t-il pour vous ?

Vous vous reprochez de ne pas porter assez vos filles vers Marie. Je crois que vous avez raison. Il me semble que des filles de l'Assomption doivent prendre pour but leur glorification en union avec la glorification de Marie opérée par la formation de Jésus en elle. Cette pensée de St. Grég[oire] de Naz[ianze] que les vierges sont les mères de J.C. me frappe beaucoup par rapport à votre Ordre, destiné à former en imitation de Marie le corps Mystique du Sauveur. C'est une incarnation permanente qui doit s'opérer en vous et par vous, en imitation de Marie, qui forme Jésus en elle pendant qu'elle le porte dans son sein et le forme pour le monde lorsqu'elle lui donne le jour. Cette pensée m'a beaucoup frappé. La trouvez-vous juste ?

Il faut que je me rende chez Monseigneur qui m'attend pour de bien tristes affaires.

Adieu, ma fille. Priez pour quelqu'un qui prie bien peu.

*(lettre non signée)*

---

141. *Il a souffert et a été enseveli*. Cf. Marie-Eugénie, Lettre N° 1597, 8-9 novembre 1843 : « À la Toussaint, comme on chantait le Credo, ces deux paroles m'ont fait une impression particulière... Disposition à rentrer dans mes états les plus pénibles avec un cœur entièrement soumis et content, mais aussi à rester dans une disposition d'obéissance. »

Madame  
Madame la Supérieure de l'Assomption  
Impasse des Vignes rue des Postes  
Paris

Original manuscrit : ACR AD 322. Texte imprimé dans *Lettres d'Alzon*, édit. Vailhé, t. B, p. 110-112, extrait dans les *Origines de l'Assomption*, t. II, p. 189.

---

Au père d'Alzon

Vol. VII N° 1601

*Les 13-14-15 décembre : impressions spirituelles et cf. plus haut : après la liste des lettres imprimées, extrait à propos des lettres volées.*

---

Au père d'Alzon

Vol. VII N° 1602

*À propos du Chapitre des **Constitutions** sur la **pauvreté** : long développement sur la réalité et l'esprit. « Ou j'ai bien mal compris notre œuvre, ou je crois pouvoir dire qu'elle ne doit pas se développer par des moyens matériels ; que son moyen de succès, c'est d'avoir l'esprit le plus évangélique possible. » Avoir un système d'existence indépendante du pensionnat.*

*Réflexion sur le chapitre de l'**obéissance** et celui des **études**.*

*Sur le style de vie : « **La vie contemplative est pour nous sœur de la vie active, ou plutôt même elle en est le principe.** » – **Nécessité de l'Office.***

*Conseils au père d'Alzon. – Sur les œuvres diocésaines et l'indépendance des ordres religieux.*

*« J'ai bien plus de dévotion à la Sainte Vierge. »*

Monsieur  
Monsieur l'abbé d'Alzon  
grand vicaire de  
Nismes  
Dépt. du Gard

18 Décembre [18]43

ASS. N. D.

+

J'ai reçu hier matin votre bonne lettre, mon cher père, et l'avant-veille j'avais fait partir la Messe en musique que je devais vous envoyer depuis si longtemps, en y joignant une lettre où je vous parle entièrement de moi, des lettres à M. C[ombalot] préparées depuis longtemps pour que vous les lisiez, quoique cela me paraisse aujourd'hui assez inutile, enfin plusieurs chapitres de la Règle. C'est de ces derniers que j'ai besoin de vous parler aujourd'hui, pour vous consulter sur les doutes qui me restent. Ayant vu M. Lacordaire<sup>142</sup> assez courtement Jeudi, j'ai profité de sa visite pour lui demander aussi son avis sur quelques points, je vous ferai part de ses idées en observant toutefois que c'est un esprit absolu, qui a pris la rigueur monastique pour patrie, j'allais dire pour marotte ; sa manière d'entendre les choses me rappelait sans cesse M. de Rancé ; car le premier disait comme le second qu'un moine n'est pas une créature humaine, qu'il n'est pas de son temps, puisqu'il est de l'éternité, etc...

Le chapitre qui me laisse le plus de difficultés est celui de la pauvreté<sup>143</sup>. Vous verrez que je ne l'ai pas achevé. Je crois qu'on ne peut guère ajouter à ce qui détermine les habitudes pratiques de pauvreté, mais je ne puis souffrir qu'on se borne là, et qu'il n'y ait pas pour la Communauté elle-même un esprit de pauvreté dans les affaires, dans les possessions etc. De plus je crains que les expressions

---

142. Sur le père Lacordaire après les Conférences de Notre-Dame, cf. Lettre N° 1551, 18 mai 1842. Sa première fondation en France est Nancy en 1843.

143. Sur les Constitutions de 1840, Mgr. Affre avait ajouté une remarque à ce chapitre (cf. *Textes Fondateurs* I p. 126 et Constitutions 1844 p. 191 et ss).

employées pour déterminer<sup>144</sup> le droit de propriété fictive laissé à chaque fille ne les fassent trop propriétaires, cette phrase surtout : “Si une fille n’obtenait pas l’assentiment de la supérieure pour une disposition qu’elle croirait devoir prendre, l’une et l’autre prendraient l’avis du Supérieur”. Cette phrase ne donne pourtant qu’un droit d’ailleurs acquis, puisqu’il n’est pas de chose sur laquelle chaque fille ne puisse recourir au Supérieur. En l’écrivant mon but était :

1° de contenter le Supérieur en lui montrant la part de son autorité.

2° de déterminer la manière dont on devait recourir à lui, pour éviter que ce fût en cachette de la supérieure, ou que celle-ci s’y opposât.

Il est certain que là où on n’a pas déterminé la manière dont se doivent faire les choses nécessitées par les lois modernes, et contraires à l’ancienne pratique du vœu de pauvreté, elles se font en dehors de toute pauvreté, et deviennent une grave source d’abus. Les Bernardines de Lyon, autrefois Port-Royal de Paris, en sont un exemple. La fille qui dans tout ce qu’on lui a appris sur la pauvreté par sa règle, et les Maîtres de la vie spirituelle, n’a vu qu’une entière dépossession, ne sait pas posséder pauvrement dès qu’il faut qu’elle possède. Oui, mais nos religieuses mêmes doivent tendre à cette entière dépossession, on doit les porter à ignorer, à oublier leurs affaires, et quand la Règle parle de dispositions qu’une fille croirait devoir prendre, elle l’autorise, elle l’invite à s’en occuper.

Sans dire tout cela à M. Lac[ordaire], mais en lui soumettant seulement la volonté de nos Supérieurs de nous laisser propriétaires en titre, il me dit que cela pouvait se faire comme une bulle du pape l’a déterminé (dernièrement, je crois) pour les frères de M. de Rosmini<sup>145</sup> en Italie. Voudriez-vous bien vous en informer pour me donner le détail de cette prescription pontificale ? M. Lac[ordaire] me dit seulement qu’en faisant profession, ils donnaient à leur supérieur une procuration

---

144. « Pour déterminer » - expression en surcharge.

145. M. de Rosmini, Antoine (1797-1855), prêtre italien, fondateur de l’Institut de la Charité (1828) et des Sœurs de la Providence (1832).

générale, et qu'alors ils n'entendaient plus parler de leurs affaires. Je lui observai qu'un des embarras était que l'on ne voulait pas ordinairement disposer en faveur de la Communauté où on entrainait de tous les héritages qu'on devait recueillir avec le temps, et qu'y porter les sujets serait fort contraire à la pauvreté de la Communauté. Il me répondit que, si l'on ne pouvait aux yeux de la loi disposer d'avance d'un héritage, on le pouvait canoniquement, et qu'en faisant profession, on exprimait alors ses intentions sur les biens à échoir, intentions qui devaient être respectées. Je ne vous dirai pas que par une habitude d'esprit, formée par la législation française, j'y vois quelque chose d'odieux [à disposer d'un héritage futur],<sup>146</sup> cela peut être une niaiserie ; mais il reste encore deux difficultés : l'une que les changements de position survenus dans une famille peuvent faire une injustice de dispositions arrêtées vingt ans d'avance si l'on ne peut les modifier ; l'autre qu'il y aura toujours des cas imprévus. Que doit-on faire alors si l'on admet le principe de M. Lac[ordaire], qu'un religieux ne doit jamais entendre parler de ses affaires après la profession, ni être appelé à y donner d'autre avis que celui du chapitre ?

Si vous pouvez consulter des hommes dont l'avis ait une grande valeur à Rome, comme vous me l'avez une fois offert, vous me feriez plaisir de le faire à ce sujet. Mais souvenez-vous que nous ne voulons pas savoir ce qu'on tolérera en fait de propriété, nous voulons nous tenir le plus possible à la vraie et réelle pauvreté, qui est ce à quoi nous nous attachons le plus, de sorte que je goûterais fort la maxime de M. Lac[ordaire] si je croyais qu'elle fût toujours applicable. Je vais vous prouver au reste l'affection que nous portons à la pauvreté, en revenant sur ce que je n'ai fait qu'indiquer, mon inquiétude des moyens propres à rendre la communauté pauvre aussi bien que les filles en particulier.

Je ne sais si vous vous rappelez que dans l'article de la Réception des Novices on avait posé en principe que la «communauté devait tâcher de s'établir dans un état d'indépendance qui lui permît de subsister pauvrement sans le secours des pensionnats.» Dans le chapitre de la pauvreté, on déclarait qu'arrivée à cet état de pauvre

---

146. Ce membre de phrase est en surcharge.

indépendance, une communauté ne pouvait plus capitaliser, mais que “le surplus échéant ne pouvait être employé qu’en bâtiments, fondations ou œuvres de charité”. Telles étaient les deux règles de la possession pour la congrégation. M. Gaume a très bien admis la première, il m’a dit qu’il ne comprenait pas la seconde. Avant de la lui expliquer, j’ai tâché de peser beaucoup notre esprit, notre mission, et aussi, tant que j’en suis capable, l’esprit vers lequel l’Église me paraît devoir tendre dans ses Institutions futures. Je vous avoue que la première règle m’a donné de la peine : ce peut être par une disposition personnelle ; mais enfin veuillez m’aider à y réfléchir, et là-dessus même, si vous pouvez avoir de bons avis, veuillez vous rappeler que c’est un point fondamental, et que l’œuvre que nous faisons sera profondément modifiée par la décision que nous prendrons en ceci.

Je trouve que c’est une extrême richesse que d’avoir son existence assurée indépendamment du travail, et surtout d’un moyen de travail qui rapporte autant que les pensionnats. C’est à peine si les plus riches gens du monde en sont là, et l’on en compterait fort peu qui, indépendamment de leurs emplois ou de leurs diverses activités, pussent conserver les mêmes habitudes d’existence en rapport avec leur position sociale ; car ce qu’on dit que ces moyens d’existence doivent être pauvres, ce n’est que la convenance obligée de notre position. Je vois de plus qu’un pensionnat de cinquante élèves doit laisser chez nous au moins 20.000 fr. de bénéfice. On aurait beau ne pas pouvoir capitaliser cette somme, tous les ans on l’aurait à sa disposition, et outre la tentation de manquer en bien des choses à la pauvreté, où serait, je vous demande, l’abandon à la Providence, et la médiocrité réelle, quand à côté de cet énorme superflu, on aurait un nécessaire capitalisé ? Quelques-unes de nos sœurs disent à cela que l’on pourra faire beaucoup de bien, contribuer à des œuvres telles que la propagation de la foi. J’accepte cela avec bonheur, mais je crains toujours que ce soit fort dangereux, si cette générosité doit s’appuyer sur la certitude d’avoir assez, au lieu de s’appuyer sur le dépouillement d’avoir. Ou j’ai bien mal compris notre œuvre, ou je crois pouvoir dire qu’elle ne doit pas se développer par des

moyens matériels<sup>147</sup> ; que son moyen de succès c'est d'avoir l'esprit le plus Évangélique, le plus Ecclésiastique possible, et qu'en disant que la pauvreté est la base de notre Institut, nous ne disons pas un vain mot, puisqu'elle seule est la gardienne de l'esprit de foi, de simplicité, d'indépendance du monde que nous portons dans l'éducation, et qu'elle se confond avec cet esprit de dépouillement des idées propres que nous demandons par-dessus tout de nos sœurs pour qu'elles n'aient sur toutes choses autant que possible d'autre jugement que celui de Jésus-Christ.

D'un autre côté, ce n'était pas sans raisons graves que l'on avait admis ce système d'existence indépendante du pensionnat. La Règle même dit que c'est "afin que nous puissions vivre pour Dieu sans sollicitudes temporelles, afin de n'être pas obligées d'appliquer les filles à l'éducation, sans leur donner le temps de compléter leurs études et de s'affermir surtout dans les vertus religieuses ; afin que le bien spirituel en un mot ne soit jamais entraîné par le bien temporel." Vous savez que la vie contemplative est pour nous sœur de la vie active, ou plutôt même qu'elle en est le principe ; vous savez que nous tenons à l'office Romain, et que nous ne voulons avoir d'élèves que le nombre compatible avec l'accomplissement de tous nos devoirs religieux. Je sens bien que la Règle qui nous assurait une existence pauvre indépendamment des pensionnats, nous disait implicitement qu'ils n'étaient pas notre premier but, et qu'avant tout il fallait être religieuses ; je sens bien que si nous dépendions trop du pensionnat, on pourrait sacrifier au monde, se modifier pour aller à lui, et au lieu de développer les sujets selon ce que Dieu leur donne, ne songer qu'à en tirer pour le pensionnat tout le parti possible.

Ne croyez-vous pas pourtant qu'il n'y a pas de pensionnat, si petit qu'il soit, qui ne puisse nourrir ses Maîtresses ? Et ne pensez-vous pas que si les religieuses ne pouvaient jamais posséder que leur maison, cela ne suffirait pas pour éviter ces derniers inconvénients ? À l'heure qu'il est, le revenu des sœurs professes ne paie juste que le loyer ; nous n'avons que douze élèves et nous joignons les deux bouts. Supposez une maison plus belle, plus vaste, nous aurions

---

147. Cf. Lettre au père Lacordaire : *Textes Fondateurs* I, p. 117, « les moyens de foi, les pauvres et impuissants moyens que Jésus-Christ a pris. »

immédiatement beaucoup plus d'élèves, et beaucoup moins d'ouvrage à certains égards.

Ne croyez-vous pas aussi que la pauvreté maintient l'esprit d'Oraison, et que quand on est fondé en foi, dépendant de son travail et de la bénédiction que la Providence y donne, on n'est pas plus fervent ? Je vois que la maison qui a quitté l'Office, les Oiseaux, est très riche : les autres maisons plus pauvres du même ordre le gardent.

Cette prescription nous oblige à avoir des pensionnats, mais il me semble que tout nous y engage. Quoiqu'il y ait beaucoup d'esprit contemplatif dans notre Règle, je ne crois pas qu'elle doive jamais former des maisons purement contemplatives. Seulement s'il y avait quelque imprudence à n'avoir pas une maison qui eût un revenu assuré, on pourrait en laisser le privilège à la Maison-Mère à cause des dépenses plus grandes auxquelles elle est obligée. Mais dans l'avenir quelle garantie d'union entre les maisons que cette impossibilité de posséder ? La plus florissante peut être exposée à avoir besoin du surplus des autres, et les discussions de propriété ne peuvent l'en séparer. J'ai dit aussi que j'avais considéré l'état des esprits quant aux propriétés ecclésiastiques. Vous savez comme moi l'opposition que l'économie politique moderne et la législation même ont aux biens de main morte. Tous ceux qu'on reconnaîtra à l'Église, on les lui reprochera, ou on les lui reprendra, sauf peut-être le logement, que la plupart des hommes politiques accordent pour des œuvres d'activité. Posséder individuellement, c'est vivre de procès. Chaque succession fera difficulté, et par un défaut de forme, on peut être un jour privé du bien dont on s'était fait un besoin. Ce qu'on ne peut nous ôter, c'est notre industrie. Habituees à compter sur elle, à vivre par elle, nous sommes presque invulnérables, et nous ombrageons peu les gouvernements, qui ne s'inquiètent que des grands avoirs matériels. Je dis chez des femmes, car la direction intellectuelle d'une œuvre d'hommes pourrait inquiéter. Enfin je crois qu'il y a édification pour le monde dans cette situation si elle est possible. Sainte Thérèse dit sans cesse que ce sont les biens des religieux qui sont la plaie de l'Église, et je le crois dans un sens plus moderne, non que cela soit encore, mais cela sera. Si nous pouvions faire accepter la pensée que je vous soumets, et qui paraîtra à nos Supérieurs la plus folle de toutes les folies, ce serait à mes yeux une grande marque que Dieu me l'inspire ; mais si elle est



bonne, vous verrez qu'on y arrivera avec une longue patience. Il n'y aurait pas alors en France de religieuses si pauvres que nous, on peut le dire, puisque les Ordres mendiants sont obligés de posséder leur subsistance. Je vous avoue que cela me ferait grand plaisir, quoique nous y risquions peu ; cela me semblerait être ce que dit Bède sur le texte : *Nolite timere*<sup>148</sup> que la plus généreuse pauvreté est, après avoir méprisé pour le Seigneur tout ce qui était à soi, de travailler pour vivre et faire l'aumône. *Sic laborantes oportet suscipere infirmos*<sup>149</sup>.

Ce sont les prescriptions qui doivent borner l'avoir de la communauté, déterminer l'éloignement des procès, la modération dans les affaires que j'ai laissées en blanc jusqu'à ce que nous soyions décidées sur le principe fondamental. Il est fort difficile d'ailleurs dans ces choses-là de ne dire, ni trop, ni trop peu dès qu'on possède. Encore une observation : cela ne s'oppose pas directement à ce que les filles possèdent éventuellement durant leur vie quelques biens, ou quelques revenus, pourvu qu'elles ne les lèguent pas à la communauté ; car avec nos révolutions, on m'a observé qu'il pouvait être imprudent d'obliger une fille à se dépouiller pour deux [ans<sup>150</sup>] après peut-être être obligée de rentrer dans la vie civile. J'ai peine à entrer dans cette raison, car on se fait pauvre pour l'être même en ce cas ; mais si les filles possèdent [et qu'elles soient appelées à donner leur avis sur leurs affaires],<sup>151</sup> il faut aussi leur prescrire à elles-mêmes le désintéressement, afin que l'esprit de pauvreté ne soit jamais mépris comme il l'est trop souvent quand on n'en fait qu'une raison d'avarice. Répondez-moi sur tout cela, après y avoir réfléchi autant que vous pourrez.

Sur le chapitre de l'obéissance, je n'ai qu'un mot à dire. C'est là je pense qu'il faudrait ajouter l'usage admis parmi nous de prendre la discipline le Mercredi et le Vendredi si on veut le faire passer en règle. M. Lacordaire s'est récrié sur mon doute à cet égard ; il ne conçoit pas une règle où il n'y aurait rien, m'a-t-il dit, pour faire goûter aux religieux leur état qui est la pénitence. Je crains aussi, si on ne l'écrit, que l'usage

---

148. *Ne craignez pas*, Mt 6, 25, 31, 34.

149. *Que ceux qui travaillent puissent ainsi prendre soin des malades*.

150. Ce mot est probablement oublié. *Deux ans* = le temps des premiers vœux.

151. Ce membre de phrase est en surcharge.

ne se perde. Autrement croiriez-vous qu'il y a d'excellents sujets pour qui ce mot est un obstacle, et que j'ai été heureuse plus d'une fois de pouvoir dire : "Il n'y a rien de semblable dans notre règle". Moi-même, je l'avoue, au sortir du monde, l'absence de cette obligation eût été pour moi une raison de préférence en faveur d'un ordre.

J'aurai bientôt à faire l'article des études qui me semble très difficile : je ne sais s'il faut en indiquer quelques-unes : le latin, la connaissance de la religion, indiquer leur esprit, ou se borner à de vagues prescriptions sur l'esprit religieux qui doit y être porté. C'est encore une chose importante pour nous.

*Suit un passage sur leur relation spirituelle : la clarté rend l'obéissance facile. [...]*

Laissez-moi vous dire à propos de tout ce qui vous occupe, qu'en repensant à ce que nous avons dit ensemble, j'ai songé souvent à vous dire : Prenez garde aux œuvres diocésaines, c'est une tentation qui advient toujours aux membres de l'autorité ordinaire ; mais vous êtes trop Romain pour ne pas en voir le danger. Les œuvres diocésaines font un grand mal en France, celui d'empêcher les œuvres générales. Elles ne peuvent avoir la même portée, la même indépendance. Ne vous l'ai-je pas déjà dit : le concile de Trente, et tout le mouvement de réforme qui l'a suivi avait pour but de relever l'autorité des Évêques pour réprimer des abus. Aujourd'hui pour que tout ne se rapetisse pas dans l'Église, il faut agir en sens inverse, on est arrivé à l'excès de cette première impulsion. La liberté, l'indépendance des ordres religieux est aujourd'hui nécessaire pour donner quelque mouvement aux études, quelque énergie à l'éducation, à la prédication, à l'esprit religieux. J'oserai donc vous dire : Défiez-vous de tout désir trop renfermé dans votre diocèse, c'est faire comme les individus qui se renferment dans leur ménage, et irai-je jusque-là, défiez-vous presque de l'esprit du Concile de Trente, c'est un esprit admirable, mais je ne crois pas qu'un Concile aujourd'hui marchât dans le même sens, j'en dis autant des grands saints de ce temps, saint Charles Borromée, saint François de Sales. Et puis je me dis, de quoi vais-je me mêler, d'autant que depuis quelques lignes on me parle et je ne sais ce que je dis.

Depuis que j'ai fait le pèlerinage de Bétharram<sup>152</sup> dans les Pyrénées, j'ai bien plus de dévotion à la Sainte Vierge. Il me semble qu'elle m'a accordé plusieurs des choses que je lui avais demandées. J'ai aussi beaucoup plus fait depuis quelque temps pour porter nos sœurs vers Marie. Je vous remercie de ce que vous me dites à ce sujet : cette pensée nous a paru à toutes fort belle,<sup>153</sup> et elle convient merveilleusement à notre œuvre.

Adieu, mon père, croyez que je prie souvent pour vous.

Comme j'allais finir, je pense que vous apprendrez peut-être avec intérêt quelque chose de ce qui touche M. Lac[ordaire]. Il m'a dit qu'il avait maintenant dix profès, quatre novices, et qu'ils avaient commencé une maison à Nancy. Il y a laissé deux frères. Ils y observent la Règle, et à mesure qu'ils pourront arranger leur maison régulièrement, ils s'y rendront plus nombreux. M. Lac[ordaire] y retourne après son carême de Grenoble. Ici il a le succès le plus prodigieux. Il paraît que les députés de la Meurthe, M. Étienne par exemple, sont tout feu et flammes quand ils en parlent. Cela [avec toute la querelle du clergé]<sup>154</sup> et les voyages à Londres, c'est pour eux l'objet d'une irritation continuelle. Le talent de M. Lac[ordaire] a encore gagné, à ce qu'on dit. Il a été fort aimable pour moi, mais il n'a presque pas d'instant à lui. De plus en plus, il est Dominicain, et j'ai trouvé un peu forte sa conviction que l'homme a besoin d'être châtié, d'être humilié, et que si on ne traite un religieux en enfant, il oublie ce qu'il est. Ceci à propos de sa propre règle. Leur Noviciat reste à Bosco<sup>155</sup>.

---

152. Mère Marie-Eugénie est allée dans les Pyrénées en juin 1843 pour assister sœur Marie-Josèphe malade. Elle fait allusion au sanctuaire marial de Bétharram dans la Lettre N° 1597 (8 novembre 1843). Elle s'y rendra à nouveau en septembre 1856 ; dans ses notes de retraite elle évoque la grâce demandée et reçue (cf. *Notes Intimes* N° 217/01).

153. Cf. plus haut lettre du père d'Alzon, 13 décembre 1843.

154. Ce membre de phrase est en surcharge.

155. Italie du Nord.

Au père d'Alzon

Vol. VII N° 1603 (*L'autographe manque*)

*Sur la philosophie de M. de Maistre et l'opposition personnelle de Marie-Eugénie à la théorie de l'expiation et à ses idées sociales. Pour elle, « la peine est un moyen éducateur qui rachète des conséquences de la faute. » « Toute pénitence qui n'a pas d'action sur l'avenir n'est point bonne. »*

*« La Rédemption, œuvre de délivrance universelle non encore accomplie, et la vie religieuse aujourd'hui, œuvre de la Rédemption des captifs. »*

*Relations nouvelles de confiance avec le père d'Alzon.*

27 Décembre 1843

Pour quelques instants que j'ai avant l'oraison, mon cher père, j'ai envie de vous dire une chose autour de laquelle j'ai déjà tourné avec vous, et que je m'explique, je crois, assez clairement à cette heure. Vous souvient-il de mes récriminations contre la philosophie de M. de Maistre,<sup>156</sup> relativement à son idée de l'expiation ? J'y revenais il y a quelques instants dans mon esprit en m'entendant dire par un étranger que personne ne lui avait paru être plus ni autant que moi dans les idées de M. Lacordaire. Je me demandais, rappelant à mon esprit nos derniers rapports, comment il se faisait que le sentiment de cette sympathie d'intelligences ne se révélât pas lorsque nous sommes en face l'un de l'autre ; comment tandis que du dehors on nous voit au même point, nous nous sentons, je crois, tous deux à des points de vue si différents ? Je revenais à la même raison, et encore que M. Lacordaire soit appelé tribun, encore qu'en politique il ait les tendances les plus libérales, je croyais sentir qu'en principe, j'allais plus loin que lui. À part quelques notions républicaines, personne n'a plus adopté M. de Maistre que le P. Lacordaire. Vous savez que dans les livres de M. de Maistre, l'expiation est le principe d'où il déduit ses notions de la guerre, de la

---

156. M. de Maistre, Joseph (1753-1821), homme de lettres, ultramontain. De nombreux livres de cet auteur se trouvent dans la bibliothèque des Archives.

torture et de la peine de mort, de la race, des Ordres religieux, etc., à peu près toutes les idées sociales qui, malgré l'entraînement de la diction, ont choqué si vivement les hommes de mouvement, parce qu'il faut l'avouer, plus d'une chose dépouillée de son prestige choque les espérances de progrès terrestre de notre nature. Je sais tout ce qu'il y a à côté pour racheter certains principes ; je sais que ses livres ont sans doute plus contribué qu'aucun autre à me faire comprendre ce en quoi même j'ose les blâmer ; mais d'ailleurs je le fais plus pour vous découvrir en cela ma pensée que pour prétendre vous donner mon avis.

Vous savez que mon esprit généralise terriblement. Je n'ai jamais traité ces grandes questions avec le P. Lacordaire, mais en le sondant sur celles qui étaient dans la sphère de mon activité, j'ai trouvé que ses réponses partaient de principes opposés aux miens, et voici en quel sens : comme pour M. de Maistre, la peine est pour M. Lacordaire la solde due à la faute. Pour moi, avec mon intelligence s'entend, la peine est seulement le moyen éducateur qui rachète des conséquences de la faute (le rachat de la faute même, c'est le sang de Jésus-Christ). Je crois que Notre-Seigneur non seulement a racheté sur le Calvaire l'humanité juive et romaine de son passé, mais qu'il n'y a pas d'instant où il ne rachète avec le même efficace<sup>157</sup> chaque homme, chaque peuple de son passé coupable, moyennant un retour vers lui, moyennant surtout le douloureux effort de s'arracher soi-même aux habitudes, aux instincts qui naissent de ce passé. Notre bon Seigneur fait tout ce qu'il peut pour l'homme qui l'implore. Il ne lui laisse que le moins possible l'inévitable. Tout ce qu'il peut porter, il le prend. Il jette ses actes passés au fond de la mer, il blanchit comme la neige le livre où sont écrites les actions que l'homme a laissées derrière lui et qu'il n'est plus en son pouvoir de ressaisir pour les redresser. À cela la contrition suffit. *Remittuntur ei peccata multa quoniam dilexit multum*<sup>158</sup>. Mais Notre-Seigneur ne peut empêcher qu'après beaucoup d'actes d'orgueil, je ne sois tout inclinée à en produire de nouveaux, qu'après m'être livrée à la mollesse, mon âme et mon corps même ne produisent que mollesse. Voilà pour moi la grande affaire de la pénitence, c'est de redresser énergiquement les inclinations, de dépouiller

---

157. La même efficacité.

158. *Ses nombreux péchés lui sont remis parce qu'elle a beaucoup aimé*, Lc 7, 47.

violemment l'homme de soi et des restes de son passé pour le rendre capable de faire le bien. Par suite toute pénitence qui n'a pas d'action sur l'avenir n'est point bonne, et c'est par là que je différencie la pénitence chrétienne de la pénitence des Hindous. Ainsi étant pardonné, il faut commencer à souffrir pour devenir capable de prier et d'agir ; et voilà en effet ce que je vois en Madeleine qui est pardonnée par la miséricorde, mais qui n'est transformée que par la souffrance.

Généralisez ces principes : vous concevez que les idées de M. de Maistre sur la peine de mort me révoltent ; vous concevez, sans que j'aie besoin d'entrer dans le détail, que les conséquences sociales autant que particulières sont différentes, et si d'un côté cela vous donne la clef de plus d'une de mes résistances passées, cela vous fera concevoir aussi que j'admets pleinement que tout homme aussi doit être racheté par le sang de Jésus-Christ de la fatalité de sa naissance, que je vois dans la Rédemption une œuvre de délivrance universelle non encore accomplie, et que la vie religieuse est identiquement pour moi aujourd'hui l'œuvre de la Rédemption des captifs<sup>159</sup>. Je ne fais qu'indiquer. Ces notions me sont si familières qu'il me semble qu'elles doivent être saisies d'abord. Toutefois comme j'ai presque toujours enveloppé ma pensée lorsque j'ai abordé ce sujet même avec vous, j'expliquerai ce que je veux dire par racheter les hommes de la fatalité de leur naissance et de la fatalité de leur passé.

Je veux dire que les Institutions sociales doivent venir au secours de ceux qui malheureusement naissent hors des conditions qui assurent la liberté morale, de ceux qui ne trouvent pas l'éducation chrétienne dans la famille, ni la liberté d'un état honnête dans la misère. Je veux dire par racheter de la fatalité du passé, qu'on doit chrétiennement reconnaître à un homme qui a été coupable la possibilité d'être vertueux, et lui donner les moyens d'exercer une activité bonne, sous les entraves qui rassurent contre les habitudes et inclinations du passé. Ces entraves font partie de la pénitence utile qui relève de la souffrance comme moyen d'éducation. Elles doivent être une force prêtée à cet homme-là même contre les suites de son passé. Je sais que je fais une utopie, mais à la place de la peine de mort, ce

---

159. Écho de la première rencontre d'Anne-Eugénie avec l'abbé Lacordaire (cf. *Conversations*, 30 avril 1881).

serait la mienne. Et comme je ne connais que les ordres religieux pour la réaliser, non plus que pour donner l'éducation qui assure à tous la liberté morale conquise par le Christ, je suis religieuse et je compare notre vocation à celle de la Rédemption des captifs. Le but des ordres religieux pour moi, c'est de faire atteindre à tous les hommes les derniers effets de la Rédemption, et non pas, comme le dit M. de Maistre, de remplacer les souffrances imposées par la société à ses coupables en en apportant un poids égal dans la balance du temps.

Je vous jette là ces choses d'une manière bien incomplète. Est-il nécessaire d'ajouter que je comprends bien aussi que Notre-Seigneur prenne les âmes religieuses pour les faire entrer dans sa propre mission et se les unir dans la souffrance, mais cela même est l'occasion de hautes vertus, d'un grand exemple et d'une grande efficacité. Suis-je nuageuse ? Vous me le direz, et vous m'aidez ainsi à me comprendre mieux moi-même. Je vous assure que je ne me sens plus la moindre hésitation à vous exposer mes opinions à cet égard ; et il faut bien vous le dire, voilà ce que j'ai gagné à votre voyage, malgré toutes les injures que je vous ai dites. Je ne vous crains plus du tout ; mais mon père, sans craindre de vous rien dire ni même pouvoir m'empêcher de vous tout dire, je veux devenir obéissante comme un enfant et respecter grandement votre autorité. J'ai souffert d'esprit ces jours de Noël, mais je vous en parlerai une autre fois longuement. Je m'arrêterai sur ma philosophie. [...]

Priez pour moi, j'ai le désir d'être bonne, mais je ne le suis guère. Faire mes communions me coûte beaucoup. J'ai eu bien de la peine surtout à aller à la Sainte Table la nuit de Noël ; M. Lacordaire nous disait la Messe, et le monde qui y assistait m'avait distraite jusqu'à l'impatience. J'avais mille choses de détail à vous dire, je me les rappellerai en vous parlant de mon âme qui a été encore bien désolée. En attendant je vous souhaite une bonne année avec un cœur bien filial et suis toujours toute vôtre en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Quel espèce d'homme est M. La Bouillerie ?<sup>160</sup> Mgr commence à le charger de communautés. Croyez-vous qu'il nous convient comme Supérieur si M. Gaume que ce métier a assommé nous quitte, comme il a quitté les autres ? Donnez-moi quand vous aurez le temps des renseignements sur lui.

---

160. M. La Bouillerie, François de (1810-1882), prêtre en 1840. Il sera supérieur ecclésiastique de 1852 à 1855.

## Du père d'Alzon

10 Janvier 1844

*Après plusieurs paragraphes sur d'autres sujets, réponse à la dernière question de Marie-Eugénie.*

M. de La Bouillerie est un homme à idées très romaines, larges, m'assure-t-on, excessivement mystique et pieux, poète dans le temps à remplir de ses vers tous les portefeuilles du faubourg S[ain]-t-Germain, d'un commerce agréable, mais sans fermeté dans le caractère. Si vous l'avez pour directeur, vous en ferez ce que vous voudrez ; il acceptera tout le bien que vous voudrez lui faire. Je ne puis m'expliquer qu'avec sa manière de voir il ait pu se mettre à la queue de M. Affre.

Sa piété est très tendre et je crois qu'il a une belle âme moins l'énergie.

Adieu chère enfant. Que Dieu pendant cette année vous donne son amour avec surabondance et cette latitude du cœur qui est le fruit de la vraie Sagesse !

Madame. Madame la Supérieure de l'Assomption  
Impasse des Vignes, rue des Postes – Paris

Original manuscrit : ACR AD 323. Texte imprimé dans *Lettres d'Alzon*, édit. Vailhé, t. B, p. 114-115.

---

## Du père d'Alzon

*Cette lettre paraît écrite en deux fois, à quinze jours d'intervalle. Elle répond d'abord à la lettre de Marie-Eugénie du 27 décembre 1843 (N° 1603).*

*Sur la pénitence et le sacrement de pénitence. Explication à partir d'expressions reprises de Marie-Eugénie.*



*Ensuite correspondance simple sur ses difficultés avec les sœurs et ses réactions .*

[10 Janvier] 26 Janvier 1844

Je veux absolument vous envoyer aujourd'hui tout un volume. Mais je commencerai ma chère enfant, par répondre à votre dernière lettre, afin de vous faire remarquer une erreur positive dans laquelle vous me paraissez tombée. Il est de foi qu'au baptême tous les péchés sont expiés par le sang de J[ésus]-C[hrist].

Il est de foi ou au moins de certitude théologique que nul homme à moins d'être confirmé en grâce ne peut vivre sans pécher ; d'où découle la conséquence que nul homme ne peut se passer du sacrement de pénitence.

Il est de foi que le sacrement de pénitence ne remet que la peine éternelle et laisse subsister la peine temporelle. Donc il est nécessaire que l'homme expie quelque chose de la peine temporelle. La preuve de cela est qu'après l'absolution le prêtre applique au pénitent outre les mérites de J[ésus]-C[hrist] ceux de la Sainte Vierge et des saints, ce qui suppose un autre fait non moins incontestable à savoir que les mérites des saints ont une vertu expiatrice préparatoire, si je puis me servir de cette expression, c'est-à-dire que le pécheur est souvent préparé avant sa conversion au pardon par une immolation étrangère qui est jointe à celle de J[ésus]-C[hrist].

Ce que vous dites de la rédemption est vrai, mais pas d'une manière exclusive. J'y vois une tendance protestante qui m'avait souvent frappé. Il ne faut pas dire, comme nous le reprochent les protestants : l'expiation du Sauveur ne suffit pas ; mais il faut dire : la miséricorde du Sauveur est si grande qu'il a voulu, après nous avoir justifiés gratuitement, *justificati gratis*,<sup>161</sup> nous laisser quelque chose à faire dans l'œuvre de notre expiation. Je vais plus loin. Si l'homme après le baptême ne devait plus pécher, ce que vous dites pourrait être vrai ; mais après la rechute, votre manière de voir me paraît incomplète. J'adopte donc tout ce que vous dites de *l'éducation par la pénitence*, mais cette éducation ne suffit pas ; il y a une dette

---

161. Ro 3, 24.

antérieure à l'éducation. Votre lettre renferme une expression que je ne puis laisser passer. Vous dites que Notre-Seigneur ne peut pas empêcher l'âme coupable et pardonnée d'avoir un penchant pour les habitudes qu'elle a contractées. Je vois là deux fausses assertions : 1°/ En principe, Il le pourrait, s'il le voulait, et la preuve s'en est vue chez plusieurs saints. 2°/ Vous sembleriez conclure que la pénitence n'est imposée qu'aux habitudes. Or les lois les plus sévères de l'Église sont pour trois péchés qui peuvent très bien ne pas supposer une habitude : l'apostasie, l'adultère et l'homicide, si je ne me trompe.

Je le répète, la pénitence considérée comme éducation est vraie, mais n'est pas complète. Il y a quelque chose en plus qu'il faut chercher soit dans la justice qui veut que l'homme donne tout ce qu'il peut, quand même ce tout n'est rien, soit dans la miséricorde qui veut que l'homme fasse usage de sa liberté pour coopérer à l'œuvre de l'expiation particulière et universelle.

Je reprends maintenant vos dernières lettres, que mes douleurs presque quotidiennes m'avaient fait un peu laisser de côté. J'ai sous les yeux trois lettres de vous : 19 nov[embre] ; 13 déc[embre] et 18 déc[embre]<sup>162</sup>.

Vous trouvez que je devrais m'arranger pour aller tous les ans à Paris. Je le voudrais bien moi aussi, mais je ne le puis guère. Croyez-le, je voudrais aussi beaucoup vous donner une retraite, mais il faut attendre encore. Dieu s'il le veut arrangera tout pour cela.

Vos fatigues et vos découragements à propos de vos Sœurs ne me surprennent point. Vous ne désirez passer pour bonne que parce que naturellement vous ne l'êtes pas. Quand je dis naturellement, il faut que je vous dise que j'entends aussi par là tous les froissements de votre éducation, pauvre enfant, comment seriez-vous restée bonne avec les autres au milieu de tant de bourreaux ?

Il m'est parfaitement inutile de vous dire que la destruction de votre bonté naturelle, supposé que vous en ayez jamais eue, peut vous servir à acquérir la bonté surnaturelle qui n'est aussi agréable qu'après bien des efforts, mais je crois que je

---

162. Lettre du 19, 20, 21 novembre 1843, N° 1599 (non relevée); lettre du 13 décembre 1843, N° 1601 (évoquée), et lettre du 18 décembre 1843, N° 1602 (cf. plus haut).

n'ai rien à vous apprendre sur ce chapitre. Supposez que je viens de me faire un sermon à moi même.

[...] Vous me demandez si vous avez eu tort de vous révolter lorsque je vous ai engagée à vous porter au plus pénible ; à cet égard je crois que oui. Reste à savoir ce qui était pour vous le plus pénible et si vous ne l'avez pas quelquefois envisagé avec trop d'amertume.

Je pense, comme vous qu'il est toujours temps de commencer et que vous ferez bien de commencer toutefois en toute douceur et suavité. C'est ce à quoi je me sens pressé de vous porter de toute la puissance de mon autorité et de mon affection.

Le plus pénible pour le moment ne doit point consister pour vous dans l'austérité, mais [dans] la souffrance intérieure. Voilà dans quel sens je me sens porté à vous inviter à marcher de la part de Dieu.

26 Janvier

Il y a plus de quinze jours que ceci est écrit, et je ne m'explique pas pourquoi je ne l'ai pas fait partir, sinon parce que je tenais à ce que j'avais promis plus haut, à vous envoyer un volume. Cependant mes lettres sont loin d'approcher des vôtres. Je viens de passer près de trois quarts d'heure à en relire une partie, je voulais m'assurer que je répondais à tout. [...]

Vous recevrez par la première occasion les constitutions du Verbe Incarné<sup>163</sup>.

Je crois, dans une précédente lettre, vous avoir dit combien la triste affaire de famille dont vous me parlez<sup>164</sup> m'affectait douloureusement pour vous, ce sont de ces épines qui viennent s'enfoncer dans notre cœur de chair afin de lui faire sentir qu'il n'est pas entièrement mort. Je prierai bien Dieu pour qu'il vous fasse retirer de tant de misères force et profit. Je partage tout à fait votre manière de voir sur votre résolution de ne point accepter une belle-mère. [...]

Adieu ma fille. J'ai bien d'autres choses à vous dire, mais il me faut aller confesser des religieuses que j'ai abandonnées 15 jours. Je viens aussi de me faire directeur d'un pensionnat qu'il faut renouveler<sup>165</sup>. Cela joint aux Carmélites que nous avons depuis un mois, me donne assez de besogne. Depuis q[uel]q[ues] jours mes douleurs de tête ont beaucoup diminué. Si je ne souffre pas trop ce soir je vous parlerai de vos constitutions.

Tout à vous chère enfant et du fond de l'âme.

---

163. Cf. plus haut lettre du père d'Alzon, 20 septembre 1843.

164. Il s'agit du remariage de M. Milleret. Marie-Eugénie y a déjà fait allusion le 15 décembre 1843 (N° 1601) et le 2 janvier 1844 (N° 1604).

165. Il s'agit de l'école de l'Assomption à Nîmes (cf. lettre du 13 décembre 1843).

Madame. Madame la Supérieure de l'Assomption  
Impasse des Vignes, rue des Postes – Paris

Original manuscrit : ACR AD 324. Texte imprimé dans *Lettres d'Alzon*, édit. Vailhé, t. B, p. 115-120. Extrait dans les *Origines de l'Assomption*, t. II, p. 190.

---

Au père d'Alzon

Vol. VIII N° 1607

*Discussion théologique à propos des opinions émises précédemment sur la pénitence. Aveu de la « source de ses idées » et attachement à l'influence de Buchez, avec le désir de se dépouiller de cette attitude et de se soumettre au père d'Alzon.*

Monsieur  
Monsieur l'Abbé d'Alzon  
vicaire gal  
Gard Nismes

corrigé en : Chez M. l'abbé Cerelin ( ?)-  
À Marseille

+ 2 février [18]44

Je ne tarderai pas, mon cher père, à répondre à votre lettre, car il faut vous avouer qu'elle me cause un violent combat intérieur, et comme je veux que ce combat soit une victoire, je ferai bien de ne pas m'exposer à y trop réfléchir.

Tout ce que vous notez dans ma dernière lettre est certainement bien inexact dans le sens dans lequel vous en êtes choqué, et je vous serais bien obligée de brûler cette dernière lettre, parce que à cause de mon influence sur nos sœurs, je ne voudrais pas qu'il existât deux mots de moi en dehors de la plus sévère orthodoxie. Au reste, je m'étais

comme doutée que je ne devais pas être exacte, puisque je n'aurais voulu lire ce fragment<sup>166</sup> sur les opinions de M. Lac[ordaire] à aucune de nos sœurs. Tout ce que je puis vous dire, c'est que dans le sens dans lequel j'entends en général mes opinions sur ce point, je n'y vois pas de contradiction avec les principes théologiques que vous me rappelez, et qui sont l'objet de ma ferme foi. Je m'arrête à cette autre considération que l'acte d'amour parfait remet<sup>167</sup> jusqu'à la peine du péché, et que tous ceux qui n'ont pas la charité parfaite passent par le purgatoire, quelques souffrances qu'ils aient endurées. Voilà pourquoi je considère la pénitence comme moyen d'éducation et de détachement, avec la presque conviction que toute pénitence qui ne fait pas avancer dans la charité ne sert presque de rien. Du reste je ne crois pas adopter cette doctrine par une tendance protestante, mais simplement à cause de ses déductions pratiques. Je me soucie fort peu des arguties des protestants sur la justification, mais je crains qu'en s'attachant aux idées d'expiation par un autre principe que le mien, on n'arrive à des conséquences rétrogrades et indiennes. Je remarque que les indulgences de l'Église sont surtout attachées à des prières, et la prière est un élan en avant. Ce que je dis là vient peut-être d'ignorance, mais je ne sais pas qu'il y ait aucune indulgence attachée à la discipline par exemple ; vous savez toutes celles que l'Église a attachées à un seul acte de charité. Quant aux habitudes, j'employais ce mot tout autrement que les moralistes, pour signifier les liens d'une âme qui n'a pas tout son trésor en Dieu. Je crois bien qu'immédiatement en sortant du péché grave, il y a des âmes que Notre Seigneur a élevées à la charité parfaite. Cela est pourtant contre l'ordre ordinaire de la grâce, et l'homme qui a posé entre Dieu et soi, entre ses frères et soi, une négation telle que l'adultère, l'homicide, ou l'apostasie, a besoin généralement d'une bien forte éducation pour arriver à être à Dieu et à ses frères plus qu'à aucune de ses passions. Si cette manière de voir a encore quelque chose d'inexact, vous serez bon de me le dire. Elle n'a pourtant rien de bien extraordinaire ; dans la pratique, elle s'accorde parfaitement avec les conseils des mystiques les plus sûrs, tels que St François de Sales, St Jean de la Croix et Ste Catherine de Sienne ; mais de nos jours, je

---

166. Cf. N° 1603. Premier jet : « commencement de lettre », barré.

167. Premier jet : « efface », barré.

trouve qu'en cherchant le sacrifice absolu et s'attachant à l'idée de l'expiation sociale dont il n'était pas question du temps de ces Saints, les jeunes gens se font en général à cet égard des idées plus systématiques que chrétiennes du moins à mes yeux.

Je vous avouerai tout naïvement pourtant que la source de mes idées arrêtées sur ce point n'est pas primitivement le mysticisme, mais mes anciennes conversations avec Buchez<sup>168</sup>. Sa philosophie vous a ennuyé, je le conçois, mais lisez, si vous pouvez, son Introduction à la science de l'histoire<sup>169</sup> (dernière édition) et celle aux sciences naturelles. Je crois que vous y trouverez plus ce qui m'a influencée dans ses conversations.

Vous vous demandez peut-être où est ma victoire :

1°) Dans ce dernier aveu de l'origine des pensées auxquelles je tiens.

2°) En recevant votre lettre, vos objections m'ennuyèrent, et de premier mouvement je les passai pour arriver à la 3<sup>ème</sup> page de votre lettre.

Volontiers j'en fusse restée à me dire : *Il ne comprend pas, passons*,<sup>170</sup> et je n'eusse pas répondu un mot. Je n'eusse pas même pesé vos paroles parce que je tenais d'une volonté forte à ma manière de voir. Ce que M. Lac[ordaire] a dit de mieux sur la foi, est vrai chez moi-même des opinions : « *Ce sont des actes de la volonté où l'intelligence ne joue qu'un rôle inférieur* ». Mais s'il en est ainsi, je dois plus me soumettre ; car on ne peut forcer sa conviction, mais on doit incliner sa volonté quand surtout l'orgueil et l'indépendance sont les deux causes

---

168. Buchez, Philippe-Joseph (1796-1865), homme politique, docteur en médecine, journaliste et écrivain. Relation ancienne de la famille Milleret. Par les souvenirs et conversations, nous savons que lorsque Anne-Eugénie jeune fille parlait de sa vocation au milieu des siens, c'est Buchez qui la soutenait et elle lui en est restée très reconnaissante.

169. *Introduction à la Science de l'Histoire, ou Science du Développement de l'Humanité* (1833). / *Essai d'un Traité de Philosophie au point de vue du Catholicisme et du Progrès* (1838-1840). / *Introduction à l'Étude des Sciences Médicales* (1838).

170. Cette expression est souvent employée par Marie-Eugénie à cette époque.

de son impliabilité. J'ai donc senti promptement que je devais prendre vos paroles tout autrement que je n'y étais disposée, vous rendre compte de ce que j'y opposais, et me dépouiller devant Dieu de mon attachement à mon avis pour ne tenir qu'à la vérité de la foi.

Je l'ai fait de mon mieux, quoiqu'avec beaucoup de révoltes et d'imperfection, et il m'en a coûté. J'eusse voulu ensuite vous écrire comme l'eût fait à ma place une âme humble, je ne crois pas y avoir réussi, mais j'en ai eu la bonne volonté. Hélas, mon père, que vous avez eu raison de dire que j'avais un excessif orgueil, je l'aperçois tous les jours mieux en mille choses dont je vous épargne le détail, vu que vous en êtes mieux convaincu que moi. Mais je me propose souvent de faire ce que ferait la plus humble des créatures à ma place, et c'est dans ce sens que je tâcherai, si vous l'approuvez, de me porter au plus pénible à ma nature. Cette nature a encore frémi de vous voir approuver mon retour *au plus pénible*, surtout avant d'être assurée par ce qui suit que vous ne le demandez pas pour les austérités présentement. [...]

*Suit une réflexion sur ce qu'elle considère le plus pénible :  
l'austérité et les pénitences.*

Votre lettre m'a trouvée assez en paix, plus tranquille sur mes communions, et m'appliquant à accomplir un conseil de M. Blanc<sup>171</sup> qui a été notre confesseur cet hiver, le conseil de faire tout bonnement avec la meilleure intention possible mes actions ordinaires. J'avais compté n'avoir pas de direction de vous de longtemps, et faut-il l'avouer, je m'en étais arrangée. Quand je ne compte pas voir intervenir chez moi d'autorité ou de jugement, quelque chose en moi se déplaît à leur retour imprévu. Je crois que si on me laissait longtemps sans direction, je deviendrais bien indépendante. [...] Ce qui m'y fait le plus de bien, c'est la pensée de la Communion des Saints par laquelle on participe aux mérites des bons, pourvu qu'on s'en réjouisse pour la gloire de Dieu.

Je suis sèche, dissipée ces jours-ci, désireuse de devenir surtout humble et douce. Je prie toujours bien pour vous, et je crains que vous ne souffriez puisque vous ne m'avez pas écrit sur les Constitutions. Quand vous le pourrez, faites-le, mon père, cela doit passer avant ma conscience même, et pour cette fois je vous l'ai dit, ma nature indépendante l'eût pourtant mieux aimé. Toute vôtre en Notre Seigneur.

Sr M[arie] Eug[énie] de Jésus

D[ieu] Seul.

---

171. M. Blanc, Pierre-Simon (1775-1851), prêtre du diocèse de Besançon, incardiné au diocèse de Paris, auteur d'un *Manuel de l'Histoire de l'Église*. Secrétaire de Lamennais, il avait remis à Marie-Eugénie un exemplaire manuscrit des Constitutions des Prêtres de La Chesnaie, ou Congrégation de Saint Pierre, fondée en 1828.

J'ai oublié de vous dire à propos de mon obéissance à l'avis de M. Blanc qu'il me semble que j'ai gagné d'être plus souple à tout ce que Dieu me fait dire par l'un ou par l'autre.

---

## Du père d'Alzon

*Réponse au sujet du vœu de pauvreté.*

Nîmes 24 février 1844

Ma chère enfant,

Après avoir réfléchi autant que j'en suis capable sur la question que vous me posez au sujet de la manière dont vous entendez le vœu de pauvreté et après avoir aussi consulté des personnes qui sont assez accoutumées à ces sortes de questions, voici ce que je crois devoir vous dire.

1° Il me paraît avantageux de renoncer au surplus d'une dot qui serait fixée, pour ce qui concerne les fortunes des jeunes personnes qui auraient la vocation. Il faudrait peut-être faire une exception pour les fondations.

2° Une fois une certaine somme atteinte par la masse des dots, il faudrait admettre la possibilité de recevoir gratuitement, afin que la masse n'augmentât pas trop.

3° Les Sœurs, une fois leur profession faite, étant sensées mortes au monde et devoir accepter les conséquences de la pauvreté, je crois que pour entrer dans votre pensée, elles doivent renoncer d'avance à la chance de futurs héritages. Tant pis pour les prétendues injustices qui pourraient en résulter ! Si elles étaient mortes réellement, on n'aurait pu s'en plaindre. Or, la renonciation qu'elles font de leurs biens montre bien que l'injustice, si injustice il y a, ne dépend pas d'elles.

4° Il me paraît avantageux d'établir deux budgets, celui des Sœurs et celui des élèves, de telle sorte que la dépense des Sœurs soit payée par leur dot et celle des élèves par leur pension. Cela étant ainsi



disposé, rien n'empêche que les Sœurs se maintiennent dans une pauvreté aussi stricte que [celle] des Carmélites. Il y aura bien q[ue]lq[ue] chose à régler pour les bâtiments, mais ceci ne serait qu'une proportion à établir entre ce qui y entrerait pour le compte des pensionnaires et ce qui y entrerait pour le compte des Sœurs.

5° Comme on comprend que si les élèves apportaient des bénéfices, ils seraient employés en bonnes œuvres, les bénéfices d'une maison pourraient être employés à en fonder une autre ; comme aussi sur les bénéfices des élèves on pourrait prendre de quoi fournir à la dot d'une Sœur qui ayant des talents et point de fortune pourrait faire du bien à la communauté. Mais en ceci il faudrait toujours apporter le plus grand souci : a) à ce que les deux budgets fussent distincts – b) à ce que le capital formé par les dots des Sœurs restât toujours à une proportion très médiocre.

[6° *manque*]

7° Enfin ce capital pourrait être représenté par les maisons de telle façon que sauf pour les commencements, on établît une proportion entre la valeur de la maison et le nombre des sœurs qui l'habiteraient. Ce serait un moyen d'éviter les dépenses superflues. Toutefois ceci exige réflexion, car il est évident qu'à Nîmes on aurait pour moitié prix un local aussi beau qu'à Paris. On pourrait parer à cet inconvénient en prévoyant les dépenses faites par chaque Sœur par an selon les villes et fixer la dot d'après le capital dont l'intérêt représenterait le prix de la dépense annuelle.

En ce sens les élèves payeraient aux Sœurs le prix du loyer de la maison et ce serait prélever sur le bénéfice des élèves afin de maintenir toujours la séparation des budgets et la nécessité où seraient les Sœurs de ne point trop prélever pour elles sur le prix des pensions.

Madame. Madame la Supérieure de l'Assomption  
Impasse des Vignes, rue des Postes – Paris

Original manuscrit : ACR AD 326. Texte imprimé dans *Lettres d'Alzon*, t. B, édit. Vailhé, p. 128-129.

Au père d'Alzon

Vol. VIII N° 1610

*Écrite sur plusieurs jours, lettre fondatrice pour les idées sociales et la théorie sur l'expiation.*

*Foi en la « réalisation de la volonté de Dieu par la loi de l'Évangile et par la Rédemption. »*

*Conséquences terrestres de la Rédemption.*

*Action génératrice de trois intelligences.*

*Combat intérieur pour se détacher de certaines idées ; peu de sympathie pour les prêtres et les laïques pieux.*

ASS. N. D.

+

27 février [18]44

Je ne puis, mon cher père, me déterminer à vous écrire. Voici tout un après-midi que je perds à mille occupations inutiles, tant j'ai de peine à commencer : je n'en aurai sans doute pas moins à finir. Que vous dirai-je ? Où m'arrêterai-je ? Quand je suis devant Notre Seigneur et que j'entre un peu en Oraison, il me semble que j'ai mille choses à vous dire, et maintenant je ne trouve plus en mon esprit qu'un pénible embrouillage, où j'ai crainte de m'appesantir et duquel je ne sais rien tirer. Je n'ai pourtant pas été sans soulagement dans mon état pénible. Il y a aujourd'hui huit jours, notre confesseur m'ayant voulu parler par hasard, me fit assez de bien.

Le 5<sup>172</sup> Mars 1844

Enfin je reprends cette lettre après des jours de meilleure disposition [à votre égard],<sup>173</sup> où je n'ai pu trouver malheureusement un seul instant pour vous écrire. Je vais tâcher de vous parler un peu de ce que j'ai éprouvé, de ce que l'on m'a dit, des instincts que j'ai sur la volonté de Dieu quant au parti à tirer de mon état, des fautes et des défauts qui, je crois, ont augmenté mes peines, puis en conclusion je pourrai peut-être mieux répondre à la question que vous me faites et que vous adressez même à Dieu en lui demandant ce que vous pouvez faire pour moi. Si vous êtes d'accord avec moi sur ce qui me semble devoir m'être utile, je suis bien assurée que vous le ferez volontiers ; sinon ce que je vais essayer de vous dire vous aidera peut-être à faire mieux encore que tout ce que je pourrais vous proposer.

---

172. Corrigé sur « 4 ».

173. Expression en surcharge.

Il est assez vrai que l'effort que j'ai fait à propos de votre lettre pour me détacher de mon opinion a contribué au trouble qui a suivi. Il n'y a rien à quoi je tiens si fort que l'ordre d'idées auquel se rattache cette thèse particulière. J'eusse pu sans grande émotion céder par douceur sur ce point particulier, indépendamment des conséquences éloignées, auxquelles je fusse restée attachée, quitte à en modifier un peu la forme. Mais quand j'ai voulu me dépouiller de tout excepté de la foi seule, le combat s'est représenté sous toutes les formes. Peut-être ai-je en pareil cas trop d'ambition de perfection. Je ne me contente pas de ce que je puis faire bonnement, de la douceur extérieure qui ne me coûterait pas. Me rappelant la douleur que j'ai éprouvée de n'avoir pas profité d'autres occasions de sacrifice, sentant un grand chagrin d'être si peu avancée, je veux sacrifier le fonds même de ma résistance, et je ne puis pas, et cela m'irrite contre ceux qui en sont l'occasion. Vous rappelez-vous que je vous ai dit autrefois que la plupart des catholiques ne me semblaient pas l'être comme moi, et que ma foi serait troublée s'il me fallait renoncer à certaines manières de comprendre. Il s'agissait de ces idées-ci. Je croyais alors qu'elles rencontraient chez vous sympathie à quelques égards, mais je vous en sentais encore trop peu pour me hasarder à vous en parler autrement que sous une forme tellement consacrée que vous ne pussiez la proscrire.

Dans cette dernière occasion j'y ai mis plus de liberté parce qu'il faut vous dire que je me sentais beaucoup moins disposée à m'inquiéter de votre opinion ou à m'y soumettre. C'est-à-dire, je ne sais si vous vous en êtes aperçu, mais depuis un certain temps, je me suis mise dans une assez grande indépendance à votre égard. Ce n'est pas par obéissance que j'ai voulu même essayer d'accepter votre avis, mais parce que j'ai été effrayée lorsque je disais si bien :  Ils ne comprennent aucun, de la réflexion que tout l'orgueil de M. de La Mennais n'avait pas été autre chose que ce mot-là. Un fait certain, c'est que plus je vais, moins j'ai de sympathie pour les prêtres ou pour les laïques pieux, je trouve qu'ils ne comprennent pas, qu'ils ne sentent pas. Leur cœur ne bat pour rien de large, et je trouve mille fois plus facile de m'entendre avec un homme du monde et de lui dire mes pensées sans voile.

Pour dire un mot du fond de la question, il faut vous prévenir que ce qui n'est pas placé sous l'action libre de l'homme, sous la mienne spécialement, n'occupe jamais mon intelligence un quart d'heure. Personne moins que moi ne demande : Pourquoi cela est-il ? Comment cela est-il ? à moins que je ne croie en suite des réponses avoir à modifier, à faire, ou à empêcher. J'admire les gens qui s'inquiètent de l'essence des choses, et des effets auxquels nul ne peut rien ; il doit y avoir pour leur intelligence tout un monde dont je suis tellement incapable que le plus profond ennui me gagne lorsqu'ils m'en parlent. Telle est Sœur Marie Augustine, et c'est pourquoi quoi que je fasse, tout son esprit est un cauchemar pour moi, et je ne puis lui en trouver même une dose ordinaire.

Que l'homme expie, que toutes les souffrances de la terre soient nécessaires ou non pour le sauver, que ses mérites soient appliqués d'une façon ou d'une autre, oserai-je vous le dire, cela m'est fort égal. Le bon Dieu fera bien des faits accomplis de la vie humaine tout ce qu'il voudra, soit en réparation du passé, soit en développement de l'avenir, quoique cette dernière pensée dût me donner plus d'élan. Mais ce qui ne m'est pas égal, c'est ce corollaire-ci : L'homme doit-il diriger sa vie vers l'expiation, ou vers la production ; vers le passé ou vers l'avenir, vers les vertus ou vers les souffrances ? Je vous avoue que pour moi cette question est résolue dès qu'elle est posée. Ainsi distinguons bien deux choses. Toute vie a sa partie active et sa partie passive. De la partie passive à quelque degré qu'elle aille dans une âme sainte, je n'ai rien à dire. Dieu sait ce qu'il fait. Quand il appelle à la mort, on quitte pour lui obéir toutes les plus saintes œuvres et il le faut bien. Quand il appelle à la maladie, on passe trente ans dans son lit, et c'est ce qu'il y a de mieux. Quand il emploie une âme à la souffrance, à une véritable mort intérieure, c'est absolument la même chose.

12 Mars

*Influence de Buchez, sans doute de Boulland, « conséquences terrestres de la Rédemption. » Opinions et passions politiques.*

Je reprends cette lettre encore bien longtemps après et j'espère enfin la finir. Je trouve que j'étais encore une fois à soutenir ma thèse favorite à l'aide même de mes préjugés, et de mes impressions les plus imparfaites. J'ai un instinct naturel qui me fait, je crois, toujours défendre les choses contestables à l'aide de celles qui ne le sont pas, et comme je ne m'attache aux opinions contestables avec une si forte volonté que parce qu'elles s'harmonisent avec des choses qui ont toutes mes affections, en dedans de moi-même, il m'est difficile de les séparer des points certains et admis de tous. Pour vous dire ce que j'en pense moi-même dans certains moments, il me paraît que j'ai admis les opinions qui exagèrent les conséquences terrestres de la Rédemption (telles sont celles de Buchez) parce qu'elles sont celles qui promettent le plus d'avenir aux opinions, tranchons le mot, aux passions politiques que j'ai éprouvées. Pour mon intelligence les unes sont étroitement attachées aux autres. Si la doctrine de l'expiation, telle que la pose M. de Maistre, est le summum de la loi chrétienne, elle sanctionne, comme au reste il le fait lui-même, tous les faits d'expiation sociale que ma sympathie avait repoussés, la peine de mort, la guerre, la fatalité des naissances et des positions, etc...

Je ne fais pas de la politique, mon cher père, ne riez pas de moi, parce que je ne m'étends pas à expliquer par quelle longueur de temps et avec quelles conditions, je croyais que la réalisation de la volonté de Dieu par la loi de l'Évangile et par la Rédemption était un état social où nul homme n'eût à subir d'autre fatalité que celles de la nature, c'est-à-dire où le principe chrétien tendît à écarter de chacun l'oppression des autres... Je sens que j'exprime mal ma pensée. Si vous l'apercevez au travers, tant mieux. Si vous ne l'apercevez pas, ne vous autorisez pas de mes expressions contre moi, car elles trompent ma volonté. Quant à l'ironie qu'il est facile de mettre à l'encontre de ces pensées, laissez-moi vous dire que les choses dont je parle remuent toutes les fibres de mon âme, et que s'il m'était possible de vous ouvrir cette âme pour y apercevoir la force de sentiments dont je n'ai pas moi-même la conscience, vous comprendriez peut-être une cause de mes luttes intérieures que j'avais peut-être subie en l'ignorant, jusqu'à ce que tout à l'heure les quelques mots que je viens de vous dire ont fait vibrer tout mon être.

Vous brûlerez cette lettre, ainsi je puis vous dire qu'au vrai, trois intelligences ont eu sur moi une action génératrice que je ressens encore, ma mère, puis deux hommes pour qui j'ai éprouvé les sentiments dont je vous ai parlé une autre fois<sup>174</sup>. Et quoi qu'il en fût des autres qualités qui pouvaient leur attirer l'affection, il m'est clair que ce que j'aimais en eux avec passion était la mission sociale que je leur croyais, l'idée dont ils étaient à mes yeux les représentants et les champions. Je suis devenue moins crédule depuis en fait de mission, je n'en accorde pas si facilement ; mais si le même doute me fût venu alors, il les eût déjà dépouillés de leur prestige. Ces deux intelligences me semblent encore avoir été éminentes ainsi que celle de ma mère ; toutes deux étaient d'une démocratie ardente, non pour les vains détails de la politique du jour où je ne saurais prendre un intérêt sérieux, mais pour l'avenir, la destinée, la noblesse morale de notre pays.

Quand je suis venue à Dieu plus tard, leurs idées m'ont donné de la force, et vous l'avouerais-je, je ne pouvais me représenter Notre-Seigneur d'une manière qui m'attachât plus fortement à lui que quand je le voyais apportant au monde une loi dont les effets dussent être tels que je n'ai su vous les dire plus haut. Je suis bien femme, bien attachée à mille choses, mais quand ce but était devant moi, quand je croyais comprendre qu'au travers des temps, cette loi combattue, ce développement toujours semé d'obstacles, même par les chrétiens, demandait les dévouements de quelques-uns pour lui préparer les âmes, pour aider par l'enseignement l'annoblissement des âmes, la force, le détachement [communiqués aux générations naissantes],<sup>175</sup> aux réalisations à venir, j'étais le moins femme possible, tandis que depuis que lentement ce but s'est enfui devant moi, je redeviens terrestre le plus possible. J'ai aimé passionnément la loi chrétienne tant que je l'ai crue telle. Il est probable que je me suis trompée, mais est-ce ma faute si alors je n'ai plus d'amour, mais seulement de la crainte, des efforts et le sentiment de mon devoir borné dans ma règle et dans mes vœux ?

---

174. Cf. Lettres N° 1556, 19 juillet 1842 et N° 1607, 2 février 1844.

175. Expression en surcharge.

Il n'y a rien de bête comme une personne émue, qui parle sous l'empire de son émotion, aussi ne me comprenez-vous sans doute guère. Vous trouvez que j'enchaîne des choses qui à vos yeux sont séparées, que je tire des conclusions que vous repoussez. Que voulez-vous ? Pour moi, elles sont dans le principe. C'est ma manière de comprendre. Il importe peu ; seulement il faut mettre mon intelligence et mon âme en dehors, rentrer dans le mysticisme, et dans les choses extérieures, sans que désormais j'espère éprouver aucun intérêt pour les choses générales de l'Église. Que m'importe, par exemple, cette fameuse question de l'enseignement ?<sup>176</sup> Je connais maintenant le clergé et les catholiques fervents, et je vous avoue que si j'avais un fils, j'éprouverais à peu près autant de joie à les voir instiller leur somnolence dans ses veines que les notions même de M. Villemain<sup>177</sup> : c'est-à-dire, la conversion même ne serait plus à espérer. Pour moi je voudrais avoir été élevée par eux. Je rencontrerais en moi beaucoup moins de cette vie qui me tue jusqu'à ce que j'ai[e] achevé de la tuer ; mais si j'aimais une âme, je la garderais de leur souffle comme de celui du vent du désert. Les peuples d'Italie, la Rome moderne, c'est là le maximum de leurs réalisations. Il s'y sauve plus d'âmes qu'ailleurs et c'est là tout ce qu'ils veulent qu'on regarde.

Mais je n'avais pas l'intention de vous dire tout cela. J'ai commencé à meilleure intention. Je voulais au contraire vous dire que dans la première partie de ma lettre et dans celle qui vous a édifié, je sauve d'une manière qui n'est peut-être pas assez franche, mes idées

---

176. Question de la liberté de l'enseignement privé par rapport à l'enseignement public. La liberté de l'enseignement est inscrite dans la Charte de 1830. La liberté de l'enseignement primaire, revendiquée par les menaisiens (1831) est accordée par la Loi Guizot (1833). La liberté de l'enseignement secondaire donne lieu à une série de projets, plusieurs fois débattus et jamais votés, entre 1841 et 1844. Les catholiques engagent une campagne violente contre le monopole de l'Université. L'abbé Combalot sera condamné à 15 jours de prison et 4.000 francs d'amende pour la véhémence de ses écrits. Aux Archives se trouve un livre reçu en 2010 de l'archiviste assomptionniste de la province de France : *Procès de M. l'abbé Combalot – Cour d'Assises de la Seine. – Audience du 6 mars 1844* (Publié en avril 1844. Prix 1 franc).

177. M. Villemain, Abel-François (1790-1870). Homme politique, ministre de 1840 à 1844. Académicien.

fondamentales sous celles auxquelles elles se rattachent premièrement dans la conduite des âmes dévouées à Jésus-Christ dans le mysticisme<sup>178</sup>. Dans celle-ci j'allais arriver à une chose où je pense que vous auriez incontestablement tort aux yeux de tous les directeurs, à savoir : que dans la direction vous faites plus tendre à la souffrance qu'à l'union. C'est une chose autre que celles que je viens de vous dire. Ainsi Sr Th[érèse]-Em[manuel] à qui je me soucierais peu de dire ce qui précède, tombe tout à fait dans cette dernière opinion, et vous a souvent blâmé dans vos rapports avec moi à cet égard. Je vais l'expliquer parce que je crois que c'est un tort qui vous fait du mal à vous-même ; et ici je parle non plus avec l'indépendance de tout à l'heure, mais avec les opinions de tout le monde.

Tout ce qu'il m'en semble, c'est que vous avez tellement pris en affection la maxime de saint Jean de la Croix : se porter au plus pénible, que vous en perdez presque le vrai sens. Il ne la donne lui que pour se détacher plus complètement des choses visibles et s'attacher à Dieu seul. Je crois que vous la prenez pour souffrir, au risque qu'on s'occupe de cette souffrance même ce qui, suivant M. de Bérulle, n'est pas un moindre empêchement à l'union. Je puis revenir là-dessus à ce que je vous disais en commençant du partage de toute vie en activité et passivité, en ce sens qu'il y a des choses auxquelles nous...

*(Les pages suivantes de l'autographe n'existent plus, ce qui explique l'absence d'adresse et de signature.)*

---

Du père d'Alzon

*Encore sur la pauvreté.*

Alais, samedi 9 mars 1844

Chère enfant,

Votre lettre me parvient à l'instant. Depuis 15 jours, j'ai écrit q[uel]q[ues] notes sur votre vœu de pauvreté et la manière dont vous voulez l'entendre. Mais je vois en y réfléchissant tant de difficultés sur tout que je ne sais que vous dire, sinon que vous ne devez, ce me semble, être propriétaire que de vos établissements, c'est-à-dire du local qui représenterait les dots. À part

---

178. Cf. Lettre au père Lacordaire, *Textes Fondateurs* I p. 115 et 119.



cela toute économie devrait, ce semble, être interdite. Il faudrait stipuler que l'on ne serait tenu à rien envers les Sœurs qui sortiraient, même par force majeure, c. à. d. [dans] le cas d'une révolution ou expulsion, sauf le partage du prix du local, s'il était possible de le faire ; et d'autre part, entrer dans ces détails est chose bien délicate. Peut-être feriez-vous bien encore de ne point fixer de dot et de stipuler que les nouvelles fondations se feront sur les économies des maisons anciennes ou sur les donations, mais de telle sorte qu'on ne commençât à faire des économies que lorsque l'on aurait telle fondation en vue, afin d'éviter les prétextes d'économiser pour les établissements possibles. [...]

*Plusieurs paragraphes non reportés.*

Vous êtes bien bonne de me vouloir à Paris pour l'époque de vos vœux définitifs. Il est possible que je sois obligé d'y aller et vous comprenez qu'ayant outre le but que je présume, la pensée de vous voir vous engager pour toujours, il faudra bien que tout s'arrange pour cela. Mais je ne puis vous fixer encore une époque. Du reste vous la fixerez vous-même.

Adieu ma fille. Je demande à Dieu de porter vos fautes comme vous lui demandez de porter celles des vôtres, mais cela sans aucune répugnance. [...]

Il me faut arrêter parce que ma tête qui n'est pas très forte ne veut plus rien penser.

Original manuscrit : ACR AD 327. Texte imprimé dans *Lettres d'Alzon*, t. B, édit. Vailhé, p. 130-132.

## Du père d'Alzon

*Réponse à la lettre N° 1610. Sur l'étroitesse des prêtres et des gens pieux. Sur les idées d'expiation de M. de Maistre : « ce qui me paraît vrai, ce qui m'en paraît exagéré comme aussi sur ce qui me paraît trop exclusif dans votre manière de voir. »*

*Conseils de lecture, dont Saint Augustin.*

Alais le 16 Mars 1844

Je dois commencer par vous dire, ma chère enfant, que je n'ai pas songé à vous envoyer les livres que je vous avais promis parce que depuis ma dernière lettre j'ai été beaucoup plus souffrant. Un jour même quoique je susse n'avoir rien de dangereux, j'étais assez profondément découragé. Enfin j'espère pouvoir demain reprendre le cours de mes instructions.

J'arrive à votre lettre que je reçois aujourd'hui et que sur votre demande je vous renvoie avec les constitutions du Verbe Incarné.

Je vous avoue que je vais vous surprendre entièrement en vous disant que je l'approuve sans restriction. Tout ce que vous y dites est parfaitement vrai pourvu que vous ne l'entendiez pas dans un sens exclusif. Ce qui vous cause tant d'émotion m'en a longtemps causé et une grande partie de mes rages secrètes en pensant à la personne en question vient de là. Ce que vous dites de l'étroitesse des prêtres et des gens pieux a encore son côté très vrai. C'est un fait qui m'a bien frappé il y a dix ans et qui m'humilie encore profondément aujourd'hui. Sur ce terrain j'en dirais plus long que vous peut-être, mais à quoi bon ?

Je voudrais avoir plus de temps pour causer avec vous de ce qui me paraît vrai dans les idées d'expiation de M. de Maistre et [de] ce qui m'en paraît exagéré comme aussi sur ce qui me paraît trop exclusif dans votre manière de voir ; il me semble que vous m'aviez demandé dans le temps quelques ouvrages des Sts Pères à lire. Si vous aviez le temps vous pourriez prendre dans le dixième volume les traités de la grâce de saint Augustin, en laissant le dernier qui me paraît une assez continuelle répétition de ce qui précède.

Mais si encore parmi les autres traités vous voulez choisir vous pouvez commencer par lire les livres De peccatorum meritis et remissione, De natura et gratia, De gratia Christi et peccato originali,<sup>179</sup> et enfin les six livres contre Julien qu'il ne faut pas confondre avec l'ouvrage imparfait contre Julien qui a, je crois, 12 ou 15 livres. [...]

En ce que vous dites que j'aurais tort aux yeux de certaines personnes parce que je vais plus à la souffrance qu'à l'union, vous avez parfaitement raison si vous concluez du particulier au général. Je puis vous assurer que je n'ai jamais considéré la souffrance que comme une des voies dont l'union est le but, mais si j'ai cherché à vous retenir dans la souffrance, c'est parce que vous m'avez assez souvent avoué que votre nature y répugnait outre mesure. Ainsi tout ce que dit le P. de Bér[ulle] me va à merveille et je n'ai pas envie d'en retrancher un mot. Voilà pour le général. Maintenant pour ce qui est de vous, j'ai craint à tort peut-être que sur de belles idées d'amour de Dieu vous ne travaillassiez pas assez à détruire ce qui déplaisait à Dieu dans votre âme. [...]

Vous êtes parfois un être inexplicable ou plutôt vous êtes un de ceux chez qui se manifestent de la manière la plus tranchante les trois éléments qui constituent l'homme et le chrétien :

1° Une assez belle nature primitive, d'une poussée franche et droite.

2° Les plus affreux ravages du péché originel, toute la sublimité de l'orgueil qui précipita Satan au fond des enfers lequel en tombant du ciel disait à coup sûr : que m'importe ? et qui tout en rôtiissant doit dire parfois : à quoi bon ?

3° Une pauvre et bonne fille toute lavée du sang de J[ésus]-C[hrist] qui l'aime comme un Dieu aime et qu'elle aussi voudrait bien aimer et faire aimer.

Le tout pour vous ma fille consiste à développer le troisième élément en détruisant le second et en vous servant de votre mieux du premier.[...] [...]

L'ardent désir de M. G[abriel]<sup>180</sup> me paraît fort explicable. Il voit dans votre maison des femmes supérieures ; cela lui suffit. Je ne vois aucun inconvénient à ce que vous le preniez. Vous savez ce que je vous ai dit dans le temps. Je dois ajouter que je connais peu de prêtres plus capables de dévouement, plus faciles à sanctifier par quelqu'un qui voudrait s'en donner la peine. Son genre d'orgueil pourra vous aider à détruire le vôtre. Vous ai-je dit que c'était une âme tendre ? il se

---

179. Des mérites et de la rémission des péchés, De la nature et de la grâce, De la grâce du Christ et du péché originel.

180. M. Gabriel, Jean-Louis (1796-1866) aumônier de la communauté. De sa correspondance à Marie-Eugénie, plusieurs lettres ont été conservées entre 1845 et 1856 (MO2, 4°-3).

laisserait prendre de ce côté sans s'en douter. Je vous dis ceci comme à une Supérieure de communauté.

Vous ne l'aurez pas très longtemps et vous vous quitterez sans vous brouiller si lorsque vous vous apercevez qu'il s'ennuie de vous – ce lui arrivera infailliblement – vous lui ouvrez une porte de sortie. Il n'y a qu'à savoir connaître son monde pour le lâcher à temps.

Adieu ma chère enfant. Priez un peu pour moi qui n'ai guère été bon pendant ces derniers jours. Je n'ai pas assez su me soumettre à la volonté de Dieu.

Original manuscrit : ACR AD 328. Texte imprimé dans *Lettres d'Alzon*, t. B, édit. Vailhé, p. 132-136.

---

Au père d'Alzon

Vol. VIII N° 1611

*Lettre fondatrice par ses réflexions sur la régénération terrestre de l'humanité, à partir du livre 'Les Voix de Prison', de Lamennais. Au-delà des ténèbres, travailler à la cité de l'avenir. Se retrancher à répéter la prière : « Que votre Règne arrive. »*

*Sur sa relation antérieure à l'abbé Combalot et ses dispositions spirituelles.*

*Sur son caractère, « une singulière fille, toujours embarrassée de mon intelligence ou de mon cœur... »*

Monsieur

Monsieur l'abbé d'Alzon

Vic. Gal. du diocèse de Nismes

Dépt. du Gard

à Alais

ASS. N. D.

+

15 Mars [18]44

Je reçois votre lettre du 9, mon cher père, avec vos avis sur notre vœu de pauvreté. Permettez-moi de vous répondre un mot, quoique avant-hier soit partie une longue lettre de moi. [...]

*Suit tout un passage sur la direction spirituelle.*

[...] Il est singulier que j'aie plus besoin en direction d'être soutenue dans l'accomplissement des devoirs que j'aperçois le plus clairement, que de recevoir précisément des lumières nouvelles.

Je crains souvent que ce ne soit une marque de mon peu d'amour et de fidélité puisqu'on dit qu'à une âme fidèle il doit suffire de dire une fois une chose, mais peut-être aussi Dieu destine-t-il cette faiblesse de ma part à me faire plus sentir le besoin de me soumettre et à m'humilier. Il est singulier combien d'exprimer des pensées qui ne sont pas fort bonnes me rassurent plus que les sentir tacitement sans me les expliquer à moi-même.

Hier seulement on m'a apporté les *Voix de prison* de M. de Lamennais<sup>181</sup> : il y a plus d'une chose, vous le savez bien, qui a fait battre mon cœur à l'ouverture de ce petit volume, mais avec plus de calme. Il n'est pas possible au fond que la régénération terrestre de l'humanité, de sa loi sociale ne doive pas sortir de la parole de Jésus-Christ. Les notions admises et l'esprit des catholiques de nos jours peuvent obscurcir cette certitude<sup>182</sup> à mes yeux, je puis moi-même ne la pas saisir, mais cette pauvreté, cette nuit de mon intelligence opprimée sous des idées qu'elle repousserait naturellement comme opposées, n'empêche pas que la chose ne soit, et que ma foi ne la salue au travers de mes ténèbres<sup>183</sup>. Il reste sans doute une amertume, c'est qu'alors qu'on ne conçoit plus du tout l'ordre de réalisation du but, l'action devient plus lourde, plus incertaine, plus timide. Mais comme les ouvriers de nos vieilles cathédrales, beaucoup travaillent sans savoir ce qu'ils font à la cité de l'avenir. Il faut accepter ce rôle au besoin, je me le suis dit depuis longtemps. Il y en a même tant qui y travaillent sans le vouloir, comme les Romains faisaient leurs routes pour les prédicateurs de l'Évangile.

Je me suis donc retranchée à répéter plus souvent à Dieu cette prière qui m'est si chère : «Que votre règne arrive», à tâcher de sanctifier son nom par l'effort d'une charité plus grande qui me fasse plus réellement représentante de sa divine bonté envers nos sœurs, et

---

181. Ce livre ancien existe aux Archives, cf. *Notes Intimes* N° 192/01, 15 mars 1844 (texte semblable).

182. Premier jet : « notion ».

183. La traduction en anglais du livre *Feu vert au bout d'un siècle* (1971), réalisée par les Philippines, porte le titre : *Across the darkness, I salute the dawn*, en référence à cette expression de mère Marie-Eugénie.

d'accomplir sa volonté en ayant plus de confiance en lui, en tendant plus à l'union, en tâchant d'être humble, soumise et d'avancer dans la vertu.

Je sens beaucoup que je n'ai pas assez de charité et qu'il n'y a en quelque sorte point de pardon au fond de mon âme, en ce sens que mon cœur une fois aliéné, il l'est pour toujours. Je ne veux aucun mal, je rendrais des services, mais mon éloignement, mon jugement tacite en sévérité, et ma répugnance sont choses que mille compensations ne changent pas. Il me semble que j'ai dû faire bien mal en ces choses, et sans excuser M. Combalot (je n'en suis pas là), je trouve qu'à cet égard j'ai eu de grands torts, comme aussi lorsqu'en supportant<sup>184</sup> ce qu'il faisait de mal envers moi, je me croyais quitte, et je me relevais intérieurement d'autant plus que je me donnais moins de torts extérieurs. Je n'ai pas eu le secret de Jésus-Christ alors, et sans doute c'est ma faute, j'étais trop occupée de [ma blessure et de]<sup>185</sup> m'excuser moi-même, je voulais trop posséder en fierté ce que je donnais en obéissance passive, j'étais trop enchantée de me sentir plus haut que lui et de lui montrer qu'il ne pouvait m'atteindre. Sans cesse maintenant me revient la vue de Jésus-Christ s'abaissant profondément au-dessous de chaque insulte, tellement qu'elles glissaient sur lui et qu'il n'aurait pu les ressentir, car il les prenait avec amour comme une miséricorde, comme un traitement plus doux mille fois qu'il ne lui était dû.

Mais ce que je sens par-dessus tout, c'est qu'il ne m'est possible d'entrer dans aucune de ces dispositions qu'à condition que Jésus-Christ me les donne, et qu'où j'ai le plus manqué, c'est en ne les demandant pas avec assez de confiance et de soin. Là me paraît maintenant l'important, car vous m'écrieriez les mêmes choses ou de bonté ou de sévérité, que suivant la disposition où je serais, à mon insu et contre mon gré, je me sentirais émue d'irritation ou reconnaissante et paisible. Si Notre Seigneur veut me voir entrer dans son abaissement d'amour, il faut qu'il me le donne, et je sens de la confiance alors à le lui demander, car de moi-même rien ne m'est plus opposé.

[...] Je suis une singulière fille, toujours embarrassée de mon intelligence ou de mon cœur, sans peut-être en avoir ni de l'un ni de l'autre. Ce qu'il y a de sûr, c'est que je les avais reçus de la nature impatientes de toute mesure et de toute borne, et que de temps en temps cette disposition primitive saillit à mes yeux comme un brisement, vu que grâces à Dieu, j'en ai usé fort différemment. [...]

Je vous plains bien d'être ainsi arrêté par votre gorge dans vos succès de prédication dont vous faites si bien les honneurs. Dieu, comme vous dites, permettra que le même bien se fasse autrement, et je vous sais bien du gré de garder votre âme

---

184. Un adverbe barré. Semble être « paisiblement ».

185. Groupe de mots en surcharge.

en paix. Je vois que vous nous prêcherez en échange des gens d'Alais, et vous nous aiderez ainsi à faire à Dieu l'offrande de notre vie avec plus de ferveur ; car si vous êtes à Paris au moment de nos vœux, il faudra nous prêcher la retraite qui précédera. En attendant ce bel avenir, priez pour moi, je suis plus vôtre que jamais en Jésus et Marie.

Ne trouvez-vous pas que je vous assomme ? J'ai cru au contraire que ce que j'avais à vous dire dans cette lettre vous ferait plaisir. Le mariage dont je vous ai parlé est toujours secret. Mon père ne m'en dit mot. [...]

---

## Du père d'Alzon

*Oui, « tout coopère au bien de ceux qui aiment Dieu ». –  
Réflexion à propos des « Voix de Prison. » – Les Constitutions.*

Alais, le 27 Mars [18]44

Je me hâte de répondre à vos deux dernières lettres, ma chère et dédaigneuse enfant. Ce que vous me dites dans votre lettre du 15 me fait grand plaisir et, quoique vous disiez, je le pensais depuis longtemps. *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum*<sup>186</sup>. Rien de plus vrai. Ce sont nos dispositions internes qui nous font prendre en bien ou en mal ce qu'on nous fait ou ce qu'on nous dit. Tâchez d'aimer assez Dieu pour prendre tout en bien. Je vous en fais une obligation. Il me semble que je vous fais une recommandation un peu égoïste, car alors la direction sera bien facile. Je n'ai pas encore lu les *Voix de prison*. Ce que vous m'en dites m'est inintelligible. [...]

Pour vos Constitutions, j'ai eu très grand tort de ne pas vous dire que j'ai été très content de ce que j'avais vu. Il y avait une seule observation à faire, mais si peu importante qu'il m'est impossible de me la rappeler. [...]

Adieu ma fille. Je ne puis assez vous dire à quel point, malgré tous les dédains de vos pensées, je me sens votre père.

Manuscrit original : ARC AD 329. Copie Vailhé. Texte imprimé dans *Lettres d'Alzon*, t. B, édit. Vailhé, p. 137-138.

---

186. *Tout coopère au bien de ceux qui aiment Dieu*. Ro 8, 28.

## Du père d'Alzon

*Toujours à propos des Constitutions, la pauvreté, les études.*

Lavagnac, 1<sup>er</sup> Mai 1844

J'ai reçu hier, ma chère enfant, vos articles, et puisque vous êtes pressée de les ravoïr, je vais vite y répondre. Je ne puis d'abord vous dire l'espèce d'effroi que j'ai éprouvé, en voyant que plusieurs idées que je vous avais indiquées avaient été adoptées par vous pour ce qui concerne le chapitre de la pauvreté. Il me semblait que je prenais sur moi la responsabilité de tout ce que je vous disais. Il est bien différent de donner un avis ou une décision personnelle, ou bien une décision qui influera sur une Communauté tout entière. Enfin, j'ai tâché de vous parler de mon mieux, et il en sera ce que Dieu voudra.

Vous dites à l'article pauvreté que tout doit être en commun. Je pense que vous mettrez quelque part un article relatif au linge des malades. Vous savez que, faute d'attention, bien des maladies se prennent par là, surtout pour les poitrinaires.

Vous voulez que les maisons soient bâties simplement et pauvrement. Ne faites-vous point de distinction entre la Communauté proprement dite et le pensionnat ? Il y a là deux écueils : d'une part, un pensionnat trop pauvre éloigne les parents et un pensionnat somptueux dégénère bien vite en hôtel, comme cela se voit en une foule d'endroits. Et quoique je sorte un peu du sujet, à propos du pensionnat, aurez-vous des Dames pensionnaires ? C'est une œuvre très bonne pour les Dames, et, je crois, des plus ingrates et des plus dangereuses pour les religieuses.

"L'usage strict des choses nécessaires": c'est parfait et c'est pour cela que vous feriez bien de développer un peu, car là est tout l'esprit pratique du vœu ; le reste touche plus à des dispositions matérielles.

"Si une sœur venait à sortir" : bien entendre après sa profession.



Ce qui suit et ce qui a rapport aux aumônes, dons, et à leur emploi, pourrait, ce me semble, être dit plus clairement. Qu'en pensez-vous ? Il faut, sur ces articles-là se souvenir qu'après la mort des Sœurs, des parents pourraient venir chicaner.

Avez-vous, dans quelque chapitre, indiqué qui fixerait la destination des aumônes, dons, faits sans but déterminé ? Est-ce la Supérieure seule, la Supérieure Générale, ou le Conseil ? Je penche pour le Conseil, excepté le cas où une religieuse, en entrant, l'aura déterminé elle-même. Et encore alors faudra-t-il l'approbation de la Supérieure, comme vous le dites.

Vous ne dites rien des héritages qui pourraient survenir à une religieuse. Il est vrai que ce que vous dites en général peut suffire. Mais cependant vous feriez bien de prévoir le cas.

Vous parlez de legs faits à une parente. Plusieurs Sœurs peuvent-elles être religieuses dans la même Communauté ? Aux carmélites on n'en tolère que deux, et j'ai un exemple touchant d'une religieuse, qui a quitté sa Communauté pour venir à Nîmes, afin de faire place à une 5<sup>e</sup> sœur qui voulait entrer dans son ordre.

L'article des études me paraît assez bon. Seulement je voudrais savoir qui fixera les classes à faire, sera-ce la Supérieure seule ? sera-ce le Conseil ? Il est bien difficile que ce soit le Conseil, parce qu'il y aura là toujours quelques Sœurs des classes, et, d'autre part, la Supérieure se met sur le dos une fameuse responsabilité. Qu'en pensez-vous ? Quand il y aura plusieurs communautés, la Supérieure Générale pourrait fixer les postes avec l'aide de son Conseil. Mais pour cela il faudrait que le Noviciat fût sous ses yeux. Je vois pour tout cela des difficultés qu'il faut laisser résoudre au temps et qu'il vaut mieux ne pas se hâter de trancher, car c'est ce à quoi vous devez vous appliquer surtout, c'est à disposer vos règles de manière à ce qu'elles puissent s'adapter plus tard aux éventualités que la Providence vous ménagera et que vous ne pouvez encore prévoir.

Il paraît, d'après votre lettre du 20 Avril<sup>187</sup>, que vous commencez à entrer un peu dans la souplesse et l'abandon. Dieu fasse que ces excellentes dispositions continuent ! Je le lui demande pour vous de toute mon âme et j'espère qu'elles ne vous seront pas toujours refusées. Ne cédez jamais, croyez-moi, et puisque vous êtes venue à vous bien reprendre sur ce point, ne vous laissez pas désarçonner. Que le souvenir du passé vous tienne en toute humilité et bassesse sous la main de Dieu ! mais puisque votre cœur a besoin de dilatation, ne sophistiguez plus sur ce qui a pu arriver et bénissez Dieu de ce que vous savez, au moins, que vous ne valez pas grand chose.

Il est vrai, ma chère enfant, je n'ai jamais cherché qu'à vous mettre sur la Croix. Mais puisque dans le temps vous ne vous êtes pas senti la force de la prendre telle que je croyais devoir vous l'offrir, ce n'est pas une raison pour vous décourager. Ce que vous n'avez pas pu autrefois, vous le pourrez plus tard.

Mais on vient chercher ma lettre pour le courrier. Il faut donc vous quitter, sans même avoir le temps de vous dire un mot de votre lettre d'hier.

Adieu, ma chère fille. Que Notre Seigneur soit à jamais votre unique tout !

---

## Au père d'Alzon

Vol. VIII N° 1616

*Lettre en grande partie autour de la relation de Marie-Eugénie et du père d'Alzon et de leur entraide spirituelle. Elle est reproduite ici comme une **toile de fond d'une année importante pour ses réflexions fondatrices autour des Constitutions et de l'orientation de la Congrégation.***

*Étude du caractère et des sentiments du Père, réflexions et conseils sur ses activités. Ses propres inclinations de nature et de grâce.*

***Pour la Règle, « ne vous inquiétez pas d'être pour quelque chose dans ce que nous (y) mettons ; nous n'usons de votre avis qu'avec une entière liberté de jugement. »***

*Sur quelques sujets, en particulier le Tiers-Ordre dominicain.*

---

187. Lettre N° 1614, 20 avril 1844, non transcrite.

J'ai lu et relu, mon très cher père, votre lettre du 27, je ne sais si j'en ai bien compris le sens, mais je sais bien que je voudrais avoir l'espace d'une conversation tout entière pour vous dire toutes les pensées qu'elle m'inspire. D'abord, mon cher père, pour cette fois je n'ai pas grand mérite à vous savoir bon gré de ne m'avoir parlé que de vous. Mon premier mouvement en m'en assurant a été celui d'un véritable plaisir d'amitié, où la nature pouvait bien prendre part en tant qu'elle n'avait rien à y pratiquer de cette dépendance et de cette humilité pour laquelle j'ai tant de désirs, de résolutions fortes, d'attraits de grâce même, et cependant si peu d'inclination. Il ne faut pas m'en vouloir, mon cher père, de la manière dont je puis vous parler de vous. Si je n'y considérais que vous, je le ferais sans doute avec autant d'assurance et de liberté que possible ; mais cela ne me serait pas bon ; et il est au contraire excellent pour moi de me rappeler tout en le faisant que ce n'est pas mon rôle, que mon avis n'est pas le meilleur, et que là où je vois une certitude, il n'y a peut-être que mon ignorance de choses et de voies meilleures.

Vous savez qu'il y a des choses dans votre manière d'aller à la perfection, que je ne comprends guère et que j'approuve encore moins : vous me faites l'effet d'un homme qui va à travers champs, d'un marais sur une colline, se perdant, se retrouvant avec plus de joie, se plaisant toujours aux obstacles, encore qu'il y épuise souvent une force créée, non pour ces luttes de détail, mais pour le but. Laissez-moi vous dire aussi que vous faites trop de psychologie. Comment, mon père, daignez-vous appeler lois, les mouvements jusqu'ici les plus naturels dans notre nature ? N'avez-vous pas l'espérance que demain ils ne se reproduiront pas ? Dans le chrétien où avec les éléments de la nature, vient se combiner chaque jour en des proportions nouvelles, inconnues, l'élément mille et mille fois plus fort de la vie de Dieu, je n'ai jamais pu reconnaître que des *phénomènes*, à moins toutefois que ce chrétien, par défaut de foi ou de fidélité, ne se soumit de lui-même à leur reproduction constante.

De ce que vous auriez éprouvé telle chose jusqu'ici, est-ce une raison pour qu'avec une Messe de plus, un recueillement plus grand, une prière, une union nouvelle à Jésus et à Marie, vous en ayiez seulement le sentiment ? Il résulte de cette conviction que je n'aime pas les remèdes naturels, et que j'aimerais mieux que vous en cherchiez de convenables au caractère de votre grâce, qu'à vos dispositions et à votre caractère naturel. Qu'est-ce donc que ce *mépris* dont vous parlez comme du meilleur remède aux préoccupations de votre imagination, aux sentiments plus ou moins imparfaits que vous inspirent les différents caractères et les différentes vertus des autres ? Tel que je l'ai compris, il m'inspire plus d'une objection. Il augmente votre sécheresse, dites-vous ? Dans l'ordre de la nature, permettez-moi de vous dire avec une certitude toute féminine que loin d'écarter dès lors les dangers d'occupation réciproque, il les augmente sans mesure. Je n'ai guère connu de prêtres pieux et doux, dont les discours fussent uniquement de la miséricorde et des desseins

de Jésus qui occupassent beaucoup les esprits : j'en connais cent des plus exemplaires, dont les paroles les plus méprisantes, les plus brusques font un objet d'occupation perpétuelle. Le peu de temps que vous avez été dans le monde a dû vous démontrer cette thèse par un autre ordre d'exemples.

C'est une erreur de croire qu'il n'y ait pas de contre coup en pareil cas. De plus le mépris est une chose très naturelle et qui de soi engendre peu de vertus. Croyez-vous qu'on soit beaucoup plus maître de sa nature, et qu'on tire beaucoup mieux les autres de l'ordre naturel quand on ne fait que développer un de ses penchants les plus forts pour écarter d'autres dispositions ? Enfin doit-on jamais se servir d'un instrument mauvais, doit-on admettre la moindre imperfection, sous prétexte de produire un bien ? Le mépris me paraît avoir été totalement étranger au Cœur de Notre Seigneur, et le mépris de soi en lui et dans les saints est plutôt pénitence, oubli, souplesse, abaissement, douceur, que ce sentiment rude et actif auquel vous me paraissez sujet. Du reste, vous m'auriez mal comprise si lorsque je vous accusais d'être trop sec, vous aviez compris que je voudrais de vous en toute occasion plus d'épanchement naturel. Je voulais dire seulement que vous n'aviez en général pas assez de paroles pour exprimer la tendresse, l'indulgence, la suavité de votre Maître. Je trouve toujours que vous ne parlez pas assez de Notre Seigneur, de ses sentiments, de ses desseins, ou bien que vous ne le faites pas d'une manière qui sente assez sa douceur victorieuse. En vous revêtant de lui, en vous donnant son pouvoir et sa parole, il vous a en quelque sorte obligé à disparaître, mais pour que vous soyez tout entier à la manifestation de ses sentiments, il faut, ce me semble, tant que vous n'aurez pas une vertu parfaite et une entière indifférence à vos sentiments, que vous les épanchiez, ce qui en diminue l'intensité ; il faut que vous soyez souvent doux et simple à vous-même pour l'être aux autres, c'est-à-dire qu'il faut que vous voyiez Jésus-Christ bon, indulgent et ennemi de toute contrainte envers votre âme, afin de le faire sentir tel aux autres.

Voilà, mon père, toute ma pensée, je ne sais si je vous la fais bien saisir. Mais permettez-moi de vous le dire : vous m'avez laissé voir en vous une chose qui n'est pas bien. Vous souvenez-vous de toutes les observations que vous m'avez transmises dans votre court séjour ici sur nos sœurs, soit d'après leur extérieur, soit même d'après ce que vous aviez vu pendant le Saint Sacrifice ? Il me semble que c'est là ce que vous devriez le plus combattre. Quel langage intérieur doit faire une pareille passion d'observer et de juger ? Tout ce que vous me contez dans cette lettre-ci en est directement le résultat : et je ne puis m'imaginer moi-même, comment livrant votre esprit à une telle habitude, vous pouvez faire seulement une heure d'oraison chaque jour. Je suis convaincue qu'en général le chemin le plus court de la perfection est dans le silence intérieur et la mort aux pensées inutiles ; mais si cela est pour quelqu'un, c'est bien pour vous, puisqu'à cause de l'activité extrême qui est toujours dans votre âme, il me semble souvent que vos sacrifices mêmes manquent de pureté, et que votre générosité se méprend dans l'application.

Enfin ce que je vois pour vous, c'est qu'au lieu d'agir même contre vos défauts, vous devriez laisser plus agir Dieu ; que vous devriez tenir moins de compte de la nature en vous et dans les autres, observer moins ses nuances pour jeter plus vos regards sur la grâce et sur Celui qui en est l'auteur. C'est la seule vue qui ne soit pas dissipante et qui procure les vraies lumières de la direction ; car avec les parfaits elle porte à un sentiment de la présence de Jésus-Christ en eux, qui change les troubles naturels de l'orgueil blessé, ou de l'admiration enthousiaste en un grave recueillement ; avec les imparfaits, elle nous élève au-dessus des petites satisfactions de l'amour-propre, à un pur désir de ne plus voir la grâce captive en ces âmes, tout en nous conservant dans le respect d'un dessein de Dieu qui n'est pas moins grand pour être un peu traversé. Mais je n'ai pas besoin de m'étendre ici, vous comprenez au premier mot, et je sais bien que ce sont vos sentiments, mais je ne sais pas si vous vous comprenez bien vous-même, quand vous observez avec étonnement les sentiments inférieurs que tout le monde éprouve et qu'il n'y a qu'à laisser au néant d'où ils viennent.

Hé bien ! mon père, ne vous aurai-je pas prêché assez rudement aujourd'hui ? Pour votre soleil et vos fleurs, certes je suis bien loin de vous les reprocher. J'ai été toute heureuse de voir que vous prissiez un repos qui vous était nécessaire. J'ai singulièrement l'impression que vous paraîtrez devant Dieu longtemps avant moi, et je n'aime nullement à vous savoir malade ou imprudent.

Mais quant à être femme avec vous, j'ai si bien la conscience que cela n'est pas que j'y avais fait peu d'attention. Notre Seigneur qui me presse de m'humilier de tout, m'a fortement inspiré ensuite que je devais voir en ceci combien je m'étais toujours montrée pleine de la recherche de moi-même pour que vous dussiez avoir une crainte que je le fisse même ici. Toutefois je vous dirai une chose assez humiliante qui vous montrera l'effet que produirait en ma nature un sentiment féminin et qui serait certes tout opposé à la suavité que la grâce me demande. Depuis votre voyage ici, il a été question que vous prêchiez une retraite ici. J'ai eu la pensée qu'en vous occupant de toutes nos sœurs vous me donneriez moins de temps, et que vous auriez probablement plus d'estime pour Sœur Thérèse-Emmanuel, et plus de rapports d'esprit avec une sœur pour qui je n'ai point d'attrait naturel. Je vous ai dit autrefois que je suis d'une nature jalouse. Cette seule pensée, et le sentiment que je m'étais mise en tel état que je pourrais en éprouver une contrariété, m'ont raidie et m'ont éloignée de vous, jusqu'à ce que par un mouvement plus haut, je me sois

remise entre vos mains en une entière acceptation de mépris et d'indifférence. Or ce qui m'est difficile là, c'est d'y rester et d'accoiser<sup>188</sup> mes répugnances ou mes mépris, ce ne serait pas d'en sortir en laissant aux autres toute liberté. Je n'ai jamais besoin de la liberté de personne, pourvu qu'on me laisse la mienne. Voilà la nature.

Quant à la grâce je sais que ses inclinations sont autres. Depuis longtemps je m'applique à une vue de Notre Seigneur souffrant, qu'il me serait difficile de rendre et qui fait de grands effets dans mon âme. Je crois que c'est un attrait de Dieu, quoique je n'y [*un mot manquant*] d'ordinaire qu'avec quelque effort et dans une extrême sécheresse. C'est je crois, le récit d'une des impressions de Sœur Thérèse-Emmanuel, qui m'a imprimé cette application. Elle me parlait d'une vue de Notre Seigneur après sa flagellation. Quelques jours après, c'était pendant le carême, je m'en trouvais tout occupée moi-même, et depuis j'en ai fait presque constamment le sujet de mon oraison et mon moyen de me tenir en présence de Dieu. Voici ce qui m'y frappe si fort, c'est que chacune de ses plaies est un stigmaté de péché, et par conséquent une source de confusion intérieure, d'abaissement inexprimable pour Jésus. Notre Seigneur me paraît incomparablement plus bas, plus humilié après la souffrance qu'avant, chacun de ses coups me paraît avoir imprimé la honte et la soumission dans sa chair, de sorte que ses cruelles douleurs l'humilient encore et l'abaissent au-dessous de toutes les peines intérieures et extérieures auxquelles il est de plus en plus abandonné. Jugez comme cette vue répond aux révoltes d'une âme qui s'irrite de trouver en elle les plaies d'une souffrance passée. Elle m'apprend à voir dans ces ruines, que je m'irritais de trouver en moi, par votre fait, les stigmates du péché ; et je sens que cela est si exact que si j'eusse été douce, humble, soumise et simple, je n'eusse réellement pas souffert. Ce sont les soulèvements de l'orgueil qui m'ont brisée. Plus tard, je me plaignais que tout l'effet de ces peines perceptibles à mes yeux était dans « la fatigue physique, la dureté de cœur pour les autres, une disposition continuelle à me blesser et à m'irriter, la méfiance de l'obéissance » etc... je copie une chose écrite en ce temps. Mais c'est le péché qui a fait tout cela, je le sens avec une vérité invincible. Continuant ensuite à parcourir ma vie, je conçois que si j'ai beaucoup souffert, c'est que je n'ai point eu de

---

188. Accoiser = apaiser.

vertu, et que j'ai été dans le péché. Les effets de cette impression sont très grands, mais comme ils n'ont rien de sensible et que j'ai peine même à m'y appliquer, j'ai peine aussi à me tenir dans les dispositions qui en découlent et qui sont si contraires à ma nature.

Jusqu'ici en y gagnant de la soumission et de l'abaissement, je n'y ai encore pas trouvé un atome de générosité. Je crains de souffrir, bien loin de le désirer et quand dans la lettre que je reçois de vous aujourd'hui vous me promettez qu'une autre fois j'accepterai la Croix de votre main, et vous me dites que vous n'avez jamais cherché qu'à m'y mettre, cela fait frissonner ma nature. J'ai été beaucoup moins bien aussi pour la mortification depuis ma dernière lettre. Je sens que Dieu me demande toujours à cet égard un esprit de séparation de mes satisfactions et d'abandon à ce qui me répugne, et j'ai manqué à l'un comme à l'autre. Je suis pourtant très bien portante : un seul jour de l'autre semaine, j'ai eu une petite indisposition, et cela a suffi à me faire tomber dans cette lâcheté.

C'est pendant que j'écrivais tout cela que j'ai reçu votre seconde lettre. Merci de votre exactitude. Ne vous inquiétez pas d'être pour quelque chose dans ce que nous mettons dans la Règle ; nous n'usons de votre avis qu'avec une entière liberté de jugement.

Jusqu'ici nous n'avons jamais eu notre linge en commun : je ne crois pas que ce soit essentiel pourvu qu'il soit dans une même lingerie et à la disposition de la Supérieure. Vous pourrez voir ce que dit la Règle de Saint Augustin à cet égard. Vous m'avez aussi parlé une fois de la discipline en commun ; je vous avoue que la répugnance de nos sœurs est loin d'être brisée à cet égard. Nous ne l'avons jamais fait.

J'ai eu envie d'ajouter un article pour le pensionnat pour dire qu'on en bannisse le luxe du monde, et qu'on y donne aux élèves des habitudes de simplicité. Peut-être ai-je trop dit en parlant de bâtir simplement et pauvrement. Le premier suffit, car le second ne serait pas observé, même à présent. Nos sœurs se sont récréées dernièrement quand j'ai parlé de laisser les poutres visibles dans des salles de communauté. Nous n'avons des dames pensionnaires que parce que nous sommes pauvres et que nous avons des chambres à utiliser. Plus tard nous nous garderons d'en prendre, si ce n'est pour quelques jeunes personnes qui donnent bien moins de peine. Au reste nous ne les voyons pas du tout. Le reste de vos observations me servira beaucoup pour l'article du conseil, mais je pense comme vous qu'il faut laisser beaucoup à l'expérience.

Adieu, mon père, toute à vous en Notre Seigneur.

Je m'aperçois que j'ai oublié deux ou trois choses, et j'ai un instant avant l'Office.

1°) - Vous recevrez les livres de M. de Bérulle, M. Ferrand a dû les mettre à la diligence le 2 mai, avec un petit paquet pour l'un de vos amis m'a-t-il dit.

2°) - Je croirais avoir beaucoup obtenu de vous si vous vouliez bien donner chaque jour un peu de temps à la lecture des choses de Dieu et si pour un peu de temps vous vouliez accepter mes livres favoris et laisser là tous les modernes, il me semble que nous serions ensuite plus souvent du même avis ? Voulez-vous vous en rapporter quelque temps à mes indications ? C'est vouloir être la maîtresse, n'est-ce pas ? Oh non ! quoique médiocrement bonne aujourd'hui, je désire uniquement savoir dépendre, et je me trouve peu avancée à cet égard.

3°) - J'ai parlé de votre désir d'avoir de jeunes professeurs. M. Gabriel en a un, je crois, à m'indiquer. Je vous écrirai à cet égard. Pour moi, je ne connais rien jusqu'ici. Je pense toutefois m'informer d'un Maître de latin, merveilleusement habile, qui m'a enseigné en quatre mois et demi, tout ce que j'en sais. Il était sans place, mais j'ignore sa moralité.

4°) - Quelle part avez-vous dans votre pensionnat, et quel esprit tâchez-vous d'y mettre ? Tout ce que vous me direz là-dessus sera très intéressant pour moi, et l'unité de nos vues me mettra peut-être à même de vous faire part de quelques observations utiles.

5°) - Nous sommes en grands rapports avec les Dominicains, c'est-à-dire ceux du Tiers-Ordre et le P. Lac[ordaire]. Avant son départ celui-ci a chargé Mme de Mesnard<sup>189</sup>, sa fille spirituelle par excellence, de placer une petite parente à lui, et quand elle lui a proposé de le faire ici, il a répondu par de grands éloges. J'ai fait beaucoup de concessions pour l'enfant, puis Mme de Mesnard m'ayant pris dans une grande amitié, voudrait beaucoup que le Tiers-Ordre des femmes eût son centre chez nous, et fût dirigé par une de nous. Qu'en pensez-vous ? Je ne serais pas étonnée que le

---

189. Mme de Mesnard (1808-1887), amie aussi de Marie-Eugénie, bienfaitrice d'œuvres sociales. Dans les *Notes Intimes* et la correspondance de Marie-Eugénie, il est souvent question d'elle et de sa fille Caroline.



P. Lacordaire me le proposât. Mme de Mesnard m'a amené pour la fête de Sainte Catherine de Sienne, jour de notre fondation, et fête patronale chez nous par suite, le Prieur du Tiers-Ordre, jeune peintre distingué. Il nous a trouvées toutes Dominicaines, et m'a attesté que le nom seul nous manquait. Je réponds avec toute politesse, mais bien entendu, nous ne voulons pas changer ni le nom, ni l'habit, ni la Règle. Or j'ai dit à Mme de Mesnard qui l'a dit au Prieur que nous aurions avec plaisir des confesseurs dominicains et que si M. Lac[ordaire] voulait nous en donner un ou deux, nous pourrions leur abandonner<sup>190</sup> une petite maison séparée dont l'entrée est à part, nous les ferions servir et soigner, et nous leur donnerions l'équivalent enfin de ce que nous allons être obligées bientôt de donner à un aumônier. Qu'en pensez-vous ? Je crois que cela pourrait leur convenir, parce que cela aurait moins d'éclat qu'une maison, et qu'ils désirent ardemment avoir un ou deux Pères à Paris pour leurs œuvres que les autres prêtres traversent. D'un autre côté cela pourrait avoir bien de l'inconvénient pour nous. Aussi n'ai-je rien dit à M. Lacordaire et d'ici à ce qu'il vienne, nos Supérieurs nous donneront M. Gabriel si je veux. Il me paraît que cela serait plus juste envers ce bon M. Gabriel qui est excellent pour nous ; mais s'il ne s'agissait que de moi, je donnerais ma tête pour rendre un service aux Dominicains, je ne sais trop pourquoi. Ici ce qui me fait craindre, c'est la couleur politique que nous prendrions, l'indépendance qu'ils chercheraient à nous ôter, et leur passion de mettre Saint Dominique partout.

Vous ai-je dit que nous avions la pensée de faire plus tard en faveur de nos élèves, une association dont l'esprit eût du rapport avec le nôtre, et dont le but fut l'enseignement et la pratique de loi chrétienne dans le monde ?<sup>191</sup> Le Tiers Ordre de Saint Dominique ne nous gênerait-il pas à cet égard ?

---

190. Corrigé sur : « nous leur abandonnerions ».

191. Sur le Tiers-Ordre à l'Assomption, cf. *Partage-Auteuil* N° 35 p. 29-30 et *Textes Fondateurs I*, Constitutions de 1866 p. 234, 282, 343.

## Au père d'Alzon

Vol. VIII N° 1617

*Lettre écrite sur plusieurs jours : travail sur la Règle le matin, et l'après-midi, « occupations absorbantes en vue d'une nouvelle habitation. » « Je ne bâtis à l'oraison que des maisons de pierre au lieu de l'édifice de ma perfection. »*

*Dissemblances entre nos deux caractères et la façon d'aller à Dieu.*

*Conseils d'oraison et de lecture.*

ASS. N. D.

+

17 mai 1844

Je n'espérais pas, mon cher père, d'avoir le plaisir de vous répondre de sitôt à la lettre que j'ai reçue de vous hier, quoique avant de la recevoir même, j'eusse eu très grand désir de vous écrire. Mais depuis quelque temps j'ai eu moins de loisir que jamais, travaillant toujours le matin à la Règle, et l'après-midi, ayant toujours à m'occuper de toutes les propositions et projets par lesquels il faut passer, avant de rien conclure pour une nouvelle habitation. Je ne suis guère plus avancée à cet égard qu'au premier jour où j'ai commencé des recherches. Je tâche de porter en esprit de patience et d'abaissement cette occupation tout à la fois si ennuyeuse et si distrayante, mais la vérité est qu'elle nuit terriblement à mon union avec Notre Seigneur. Tout en le consultant et en le priant de me faire faire ce qu'il y a de mieux en chose si importante pour nous, je ne bâtis à l'Oraison même que des maisons de pierre au lieu de l'édifice de ma perfection. Je ne saurais vous dire combien je suis fatiguée d'avoir incessamment l'attention fixée sur ce sujet, mais je n'ose l'en détourner tout à fait, car l'opiniâtreté de la réflexion et du travail doit, je le sens, me tenir lieu de génie. La conception rapide n'est pas mon affaire ; aussi ai-je en revanche une confiance presque illimitée dans ce que je puis tirer de moi par la persévérance des efforts. C'est là, si je ne me trompe une des différences essentielles de nos natures. Ajoutez que je suis naturellement la paresse même, et qu'il n'y a guère qu'une nécessité pratique, ou une volonté en dehors de moi qui me détermine à faire un seul de ces efforts de réflexion ; que la persévérance est du reste dans ma nature une fois le but de nécessité aperçu et que si j'en manque c'est encore et uniquement par paresse et non par ennui de l'uniforme.

Je m'en veux de toutes ces paroles inutiles, puisque le hasard du dérangement de Sœur Thérèse-Emmanuel qui ne peut ce matin travailler avec moi, ne me laisse encore que de courts instants ; mais en lisant votre lettre j'étais frappée de certaines dissemblances entre nous qui m'ont empêchée de vous parler

de vous d'une manière entièrement applicable, et qui peut-être vous trompent aussi quelquefois à mon égard.

19 mai - Encore un moment à passer avec vous : je crois sans reproche que je mets plus d'empressement que vous à profiter de ceux qui m'adviennent ainsi ; mais rien n'est plus juste, et si vous le faisiez, je m'imagine même que vous vous en feriez scrupule. Où en étions-nous ? J'allais vous dire, je pense, combien je me sens timide lorsqu'en vous parlant de vous j'arrive à un point où j'ai grande crainte de ne différer de principes que parce que ma tiédeur et mon amour-propre m'aveuglent et m'empêchent d'entrer dans vos pensées. Il est certain que je ne comprends pas du tout votre manière de vous plonger dans certaines peines, de faire savourer à votre esprit des amertumes qui seront l'unique cause de ces affaiblissements anticipés dont vous parlez, et que selon moi il dépendrait encore de vous d'écarter, en vous conduisant plus suavement vous-même ; mais vous dites que vous voyez nettement ce que Dieu vous demande, je sais combien vous valez mieux que moi, je dois donc conclure, en m'humiliant que vous apercevez là ce que je suis incapable même de pressentir, je dois respecter le secret du roi, et tâcher de gagner sur moi une humble soumission à cette conduite qui ne m'est guère moins pénible et moins inconcevable quand je vous vois vous l'appliquer, qu'elle ne me l'a été quand je me suis révoltée contre. Voyez-vous, mon père, une pauvre fille comme moi ne peut pas grand chose alors même que vous voulez bien lui dire tout ; de moi à vous, je ne puis trouver nulle part l'autorité d'avoir un avis, et quand même je m'arrêteraï assez à mon opinion pour oser toujours avertir, ce ne peut être pour vous que la voix de la pauvre Cassandre<sup>192</sup> ; je ne sais pas moi-même où vous trouveriez un motif dans votre conscience pour tenir compte de mes paroles. C'est pour moi le sujet d'une véritable tristesse ; je vous vois avec douleur dépenser toutes vos facultés à irriter vous-même toutes vos impressions pénibles, vouloir prendre le vol de l'indifférence, cela me paraît suicide ; et pourtant je n'y puis rien, et je dois croire que vous voyez en cela une perfection dont je n'ai pas le mot.

Pardonnez à mon amitié ces lamentations qui ne vous seront peut-être guère moins incompréhensibles que ma comparaison de l'autre jour. Vous avez trouvé que je n'en usais pas assez librement quand je vous ai dit la première fois que vous avez bien voulu m'accorder cette confiance que je ne pouvais que vous proposer des pensées en les soumettant à votre jugement. Il faut pourtant bien en revenir là.

1<sup>er</sup> juin - J'ajoute ce que je désirais vous dire et qui peut, je crois, vous être encore quelquefois utile. Sans juger votre état d'Oraison je voulais vous soumettre cette observation faite sur

---

192. Personnage mythologique, ayant reçu le don de prophétiser, et par la suite châtiée par le dieu Apollon. Désigne les personnes clairvoyantes sur l'avenir, mais dont les prédictions ne rencontrent qu'incrédulité.

moi-même et sur les autres : qu'une Oraison où l'on va seulement pour s'abaisser et connaître sa misère est après tout une Oraison faite en présence de soi, et que celle qui est faite hors de la vue de soi en présence et presque dans l'absorption d'un des mystères de Jésus-Christ me paraît porter dans l'âme bien plus de fruits. Je ne vous soumets cela qu'en hésitant, mais peut-être gagneriez-vous du recueillement, de l'union à Dieu, de l'onction pour les autres à aller plus à l'Oraison pour adorer les sentiments et les actions de Jésus-Christ, pour les voir, pour vous en revêtir, pour y entrer, pour y compatir, en la seule vue de Jésus, même avec peu de retours sur vous-même et peu de résolutions que vous ne gagnez à vous exposer beaucoup à lui. Cette simple méthode me paraît avoir été celle de tous les anciens Saints : et ce que j'aime le moins dans Fénelon<sup>193</sup>, c'est qu'il porte à une attention sur soi-même qui est tout l'opposé. Au reste, ce n'était que Fénelon et ceux du même esprit que j'avais en vue en attaquant près de vous les livres de piété. M. de Bérulle convient à la vue que nous avons de notre but dans ce qu'il dit de Jésus-Christ comme principe de toute notre vie, mais il est trop fort pour moi, trop haut. Je lui préfère pour mon bien et ma consolation les Vies des Saints Religieux, les *Insinuationes divinæ pietatis* de Sainte Gertrude, les œuvres d'Argentan<sup>194</sup>, celles de M. Olier, Bossuet, l'Écriture Sainte, mais surtout les vieilles vies.

---

## Du père d'Alzon

*Nécessité de prolonger son séjour à Turin près de son beau-frère malade. Réflexions sur sœur Thérèse-Emmanuel et son début de stigmatisation, exemple d'autres stigmatisées.*

---

193. Fénelon, François de Salignac de la Motte (1651-1715), évêque et écrivain. Son œuvre : *Explication des maximes des saints*, favorable à la doctrine quiétiste, fut condamnée par l'Église.

194. Argentan, Louis-François d' (1615-1680) : Jean Yver, né à Argentan en 1615, entré chez les capucins en 1630, reçu le nom de Louis-François (d'Argentan). Il a publié un cycle de réflexions sous le titre : *Le chrétien intérieur* et exercé plusieurs responsabilités dans son Ordre.

*« En face de l'ambition de certains dans l'Église, pensée de renoncer à toute dignité ecclésiastique et vœu de refuser toute charge en ce sens... Pensée de me consacrer à me former une communauté religieuse... »*

*Pour l'avenir « il me semble que Dieu veut seulement que je me tiennne prêt. »*

Turin 24 Juin 1844

J'ai reçu aujourd'hui de Lyon la lettre que vous m'y aviez adressée et que j'ai fait venir en voyant mon séjour à Turin se prolonger indéfiniment. La santé de mon beau-frère a depuis que je ne vous ai écrit, subi une rechute qui me tient encore loin de la France pour huit ou quinze jours. Heureusement, il y a enfin un peu de mieux et comme il se soutient depuis quelque temps, j'espère qu'il ne tardera pas à entrer en convalescence. Je ne puis vous dire quel sacrifice cette maladie me fait faire, car je vois bien qu'il me faut renoncer à aller à Paris du moins pour quelques mois, et c'était au mois d'août que j'aurais eu le plus vif désir de m'y trouver. C'est une vive contrariété pour moi, je vous assure. Je tâche de l'offrir à Dieu du mieux qu'il m'est possible. Priez-le de votre côté afin que si c'est sa volonté les choses s'arrangent comme vous l'eussiez voulu.

Je vous remercie de ce que vous me dites sur S[œu]r Th[érèse]-Em[manuel]. Il y a là des choses qui m'ont beaucoup frappé. Vous me paraissez prendre beaucoup sur vous. D'autre part, je ne suis pas très déconcerté par la non-réalisation de la promesse du Vendredi S[ain]t, mais j'avoue qu'il y a là des choses qui me passent<sup>195</sup>. J'aime mieux n'en rien dire jusqu'à ce que j'aie des idées bien nettes et je ne sais si je les aurai. Dans tous les cas si je puis vous transmettre quelque chose de l'autre religieuse, je le ferai bien sûr. Celle-là est plus avancée puisque le sang coule, sa voie autant que j'ai pu la connaître a été plus simple, plus humble et plus égale que celle de S[œu]r Th[érèse]-Em[manuel]. [...]

Mais c'est assez vous parler des autres. Puisque vous ne me parlez pas de vous dans votre lettre je vais vous parler un peu de moi.

Je vous avouerai d'abord avec une espèce de honte que j'ai fait ici un vœu dont je ne sais que vous dire<sup>196</sup>. Je fus extrêmement frappé un soir de l'état déplorable où l'ambition de certains menait l'Église et aussi d'une autre chose dont j'ai perdu le souvenir. Je sais que le résultat qui me resta fut celui de renoncer à toute idée de dignité

---

195. Qui me dépassent.

196. Cf. *Études d'Archives* N° 4 – *Mère Marie-Eugénie et le Père d'Alzon : Intuitions communes, influence réciproque ?* p. 41 et ss.

ecclésiastique, et le lendemain à la messe, je fis le vœu de refuser toute charge dans le même sens que le font les jésuites. Vous dire les impressions que j'ai eues après cela me serait difficile. Il y en a qui ne sont pas belles tant s'en faut. Mais ce que je veux vous faire observer, c'est que depuis lors une idée que j'avais eue autrefois et qui n'était plus qu'à l'état de souvenir m'est revenue plus forte que jamais, c'est de me consacrer à me former une communauté religieuse. C'est vous dire assez combien je voudrais pouvoir causer avec vous et pourtant qu'est-ce que je suis capable de faire ? Jamais je n'ai vu plus clairement ma lâcheté, ma nullité, mon inconstance, mon amour-propre. Quelquefois je me dis que tant de vilains défauts devraient m'ôter de pareilles idées de la tête, et quelquefois aussi je pense que Dieu en me les faisant voir avec une telle évidence veut seulement me prouver que si quelque chose s'opère, ce sera lui qui aura tout fait.

Vous me demanderez peut-être à quoi doit être bonne cette communauté ? Hélas ma chère enfant si vous le demandez à ma raison, j'aurai un plan superbe à vous offrir, mais si vous le demandez à mon sens surnaturel, je vous dirai que je n'aperçois encore rien. Et je me repose sur cette idée : Dieu le sait. Aussi (chose fort bizarre en un sens) il me semble que Dieu veut seulement que je me tienne prêt. Pour quoi ? Je n'en sais rien, peut-être à partir pour l'éternité. Et cependant il y a dans le fond de mon être [une] impulsion vers quelque chose que je ne sais pas dans le détail, mais que je découvre cependant confusément. Il y a aussi [le] reproche de ne pas correspondre à la grâce. Priez pour moi pour que je débrouille ce mystère. Je crois bien qu'aucun sacrifice ne me coûterait si je voyais la volonté de Dieu bien manifeste.

Veillez encore m'écrire à Lyon, j'y serai du 5 au 10 Juillet, j'y passerai probablement à cette époque.

Adieu ma chère enfant. Vous savez si je vous suis maintenant profondément dévoué. [...]

Madame

Madame la Supérieure de l'Assomption

Impasse des Vignes, rue des Postes – Paris. France.

## Au père d'Alzon

Volume VIII N° 1621

*Longue lettre sur ses états spirituels. Apaisement, désir d'imiter  
le divin Agneau. Cependant, tentations contre la foi, irritation  
« à propos de ce que j'appelle vos idées. »*

*Passion intellectuelle. **Réflexions sur M. de La Mennais et le  
catholicisme.***

*Après l'orage, désir d'humilité. – Encore sur la Règle.*

*pressée*

Monsieur l'abbé d'Alzon

Vicaire gal de Nismes à

Rhône            Lyon    corrigé en : Turin Poste restante

+

ASS. N. D.

26 Juin [18]44

[...] J'ai eu encore beaucoup de tentations contre la foi, avec ces irritations, ces mépris qui me prennent volontiers à propos de ce que j'appelle vos idées (sur les notions d'expiation particulièrement) [dont je suis d'autant plus irritée les prenant pour notion catholique de la chose] et mille jolies choses du même genre dont je n'ose guère me souvenir, parce que le vilain écho qu'elles trouvent au plus profond de moi-même pourrait se réveiller avec toute sa vivacité. Je crois qu'il y a dans tout cela des choses que j'accepte trop d'abord, où j'entre avec une sorte de passion ; il me semble pourtant aussi que j'ai fait des efforts sur moi-même dans cette dernière lutte qui a été tenace et qui m'a effrayée. Oserai-je vous le dire, et comment le prendrez-vous ?

Entre moi et *toutes* les idées actuelles de M. de L[a] M[ennais]<sup>197</sup> il n'y a pas alors l'épaisseur d'un cheveu : c'est le catholicisme que je mets en cause avec une sorte de froideur et d'incrédulité sous lesquels se cache une impétuosité de passion que je ne m'explique pas bien. Cependant je ne lis rien de lui. [...]

Mais bonsoir, je veux que ma lettre parte demain pour savoir aussitôt que possible si vous êtes à Nîmes : je voudrais vous envoyer la presque totalité des Règles. M. Gaume en a approuvé 9 Articles. J'ai 15 jours pour lui remettre le reste, c'est-à-dire le temps de vous les faire lire. Il s'absente jusqu'à la mi-juillet et même un peu plus. Je dois voir Mgr ces jours-ci pour un achat de maison encore aux Champs-Élysées<sup>198</sup> : je saurai sans doute alors s'il nous laissera faire nos vœux le 15 Août<sup>199</sup>. Y seriez-vous ? M. Gaume me fait modifier la pauvreté ; cela sera encore très religieux, mais moins hardi. Nous pourrons, il est vrai, pratiquer la 1<sup>ère</sup> Règle, mais hélas ! n'ai-je pas senti moi-même parfois que son absolu abandon serrait le cœur à ma prévoyance de nature. Toutefois ce sera le sens où je marcherai. Adieu, mon père, tout à vous en N. S.

Sr M[arie] Eug[énie] de J[ésus]

*Sur son esprit indépendant « qui n'a jamais cédé aux raisons de personne » et qu'elle veut soumettre.*

Je parle de raisonnements dans cette lettre, je dois vous prévenir pourtant qu'en me prouvant de nouveau que vos idées d'expiation sont théologiquement exactes, vous ne feriez peut-être que me troubler davantage ou de nouveau ; car c'est ce point admis que j'en tire les conclusions que ma sympathie (sic)<sup>200</sup>. Je me dis souvent que c'est le choc d'un esprit entêté qui n'a jamais cédé aux raisons de personne et que je veux soumettre loyalement aux vôtres, plus conformes en effet à plusieurs notions théologiques. L'esprit

---

197. Lamennais a publié : *Paroles d'un Croyant* en 1834 (ouvrage condamné par l'encyclique *Singulari nos*), puis *Les Voix de Prison* (1844). Cf. plus haut N° 1611, 15 mars 1844.

198. Projet d'achat d'une propriété à Chaillot.

199. En réalité les vœux perpétuels auront lieu le 25 décembre.

200. « que ma sympathie » = sans doute : « de ma sympathie ».



indépendant répond aux raisons par un repoussement de sympathie. À cela je réponds que jusqu'à ce que je sois morte à l'orgueil de ne pas céder, je ne puis voir clair, même à ce dernier égard. Laissez, croyez-moi, le combat sur le terrain de mes défauts, j'y aurai forcément tort : en voulant me montrer mon tort par des arguments autres, vous risqueriez que je me crusse raison.

---

Au père d'Alzon

Vol. VIII N° 1622

*Désir de voir le Père à propos de la Règle : réflexions et questions.*

Monsieur

Monsieur l'abbé d'Alzon

grand vicaire de Nismes

À l'archevêché de Lyon

Lyon corrigé en : P[oste] R[estante] Turin Piémont

ASS. N. D.

+

30 Juin [18]44

Je voudrais bien avoir le temps de vous dire mille choses, mon très cher père, et encore plus de consulter Dieu avant de vous les dire. Je suis très frappée de ce que vous me dites de vous, j'avais commencé avant-hier à vous écrire, puis malgré que je n'aie pas le temps de remplacer cette lettre aujourd'hui je ne puis l'envoyer, je suis trop convaincue que je ne vous disais pas ce que Notre Seigneur veut qu'on vous dise<sup>201</sup>. Si je puis d'ici quelques jours je vous écrirai à Nîmes. Il est vrai que sous ce rapport même je serais heureuse de vous voir ; mais pour moi personnellement j'attache peu de prix à ce que ce soit à l'époque de mes vœux. Je crains d'y être trop occupée, et votre visite me serait plus agréable avant, pour l'aide et le conseil que

---

201. Une lettre non datée, mais sans doute du 28 juin, a été insérée dans le classement. Étant donné la remarque de Marie-Eugénie, elle n'est pas reproduite ci-après. Il s'agissait du vœu du père d'Alzon et de son caractère.

j'eusse pu recevoir de vous pour la Règle, après, pour la liberté que j'aurai. À la grâce de Dieu, je prends part à votre sacrifice, à vos inquiétudes, à votre triste séjour près d'un malade,<sup>202</sup> mais surtout je prends part à ce que Dieu fait de vous. Votre vœu<sup>203</sup> m'a ennuyée au premier abord, mais j'y reviendrai s'il plaît à Dieu. Laissez-moi vous parler aujourd'hui de la copie de la Règle, ou du projet de Règle que je vous envoie ci-joint.

Les dix premiers chapitres ont paru bons à M. Gaume, à l'exception de tout ce que j'ai barré dans la pauvreté et qu'il faut refaire d'une manière plus générale. Il s'est arrêté avant les études. Il n'a encore vu aucun des chapitres de la fin depuis le 16<sup>e</sup>. Parmi ces derniers j'en vois plusieurs à refondre, j'ai marqué quelquefois d'un trait ce qui ne me paraît pas bien. Il y a un peu de longueur, je crois, et toutefois ce sont aussi des choses utiles que nous voulions dire. Soyez sans considération de temps en m'engageant à retoucher ; j'aimerais mieux n'être pas prête pour le 15 Août et faire très bien. Lisez une feuille de papier à la main, et notez-y vos moindres observations.

Au chapitre de l'élection de la Supérieure Générale, veuillez faire attention à ce qui concerne le Supérieur Général. Est-ce sagement exprimé ? Suffit-il de dire que son autorité sur toute la congrégation est celle d'un Évêque sur les monastères de son diocèse ? Mais je voudrais que la Supérieure pût changer elle seule les sujets, comme on fait, je crois, à Saint Thomas<sup>204</sup>. Cela se peut-il ? Que la Supérieure Générale ne soit pas plus de dix ans en charge, approuvez-vous cela ? Je vous en avais parlé, je crois, et je l'ai fait accepter à nos sœurs. Mais y a-t-il raison à exclure la Supérieure déposée de l'élection ? Ne semble-t-il pas au contraire que de droit elle devrait faire partie du Chapitre d'élection ?

L'article des devoirs de la Supérieure n'est que commencé : je le trouve fort difficile à faire. Je joindrai à la Règle, si j'ai le temps, le

---

202. Son beau-frère, M. de Puységur.

203. Cf. lettre du père d'Alzon du 24 juin 1844.

204. Congrégation de saint Thomas de Villeneuve (saint espagnol, OSA, 1448-1555), fondée par le père Ange Le Proust (ermite de Saint-Augustin) à Lamballe, Bretagne, en 1661.

précis des choses que je crois important d'y dire. Manquent ensuite trois articles auxquels nous travaillons, celui des conseillères, de l'Assistante et des Supérieures locales. Toute réflexion faite, je tendrais à rendre à l'Assistante une voix dans le conseil : il me semble que ce ne sera pas introduire la division dans le Gouvernement, mais rendre de l'autorité, de la dignité à sa place. Ne trouvez-vous pas l'article de la Maîtresse des Novices un peu allongé ? Qu'y pourrait-on retrancher et faut-il y retrancher quelque chose ?

Les suivants me paraissent bien, excepté les habits où il y a des choses mal exprimées et dont la pauvreté révoltera M. Gaume. Je vous envoie aussi un chapitre des sœurs qui enseignent dont nous avons fait le croquis en travaillant aux études. Moyennant des coupures seriez-vous d'avis de le mettre dans la Règle ? ou au Directoire<sup>205</sup> seulement ? Dans le 1<sup>er</sup> cas, il contribuerait plus à définir l'esprit de l'enseignement, mais il me paraît très inachevé, et tel est l'effet que me fait encore une grande partie de la Règle. C'est pourquoi je tiens à vos observations, elles m'aideront peut-être à voir les dernières améliorations dont j'ai un sens confus.

L'Archevêque sort d'ici, il m'autorise à acheter une propriété de trois arpents à Chaillot sur le bord gauche des Champs Élysées. Nous la paierons 260.000 fr. et nous y serons logées provisoirement dans les bâtiments existants. Je ne saurai vous dire pourquoi il m'en coûte horriblement de nous fixer dans ce quartier, loin de tout centre religieux, et pourtant je vous disais autrefois que notre vocation me paraissait être de faire du bien à ces gens-là<sup>206</sup>. Dans tous les cas nous n'y demeurerons pas avant un an. Il y a un parc fort joli.

Dans la Règle, les prescriptions en cas qu'il y ait plus de 3 maisons, sont une idée de M. Gaume. Notre Règle de l'Office l'a bouleversé quoiqu'il ait fini par l'accepter, et je ne m'en suis tirée qu'avec un peu de fermeté d'abord, puis avec la promesse de mettre à la fin de la Règle une déclaration de l'obligation des Règles, qui n'obligent point à péché<sup>207</sup> d'elles-mêmes comme vous savez, et d'ajouter que Mgr a voulu que l'obligation de l'Office fût pour nous de même sorte.

---

205. Sur le Directoire, cf. Lettre N° 1597, 8 novembre 1843 (note).

206. Cf. Lettre N° 1555, 6 juillet 1842.

207. « obliger à péché » = « sous peine de péché ».

[...] Je vois encore Notre Seigneur portant sa croix comme mon modèle pour la foi, l'espérance et l'amour contre lesquels je suis tellement tentée ; ou qui semblent plutôt avoir quitté le fond de mon âme. C'est l'amertume, l'obscurité, les démentis à mes idées, à mes sympathies, le délaissement qui me font crier que je n'aime point, que je ne crois point, que je n'espère point. L'humble confiance, l'amour généreux, l'invincible abandon de Jésus souffrant doivent être mon remède, et rien que d'y porter les yeux je me calme et me soumet. Mais il y a quelque chose de plus à faire. Il s'agit de me former à cet amour généreux et désintéressé qui sacrifie tout, non pour avoir Dieu, mais pour l'honorer, le faire régner plus haut, reconnaître dans un profond délaissement toutes ses perfections. ... Je prie aussi bien pour vous et je vous souhaite en un lieu où votre activité s'exerce normalement et ne dégénère pas en défaut de quiétude. Vous me paraissez dans une atmosphère contraire depuis longtemps. Puissiez-vous trouver enfin la vôtre pour y retrouver vos facultés et y développer des vertus et des forces nouvelles.

Adieu, mon père, vous savez que je suis vôtre en Notre Seigneur.

Sr M[arie] Eug[énie] de J[ésus]

Si Dieu vous destine à faire ce dont vous me parlez il sera fort nécessaire, je crois, que vous veniez vous retremper au frottement du mouvement d'esprit du moment, puisque là-bas vous ne trouvez pas à causer. Cela exigera des changements de position, même avant celui qui serait votre fin. [...]

Comme je finis cette lettre on revient nous offrir la propriété rue Notre-Dame-des-Champs que j'avais tant désirée : il semble que Dieu veuille nous tenir à jamais en suspens. Comme affaire les deux sont bonnes. Ma grande hésitation est de savoir s'il est bon que notre première maison soit loin de tout centre d'études religieuses, de manière à ne pouvoir procurer jamais aux sœurs aucun enseignement dans nos idées. Avez-vous là-dessus une opinion ?

---

## Du père d'Alzon

*Relations de Marie-Eugénie et du père d'Alzon. Réponse par rapport à Lamennais.*

« Une Règle n'est pas l'affaire d'un jour. »

Turin, le 6 Juillet 1844

C'est à Turin, ma chère enfant, que vos deux dernières lettres sont venues me trouver. J'y suis encore pour quelques jours, mais j'espère arriver à Lyon jeudi prochain et je vais écrire pour que l'on m'y garde votre paquet, si c'est par la diligence qu'il y arrive. Vos deux lettres m'ont fait un vrai plaisir, surtout la dernière page de la dernière lettre où il me semble que vous faites mon histoire. Mais je crois qu'il vaut mieux répondre par ordre. Je réponds à celle du 26 juin.

[...] le vrai but de nos rapports. Il me suffit de savoir, une fois pour toutes, qu'au point de vue naturel il n'est pas de révolte que je ne sois propre à vous inspirer, mais qu'au point de vue surnaturel vous laissez de côté tout cela pour être loyale et simple comme l'Agneau de Dieu, afin de devenir sainte vous-même et de me rendre un peu meilleur. [...]

Ce que vous me dites de votre état et de celui de Mr de Lamennais ne me surprend pas. Que de choses n'aurais-je pas à vous en dire ! Qui sait si Dieu ne veut pas que vous portiez ces souffrances pour sa conversion, comme Jésus a porté nos péchés ? ... Je vous plains bien, si en des pareils moments vous souffrez tout ce que j'imagine qu'on souffre, en me rappelant ce que j'ai souffert....

Je suis tout à fait de votre avis ; l'amour de vous est le rival de l'amour de Dieu, et c'est pour cela qu'il ne faut pas lui laisser un moment de repos. Toutefois, je crois qu'il faut vous appliquer encore plus à ne rien faire que par amour pour Dieu, plutôt qu'à faire tout sans amour de vous-même. La souffrance que vous éprouvez dans vos luttes ne doit pourtant vous décourager. Vous resterez dans le catholicisme, croyez-moi, par foi, espérance et amour, parce que vous prendrez votre parti, dans ces cruels moments, de cesser toute argumentation intérieure. [...]

Le peu que je puis vous dire, c'est qu'il est très bon de vouloir ce que Dieu veut en pareil moment, par un sentiment de confiance qu'il veut notre plus grand bien. Vous pouvez avoir le sentiment d'un éternel rejet et n'être pas rejetée pour cela. Laissez faire Dieu. Il veut que vous le cherchiez, mais sous toutes vos ruines, surtout sous celles de votre amour-propre. C'est là qu'il est en quelque sorte caché, in fossa humo et in foramine petrae.<sup>208</sup> et cela par un prodige de son amour à Lui. [...]

Je ne puis que répondre bien imparfaitement à ce que vous me dites de la Règle, dans votre lettre d'aujourd'hui, puisque je n'ai pas sous les yeux la copie que vous m'annoncez. Mais une 1<sup>ère</sup> observation générale : est-il nécessaire que votre Règle soit donnée sur le champ ? Ne vaudrait-il pas mieux la faire peu à peu, en mettant les points un peu difficiles à l'essai ? Du moment que l'on est en bons rapports avec vous, on ne vous pressera pas, si vous ne pressez pas. Une Règle n'est pas l'affaire d'un jour ; plus elle est

---

208. Au profond de la terre et au creux du rocher, Ct 2, 14.

moulée lentement, plus, je crois, elle a des garanties de durée. Si vous pouvez persuader cela à vos Sœurs, vous aurez j'en suis sûr, plus tard sujet de vous applaudir de ne vous être pas pressées ; songez qu'il y a certaines choses pour lesquelles vous ne prenez modèle nulle part ; raison de plus pour ne pas décider trop vite.

Je renvoie à l'époque où j'aurai le chapitre entier sous les yeux de vous parler de la Supérieure et du Supérieur, et même en relisant votre lettre, je préfère attendre jusqu'à ce que j'aie tout vu sur la nouvelle copie que vous m'adressez. Mes observations auront plus de suite, et je prierai encore un peu plus le bon Dieu pour cela. [...]

Adieu, ma fille. Que notre divin Maître vous rende toute bonne !

Madame, Madame la Supérieure de l'Assomption – Impasse des Vignes – Rue des Postes – Paris

[ACR AD 338 : lettre de l'abbé d'Alzon à M. M.-E. de J., Turin, le 6 juillet 1844]

---

Du père d'Alzon

Nîmes 19 Juillet 1844

*Quelques réponses sur la Règle : le but de l'Institut, l'Office, les études, le gouvernement, le supérieur ecclésiastique, le supérieur général (qui pourrait exister plus tard et que l'on doit éviter), l'autorité des évêques, les communions, la maîtresse des novices. « Plusieurs chapitres semblent pris dans la Règle des Dames du Bon Pasteur<sup>209</sup> qui peut-être elles-mêmes les avaient pris d'une autre Règle. ». Comparaison avec d'autres congrégations.*

[ACR AD 339 : lettre de l'abbé d'Alzon à M. M.-E. de J., Nîmes, le 19 juillet 1844]

---

209. La Règle de Saint-Augustin adoptée aux origines est conforme à la traduction pour les Dames du Bon Pasteur, 1836 (cf. plus loin).

Du père d'Alzon

Nîmes 4 août 1844

*Idées reprises de la lettre précédente et développées. Relations de direction.*

[ACR AD 340 : lettre de l'abbé d'Alzon à M. M.-E. de J., Nîmes, le 4 août 1844]

---

Au père d'Alzon

Vol. VIII N° 1627

*Lettre très importante par rapport à la **fondation d'une congrégation masculine** par le père d'Alzon. Désir profond de Marie-Eugénie en ce sens : réflexions sur le Père et sur une **fondation en général**.*

« *Ce qui manque en France évidemment aujourd'hui pour les hommes... »*

***Le développement – Philosophie et passion.** – Sur les divers Ordres religieux.*

*Le vœu du père d'Alzon.*

ASS. N. D. +

5 Août [18]44

fête de N.D. des Neiges

Mon cher et très cher père, enfin j'espère avoir une matinée pour causer avec vous de la chose qui m'occupe le plus depuis quelque temps quoique je n'aie pas encore eu le temps de vous en dire un mot, je veux dire, de ce que vous avez bien voulu m'écrire de Turin touchant la rénovation de vos pensées de fondation. Je vous avoue que tout en désirant vivement de vous dire à ce sujet une foule de choses, j'ai peine à vous écrire, parce que entre les pensées et les sentiments qui se pressent à cet égard dans mon âme, j'ai peine à choisir, et peine aussi à savoir celles que Dieu approuve ; y a-t-il tant d'importance, direz-vous ? Oui, mon

père, il y en a dans la chose, et me considérant ici purement comme une circonstance, comme une voix placée sur votre chemin, je crains un son faux, qui trouble l'harmonie du plan de Dieu, puisque très assurément il n'y a pas une circonstance, pas une relation qui n'ait influencé profondément chaque fondateur d'Ordre,<sup>210</sup> dans l'œuvre même que l'Esprit de Dieu semblait lui dicter avec le plus de détail.

Il me semble qu'il faut d'abord vous faire connaître ma disposition et mes désirs personnels, pour que vous puissiez mieux juger du mouvement qui dicte ma lettre. Vous savez que vous avez droit de lire au fond de mon âme : si donc il y a quelque chose de ridicule dans les impulsions intimes que je vais vous dire, ne croyez pas, mon père, que je veuille vous les dicter. Rien n'est plus loin de moi, je veux seulement vous les montrer en toute simplicité, et ce n'est pas même sans quelque confusion.

Depuis que nous avons fondé cette œuvre, et depuis surtout que j'ai plus senti par le contact des autres que notre esprit n'était pas du tout celui de tous les Religieux et de toutes les Religieuses, j'ai désiré avec une ardeur toujours croissante qu'il plût à Dieu de faire fonder dans son église des ordres d'hommes d'un esprit semblable, d'une forme même analogue pour donner aux jeunes hommes chrétiens et surtout aux jeunes prêtres, un caractère plus fort, plus large, plus intelligent, plus chrétien en un sens, et surtout plus noble et plus libre aussi en un autre sens. Cela a été si loin que souvent je me suis amèrement affligée de n'être pas plus sainte, pensant que si j'étais autre que je ne suis, j'eusse pu contribuer à inspirer ce désir ; car je le sens avec un grand regret, qu'est-ce qui fait que je n'ose exprimer ces vœux, et que vous, ou tout autre créature sur terre qui cherche Dieu, ne peut s'y arrêter, c'est ce que je suis. Croyez-le, mon père, je sens avec plus de douleur et plus de force que personne l'invincible puissance de cette objection. Elle ne me laisse le droit de parler de mon désir qu'à Dieu qui accepte tous les pieux désirs formés pour son Église de quelque source impure qu'ils sortent. C'est là l'une des raisons et la plus forte qui m'ait rendue si réservée lorsque l'année dernière je vous ai simplement questionné sur les attraites que vous pouviez éprouver de former une communauté religieuse. Je vous dirai

---

210. Premier jet : « les différents fondateurs ».



avec la même franchise que je ne crus pas en second lieu voir alors en vous les compréhensions nécessaires au degré où je l'eusse voulu. Je vous crus un peu perdu dans des notions de perfection à vous appartenantes. J'aurais peine à rendre ce qui me découragea en vous, et il me semble aujourd'hui que cela pouvait fort bien tenir à l'entêtement de mon propre esprit. Ce qu'il y a de sûr, c'est que je me dis : "*Il ne comprend pas bien les choses*",<sup>211</sup> et que je me détournais totalement de cette pensée. Toutefois avant que vous y reveniez le premier par votre lettre de Turin, un revirement s'était déjà opéré dans mon esprit, en ce sens que je m'étais dit qu'après tout, vous compreniez mieux que les intelligences les plus renommées avec lesquelles on m'eût mise en rapport, que vous étiez plus sympathique, plus simple et surtout que vous étiez moins porté à vous perdre dans une branche du catholicisme au risque de ne se plus guère inquiéter du tronc, ou du moins de le voir tout entier dans la branche. J'insiste sur ce dernier défaut : c'est celui qui me gêne aujourd'hui M. Lacordaire, lequel est en tout et par-dessus tout Dominicain, comme M. de Cazalès, mystique, et les hommes de M. Bautain,<sup>212</sup> Bautiniens.

Pourquoi vous ai-je dit tout cela ? C'est pour vous faire comprendre comment<sup>213</sup> ce peut être une ardeur naturelle qui me fasse entrer avec toutes mes puissances dans la pensée de vous voir fonder une association religieuse, si elle est dans le sens de ce pourquoi je prie tant. Vous ne me l'avez pas dit, et vous savez d'ailleurs que si c'est autre chose, une œuvre de prédication, de mission, j'y prendrai l'intérêt qui me liera toujours à tout ce que vous ferez pour la gloire de Dieu, mais je l'avoue, ce ne sera plus la même chose.

J'eusse donc bien voulu que vous me disiez le plan superbe de votre raison en attendant les lumières du sentiment surnaturel. Mais puisque vous vous taisez, je vais vous dire moi ce que me fournit à cet égard tant ma raison que mon sentiment, tout en vous priant de vous

---

211. Expression fréquente chez Marie-Eugénie cf. Lettre N° 1607, 2 février 1844 et N° 1610, 5 mars 1844.

212. M. Bautain, Louis (1796-1867), prêtre, directeur de séminaire, professeur de théologie, fondateur des prêtres et des sœurs de Saint-Louis.

213. Premier jet : « pourquoi ».

souvenir que nous ne demandons à Dieu ni pères, ni frères, mais seulement des hommes qui le servent de leur côté comme nous le servons du nôtre.

Ce qui manque en France évidemment aujourd'hui pour les hommes, ce sont des ordres religieux en rapport avec les caractères, les esprits, et je dirai même les forces physiques de notre temps. Si cela manque aux hommes appelés à l'état Religieux, l'action de ces ordres ne manque pas moins dans les différentes branches où elle peut s'exercer, mais surtout et spécialement dans l'éducation. De vous à moi, et sans excuser les attaques passionnées et mensongères, n'est-ce pas aussi une prétention par trop étrange aux catholiques de vouloir dans la lutte présente faire accepter au monde les Jésuites<sup>214</sup> que la plupart d'entre nous-mêmes ne croyons pas devoir accepter. Si le point d'honneur ne nous réunissait autour d'eux (et je trouve ce point d'honneur fort sot puisqu'il ment aux sympathies réelles de beaucoup d'entre nous) si ce point d'honneur n'y était, ces hommes ne deviendraient-ils pas aussitôt sujet de division entre les chrétiens. S'ils existaient, s'ils étaient en pleine autorité, ne croirions-nous pas devoir prier Dieu qu'il se fît autre chose ? Comment donc lorsqu'on repousse Dieu à cause d'eux, ne regarde-t-on pas comme le premier des devoirs de lever une autre bannière à la suite de la Croix. Vous me direz qu'on ne la souffrira pas : et moi je vous dis que si. Que le chef soit en France, que les Constitutions portent un caractère de science et de franchise ; que les individus se soumettent aux grades et qu'ils aient quelque valeur, on autorisera.

Il y a plus. Je suis convaincue qu'une des choses qui nuit le plus aux Jésuites dans l'esprit des gens du monde moderne, (car pour le monde très mondain ils sont au mieux) c'est ce qui leur nuit à mes propres yeux : le défaut d'esprit évangélique à quelques égards, et une infériorité de développement dont je voudrais pouvoir vous dire dans une longue conversation, comment j'en apprécie les causes. Bien entendu pour vous et pour moi, le développement ce n'est pas la quantité des choses apprises, c'est si je puis dire ainsi

---

214. Cf. Lettre N° 1556, 19 juillet 1842. Sur les Jésuites : « *La servante de Dieu, mère Marie-Eugénie de Jésus et les RRPP Jésuites* » par sœur Rosa Eugenia, 1956 (MO3 VI 3), en réponse aux questions du Promoteur de la Foi durant le procès de Béatification.

l'agrandissement de l'intelligence et du caractère dans la possession de la vérité qu'une science étendue présente sous plus d'aspects. Or, je vais me servir d'expressions très impropres, et je n'ai pas le temps de faire mieux : qu'est-ce qui agrandit le caractère et l'intelligence [dans l'étude]<sup>215</sup> ; qu'est-ce qui coordonne puissamment toutes les choses apprises, leur sert de but, de lien, de raison : en un sens c'est une philosophie ; en un autre plus large, c'est une passion. Mais quelle passion donner au Religieux ?<sup>216</sup> Celle de la foi, celle de l'amour, celle de la réalisation de la loi du Christ, etc. Diverses dans leur unité, elles ont caractérisé les grands ordres, l'amour saint François d'Assise, la foi, saint Dominique etc... Une philosophie, [ils en ont eue car]<sup>217</sup> remarquez que la plupart des grands ordres sont partis dans leur science de données que j'appelais passion en un autre sens. Saint François d'Assise avait dit à ses frères : "au lieu de chercher si Dieu est, faites des actes d'amour sur son existence". Cette parole est pour moi le principe de la philosophie de saint Bonaventure et de l'ordre entier. Le Dominicain étudie pour trouver la vérité, la coordonner, la défendre, la foi est sa philosophie. Et pour peu que vous ayez lu M. de Bérulle, vous aurez compris qu'il ait engendré Malebranche<sup>218</sup>. Je ne connais personne qui vous relève à des principes plus hauts, de vérité plus divine pour vous faire apprendre la chose la plus simple.

Les Jésuites, vous le comprenez, tuent ces deux, ou cette double faculté qui vit d'air, de lumière, d'un autre motif dans l'étude que la seule volonté du Supérieur. Et depuis eux la spiritualité est pleine de notions qui me semblent étranges à cet égard-là. Il semblerait que ce soit œuvre téméraire et orgueilleuse que de prendre chacune des âmes que Dieu nous envoie pour l'élever le plus haut possible dans la sphère de l'intelligence et de l'amour, pour l'attacher à Dieu seul, la laisser libre vers Lui, et n'avoir d'autorité que pour

---

215. Expression en surcharge.

216. L'écriture de ce texte traduit une pensée passionnée.

217. Groupe de mots en surcharge.

218. Malebranche, Nicolas (1638-1715), oratorien, philosophe et auteur: *De la recherche de la vérité* (1674-75), *Entretiens sur la métaphysique et la religion* (1688).

l'empêcher de retomber dans le monde inférieur, dans les vues humaines, dans la recherche des choses de la vie présente.

Mais où en suis-je ? Je voulais vous dire que j'étais convaincue que l'on n'arriverait à la véritable supériorité de science nécessaire aujourd'hui aux catholiques pour triompher,<sup>219</sup> que par la supériorité du caractère imprimé aux Maîtres et aux élèves, de la passion qui doit les animer, de la philosophie qui doit les diriger. Or c'est précisément ce que l'on tue en général dans l'éducation religieuse, de sorte qu'à tout prendre l'éducation laïque qui a ces trois forces<sup>220</sup> dans l'ordre humain et même mauvais, a un avantage intellectuel sur l'éducation qui les détruit. Elle aurait une évidente, une certaine infériorité sur celle qui trouverait ces trois forces dans l'ordre divin. Je ne sais si je suis claire ; mais je veux dire que mieux vaut un caractère trempé selon les notions de l'honneur humain et mondain que celui qui est brisé et n'a point de trempe aucune : mieux vaut pour le développement de l'intelligence l'enthousiasme menteur des passions naturelles et le flambeau d'une philosophie mauvaise, que l'absence de tout mouvement dans l'âme et l'étude faite uniquement pour savoir chaque détail l'un après l'autre. Mais quelle ne serait pas la supériorité si ces trois éléments de vie étaient pris à la source de la vie et non dans les citernes rompues dont parle le prophète ; si on trempait les caractères selon la force de l'Évangile ; si on embrasait les âmes pour la vérité de Dieu et pour son règne ; si la Sagesse révélée par le Fils même de Dieu et la science des rapports de tous les êtres avec Lui devenait la philosophie, le principe et la fin des études ?

Voilà pourtant ce dont personne ne s'inquiète. Les Évêques commencent à penser à faire graduer des prêtres ; mais sous l'habit sacerdotal, ce ne sera encore là que de la science humaine. Dieu veuille envoyer l'homme qui pense à la science et à l'éducation chrétienne en les unissant l'une à l'autre, en les soutenant l'une par l'autre. Vous me direz : je ne suis pas cet homme.

---

219. Premier jet : « expliquer ».

220. Premier jet : « facteurs ». Sur M. Villemain, cf. Lettre N° 1610, 27 février-5 mars 1844.

Mon très cher père, j'ai bien envie de répondre par un mot spirituel que ma mère prêta à mon père pendant les 15 ans qu'il passa à être candidat repoussé de toutes les élections. Quand les libéraux auront réussi, disait-elle à ceux qui proposaient d'autres candidats, mon mari cédera volontiers sa place, mais tant qu'il n'y a que des soufflets à recevoir, il tient à monter sur la brèche, et il osera toujours se proclamer le plus digne. Cette parole m'a souvent fait du bien. Les commencements d'une fondation, le soin des hommes qui s'y joignent, des affaires même matérielles sur lesquelles elle subsiste, la lutte des obstacles, tout absorbe des moments qu'il serait dommage de prendre à des hommes supérieurs. Quand nous aurons fait le nid, Dieu les y mettra, il les fera marcher sur la route que nous avons peut-être mission de frayer comme d'humbles cantonniers<sup>221</sup> : je ne connais rien de plus propre que cette pensée pour encourager un cœur sincère et qui aime Dieu et son Église. Je crois qu'il faut moins présentement un homme très savant qu'un homme qui sache laisser et faire étudier, et surtout diriger dans le sens que j'ai dit. La seule chose mortelle serait un mysticisme qui brisât les âmes<sup>222</sup> : c'est là-dessus que vous auriez à vous examiner. M. Vernières<sup>223</sup> aurait bien pu vous y porter un peu, et c'est par-là que M. Bautain doit être considéré comme absolument impuissant dans la question présente. À part cela, vous avez des conditions d'âge, de position, de fortune, d'expérience même que peu d'autres pourraient réunir : c'est à vous de voir devant Dieu si cet instinct secret qui ne s'est pas encore développé clairement, et ce reproche intime de n'avoir encore rien fait, ne vous disent pas que Dieu vous les avait donnés pour son œuvre. Je dis son œuvre : c'est la plus importante à mes yeux pour sa gloire présentement, et pour le salut de son Église.

Si c'est vers cela que Dieu vous porte, vous me permettrez de m'y joindre dès à présent par des communions, des prières, des mortifications. Nos sœurs le feront aussi volontiers, car souvent nous avons parlé de l'éducation des hommes avec compassion d'eux. Je

---

221. Cf. Lettre N°1611, 15 mars 1844 et lettre N°2300, 20 mars 1853 : « Nous sommes des pionniers ; il faut creuser notre sillon et sentir le poids de la terre. »

222. Cf. Lettre au père Lacordaire, *Textes Fondateurs* I p. 118-119.

223. M. Vernières, abbé Jacques (1799-1863), directeur au grand séminaire de Montpellier, conseiller d'Emmanuel d'Alzon, ami de l'abbé Combalot.

voudrais pour ce but vous donner un jour de la semaine tout ce que je ferais : le Mardi ou le Vendredi à votre choix... mais est-ce vers cela que Dieu vous porte ? Oh ! que je voudrais être sainte pour vous y porter si c'est chose que vous puissiez, et que j'aurais de zèle pour offrir à cette intention les sacrifices que je ne fais pas assez généreusement.

Vous savez trop comment dans notre fondation tout me semble rigoureusement enchaîné pour que j'aie grand besoin de vous dire que pour les hommes autant que pour nous, je verrais dans les liens religieux et dans les habitudes sévères,<sup>224</sup> sans être austères pour la santé, un gardien nécessaire d'esprits auxquels on a laissé leurs ailes, et qu'on ne doit jamais laisser libres de s'abattre sur la terre. Toutefois je crois qu'il en faut moins extérieurement pour réussir, et toute Romaine que je sois et que vous soyez, je trouve assez légitime cette exigence des esprits français qui se méfient pour l'éducation de leurs enfants d'une congrégation dont le chef<sup>225</sup> n'est pas chez eux.

Il n'y a que ces pensées du reste qui m'aient réconciliée avec votre vœu. Je trouvais que [le faire si vite et sans avis],<sup>226</sup> c'était encore "aller à travers champs"<sup>227</sup>. Le droit chemin eût été de désavouer les sentiments humains, d'y mourir et de rester sous la main de Dieu en attendant son dessein manifesté par les circonstances. On ne peut mettre des vœux entre soi et toutes ses mauvaises pensées, de sorte que la grande route de la perfection est de se tenir tranquille, en vouant de ne bouger que pour la plus grande gloire de Dieu, au lieu d'agir autant que vous le faites dans une foule de circonstances. Encore j'appelle cela agir – non, vous ne savez pas prendre un parti, vous savez seulement les repousser, sous prétexte de plus grande mortification. Ainsi si Dieu vous appelle à fonder pour lui, il faudra qu'il vous prenne par la main : pourtant Dieu ne fait pas souvent ce

---

224. Cf. Lettre N° 1556, 19 juillet 1842 : « Je voudrais devant Dieu qu'au lieu de tant de ménagements et de douceur, on nous donnât un peu d'aide pour arriver à cette totale dépendance de Jésus-Christ qui doit être la chaîne secrète de notre liberté extérieure. »

225. Premier jet : « siège ».

226. Groupe de mots en surcharge.

227. « Aller à travers champs » : expression déjà employée (cf. Lettre N° 1616, 4 mai 1844).

miracle. Il fait comprendre à l'homme qu'il a besoin de tel service, et puis c'est à l'homme d'en prendre les moyens. Ne me dites donc plus : Il faut bien rester où on est placé, car si Dieu vous met au cœur de lui réunir des serviteurs, il faut faire tout ce qui peut vous y rendre plus propre. Si ma conversation peut vous avancer à quelque chose, il faut la chercher, si Paris doit vous rendre plus propre, il faut demander la permission, donner même la démission nécessaire et y venir au moins pour un temps. On vous refusera, redemandez ; il n'y a plus de fierté quand on voit le plus grand service de Dieu ; les Évêques ne sont pas des Supérieurs de Religion, les plus grands saints n'ont nullement cru en pareille matière devoir se soumettre au jugement de celui du diocèse où ils étaient, et il y a quelque chose d'impertinent à toujours jouer à pile ou face avec le bon Dieu, en lui disant si souvent que l'on attend l'expression de sa volonté de la première parole d'un homme avec qui on n'a aucun rapport de conscience, et qu'on ne regarde nullement comme au fait des desseins de Dieu sur nous.

Du reste, mon très cher père, si vous croyez comme vous me l'avez quelquefois témoigné que notre œuvre peut procurer la gloire de Dieu, j'espère que vous avez une preuve convaincante que tous les plus lâches et les plus vilains défauts n'empêchent pas toujours Dieu de se servir des personnes qui ont seulement compris [quelque chose d'utile à son service, ne fût-ce]<sup>228</sup> qu'à moitié au commencement.

Depuis la dernière fois que je vous ai écrit, j'ai tâché de corriger les torts dont je m'accusais : j'en ai eu honte en vous les disant, et tout en demandant à Dieu qu'il vous inspire de ne pas les souffrir et qu'il me fasse la grâce d'être bien humblement et bien doucement soumise à les punir autant que vous voudriez, j'ai commencé par tâcher d'en sortir de moi-même.

J'ai repris quelques austérités, et une grande exactitude à la Règle pour les choses auxquelles j'y avais manqué. Cela m'a mise en une disposition plus proche de l'esprit de sacrifice total que Dieu me demande et que je n'ai pourtant pas encore. Ces deux paroles me sont souvent remises dans l'esprit : *Ecce venio*,<sup>229</sup> parce que je devrais arriver à la dire avec un entier abandon, et un sincère esprit d'immolation et de pénitence, puis : *Hoc sentite in vobis quod et in Christo Jesu*,<sup>230</sup> mais je n'ai pu encore gagner sur moi un consentement profond et sincère à cette disposition

---

228. Groupe de mots en surcharge.

229. *Voici, je viens*, Ps 39, 8.

230. *Ayez en vous les sentiments qui sont dans le Christ Jésus*, Phil 2,5.

généreuse de victime, sur laquelle seule je pourrai établir une relation nouvelle d'amour entre Dieu et moi. Je suis donc toujours bien éloignée de Lui.

[...]

Adieu toute à vous mille fois en Jésus et Marie.

Sr M[arie] Eug[énie] de J[ésus]

D[ieu] S[eul]

---

## Du père d'Alzon

*Sur une fondation future. « La pensée d'être religieux m'a longtemps préoccupé quoique je ne me sois jamais senti d'attrait pour quelque ordre subsistant... »*

*Quelques faits dont il faut tenir compte.*

*La base morale à donner à une congrégation nouvelle.*

*« Aider Jésus à continuer son Incarnation mystique dans l'Église et dans chacun des membres de l'Église. »*

*La passion et la philosophie des ordres religieux.*

Nîmes 16 Août 1844

Je veux être un peu égoïste aujourd'hui, ma chère enfant, et je commencerai par répondre à votre dernière lettre celle où v[ou]s me parlez de mes projets futurs. Je ne puis v[ou]s dissimuler que la pensée d'être religieux m'a longtemps préoccupé quoique je ne me sois jamais senti d'attrait p[ou]r aucun Ordre subsistant, et si, dans ce moment, je savais bien positivement que Dieu me veut quelque part comme j'ai su qu'il m'a voulu prêtre, je n'hésiterais pas un seul moment. Mais je puis vous l'assurer, je ne vois aucune marque bien prononcée en moi, au moins dans l'état actuel de mon âme. Il faut donc attendre que Dieu agisse en le priant de faire de moi ce qu'il lui plaira et en m'efforçant de correspondre à ses vues, si jamais il en a où je sois pour quelque chose.



Voici ma manière de me juger. Il me semble que si j'ai quelques conditions pour faire ce que vous voudriez, il me manque bien des qualités : je ne suis pas assez persévérant ; je me laisse quelquefois entraîner par la pensée d'un bien quelconque sans calculer, comme je devrais, le genre de bien que je dois faire ; je n'ai pas assez de régularité. Ceci est singulièrement déterminé par mon tempérament ; mais il n'en est pas moins vrai que j'oppose bien des obstacles naturels à l'action surnaturelle. Depuis quelque temps, il me semble bien que je prends et plus de régularité et plus de persévérance ; mais cela n'est pas encore, ce me semble, arrivé au point nécessaire pour l'imprimer aux autres.

Il faut ensuite tenir compte de certains faits matériels. Parmi les œuvres dont je m'occupe il en est trois que je ne puis abandonner avant de les avoir consolidées : le Refuge<sup>231</sup>, les Carmélites et le collège ou pensionnat que j'ai établi. Le Refuge se soutiendra assez bien avant peu ; les Carmélites me paraissent, de leur côté, avoir besoin d'être épaulées pendant au moins deux ou trois ans. Le pensionnat me pèse bien plus. Reculer en ce moment serait terrible, à cause de la position du Clergé vis-à-vis de l'Université, et je prévois que je vais me compromettre pour des sommes considérables. Quelquefois j'ai envie d'aller m'y loger afin précisément d'observer les gens et les caractères que Dieu m'enverrait ou enverrait, car si je trouvais quelqu'un qui pût faire aller la chose, je lui céderais bien volontiers le pas.

Faire un voyage à Paris ne m'inquiéterait pas. Mais remarquez que Paris est, pour moi, bien moins essentiel que pour vous, et c'est pour cela que je commencerais avec moins de peine dans le Midi, sauf à nous transporter plus tard ailleurs. Le Midi cependant a été assez bien pour les Ordres. St François, St Dominique, St Benoît (St Benoît d'Aniane), St Ignace et tant d'autres ont travaillé dans le Midi, et, quoique en ce moment le mouvement soit dans le Nord, peut-être la

---

231. Le Refuge, tenu par les Dames de Marie-Thérèse ou Servantes de Jésus-Christ, fondées à Bordeaux au début du XIX<sup>e</sup> siècle par Mère Marie de Jésus (Sophie Brochet de la Rochetière, 1776-1842). Aux Archives, leurs Constitutions, approuvées en 1835 (000 4 q).

position de nos contrées aurait-elle un côté favorable. Mais ceci n'est qu'une question incidente, je reviens à la principale.

Quoique je n'aime pas beaucoup plus les Jésuites que vous, je ne les juge pas tout à fait comme vous. Ce qui fait que je ne me sens pas attiré vers eux, c'est : 1°/ leur caractère exclusif ; « rien n'est beau, bon, parfait que la Compagnie, non est prædestinatus qui non est amicus Societatis<sup>232</sup> .» Je dis que c'est affreux. 2°/ Leurs cachotteries. On dit qu'ils s'en corrigent. 3°/ Leur manque de naturel, résultat de la manière dont on s'y prend pour les briser . 4°/ Leur impossibilité de rien comprendre, au moins jusqu'à présent, à ce que j'appelle la liberté catholique et qui est, à mon gré, l'arme extérieure la plus puissante dont l'Église doit se servir pour triompher.

La base morale que je voudrais donner à une Congrégation nouvelle serait : 1°/ L'acceptation de tout ce qui est catholique ; 2°/ La franchise ; 3°/ La liberté. V[ous] comprenez que je n'ai rien à dire de ce qui est nécessaire à un Ordre pour être Ordre ; je n'indique que ce qui devrait distinguer une congrégation moderne de celles qui subsistent déjà. Je reprends : je ne connais rien pour faire mourir l'esprit propre et l'amour-propre que l'acceptation de tout ce qui est bien hors de soi ; je ne connais rien qui gagne les hommes de nos jours comme la franchise, et je ne sache rien de plus fort pour lutter contre les ennemis actuels de l'Église comme la liberté.

Ces pensées peuvent être mieux et plus développées, mais sont, je crois, faciles à être saisies. Quant à la pensée dogmatique, si je puis me servir de cette expression, elle se résume en ces quelques mots : Aider Jésus à continuer son Incarnation mystique dans l'Église et dans chacun des membres de l'Église. Car c'est en suivant cette donnée, je crois, que l'on peut poser la vérité catholique dans tout son avantage contre les erreurs panthéistiques et matérialistes du jour.

Je dois, ce me semble, vous faire remarquer que, dans vos reproches aux Jésuites, vous ne tenez peut-être pas assez compte de la

---

232. « Nul n'est prédestiné s'il n'est ami de la Société. »

portée des sujets qu'ils acceptent. La valeur des instruments pour appliquer les idées doit être tenue pour quelque chose. Le malheur est qu'ils n'aient pas plus de gens à moyens. D'autre part, lorsqu'on loue les Ordres anciens, on ne fait pas assez attention aux abus qu'ils ont entraînés après eux. Certainement les Jésuites ne sont jamais tombés aussi bas que les Franciscains, puisqu'aussitôt après la mort de leur patriarche et même du vivant de celui-ci, que de maux internes son Ordre ne recelait-il pas ?

Vous attaquez Mr Bautain<sup>233</sup>, que je n'ai pas la moindre envie de justifier. Mais pensez-vous que Mr Bautain n'ait pas la pensée de faire quelque chose du genre que vous rêvez, sauf à lui de se placer à un autre point de vue. J'ai pour principe d'être très miséricordieux pour ces essais, même lorsqu'ils avortent. Dieu qui permet la naissance de tant d'enfants mort-nés, veut pourtant que le genre humain subsiste.

En résumé, si Dieu veut que je tente quelque chose, il me semble qu'il me demande d'attendre encore un peu. Toutefois je prierai et je tâcherai d'écartier tous les obstacles que personnellement je pourrais apporter à son œuvre. Sous ce rapport j'accepte vos prières et le jour de la semaine que vous voudrez me donner.

Vous avez parfaitement raison d'avoir trouvé que je ne comprenais pas bien les choses, je le sens comme v[ou]s ; et voici comment je me suis laissé trop influencer par des opinions contraires et j'ai consenti à n'être pas toujours moi. Il me semble qu'à cet égard un travail se fait en moi, et que je me dépouille un peu de mon entourage pour devenir ce que Dieu veut que je sois. Remarquez toutefois que comme l'homme prend t[ou]j[ou]rs les défauts d'une qualité, la raison de mon incompréhension vient de ma peur d'être exclusif !

J'entre tout à fait dans votre manière de voir par rapport à ce que v[ou]s appelez la passion et la philosophie des ordres religieux. Ma passion à moi serait la manifestation de l'Homme-Dieu et la divinisation de l'humanité par J.C. et ce serait aussi ma philosophie.

---

233. Cf. Lettre N° 1627, 5 août 1844.

Adieu, ma fille, j'ai encore une foule de choses à v[ou]s dire et en ce moment je ne puis. Écrivez-moi, votre lettre est parfaite et je vous en remercie. J'ai reçu le paquet de Mr Duverger. Mille remerciements de votre image. J'attends l'agneau<sup>234</sup> que vous m'annoncez. Ces choses-là me font un plaisir d'enfant.

Adieu, Priez beaucoup.

---

## Du père d'Alzon

*Encore sur les Constitutions à propos du gouvernement : la supérieure générale, le Conseil, l'aide spirituelle.*

Nîmes 18 Août 1844

J'ai trop tardé, ma chère enfant, à vous envoyer mes observations sur vos constitutions, aujourd'hui je commence par là. Je suis assez embarrassé pour entrer dans tous les détails que vous me demandez, car alors il faudrait être infini. Ainsi aux deux 1<sup>ères</sup> pages du chapitre de la Sup[é]rieu[re] G[éné]rale vous dites d'abord qu'elle doit avoir la connaissance de chaque sœur, ensuite qu'elle se fasse rendre compte de l'état de chaque sœur. Il y a là répétition, la 2<sup>de</sup> phrase eût suffi, ou bien il n'eût pas fallu les séparer pour dire qu'il y aurait deux rendements de compte : celui fait par les Supérieures locales des Sœurs de leur Communauté et celui fait par les Sœurs de leur propre état, mais ce sont choses que vous devez apercevoir vous-même puisque vous n'êtes pas seule pour rédiger votre règle. [...]

Les rapports de la Générale avec les Novices sont très importants. Il faut avoir quelque chose de plus. Peut-être le trouverons-nous au chapitre des Novices. Certaines Générales se laissent absorber par les Novices sous prétexte de leur communiquer leur esprit, d'autres ne s'en occupent pas assez. Ce que disent vos règles me paraît un peu vague, ne le trouvez-vous pas ? La Maîtresse

---

234. Dans la Lettre N° 1628, 10 août 1844, Marie Eugénie parlait de son désir d'être agneau.

des Novices ne sera-t-elle qu'un instrument passif ? Ou bien aura-t-elle ses responsabilités sauf à rendre compte à la Générale ? La 2<sup>de</sup> partie me semble plus analogue à votre esprit général. Toutefois voyez aussi les conséquences d'un défaut d'entente. Je crois que c'est là un des passages dont vous devez le plus peser toutes les expressions.

Vous trouvez qu'il est bon que la Sup[érieure] G[énéra]le fasse souvent les pénitences d'usage. Chez les Jésuites, le Supérieur ne les fait que la veille des grandes fêtes. Peut-être cela a-t-il son avantage ; les faisant plus rarement elles sont plus remarquées.

L'ensemble du chapitre est très bien, quoique un peu délayé. Il y a aussi quelques idées mises en dehors de l'ordre logique ; mais tout cela vous est très facile à réparer.

Pourquoi ne mettre le Conseil que tous les 15 jours ? S'il n'y a rien à dire le Conseil est plus court et rester quelques fois 15 jours pour une affaire pressante c'est bien long. On le rassemblera sans doute quand la Sup[érieure] le voudra, mais cela donne une certaine irrégularité. Je vous assure que le Conseil de tous les 8 jours a bien ses avantages. Je vous en parle par expérience. J'ai fait partie d'une administration qui se réunissant tous les 8 jours, les choses allaient bien mieux et plus rapidement, quoique avec bien des conditions de lenteur, que sous l'administration actuelle où l'Évêque nous convoque quand il veut et où cependant tout le monde se plaint de nos lenteurs.

Les sœurs ne parleront qu'interrogées. Voulez-vous dire qu'elles ne proposeront jamais une affaire d'elles-mêmes ? Cela est très bien, mais ne les laisser parler qu'interrogées c'est ouvrir la porte à de bien grands abus. Au Conseil de l'Évêque je suis bien avec tous et cependant je me tiens presque toujours bouche close. L'Évêque raconte et n[ou]s sommes sensés avoir approuvé. Cette phrase rendrait nul le ministère des Conseillères. Je crois que l'alinéa est à refaire parce qu'aussi il faut bien qu'elles sachent que le Conseil n'est pas une réunion de pies.

La fin du chapitre est encore un peu délayé[e] mais également bon[ne].

Je vous quitte pour aller dire la s[ain]te Messe.

Le chapitre de la Supérieure locale me paraît bon, sauf qu'ayant dit qu'elle devait prendre l'esprit de la Sup[érieure]re G[éné]rale cela me paraissait suffire pour éviter bien des répétitions. Vous pourriez voir ce qui caractérise plus une Supérieure locale, par exemple la surveillance du pensionnat qui doit être pour elle ce qu'est, jusqu'à un certain point, le Noviciat pour la Sup[érieure]re G[éné]rale. C'est à la Sup[érieure]re locale à examiner les vocations, soit dans les élèves en qui elle se manifesterait soit dans les personnes des diverses villes où vous auriez des maisons particulières. Vous avez à fixer à cet égard quelques règles de prudence pour l'examen de ces prétendantes. Resteront-elles q[uel]q[ue] temps dans la maison où elles se présentent ? Iron-elles de suite au Noviciat général ? Feront-elles leur Noviciat dans chaque maison ? Je vous demande pardon, mais j'ai oublié ce que j'ai vu là-dessus dans les chapitres précédents. Je suis très positivement pour un Noviciat général. Je n'ai pas d'expérience sur la question de savoir s'il vaut mieux faire q[uel]q[ue] temps de postulat dans la maison où l'on va se présenter d'abord, il y a des raisons pour et contre. Je crois que ceci devrait être facultatif.

Ce que vous dites de l'aide spirituelle est bon pour les Sup[érieure]res locales. Il faudrait ce me semble que l'aide de la Sup[érieure]re G[éné]rale eût surtout pour but de l'avertir de ce qui la concerne personnellement. Les Conseillères seraient plus particulièrement chargées des observations d'administration. Ces observations pourraient être transmises par l'aide spirituelle, mais en ce cas celle-ci ne ferait qu'une commission. Pour me faire bien comprendre : Je veux dire que je verrais dans la G[éné]rale la religieuse et la Supérieure. Or si l'aide spirituelle prend de l'ascendant sur l'une et sur l'autre il pourrait en résulter, selon moi, beaucoup de mal. Pour parer à cet inconvénient je proposerais donc que l'aide spirituelle fût plus particulièrement chargée de l'intérieur de la Générale et que ce fût aux Conseillères à lui faire donner les avis relatifs au gouvernement. Toutefois examinez la chose vous-même fort attentivement.

Je préfère assez l'envoi des votes par billets fermés sauf cependant qu'on pourrait envoyer les Supérieures. Il y a des Congrégations [où] l'on donne des retraites aux seules Supérieures ; c'est un excellent [moyen] de les réunir pour donner une impulsion générale et uniforme. Je ne sais pourquoi j'aimerais que l'Assistante de la Sup[érieure]re G[énéra]le fût à son choix comme les Grands Vicaires pour les Évêques. Cela la mettrait plus dans la dépendance sous un rapport et dans la confiance sous un autre.

Pour passer d'un sujet à un autre, vous savez qu'au Sacré-Cœur les chapitres ont lieu tous les 5 ans.

Je préfère de beaucoup le second projet de Chapitre pour l'article des Conseillères.

Il faut encore que je m'arrête, seulement je vous avouerai que la pensée pour laquelle vous m'avez écrit me préoccupe beaucoup mais d'une autre manière que vous ne le penseriez peut-être. Il y a des choses où je crois voir le doigt de Dieu et puis tout disparaît. Priez beaucoup, beaucoup.

Adieu, bien chère enfant. Que Dieu vous rende tout ce que vous me faites de bien !

---

Au père d'Alzon

Vol. VIII N° 1630

*Après avoir vu M. Gaume, lassitude par rapport à la rédaction de la Règle.*

*Réponse au père d'Alzon : sur « la liberté catholique, l'absence d'esprit d'exclusion... Quelques observations relatives à la manière de commencer une telle œuvre et à ses moyens de succès. »*

*Réflexions sur la formation des religieux, les vocations futures, l'esprit d'une fondation.*

Monsieur d'Alzon

+ Vendredi 23 Août [18]44. St Philippe Benitius

Je rentre de chez M. Gaume si fatiguée que je me trouverais tout droit d'aller me reposer un instant : j'ai donc bien le droit de vous donner ce temps de repos, et de mettre à votre service mon esprit abattu de fatigue et de sommeil, qui retrouvera, j'espère, dans son humiliation de ses hauteurs de l'autre jour et dans son désir de vous faire un peu de ce bien dont vous voulez bien le remercier avec tant d'effusion, la grâce et la force de vous parler un peu mieux que la dernière fois des pensées qui vous occupent. [...]

Mais je viens à vous, mon cher père ; dans ce que vous me dites, malgré que je l'aie si mal reçu, il y a pourtant bien des idées que j'embrasse de toute ma sympathie. Je crois comprendre tout ce que vous dites de la liberté catholique, de l'absence d'esprit d'exclusion, et de Jésus-Christ comme objet de votre philosophie, de votre mysticisme, de votre action. J'y entre de toute mon âme, permettez-moi cependant de vous soumettre quelques observations à cet égard-là même, après quoi je vous (*un groupe de mots barrés*) dirai toutes les choses où je diffère avec vous et qui sont pour la plupart relatives à la manière de commencer une telle œuvre et à ses moyens de succès.

Jusqu'à un certain point le caractère exclusif bien compris est un élément de vie, et je crois que pour vous personnellement, votre crainte de l'être ne vous a pas fait de bien, et vous a empêché jusqu'ici de consolider votre caractère et votre personnalité tout entière dans une unité en rapport avec le dessein particulier de Dieu sur vous. Vous paraissez le reconnaître dans ce que vous me dites à la fin : du dégagement qui s'opère en vous, et qui vous arrache enfin à l'influence d'opinions contraires pour vous rendre à vous-même. Je ne dis pas cela par une prétention de connaître, ni même d'entrevoir les desseins divins auxquels vous devez vous rendre ; mais à priori, il est certain qu'en imprimant à chacun de nous un caractère si divers, en nous douant de facultés particulières, en nous entourant de circonstances, d'enseignements, d'émotions dont l'influence jointe à celle de notre organisation propre nous rend si invinciblement



sympathiques à certaines choses et antipathiques à d'autres, capables des unes et incapables de comprendre les autres, Dieu a voulu créer notre personnalité, notre vocation propre, il nous a faits par tous ces moyens tels qu'il nous a voulus pour tenir une certaine place dans son plan<sup>235</sup>, pour être un certain rouage, et je crois qu'humblement et simplement il faut s'en tenir là, sans vouloir se donner étourdiment les propriétés des autres rouages, s'occupant seulement d'ôter de soi toute la rouille, tout ce qui vient du mal, tout ce qui nous empêche de donner et de rendre utile à la cause de Dieu toute notre puissance propre. Je ne crois pas que vous ayez toujours compris cela, et je ne sais même si vous le comprenez encore assez nettement. Ainsi vous me paraissez avoir accepté, presque choisi des positions directement contraires à votre caractère, non pas entendez bien seulement à ce que ce caractère a de mauvais, mais à ce qu'il a de bon ; vous me paraissez vous prendre souvent à rebours, ne pas ouvrir à vos tendances les plus innocentes un légitime développement ; vous avez pour principe d'essayer les états, les systèmes, les pratiques des autres pour en pouvoir juger et pour diriger sûrement, ce qui me paraît d'autant plus une erreur qu'en faisant ainsi vous jugez de travers, votre organisation et votre destinée d'en haut n'ayant pas avec ces choses le rapport que l'organisation des autres y a ; et vous perdez votre propre chemin, ce qui embrouille l'esprit et le rend incapable de juger tranquillement selon la vérité et la loi de Dieu.

Je voudrais donc qu'au lieu de poser pour principe : l'acceptation de tout ce qui est catholique, vous posiez le respect de tout ce qui est catholique. Honorer, respecter, estimer, on le doit : accepter, non. Le Sage disait : *Qui ne garde point sa voie sera tué*, il faut si vous me permettez d'entrer dans votre mysticisme s'attacher à Jésus-Christ selon les lumières qu'il nous donne, faire librement et hardiment l'Institut religieux auquel il nous appelle selon les sympathies saintes qu'il donne à nous et aux premiers qu'il nous envoie, n'attirer jamais les vocations que par l'expansion de son esprit, puis compter dès lors que notre ordre est fait pour des

---

235. Cf. Lettre au père Lacordaire, *Textes Fondateurs* I p. 118 « Chacun de nous entre dans son plan, ou pour prier, ou pour souffrir, ou pour agir. »

organisations conformes à la nôtre, et se garder d'y introduire ce qu'il y a de plus parfait ailleurs pour d'autres organisations dès que cela n'est pas propre à la nôtre ; ce qui n'empêche nullement de le respecter, de l'honorer à sa place. Jésus-Christ est le principe, le tronc de tous ; plus vous l'aimerez, plus vous aimerez en lui les autres branches : vous verrez et vous adorerez les différents degrés, les différentes expansions de sa grâce et de sa vie dans le prêtre, dans le pauvre, dans les religieux et les religieuses de toute espèce, mais gardez-vous d'y vouloir participer autrement qu'en la communion générale des fidèles, le suc qui nourrit l'un affaiblirait la force du suc qui doit nourrir l'autre. Le tronc seul peut porter toutes les branches : c'est une prétention trop générale aujourd'hui de vouloir être tronc ou du moins de se rendre universel. Soyez branche, si vous voulez être quelque chose, et croyez même que vous ne serez jamais mieux disposés à la charité envers tous, qu'en étant humblement à votre place ce que vous devez être en Jésus-Christ. L'ordre qui aurait accepté tout ce qui est catholique croirait en peu de temps le résumer, le contenir, et s'il était puissant, il croirait par là suffire à lui tout seul, être tout, à jamais, à la fois.

Rien n'est difficile, vous le sentez sans doute d'avance, comme d'harmoniser le respect de l'esprit des autres avec l'énergie de l'esprit propre et la liberté avec l'obéissance. J'ai lu dernièrement un long morceau fait sur ce dernier point pour les religieux de Saint Pierre de M. de La Mennais<sup>236</sup>. Ce n'est pas lui qui écrivait, mais un de ceux qu'il en avait chargés, et quoiqu'il y eût du bon, cependant on retrouvait trop à mon gré l'homme qui veut assurer la liberté de ses études. C'est un des points où je désirerais le plus causer avec vous, non pour nous, notre ligne me paraît se dessiner assez heureusement à cet égard, mais pour vous. Je voudrais vous faire lire 4 ou 5 ouvrages qui m'ont beaucoup frappée à cet égard sous des points de vue différents, et qui d'ailleurs contiennent tous différentes choses sur lesquelles je voudrais attirer votre attention : je ne puis malheureusement vous les prêter puisque la plupart ne sont pas à moi,

---

236. La Mennais était à La Chesnaie de 1828 à 1830. La congrégation des Prêtres de Saint Pierre, fondée à cette époque, a été dissoute en septembre 1834, après l'encyclique de juin *Singulari nos*.

et puis il faudrait causer en lisant, ou du moins vous donner les raisons du prix que j'attache à certains passages. Ces livres seraient : la Vie du Père Faure, réformateur des chanoines de saint Augustin au 16<sup>ème</sup> siècle ; Les Devoirs de la Vie monastique de Rancé<sup>237</sup> ; la Direction des Supérieurs de l'Oratoire de M. de Bérulle avec ce qu'il a écrit pour les Carmélites, la Règle des Lazaristes<sup>238</sup>, et une Notice sur Piel<sup>239</sup>, un des Dominicains de M. Lacordaire. Il y a d'autres choses encore, mais que j'oublie pour le moment.

Est-ce par la pratique d'un très grand renoncement qu'on doit rendre le religieux capable d'une certaine liberté ? En général, c'est mon opinion<sup>240</sup>, et c'est par cette raison surtout, qu'à un très petit<sup>241</sup> nombre d'exceptions près, je pense qu'il ne faut pas chercher ses sujets dans le clergé. Le jeune homme qui quitte le monde pour entrer dans un cloître est généralement prêt à prendre un esprit tout autrement religieux que le prêtre déjà formé au Séminaire à une vie parfaite, et cependant tout opposée à la vie religieuse ; il n'apporte aucun esprit propre, aucun jugement de la vie qu'il embrasse, le plus souvent même, il la veut fervente, généreuse, au lieu que le prêtre retourne facilement à ses notions propres, et ajoute difficilement un nouvel esprit de sacrifice à celui qui l'a fait prêtre. Moins les détails que je leur ai épargnés, M. Lacordaire et Dom Guéranger<sup>242</sup> m'ont avoué le fait tous deux. Un ordre d'enseignement contient sans doute des occasions de rivalité et de volonté propre plus que les leurs. J'aurais encore mille raisons à donner contre les vocations de prêtres pris en général, et la moindre n'est pas qu'il faut être bien fort pour les traiter aussi absolument en Novices que les autres. Or on ne saurait trop traiter en Novices, cela fait du bien à tous, aux parfaits comme aux imparfaits. De ce que toutefois j'ai posé une grande pratique de renoncement en principe, je ne voudrais pas que

---

237. Cf. Lettre N° 1556, 19 juillet 1842.

238. Cette Règle a été empruntée et consultée par mère Marie-Eugénie pour la fondation du Cap.

239. Piel, Louis-Alexandre (1808-1841), un des premiers disciples de Lacordaire.

240. Cf. Lettre N° 1556, 19 juillet 1842 : exigences et liberté.

241. Expression soulignée deux fois.

242. Dom Guéranger, Prosper (1805-1875), restaurateur des Bénédictins à Solesmes en 1833.

vous compreniez en cela même une grande abdication de la volonté ; non, bien plutôt une grande force, une grande habitude donnée à la volonté de lutter contre les penchants de la nature. Ainsi je crois qu'il faudrait amener des Novices à se combattre d'eux-mêmes, et ceux qui n'en sont pas capables les renvoyer, car plus tard, ils auront de la liberté, de l'influence ; si d'eux-mêmes ils n'embrassent pas l'obéissance, la pauvreté, la mortification même aux choses dures, vous n'aurez guère de ressources contre eux, au milieu de la vie active.

Mais en m'appesantissant sur des détails, peut-être inutiles, je suis si sotté que je ne sais arriver aux quelques conclusions que je voulais le plus en faire ressortir et que j'aperçois mieux que je ne saurai les exprimer. La 1<sup>ère</sup> est qu'il me semble dangereux de commencer un ordre de cette espèce au milieu d'un pensionnat. L'esprit religieux devient par là à peu près impossible, et la force des études en est infiniment abaissée. En effet, pour soutenir le pensionnat il faut accepter avant tout des hommes déjà formés, capables d'enseigner, ayant des prétentions contraires à l'obéissance, à l'humilité, à la pauvreté. L'exemple d'un seul jetterait une note fautive dans l'éducation de ceux-mêmes qui viendraient là avec de bons vouloirs. D'ailleurs la vie active ouverte de suite à chacun avec les rivalités extérieures ruinerait le fondement d'abnégation absolue chez la plupart à moins d'un miracle. Vous ne pourriez mettre un Novice ici et là, l'envoyer à la cuisine comme à l'étude : les nécessités du collège vous domineraient et vous imposeraient l'obligation de vous servir de ses talents s'il en a, et alors quelque parfait qu'il soit au lieu d'être entre les mains de l'ordre, il saura que l'ordre est entre ses mains. Comment voulez-vous ensuite que tous ces jeunes gens que la main de Dieu remue et qui veulent être Religieux avant tout (ce sont les meilleures vocations) aillent dans un collège attendre sa lente transformation en maison religieuse ? Il ne vous viendra que des gens décidés à faire de l'enseignement comme laïques aussi bien que comme religieux, et ce seront par contre de pauvres religieux, rarement aussi des hommes de talents. Savez-vous que rien n'est plus difficile que de faire des Religieux hommes d'études et d'enseignement ? L'orgueil, l'amour des commodités, le sens propre, les bizarreries, tout cela leur est comme inhérent. Ne compliquez pas les difficultés.

Quant aux études, il faut que des professeurs futurs suivent les cours de sciences les plus forts, qu'ils se fassent graduer, et trouveriez-vous à Montpellier des ressources pour cela, on les croirait inférieures à Paris. De plus, il est très important de recevoir des hommes déjà forts, et je vous dis que parmi les jeunes gens qui terminent ici leurs cours, parmi ceux mêmes de l'École Normale, il y a en ce moment quantité de vocations indécises. La dernière discussion les a portés vers l'enseignement. Il est pourtant difficile à beaucoup de sympathiser avec les Jésuites. M. Lacordaire est trop austère pour bien des santés<sup>243</sup>, et les jeunes gens se plaignent eux-mêmes de l'absence d'Ordres qui leur conviennent, tout comme ils se plaignent de l'absence de confesseurs qui les comprennent. Si vous étiez ici, vous en confesseriez beaucoup et par là vous trouveriez une masse de vocations, vous les réuniriez laïquement dans votre propre demeure pour continuer leurs études sans rien dire à personne, puis lorsque vous auriez beaucoup de docteurs, vous vous fonderiez où la Providence vous en ouvrirait les moyens. En étant simple, prudent, et point du tout Jésuite, le Gouvernement même vous autoriserait si vous saviez prendre le moment et le biais favorable. Paris aujourd'hui réunit les jeunes gens lettrés de toute la France : autrefois le midi était plus savant. Il en va tout autrement pour les femmes puisqu'il y a plus de vocations en province parmi elles qu'à Paris.

J'aurais encore bien des choses à vous dire ; mais je suis fatiguée d'écrire. Le saint docteur Ferrand (tout Jésuite) qui part après-demain vous portera ceci. J'en profite pour y joindre la Règle des Lazaristes à la condition que vous me la renverrez par M. Duvergier<sup>244</sup> qui revient bientôt. Si vous ne la connaissez pas, vous l'admirez comme esprit Évangélique. Il faut quelque chose d'autre pour un ordre d'enseignement : toutefois ceci est à consulter beaucoup et à imiter sans le copier ; on devrait, je trouve, prendre comme saint Vincent, Jésus-Christ pour type dans chaque prescription, le considérant dans ce qui a rapport au genre de vie de l'homme qui enseigne, qui étudie et qui sait ; dans sa vérité, dans sa doctrine etc... Le livre n'est pas à moi.

---

243. À la suite, un groupe de mots barrés, qui ne semblent pas l'avoir été par mère Marie-Eugénie. On peut déchiffrer : « les Bénédictins ne sont bons à rien. »

244. Sans doute M. Duverger, voisin de la propriété de Chaillot.

Je prie beaucoup pour vous, mais si cette prière n'était pas trop indiscreète, je vous prierais comme je ne l'ai jamais fait de me donner pourtant quelques jours cette année. Je vois que M. Gaume voudra avoir la Règle sans trop de retard et je désespère maintenant de la compléter seule. Je n'ai plus le courage d'y travailler : je n'ai pas le courage non plus de m'arrêter à une décision sur chaque point, de sorte que ses objections vont me trouver sans force. Je ne sais ce que je dois vouloir, jusqu'où et sur quoi j'ose et je dois tenir bon : le scepticisme me gagne, je le sens venir me disant qu'on y mette du blanc ou du noir, qu'est-ce que cela fait. D'ailleurs le fatalisme me dit aussi que je n'y pourrai rien. J'ai besoin qu'on me rende de la volonté, de la conviction, et si vous ne le faites, je ne puis m'adresser à personne. Je n'ai plus en M. Lacordaire la confiance qui me l'a fait une fois trouver près de lui. Hélas ! que je suis mauvaise ! la fatigue d'attendre une semaine, l'interruption du travail durant ce temps a suffi à me faire tomber au beau milieu de cet abattement plein de dégoût que j'avais repoussé jusque-là, et quoique je me sois remise bien avec Dieu, c'est fini, mon esprit ne se relève pas de là.

Si j'avais achevé de répondre à votre lettre sur vous, j'eusse voulu vous dire que les défauts que vous trouvez aux Jésuites me paraissent venir uniquement de ce qu'ils n'ont pas placé leur principe assez haut ; que je voudrais que vous connaissiez une congrégation de prêtres polonais<sup>245</sup> faite à Paris où il y a en pratique des choses merveilleuses. La Règle n'a pas grand mérite. Que je vous donnerai tous les Mardis ma communion et ma journée ; qu'il ne faut jamais croire que je blâme en public tout ce que je blâme avec vous ; que pour M. Bautain en particulier, il a le défaut d'avoir un esprit étrange ; que nous avons en ce moment pour la Messe M. l'abbé Aouste<sup>246</sup> qui m'a parlé de votre pensionnat, et lui qui connaît les lieux croit très difficile que vous y éleviez les études seulement à une valeur Universitaire. Vous pensez bien que je l'ai fait parler sans témoigner

---

245. Congrégation des Résurrectionnistes, fondée par le père Semenenko (1814-1886), fixée rue des Postes, proche de l'Impasse des Vignes. Cf. *Partage-Auteuil* N° 24 *Les Religieuses de l'Assomption et la Pologne*, p. 36-48.

246. En réalité, abbé Louis Aoust (1811-1885), condisciple du père d'Alzon au séminaire.

vous connaître plus que M. Sibour ou M. Thibaut. Qu'il faut, encore que l'Université ne laisse guère de liberté pour modifier et améliorer la pédagogie et les méthodes d'enseignement, que vous étudiez un peu cette science. Lisez l'ouvrage du Père Girard sur l'éducation<sup>247</sup>, ouvrage que l'Académie couronne, je crois, aujourd'hui.

Adieu, mon père, vous avez beau me croire indépendante, combien j'aimerais d'avoir quelqu'un qui prît les difficultés sur soi, qui fit la Règle, qui se chargeât de tout et même de ma liberté.

Toute à vous en Notre Seigneur.

Sr M[arie] Eug[énie] de Jésus

J'ai reçu votre lettre du 18 sur l'article de la Supérieure. Avec M. Gaume ce n'est pas la Règle cette fois que j'ai discutée, mais un acte de société entre nous. La Règle y est venue incidemment et il m'a dit que nous ferions mieux de tout régler comme pour une seule communauté et de laisser les Règles de Congrégation pour plus tard. J'y répugne parce que je déteste le changement dans des usages introduits : toutefois marcher dans ce sens est peut-être l'unique moyen d'éviter le Supérieur Général. Oh ! si je savais une fois ce que je dois vouloir !

---

Au père d'Alzon

Vol. VIII N° 1634

*À propos d'un éventuel voyage à Nîmes pour consulter le Père sur la Règle.*

---

247. En 1848, dans des notes destinées à un rapport au nouveau gouvernement, mère Marie-Eugénie écrit : « Le français est enseigné depuis trois ans d'après la méthode du Père Girard, modifiée dans le sens de l'enseignement de la maison. Les succès obtenus par cette méthode sont admirables. » L'auteur, le père Grégoire Girard (1765-1850), est cité dans le *Dictionnaire Historique de l'Éducation chrétienne d'expression française*, sous la direction de Guy Avanzini, Ed. Don Bosco 2001 p. 335-336.

*Éléments de discernement. « Notre Règle seule est à mes yeux une affaire de vie ou de mort. C'est elle que je considère et qui me met en hésitation. »*

Monsieur l'abbé d'Alzon,  
Vicaire Général  
Gard Nismes

ASS. N. D. + 1<sup>er</sup> septembre [18]44

[...] Je vous écris aujourd'hui sous l'impression d'une idée qui me semble si étrange que je m'arrête devant sans pouvoir la dire. Savez-vous qu'à cause de M. Duvergier, il serait possible que j'allasse à Nismes cet automne ? D'après ce que je vous ai dit dans ma dernière lettre de mon découragement pour la rédaction de notre Règle, de mon désir d'en causer encore avant de la donner, de mon incertitude sur les points où je dois tenir ferme, enfin de tout le trouble qui me gagne au moment d'un contact avec M. Gaume et Monseigneur, en voyant que je ne suis pas suffisamment éclairée, ni déterminée, qu'ils voudront avoir la chose sans trop de retard, puis aussi en voyant le peu qu'ils y comprennent ; vous pourrez imaginer en vous rappelant tout cela que ce voyage a pu être plus d'une fois l'objet d'un désir de ma part et que je me suis dit que les hommes étaient bienheureux de pouvoir aller s'éclairer où ils veulent et de ce qu'ils veulent.

D'un autre côté, quitter mon couvent, faire un pareil voyage, me séparer de nos sœurs que mon absence mécontentera, ce serait un poids énorme, alors même que pour nos affaires, nos Supérieurs consentiraient à ce que j'y allasse. Voici comment cela serait possible et j'en pourrais faire naître l'occasion, car il dépend aussi de moi d'arranger les choses à temps avec M. Duvergier, de manière à n'en avoir nulle raison.

M. Duvergier qui est venu hier et qui m'a remis votre envoi, m'a parlé d'acheter deux terrains limitrophes à notre propriété pour les échanger ensuite avec nous, de manière à nous délivrer de sa servitude, et à agrandir son jardin de la partie du nôtre sur laquelle il a vue. Cette affaire est importante pour nous, puisqu'elle augmenterait la valeur de notre propriété, en en rendant la forme plus régulière et en nous délivrant à jamais de la vue d'aucun voisin. Il a autant de désir de le faire que



nous y avons d'avantages : si donc il ne veut pas être trop juif, je m'y prêterai de tout mon pouvoir, et si je traite moi-même avec lui, j'obtiendrai peut-être comme condition secondaire qu'il nous vende sa propriété pour en jouir après sa mort. Nos Supérieurs comprendront à merveille l'importance de cela, et je crois qu'il dépend de moi d'arranger si bien les choses que l'affaire traîne jusqu'après le départ de M. Duvergier qui retourne incessamment dans votre pays, qu'ensuite il veuille la traiter avec moi, et que nous soyons d'ailleurs tellement pressés par la nécessité de vendre nos contrats authentiques trois mois après leur signature que l'on ne puisse guère se refuser à me charger de traiter l'échange de vive voix à Nîmes.

Mais dois-je faire cela ? Il me semble que j'y gagnerais beaucoup pour la Règle, parce que une fois que j'aurai discuté avec vous tous les articles, je me déterminerai, et dussé-je ne pas me déterminer juste en toutes choses, c'est une meilleure position que d'être sans détermination vis-à-vis de gens qui ne vous comprennent pas. Cependant cet énorme voyage m'épouvante. Nos sœurs qui sont des enfants en affaires ne comprendront jamais l'importance de l'échange dont elles se soucient peu, parce qu'il y a plus d'arbres et de fleurs dans ce que nous donnerons que dans ce que nous prendrons. Si elles pensaient que j'ai amené les choses là pour m'entendre avec vous et prendre votre avis sur la Règle, elles ne seraient pas plus contentes, parce que en cela encore elles sont enfants ; ce qui leur semble bon aujourd'hui, elles ne s'en inquiètent plus et veulent l'établir, sans songer si dans un cas donné, elles ne s'en mordront pas les doigts. Enfin ce qui me fait beaucoup, il me semble que Sœur Thérèse-Emmanuel me désapprouverait parce qu'elle tient extrêmement à me voir ici, et je n'oserais jamais lui avouer que j'ai laissé sciemment naître la nécessité de ce voyage. Avec la confiance que je suis habituée de lui donner, cette réticence me gêne, à elle seule, plus que tout le reste.

Dites-moi ce qui est bien ou ce qui est mal. Je ne veux pas me considérer là-dedans, ni vous non plus. Notre Règle seule est à mes yeux une affaire de vie ou de mort. C'est elle que je considère et qui me met en hésitation.

Répondez-moi là-dessus le plus tôt que vous pourrez après avoir demandé à Dieu ce qu'il veut. Je vois bien que Sainte de Chantal allait trouver Saint François de Sales, longtemps après qu'elle était religieuse, et je ne sais toutefois si une religieuse peut faire naître l'occasion d'un voyage pour consulter.

Je dois en même temps vous demander si vous attacheriez quelque prix à avoir pour le pensionnat que vous dirigez un jeune Allemand de 22 ans<sup>248</sup> qui avait l'année dernière le certificat de l'élève le plus distingué de Munich en linguistique et

---

248. Alphonse Beiling, frère de sœur Marie-Louise (1825-1855), a été professeur au collège de Nîmes en 1845-46.

qui peut très bien enseigner, selon M. Léon Boré<sup>249</sup>, le grec, le latin, l'allemand, la géographie, l'histoire et les mathématiques élémentaires. Pour le caractère et les sentiments religieux, j'en pourrais répondre, j'ai sa sœur ici au noviciat, elle dit qu'il lui ressemble et elle est une charmante créature, élevée de la manière la plus chrétienne. Le seul défaut serait chez tous deux, d'après ce qu'on m'a dit du jeune homme, trop de naïveté et de facilité. Le jeune homme veut se faire prêtre et désire continuer ses études. Pourrait-il les continuer en enseignant chez vous ? Puis quels honoraires pourriez-vous lui donner ? (Répondez-moi un chiffre fixe, je ne puis pas me charger de vous en donner un). Ils sont pauvres, il a des frères, une mère qu'il devra soutenir plus tard, au moins jusqu'à ce que ses frères soient grands. Il m'a demandé à être placé en France, et aussitôt j'ai songé à vous. Toutefois Sœur Marie-Louise dit que son frère a tort de quitter Munich où il a selon elle la chance d'être envoyé par le Gouvernement au Collège Romain comme un des sujets capables d'en profiter. Il serait donc possible qu'il ne vînt pas, mais s'il devait venir, le désireriez-vous ? Depuis l'âge de 17 ans, il avait servi de gouverneur à son père dans un Institut de jeunes gens, de sorte qu'il s'entend en pédagogie.

Adieu, mon cher père, l'Angélus sonne et je vous quitte. Priez pour moi.

---

## Du père d'Alzon

*Réponse à la lettre du 23 août (sur l'esprit d'une fondation) et à celle du 1<sup>er</sup> septembre (sur le voyage à Nîmes).*

*« Est-il vrai que pour une aussi grave affaire une religieuse puisse faire deux cents lieues ? Sans hésiter je répons oui. »*

Nîmes 4 sept. 1844

[...] Ce que vous dites du caractère exclusif ne peut être jugé dans une œuvre que par l'application pratique car très évidemment je suis de votre avis pour tout ce que vous en dites. Je ne sais pourquoi je suis très convaincu que pour une foule de choses il n'y a chez nous de malentendu que dans les expressions. Il me paraît que vous avez toute raison dans ce que vous dites des rouages. N[ou]s ne pouvons être

---

249. Léon Boré (1806-1882), professeur de littérature, inspecteur d'Académie, frère d'Eugène Boré (1809-1879), supérieur général des Lazaristes de 1874 à 1878. Sur ses relations à l'Assomption cf. *Origines* II Ch. IX et Correspondance MO2, 7<sup>e</sup> 1 (1843-1859).

qu'un rouge et non pas deux. Mais vous avez raison, je n'ai pas toujours compris cela, ou plutôt le comprenant, parce que je voyais trop d'obstacles à ce que je considérais comme le but de mes désirs et de ma vocation, je me suis laissé aller au gaspillage...

On m'apporte à l'instant votre lettre. Je suis, je vous l'avoue, abasourdi que vous croyiez devoir me prendre pour conseil dans l'affaire de vos constitutions, au point de laisser de côté ce que vous pourriez avoir auprès de vous. Mais abstraction faite de vous et de moi est-il vrai que pour une aussi grave affaire une religieuse puisse faire deux cents lieues ? Sans hésiter je réponds oui. Je serais bien aise d'avoir votre jeune homme, mais je ne voudrais vous donner une réponse positive que dans trois semaines.

Vous pouvez venir de Paris à Nîmes en 48 heures si vous partez avant que les jours aient trop baissé. Vous pourrez retourner à Paris en 65 heures et même moins<sup>250</sup>. Adieu ma chère enfant, puisque vous voulez une réponse prompte je vous la donne. Adieu tout à vous du fond du cœur.

E. d'Alz.

Manuscrit original : ARC AD 344. Copie Vailhé. Texte imprimé dans *Lettres d'Alzon*, t. B, édit. Vailhé, p. 195-198. *Notes et Documents*, t. II, p. 572. Extrait dans les *Origines de l'Assomption*, t. II, p. 256 suiv.

---

Au père d'Alzon

Vol. VIII N° 1647

*« L'heureuse nouvelle de nos vœux solennels pour Noël. »*

*« Notre œuvre prendra son véritable fondement dans le berceau du Saint Enfant Jésus. »*

*Dernières réflexions sur la Règle qui sera « celle de 1844 ».*

*Questions au Père. Souhails pour son œuvre.*

---

250. Mère Marie-Eugénie sera à Nîmes du 16 octobre au début de novembre.

J'ai tant de choses à vous dire ce soir, mon cher père, que je ne sais pas bien par où commencer, mais au risque de revenir ensuite sur toutes les choses précédentes, je vous annoncerai d'abord l'heureuse nouvelle que M. Gaume est venu nous apporter tantôt de l'autorisation définitive que Monseigneur donne à nos vœux solennels pour le jour de Noël. Nous allons donc les faire à quatre, Sœurs Marie-Thérèse, Thérèse-Emmanuel, Marie-Augustine et moi, plus une sœur converse<sup>251</sup> ; nous entrons ce soir en retraite. Combien j'eusse été heureuse, mon cher père, de vous voir prêcher cette retraite et assister à cette Messe où notre œuvre prendra son véritable fondement dans le berceau du Saint Enfant Jésus ! C'est à 7 h. du matin seulement que M. Gaume pourra venir recevoir nos vœux : nous assisterons à la Messe de Minuit, mais il ne peut y venir et il tient à les recevoir lui-même.

M. Gabriel nous prêchera un peu pendant la retraite, mais occupé de son Avent il vous l'eût laissé, j'éprouve un véritable regret de songer que cela ne se peut. Enfin c'est un petit sacrifice, et il faut songer enfin à en offrir un si grand, un si complet que nul autre ne soit plus compté pour quelque chose, ne soit du moins plus marchandé par ma misérable nature. Dieu m'a fait déjà une grande grâce de me permettre de me retremper près de vous cet automne. [...]

Ce qui dans mes rapports avec mon Supérieur m'a reproché, c'est au lieu d'un esprit de foi et de respect, de m'être laissée aller à témoigner l'irritation d'esprit, la vexation, l'impression d'ennui que m'ont causées ses minutieuses et vexantes observations sur la Règle. À la lettre, à ma dernière visite chez lui, j'avais un bon accès de fièvre en en sortant : depuis il est venu deux fois et je l'ai trouvé pourtant bien bon pour nous. En résumé, en luttant fermement et doucement avec plusieurs de ses idées, je dis doucement, car avec lui j'ai été assez bien, c'est au sortir que je n'ai pas mis assez d'esprit de Dieu à parler à nos sœurs du Conseil. En luttant doucement, j'ai donc obtenu pour le fond de la Règle à peu près tout ce qui était essentiel. Nous

---

251. Sœur Marie-Catherine, une des deux sœurs entrées le 11 octobre 1840.

serons constituées sous l'autorité de l'Évêque selon le Saint Concile de Trente. Ceci n'a pas souffert de difficulté. M. Gaume a trouvé beaucoup plus prudent que nous n'eussions pas la prétention de nous croire une Congrégation dès à présent.

La Supérieure sera réélue tous les six ans. Grande lutte sur ce point et lutte qui m'a fait souffrir, car il m'en coûtait et il me troublait de songer que c'était moi qui travaillais ainsi à me perpétuer. Mais du moins les peines dont je vous parlais dans ma dernière lettre sur ce sujet sont tombées. Nos sœurs se sont mises dans l'unanimité la plus complète, et ce qui m'avait été pénible dans la manière de sœur Marie-Augustine, elle me l'a expliqué par son mécontentement de mon voyage, mais j'ai ôté cela de son esprit et je lui ai, je crois, fait sentir l'utilité de cette absence.

Les conseillères seront élues par la Congrégation ; l'Assistante choisie par la Supérieure : il a fallu des efforts indicibles pour que tout cela ne fût pas soumis au Supérieur. À l'article des confesseurs, toute liberté a été retranchée, mais au lieu de laisser mettre d'aussi incroyables clauses que celle de demander la permission du Supérieur pour seulement laisser une fille parler de sa conscience, hors de confession même aux prêtres les mieux connus, j'ai obtenu la suppression de tout cet article. Je n'ai pas pu empêcher qu'il ne fallût prendre l'avis du Supérieur pour choisir l'Assistante et la Maîtresse des Novices, mais ce simple avis que la Supérieure doit prendre ne me paraît pas trop compromettre la future liberté de Congrégation, ni amener le Supérieur Général. D'ailleurs c'est en vain que j'ai demandé le contraire.

À l'article du Supérieur (ou père spirituel au nom de l'Évêque), on m'oblige à ajouter quelque chose tel que : *la Supérieure aura recours à lui toutes les fois qu'elle aura besoin de conseil, secours ou assistance dans le Gouvernement de sa maison*. Y voyez-vous de l'inconvénient ? J'en voyais plus à la phrase proposée par M. Gaume : *Qu'il devait être le principal conseiller de la Supérieure*.

On veut aussi que la rédaction dise nettement que le Supérieur ne confirme l'élection de la Supérieure que s'il juge à propos. Il y avait auparavant comme à Saint François de Sales<sup>252</sup> : *Il confirmera.*

J'allais oublier de vous dire que pour admettre la réélection de la Supérieure indéfiniment, M. Gaume a du moins exigé qu'il lui fallût au bout de 12 ans les deux tiers des voix, et quelque effort que nos sœurs aient fait ainsi que moi, il a fallu accepter cela ou bien on nous eût rejetées à la Règle du Carmel, les deux triennaux seulement.

C'est une chose qui m'a troublée que de voir ainsi les choses les plus importantes pour notre avenir à la merci de la parole d'un homme qui n'entend pas grand chose à notre œuvre et n'en eût été rien moins que le fondateur. Son oui ou son non allaient décider tout à chaque instant, et son entêtement ainsi que son petit esprit rendraient impossible de rien gagner sur lui autrement que par de mauvaises raisons. Cela et le peu de liberté qu'il veut évidemment laisser aux consciences m'a été un cauchemar : je sens que je n'ai pas en pareil cas assez de confiance en Dieu et pourtant cette fois encore il nous a tirées du danger. Il me semble que dans les choses convenues il n'y a rien qui doive nuire à notre avenir.

En revanche je n'ai pas pu absolument faire accepter notre Règle de la pauvreté. Deux alinéas indifférents qui disent cela si l'on veut, autre chose si l'on veut, remplacent par la volonté de M. Gaume la loi que nous avons formulée sur la possession. Nous la garderons comme en étant le commentaire obligatoire entre nous<sup>253</sup>.

De plus M. Gaume n'est pas content de la forme, pour la fin surtout, et aussi du malheureux chapitre des études. Il veut me laisser le temps de mieux rédiger. Ainsi tout étant convenu pour le fond et sans qu'il soit désormais question de le modifier puisque nous faisons nos vœux sur cette promesse, on me laisse le mois de Janvier pour arranger la forme, et aussitôt après Mgr de Paris y apposera son approbation, sans peut-être en avoir lu une ligne, ce que je désire assez.

---

252. Comme à la Visitation.

253. Cette phrase est écrite en surcharge.

Si je veux que cette lettre parte aujourd'hui, il faut que je me hâte de la terminer. Vous trouverez sans doute qu'elle est déjà assez longue ; pourtant j'avais encore plusieurs choses à vous dire et à vous demander. D'abord vous reparler de Mlle Dubosc<sup>254</sup>. Je ne sais pas bien ce que je vous en ai dit et je crains que vous n'ayez pas pu comprendre que je me sentais très portée vers elle, et que si Dieu nous la destine, je la verrais devenir nôtre avec grand plaisir.

J'avais ensuite à vous demander si je dois modifier notre Règle dans sa forme même de manière à en ôter tout ce qui choque les esprits étroits, à l'article des études par exemple, de la Supérieure etc... les gardant pour le directoire et ne mettant autant que possible que le fond et gardant le reste pour le directoire. Il y a une raison de le faire, c'est qu'en toute la France l'immense majorité des esprits étroits nous acceptera mieux. Pourtant j'y répugne, car enfin je voudrais arriver à mettre dans la Règle ce que nous voulons avoir dans la pratique.

Vous savez ce que nous avons dit pour la pauvreté qu'on ne devrait porter aucune chose en argent. Pensez-vous que pour le respect des reliques, on puisse garder de petits reliquaires en argent ? Pensez-vous aussi qu'on doive quitter les anneaux d'oreilles ou que lorsqu'on craint que les yeux n'en souffrent, on doive en avoir en argent ou en platine ?

Je n'ai pas besoin de vous demander de prier pour nos vœux et pour moi en particulier. Je me trouve peu généreuse mais je désire le devenir : j'ai eu depuis le temps où je vous ai écrit beaucoup moins de facilité à l'Oraison ou plutôt une grande impuissance. Il est vrai que j'ai eu aussi beaucoup à sortir et comme je vous l'ai dit trop de préoccupation de nos Règles parce que je n'ai pas assez de confiance en Dieu.

Pour vous, mon père, je dois un de ces jours voir M. Thiers<sup>255</sup>, non que j'aie envie de lui parler de vous. Mais je saurai de lui à propos de nous dans quelles limites et à quelles conditions ils accepteraient des Congrégations religieuses d'hommes aussi bien que de femmes.

---

254. Jeune fille marseillaise rencontrée par Marie-Eugénie ; postulante à la fin de 1844, puis passée au Carmel.

255. M. Thiers, Louis-Adolphe (1797-1877), homme politique, Président du Conseil en 1840. Avocat, historien.

Je n'ai pas le temps d'écrire à vos sœurs de Marie Thérèse<sup>256</sup>. Soyez mon interprète près d'elles, je veux leur écrire aussitôt que j'aurai le temps. [...]

Adieu, adieu, mon cher père, vous savez ce que je vous suis, mais je voudrais être quelque chose de bon pour Dieu, pour nos sœurs, pour vous, pour obtenir à votre œuvre toutes les grâces du Ciel.

Toute à vous en Notre Seigneur.

*En croisé sur la première et la seconde page :*

Je ne crois pas vous avoir dit à quel point ma charge me pèse, je veux l'embrasser et y entrer, mais elle me semble horriblement lourde. J'ai fait grand acte d'obéissance en tenant ferme pour la Règle qui m'y retient et pour y rester dès à présent. Je sens très bien pourquoi je vous exprimais qu'il en coûtait à ma nature de m'obliger à vous obéir, c'est qu'il n'y a que là que je perde vraiment mon indépendance. Je vous en supplie donc, prenez-la, les autres qui ne me connaissent pas si bien et à qui je ne donne pas la même confiance, ne peuvent de même m'ôter à moi-même. En faisant mon vœu éternel d'obéissance, je songerai surtout à me déposséder tout à fait de ma liberté, et cela me fera beaucoup songer à vous, parce que au fond vous êtes chargé par Dieu de me la faire sacrifier en toutes les choses les plus intimes. M. Gaume ne me demandera jamais plus que la Règle. Il m'en coûte encore bien de ne poser aucune borne avec Dieu et avec vous, mais c'est dans cet esprit que je veux tâcher de prononcer mes vœux, acceptant non seulement les mortifications de la Règle, les humiliations, les sacrifices, les obligations de la Règle, mais toutes celles que vous ou tout autre à votre place pourriez me demander, dès que la Règle et mes Supérieurs m'en laisseront seulement la liberté.

Voilà ce que Dieu veut de moi, mais mon égoïsme s'y opposera, et après que je l'ai résolu, il lutte dans le détail. Puisse cet engagement solennel diminuer sa puissance et sa vie, et me rendre plus généreuse et plus fidèle.

---

256. Cf. Lettre du père d'Alzon, 16 août 1844. Mère Marie-Eugénie a logé chez elles durant son séjour à Nîmes.



## Du père d'Alzon

*Conseils spirituels autour de la profession. Union de prière.  
Réflexions par rapport à la Règle.*

*Pensées du Père sur son œuvre : « accomplir les projets que je  
crois ceux de Dieu. Il faut laisser Dieu agir. »*

Nîmes, le 20 décembre 1844

Je bénis Dieu de tout mon cœur, ma chère enfant, de ce qu'il fait pour votre œuvre. Voilà donc que les quatre premières pierres vont être posées sur la crèche de l'Enfant-Jésus. Je vais tous ces jours-ci demander à ce cher petit Enfant de vous prendre et de vous faire grandir avec lui. Je demanderai à sa mère de le placer dans votre cœur comme dans un berceau, et quand il y sera, ma fille, examinez bien ce qu'il aime le plus ; c'est ce qu'il est lui-même : un enfant. Vous deviendrez donc bien enfant pour l'amour de lui et vous prendrez la simplicité, la candeur, l'absence de toute duplicité des enfants. Vous serez bien pauvre, comme l'Enfant-Jésus dans la crèche. Oh ! ma fille, que de choses je vois pour vous dans ce beau jour ! Je dirai à votre intention une messe à sept heures du matin. J'irai dire la messe de minuit aux Carmélites et comme elles me donnent leurs communions, je les prendrai pour vous les donner. Si ensuite vous voulez faire part de ces petits cadeaux à vos sœurs, libre à vous. C'est vous que j'envisage d'abord et pour qui je prierai particulièrement ; mais vous ne trouverez pas mauvais que je pense à vos Sœurs dont l'œuvre m'est si chère.

J'arrive à vos questions. 1° Je pense que vous ne devez pas avoir grand scrupule à vos lâchetés pour la mortification, pendant qu'il faisait si froid. Nos pauvres Carmélites ont bien pris, elles aussi, des précautions. Je suis bien plus fâché de vos manquements à l'oraison, pendant un temps où il vous importait tant de prier. Qui sait si un peu plus de prière n'eût pas disposé un peu mieux l'esprit de Mr Gaume ?

Mon opinion bien formelle relativement à la partie de la règle où l'on vous charge de disposer la forme, est que vous devez rester le plus possible derrière les expressions qui choqueront le moins et réserver le reste pour le directoire de façon toutefois que lorsqu'il s'agira de faire approuver les articles à Rome, le directoire puisse dans

les points décisifs être placé dans la règle. Cette marche me paraît avantageuse. Mr Gaume n'est pas éternel et pourvu que votre directoire maintienne votre esprit, le reste est peu de chose. Vous pourrez d'ici là, vous emparer de Mr Gabriel et s'il s'attache à vous, il pourra vous être fort utile pour un voyage à Rome, dans le cas où je ne pourrais pas me charger de le faire. L'approbation sous l'autorité de l'Évêque, selon le s[ain]t concile de Trente est une perfection.

La réélection de la supérieure tous les six ans n'est [pas] précisément un mal tant que vous serez une simple communauté. Plus tard vous pourrez faire des expériences. Je ne m'inquiète pas beaucoup de cet article.

Tous les pouvoirs que la Supérieure peut avoir ne m'inquiètent pas bien précisément, parce que tout dépend du pli que vous laisserez prendre et des antécédents que vous établirez. Le recours au supérieur, etc... me paraît un peu gênant ; il serait bon de mettre beaucoup d'expressions de respect et de déférence.

J'entre tout à fait dans les troubles que vous avez dû éprouver pendant cette discussion. Que voulez-vous ? Dieu arrive à ses fins par les moyens qu'il sait et que nous ignorons. Les obstacles que vous avez rencontrés vous fortifieront peut-être davantage dans l'esprit que vous voulez prendre pour vous et donner à vos filles.

Ne vous tracassez point trop sur l'article pauvreté. En ce moment même à Rome, on est un peu effrayé sur cette question. Il faut laisser passer cette terreur panique. L'esprit de pauvreté, voilà l'essentiel et cet esprit peut se communiquer par le directoire. Mais à propos de directoire, faudra-t-il que vous le montriez ? Il me semble que vous pourrez le préparer lentement, silencieusement surtout, et, dès lors vous pouvez attendre une occasion favorable de le faire approuver.

Je suis réellement bien touché de la manière dont vous me paraissez entrer en esprit de souplesse. Il paraît que vous avez eu besoin de quelque effort, mais on aperçoit une victoire généreuse. Courage, ma bonne fille ! Hélas ! vous vous retrouverez encore q[ue]lq[ue] fois la même après vos vœux ; mais n'importe ! Dieu vous aidera si vous voulez être sienne.

J'aborde maintenant une autre question que vous pourrez laisser de côté jusqu'après vos vœux si vous le jugez convenable, mais dont vous pouvez aussi vous occuper sur-le-champ, si bon vous semble. Il ne s'agit que de moi. Je suis très préoccupé, depuis quelque temps de ce qui m'est personnel dans l'ordre où la Providence peut vouloir me faire marcher. Lorsque je pris les saints ordres, il y a 10 ans, je fus comme aveuglé en ce sens que je ne vis plus clair dans mon avenir. Aujourd'hui il me paraît que l'étoile reparaît, et je crois découvrir quelque chose vers quoi je dois marcher. Des répugnances furieuses se soulèvent parfois au fond de mon cœur, mais il me paraît que ma volonté n'y est pour rien ou pour bien peu de chose. Je suis prêt à tout. D'autre part certaines circonstances extérieures paraissent bien disposer toutes choses pour me faciliter les moyens d'accomplir les projets que je crois ceux de Dieu. Il faut laisser Dieu agir. Pour ma part je suis, il me semble, quoiqu'il m'en coûte, prêt à tout. [...]

Adieu, ma chère enfant. Vous ne sauriez croire avec quelle liberté et quelle joie de cœur j'accepte la responsabilité de votre âme tant que Dieu voudra que vous soyez mienne pour Lui. Je vous accompagne dans votre solitude et je charge mon bon Ange d'aider le vôtre à vous maintenir dans le recueillement, la prière et la mortification.

Je vous donne liberté pour l'heure où vous accomplirez vos pénitences.

Adieu et que Notre Seigneur soit désormais votre tout. Il sait que vous l'aimez.

Madame. Madame la Supérieure de l'Assomption  
Impasse des Vignes, rue des Postes – Paris. (*pressée*)

Manuscrit original : ARC AD 352. Copie Vailhé. Texte imprimé dans *Lettres d'Alzon*, t. B, édit. Vailhé, p. 210-214. *Notes et Documents*, t. II, p. 567, 603. Extrait dans les *Origines de l'Assomption*, t. II, p. 283.

[Au père d'Alzon]

Vol VIII N° 1648

**« Le catholicisme est le générateur de mes opinions et elles en sont un développement dans la vie humaine... Je vois un ordre de développement et de réhabilitation morale nécessaire en ce monde : j'ai l'intuition parfaite d'une corrélation entre ce besoin et l'action du catholicisme tel que j'en conçois les notions. »  
Demander à Dieu : que son Règne arrive en ce monde.**

*(Sans date ni en-tête)<sup>257</sup>*

Quoiqu'il me paraisse difficile de rien résumer de ce que nous avons dit tantôt<sup>258</sup> et que j'y sente beaucoup de répugnance, je viens, après avoir prié Notre-Seigneur, me rendre à l'obéissance, croyant que je le puis faire sans trouble.

Tandis que vous me reprochiez mon dégoût pour l'étude, je crois vous avoir dit lorsque vous m'engagiez à étudier les opinions catholiques pour en faire la base, que j'y avais peu d'intérêt parce que j'avais des opinions pour la pratique et que si je ne pouvais les réaliser, je me souciais peu de rien faire. Je crois sincèrement que le catholicisme est le générateur de mes opinions, et qu'elles en sont un développement dans la vie humaine, mais je vous disais que si l'on pouvait me prouver qu'il doit produire des conséquences opposées, je les accepterais pour mon compte, parce qu'il faut rester dans l'ordre de soumission pour être dans celui de la piété, mais je me renfermerais dans la vie de la piété, sans vouloir nullement prêter mon action à réaliser ces conséquences en ce monde, et par conséquent dès que j'avais eu le sacrifice à faire dans nos rapports de direction d'une partie de mes opinions, je m'étais trouvée moins prête à agir et comme épuisée et dégoûtée à l'égard de ce que je pourrais faire, apprendre et enseigner.

---

257. Ce texte est écrit sur une feuille séparée. Il est classé au N° 1648, à la fin du Volume VIII (1844). Mais il pose question pour la fin de cette année. Si on le compare à d'autres lettres, il pourrait plutôt être du début 1844, ou de la fin 1843.

258. Marie-Eugénie a rencontré le père d'Alzon à Paris en 1843 et à Nîmes en octobre-novembre 1844.

Je crois qu'en voici l'explication. Je vois un ordre de développement et réhabilitation morale nécessaire en ce monde<sup>259</sup> : j'ai l'intuition parfaite d'une corrélation exacte entre ce besoin et l'action du catholicisme tel que j'en conçois les notions : je vois au contraire des effets généraux contradictoires aux biens que je désire dans les notions de beaucoup de catholiques, de tous peut-être, dans la manière dont ils appréhendent les mêmes vérités. Les choses sont si bien enchaînées en mon esprit que tel principe étant modifié, l'ensemble me semble ne pouvoir réaliser le bien. (Remarquez que ce n'est jamais sur les mystères, les détails, les faits surnaturels que mon trouble naît, si ce n'est en tant qu'ils aient une conséquence, et tous les dogmes chrétiens ont les plus admirables conséquences, c'est sur les principes dont l'application me paraît rétrograde ou funeste.)

Eh bien ! s'il y a des raisons graves de croire que je me suis trompée, je ne pourrai, je ne voudrai pourtant pas m'appliquer à réaliser ce que je regarde comme funeste, ce que je crois qu'un peu plus tard on comprendra peut-être comme moi ; mais comme il ne m'est pas permis à moi-même de risquer d'avoir une action fautive en suivant mes principes que des motifs graves condamneraient, je m'abstiendrai de toute action, me bornant à des œuvres matérielles et à la vie de prière, où je demanderai à Dieu qui ne se trompe pas : "que son règne arrive en ce monde"<sup>260</sup>. Et peut-être Lui sait-il très bien qu'il ne peut arriver par les voies opposées aux miennes et modifiera-t-il les choses de telle sorte que les gens qui ne me comprennent pas, ou me condamnent, feront plus tard ce que je désire. C'est ce qui arrive aux Évêques vis-à-vis de M. de L[a] M[ennais]. En attendant, la raison qu'il m'a donnée ne concevant le bien que d'un côté, je ne puis aller de l'autre ; je suspends mon jugement, mais de quelle étude et de quelle action voulez-vous alors que je me soucie ? Je connais les deux termes, et quand celui que je repoussais serait dix fois dans les auteurs, je ne pourrais faire plus que de suspendre mon jugement puisque j'ai toujours l'intuition de la nécessité pratique d'autres principes, ou d'une autre entente des principes.

---

259. Cf. dernières lettres de 1843.

260. Cf. Lettre N° 1611, 15 mars 1844.



## AUTOUR DE LA FONDATION

*Le Volume VI des Écrits de mère Marie-Eugénie comprend : les lettres à l'abbé Gros et au père Lacordaire (N° 1504 ; N°s 1501 et 1502) déjà publiées (cf. Textes Fondateurs I), des Notes sur les origines de la Congrégation, des Notes sur l'éducation, dont les Conseils sur l'éducation (N° 1511), déjà publiés (cf. Textes Fondateurs I), des travaux de mère Marie-Eugénie pendant son Noviciat, les lettres de convocation aux Chapitres généraux, des méditations (sans indication d'année) ou des copies de méditations inspirées de l'École française, des Notes de Chapitres de 1845 (cf. Chapitres Volume I, édition 2005), des textes divers.*

*Nous retenons ici les numéros 1505 à 1510, dont nous pouvons intituler le contenu « Autour de la Fondation ».*

*De plus, une lettre adressée à l'abbé de Salinis le 16 mai 1841, après le départ de l'abbé Combalot (le 3 mai), et classée N° 1503, nous permet de connaître les sentiments de mère Marie-Eugénie à ce moment difficile pour elle et la communauté.*





## HISTOIRE DE LA FONDATION

N°1505<sup>261</sup>

C'est vers la fin de l'été de 1838 que j'ai vu pour la première fois le P. d'Alzon. Je venais d'avoir 21 ans.

Pendant le Carême de 1836, j'avais assisté aux Conférences du P. Lacordaire. Pour y avoir place, nous arrivions longtemps d'avance. J'avais ainsi de longues heures de prière à Notre-Dame, c'est là que me vinrent les premières pensées de vocation religieuse. Le Carême suivant (1837) le confesseur que ma mère m'avait donné étant mort, je m'adressai à Mr Combalot. Dès les premiers rapports, il me parla de l'œuvre qu'il se croyait appelé à fonder. Dans un pèlerinage à Sainte Anne d'Auray, la Sainte lui avait fait connaître, disait-il, que la Sainte Vierge voulait avoir des filles qui portassent le nom de l'Assomption et qui fussent habillées de blanc et de violet.

Mr Combalot avait déjà essayé de réunir quelques jeunes filles pour accomplir cette volonté divine, ses deux sœurs faisaient partie de cette première Assomption et c'est à Bonnétable<sup>262</sup>, chez la Duchesse de Montmorency que l'essai de fondation avait eu lieu et complètement échoué. Mr Combalot ne me raconta pas d'abord ce mauvais succès. Prenant sur ma conscience un empire dont je dois après tout le remercier puisqu'il m'a conduite où je suis, il me défendit les Sœurs de Charité auxquelles je pensais et finit par m'attacher à son projet<sup>263</sup>.

Je n'avais pas été confirmée : il me fit recevoir ce sacrement le Dimanche de Quasimodo 1837. Il me reste une profonde impression de la manière dont il plut à Dieu de me prendre à Lui ce jour-là et de fixer ma vocation.

---

261. Ce texte se trouve dans un cahier manuscrit de mère Marie-Eugénie. Sa large écriture permet de le dater des dernières années de sa vie. Pour cette édition, les mots écrits en abrégé ont été développés.

262. Bonnétable, dans le Département de la Sarthe, au nord-est du Mans.

263. Cf. *Notes Intimes* N° 154/05 et *Conversations*, 30 avril 1862.

Je n'étais pas forte. Dans une retraite que Mr Combalot prêcha vers cette époque chez les Dominicaines de la Rue de Charonne<sup>264</sup> + et à laquelle j'obtins d'assister, je me trouvai mal plusieurs fois. Les efforts et les émotions m'avaient donné une triste mine ; mon père inquiet d'ailleurs de la voie que je prenais m'envoya passer l'été chez des parents en Lorraine.

Quand je revins à Paris, Mr Combalot prêchait à Turin. Il m'engagea vivement à me retirer comme dame pensionnaire dans un couvent, et à choisir celui des Bénédictines du Saint Sacrement, Rue Tournefort<sup>265</sup>. Je l'obtins à titre d'essai.

J'étais sous la clôture dans une chambre triste et froide, je n'avais pas la permission de parler aux religieuses, il n'y avait point d'autre société. Je mangeais seule dans ma chambre, et le premier repas chaud qu'on m'apportât était à onze heures. J'avais à la grille des leçons de latin et plus tard d'anglais, je travaillais, je lisais, mais au printemps ma santé était encore bien plus affaiblie que l'année précédente. Chaque jour je me trouvais plusieurs fois prête à perdre connaissance. Comme il s'y joignait un ressentiment de la douleur dont j'avais déjà souffert<sup>266</sup>, les médecins conseillèrent les Eaux d'Aix en Savoie et au commencement de Juillet mon père se décida à m'y conduire. Au départ Mr Combalot avait retenu sa place à la même

---

264. Le paragraphe suivant a été ajouté par Mère Marie-Eugénie sur la page blanche précédente. Il correspond au renvoi signalé par une croix dans le texte :

+ « Il semble que Dieu ait voulu dans ces premiers temps me faire rencontrer partout quelque relation avec le P. d'Alzon. Mgr. de Forbin-Janson assistait à cette retraite et avec lui un prêtre auquel le P. d'Alzon avait accordé une grande confiance de direction, M. l'Abbé Vernières. C'était un prêtre fort recueilli et fort austère. Je me rappelle qu'il engagea M. Combalot à reprendre l'usage de la discipline. Il disait qu'il fallait regarder le "je" et le "moi" dans les paroles qu'on disait comme le sifflement d'un serpent. »

[Mgr Charles Auguste de Forbin-Janson (1785-1844), fondateur avec Pauline Jaricot de l'Œuvre de la Sainte Enfance (1843) / M. l'abbé Jacques Vernières (1797-1863), directeur au Grand Séminaire de Montpellier.]

265. Bénédictines du Saint-Sacrement, fondées en mars 1654 par mère Mechtilde du Saint-Sacrement (Catherine de Bar), au 11 rue Férou, Paris.

266. En mars 1838, Anne-Eugénie écrivant à l'abbé Combalot parle de palpitations et de névralgies très douloureuses (Vol I N<sup>os</sup> 18 et 20).

voiture, ce que mon père trouva étrange. Finalement nous voyageâmes ensemble d'abord nous rendant à Genève, puis aux Eaux d'Aix.

Un prêtre très vertueux, ami de Mr Combalot, l'abbé Pion<sup>267</sup> de la Côte-Saint-André se trouvait à ces Eaux. Depuis longtemps je tourmentais Mr Combalot pour qu'il me procurât les moyens de faire un Noviciat dans une Congrégation qui consentirait à m'apprendre les devoirs de la vie religieuse en vue de l'œuvre à fonder.

Une fois Mr Combalot m'avait envoyée le demander à la Supérieure du Roule<sup>268</sup> (alors la Mère François de Sales) et elle avait refusé. Mr Pion était confesseur extraordinaire des Dames de la Visitation de la Côte Saint André, je lui fis pitié, il leur écrivit et il obtint d'elles ce que je désirais tant.

Je représentai alors à mon père qu'il était sage pour moi de faire un essai complet de la vie religieuse loin de Paris pour qu'on l'ignorât si je ne voulais pas y rester ; j'obtins son assentiment, et quelques jours avant l'Assomption (ou la veille même) mon père me conduisit à la Visitation et je vis avec bonheur la porte de clôture se refermer sur moi.

Pourquoi faisais-je pitié à tous les prêtres sérieux qui voyaient de près mes rapports avec Mr Combalot ? C'est qu'il avait fait de ma personne une véritable propriété et que mon ignorance de la vie religieuse à laquelle j'aspirais m'avait fait croire qu'il fallait l'accepter. Comme d'ailleurs la sagesse et la suite n'étaient pas dans son caractère, tous ses amis prévoyaient les peines que je devais en effet rencontrer plus tard et dans lesquelles le P. d'Alzon m'a été un si grand soutien.

---

267. Abbé Pion, Guillaume (1791-1868). Il fut un précieux intermédiaire pour organiser le séjour d'Anne-Eugénie à la Visitation. Aux Archives, 5 lettres de l'abbé Pion à Marie-Eugénie, entre 1844 et 1851. (MO2, 4<sup>e</sup> 1)

268. Les Dames du Roule : Congrégation Notre Dame ou Chanoinesses de Saint Augustin. Fondées en 1597 par saint Pierre Fourier et la bienheureuse Alix Le Clerc, supprimées par la Révolution, revenues en 1801, elles s'installaient en 1807 à Paris, à l'Abbaye aux Bois, et en 1833 dans le quartier du Roule (cf. Volume I N<sup>os</sup> 34 et 35, 10 et 11 mai 1838).

En me plaçant à la Visitation, Mr Combalot avait réservé pour moi la possibilité d'en sortir, soit pour aller dans la famille de Mr l'Abbé Pion, soit surtout pour aller chez sa mère à Chatenay lorsqu'il s'y trouverait lui-même. Sa vie de prédicateur l'avait mené cet été-là dans le diocèse de Montpellier, il avait été reçu au château de Lavagnac dans la famille du P. d'Alzon, qui au même moment était venu aussi y prendre quelque repos. Il paraît que Mr Combalot y parla beaucoup de son œuvre en projet et de moi qui étais à sa disposition pour la faire. Il engagea le P. d'Alzon à m'écrire pour m'encourager et pour combattre l'appréhension que j'avais toujours que mes rapports avec Mr Combalot fussent pris en mauvaise part. Je me rappelle que dans cette lettre le P. d'Alzon me disait qu'aucune œuvre ne pouvait s'établir sans des rapports suivis entre la personne qui s'y consacrait et le prêtre qui en avait la direction. *"Si le monde y trouve à redire, ajoutait-il, les impies n'ont-ils pas trouvé fort mauvais que Notre-Seigneur permît à Madeleine de se mettre à ses pieds ?"*

Ce fut vers la fin de Septembre 1838 que je reçus cette première lettre du P. d'Alzon.

Quelque temps après, Mr Combalot chargeait sa sœur Alexandrine de venir me chercher à la Visitation pour passer quelques jours chez sa mère, le P. d'Alzon y arrivait de son côté et Mr Combalot nous mettait en rapports. Dans ces rapports mêmes, Mr Combalot n'oublia pas la crainte jalouse qu'il avait toujours de me voir donner ma confiance à un autre qu'à lui. Je ne parlai seule au P. d'Alzon qu'un jour où dans une promenade vers une chapelle de la montagne, ces deux Messieurs s'étant mis à dire leur Bréviaire et moi mon chapelet, le P. d'Alzon et moi ayant fini longtemps avant Mr Combalot, nous pûmes causer un peu. Le P. d'Alzon me fit beaucoup de questions sur la manière dont je comprenais l'œuvre et sur les dispositions que j'y apportais, mais sans entrer dans le domaine de la conscience. Devant Mr Combalot il me dit avant de partir que tout lui allait dans les pensées de la future Assomption, qu'il ne voyait qu'un obstacle, et que cet obstacle, c'était lui.

[+ Je crois me rappeler que le P. d'Alzon était alors dans une de ces épreuves qu'il a toujours portées si noblement. Mgr. de Chaffoy<sup>269</sup> était mort, il avait accordé à ce jeune prêtre si distingué une confiance qui avait excité la jalousie. On l'avait fait sentir au P. d'Alzon. Le nouvel Évêque<sup>270</sup> arrivait dans ces circonstances, avec un caractère entièrement opposé à celui du Père. Craintif à l'excès, peureux, même étroit, peu ouvert, porté même à cacher les choses que le Père estimait devoir être dites, il devait toute sa vie être malgré sa piété une grande épreuve pour son grand Vicaire et je compris à Chatenay que les premiers rapports étaient embarrassants et accompagnés de souffrances venant de prêtres divers. Le peu que j'en vis était pris dans un esprit de foi et de sacrifice ; l'âme montait plus haut que ce qui aurait pu l'atteindre.]

Après cette courte apparition où je vis surtout le saint prêtre<sup>271</sup> + je rentrai à la Visitation. Mon temps se passait soit aux études que m'avait demandées Mr Combalot, soit surtout à me former à la vie religieuse et à en étudier l'esprit et les règles générales. Au commencement d'Avril, mon frère Louis vint me chercher pour me conduire chez la mère de Mme Poujoulat<sup>272</sup>. M. Combalot me demandait pour commencer l'œuvre avec quelques jeunes filles qu'il avait trouvées en prêchant le Carême. La première libre était Sœur Marie-Augustine, la seconde une de mes amies, Joséphine Néron, qui n'a pas persévéré.

Nous devons d'abord louer un petit appartement et nous y réunir. Pour que nos familles y consentissent, Mr Combalot obtint qu'une veuve d'un certain âge, Mme Olivier, louât cet appartement en son nom et s'y arrangeât une chambre où elle couchait de temps en temps. Le 30 Avril 1839, Sœur Marie-Augustine et moi nous établissions ainsi Rue Férou près de Saint Sulpice, Joséphine nous y suivit bientôt. Dès que nous fûmes trois<sup>273</sup>, nous commençâmes à dire l'Office de la Sainte Vierge devant la statue de Sainte Anne qui est dans mon cabinet et nous prîmes autant que possible les habitudes et

---

269. Monseigneur de Chaffoy, évêque de Nîmes de 1821 à 1837.

270. Nouvel évêque : Monseigneur Jean François Cart, de 1838 à 1855.

271. Le saint prêtre : cf. le paragraphe précédent ajouté par Marie-Eugénie sur une autre page et signalé dans l'autographe par une croix.

272. La mère de Mme Poujoulat (Marie Foulon), est Mme Foulon.

273. La troisième est Joséphine Néron, originaire de Beauregard, amie d'enfance d'Eugénie, qui ne resta que peu de temps (cf. Volume V N° 1182, 4 mai 1839 ; N° 1184, 27 août 1839 et *Conversations*, 30 avril 1881.)

les règles de la vie religieuse. C'est là que Mère Tère-se-Emmanuel vint nous voir avec sa sœur, Mr Combalot nous mit aussi en rapport avec une jeune fille qui n'est jamais entrée, Sulpicie Vandier<sup>274</sup>, et avec une autre prétendante qui devait attendre sa majorité, Henriette (Halez) qui a été notre première Sœur Marie-Josèphe.

Mr Combalot venait nous faire des instructions, nos futures sœurs y assistaient lorsqu'elles en avaient la liberté et disaient l'Office avec nous.

Dès qu'une certaine vie de communauté se fut ainsi établie, les défauts de Mr Combalot pour le gouvernement, son impatience, l'absence de raison dans ses actes et dans ses projets, la variation constante de ses volontés absolues, son caractère d'enfant tyrannique, et par suite pour moi,<sup>275</sup> la crainte de compromettre les autres, l'effroi du chemin où je m'étais engagée, tout se réunit pour me jeter dans une grande angoisse. Je n'avais jamais eu le désir de fonder, je le faisais par obéissance, j'avais vu la vie religieuse complète et bien ordonnée, je ne voyais pas comment jamais y aboutir. Je passais souvent mes nuits à pleurer, et si le jour je me contenais mieux, Sœur Marie-Augustine dit qu'elle ne trouvait près de moi qu'un sérieux assez triste, dont l'esprit original et amusant de Joséphine la consolait un peu.

Aux heures difficiles, Dieu m'avait toujours tendu la main, il le fit encore dans son infinie bonté, je pleurais la nuit d'inquiétude, mais le jour près du Saint Sacrement, Dieu me donnait d'autres larmes qui me soutenaient. Cependant, mes yeux devinrent malades, les médecins n'y surent pas faire grand'chose, Paris était brûlant et ils finirent par demander qu'on m'en fît sortir. En même temps Mère Tère-se-Emmanuel ne voyait pas d'autre moyen d'amener sa sœur à la laisser se joindre à nous que de louer ensemble une petite maison à la

---

274. Plusieurs des premiers textes de la congrégation ont été recopiés de la main de Sulpicie Vandier (écriture identifiée grâce à une petite note de mère Thérèse-Emmanuel).

275. Expression en surcharge.

campagne. Mme Gaume, belle-sœur des deux prêtres de ce nom<sup>276</sup>, trouva près d'elle une petite maison à Meudon, son nom nous y servit de protection, nous y allâmes le 4 Août [au soir].<sup>277</sup> Mère Térèse-Emmanuel nous y rejoignit le lendemain avec sa sœur et sa femme de chambre, la bonne Modeste, qui à partir de là fut à notre service.

Joséphine Néron nous avait quittées, nous étions trois sérieusement données à la vie religieuse ; Joséphine de Commarque (M.M. Térèse) vint s'y joindre au commencement [9] d'Octobre. Il y avait déjà un an qu'elle avait promis d'être nôtre et qu'elle était en correspondance avec moi. Mgr. Gousset alors Évêque de Périgueux, l'avait encouragée à se donner à notre œuvre naissante.

Cependant les difficultés inhérentes au gouvernement de Mr Combalot ne diminuaient pas. Avec moi celle qui en souffrait le plus était la Mère Térèse-Emmanuel ; son intelligence, sa connaissance de la vie religieuse ne pouvaient se faire à cette conduite d'inégalités, de fantaisies et d'emportements. La sœur de Mère Térèse-Emmanuel habitait avec nous, Mr Combalot voulait en faire une religieuse.

<sup>278</sup>Mgr. Affre, alors grand vicaire de Paris, notre bon et sage protecteur, voulut qu'à l'époque où nous devions retourner à Paris, nous y eussions une maison tout entière à nous et promit de nous donner une chapelle. Le 23 Octobre, nous quittâmes Meudon pour nous établir 108 rue de Vaugirard, dans une petite maison que Mr de Lamennais avait habitée avant nous, et qui est occupée maintenant par la petite œuvre de Saint Sulpice. Le 9 Novembre, on y dit la première Messe, et à partir de ce jour nous eûmes le bonheur de posséder Notre-Seigneur au milieu de nous. À la fin de cette même année, Sœur Marie-Josèphe obtint enfin la liberté de nous rejoindre, et dans le cours de 1840, Sœur Marie-Gonzague et nos deux premières sœurs

---

276. Abbé Jean-Alexis Gaume (1787-1869), supérieur ecclésiastique de 1843 à 1849 et abbé Jean-Joseph Gaume (1802-1879), auteur de nombreux ouvrages.

277. « Au soir » en surcharge.

278. Ce dernier paragraphe ne se trouve pas dans l'autographe, mais il existe dans le texte recopié par les sœurs et présenté au Procès de Béatification sous le numéro 1505. Il apparaît dans un texte autographe de Marie-Eugénie, transmis par les Pères de l'Assomption, coté par eux : CL DL 104. et que nous le transcrivons à la suite. À l'inverse du précédent, l'écriture nous permet de dater ce texte des premières années.

converses, Sœur Marie-Catherine et Sœur Anne-Marie, vinrent compléter le petit troupeau qui devait rester ensuite deux années sans s'augmenter et porter avec l'aide de Dieu, le poids d'épreuves qu'il n'est pas à propos de détailler ici.

---

CL.DL 104

Le 30 Avril 1839, fête de Ste Catherine de Sienne, conduites par la Providence sans bien savoir où cette divine Providence les conduirait, les deux premières religieuses de notre Congrégation se réunissaient à Paris Rue Férou N° 15 dans un petit appartement loué sous le nom d'une pieuse veuve qui couvrait ce pauvre petit commencement du respect dû à son âge et à ses vertus. Ces deux premières religieuses étaient Sr Marie-Augustine et moi. J'avais 21 ans, elle en avait vingt-deux. Nous comptions déjà comme nôtre Sr Marie-Térèse qui s'était donnée de cœur à nous depuis plus de six mois, nous attendions Sr Térèse-Em. et Sr. M. Josèphe de la Nativité, qui venaient nous voir et pensaient à se joindre à nous. Une de mes amies était aussi notre compagne dans ce premier établissement, mais Dieu ne lui accorda pas la grâce de la persévérance.

Ma pauvre<sup>279</sup> santé et le désir de faciliter l'entrée de Sr Térèse-Em. ayant fait décider que nous passerions notre premier été à la campagne, Mme Gaume, belle-sœur des grands vicaires de Paris et de Nevers, nous loua une petite demeure près d'elle à Meudon. Le 5 Août Sr Térèse-Emmanuel vint s'y établir avec nous ; le 9 Octobre fut le jour de l'entrée de Sr M. Térèse.

Mgr. Affre, alors grand vicaire de Paris, notre bon et sage protecteur, voulut qu'à l'époque où nous devons retourner à Paris, nous y eussions une maison tout entière à nous et promit de nous donner une chapelle. Le 23 8<sup>bre</sup> (Octobre) nous quittâmes Meudon pour venir nous établir Rue de Vaugirard N° 108 dans une petite maison que M. de Lamennais avait habitée avant nous et qui est

---

279. « mauvaise », écrit au-dessus du mot « pauvre. »



occupée maintenant par la petite œuvre de St Sulpice. Le 9 Novembre on y dit la première Messe et à partir de ce jour nous eûmes le bonheur de posséder N.S. au milieu de nous. À la fin de cette même année Sr. M. Josèphe obtint enfin la liberté de nous rejoindre et dans le cours de l'année 1840 Sr. M. Gonzague et nos deux premières sœurs converses Sr M. Catherine et Sr. Anne-Marie vinrent compléter le petit troupeau qui devait rester ensuite deux années entières sans s'augmenter et porter avec l'aide de Dieu le poids d'épreuves qu'il n'est pas à propos de détailler ici<sup>280</sup>.

\* \* \* \* \*

---

280. Cf. *Conversations*, 30 avril 1862 et 30 avril 1881.

ABRÉGÉ DE LA FONDATION  
DE NOTRE CONGRÉGATION  
ET DE CETTE PREMIÈRE MAISON DE PARIS

Abrégé

Notre Congrégation a eu des commencements tellement faibles, impuissants et peu proportionnés au bien qu'il a déjà plu au Seigneur d'en tirer que l'on n'oserait en quelque sorte les raconter si ce n'était précisément dans l'absence de toute force et sagesse humaine que les œuvres se montrent plus purement de Dieu et s'il n'en devait résulter pour nous cette pensée consolante, que<sup>282</sup> c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ qui a voulu donner lui-même naissance à notre Institut et y mettre par là un esprit de dépendance plus particulière envers sa personne sacrée. L'esprit de foi, l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le désir de son règne,<sup>283</sup> la dépendance de sa conduite, la confiance en sa Providence sont en effet les seules fondatrices de notre œuvre<sup>284</sup>. Plaise à Dieu qu'elles ne cessent d'en faire l'esprit !

Je suis la première de nos Sœurs à qui il ait été parlé de cette œuvre. À une époque où je priais beaucoup Dieu de m'envoyer un confesseur<sup>285</sup> qui m'apprît à le mieux servir, je crus avoir des marques de Providence pour m'adresser à Mr l'Abbé Combalot. Ce saint Missionnaire avait depuis plusieurs années la pensée d'une association

---

281. Texte écrit recto-verso sur plusieurs feuilles de papier à lettre, format moyen. Nous y reconnaissons l'écriture de jeunesse de Marie-Eugénie. De nombreuses corrections indiquent le cheminement de la pensée.

282. 1<sup>ère</sup> rédaction barrée : « par le moyen d'âmes qui ne savaient - tout ignorantes du grand dessein auquel il les employait. »

283. en surcharge : « sa gloire » barré.

284. 1<sup>ère</sup> rédaction barrée : « et nous ne vivrons, nous ne prospérerons qui si elles en restent le fondement. Ce que nous devons demander à Dieu, c'est qu'elles en fassent toujours l'esprit. »

285. 1<sup>ère</sup> rédaction barrée : « qui me fît faire sa divine volonté et m'apprît à le servir d'une manière plus conforme à la sainteté de son Évangile. »

religieuse qui sous le patronage de Marie se consacra à l'éducation des jeunes filles pour donner à cette éducation un développement tout chrétien. Dans un pèlerinage qu'il avait fait à Sainte Anne d'Auray, il pensait avoir reçu<sup>286</sup> une connaissance particulière du succès futur de ce dessein et il avait cru voir en particulier que ces nouvelles filles de la Sainte Vierge porteraient le titre de l'Assomption et seraient habillées<sup>287</sup> de violet.

Me voyant quelques pensées de vie religieuse quoique bien vagues encore,<sup>288</sup> il me parla de cette fondation dès la première fois que je le vis<sup>289</sup>. C'était à la fin du Carême de 1837, j'avais alors 19 ans. Élevée dans le monde en dehors des habitudes et des pratiques de la piété,<sup>290</sup> j'éprouvai tant de bonheur à me rapprocher de Notre-Seigneur par l'Oraison et la communion fréquente, sa miséricorde me fit tant de grâces<sup>291</sup> surtout dans le sacrement de confirmation que je n'avais pas encore reçu, que malgré que j'eusse d'abord écarté la proposition de M. Combalot, et que, par mon misérable attachement au monde et à moi-même, j'éprouvasse beaucoup de répugnances et de combats,<sup>292</sup> ma vocation se trouva toute décidée au

---

286. 1<sup>ère</sup> rédaction barrée : « il avait. »

287. en surcharge : « revêtues » - barré.

288. 1<sup>ère</sup> rédaction barrée : « et bien combattues. »

289. en surcharge : « mais j'écartais d'abord cette pensée pour ne... » – barré.

290. 1<sup>ère</sup> rédaction barrée : « je n'étais pas même confirmée. »

291. 1<sup>ère</sup> rédaction : « je reçus tant de grâces de sa miséricorde » – transformée en : « sa miséricorde me fit tant de grâces... »

292. Plus d'une demi-page de rédaction et de ratures a précédé l'expression définitive. Nous reproduisons le texte tel qu'il se présente dans l'autographe : « et que j'éprouvasse beaucoup de doutes (barré) et de combats sur (contre) ma vocation, je me rendis (barré) et de doutes sur sa réalité, N.S. me fit la grâce des grâces de m'y appeler décidément dans une retraite que j'eus le bonheur.../ répugnances et de combats par mon misérable attachement au monde, à ma famille et à moi-même, j'eus cependant le bonheur de me rendre à l'avis décidé que mon Directeur n'hésita pas à me donner à son retour d'une Mission qui avait suivi le Carême. C'était (barré). Je pris cette heureuse résolution pendant une retraite qu'on m'avait accordé la permission de.../ malgré les répugnances et les combats que me suscitait mon misérable.../ que Dieu dans son infinie bonté me disposa par là à me rendre bientôt complètement à l'avis décidé qu'au bout de quelques mois mon Directeur me donna sur... »

bout de trois mois. M. Combalot s'était absenté pendant une partie de ce temps ; à son retour il m'avait dit positivement que Dieu me voulait à lui ; quelques jours après<sup>293</sup> une retraite s'ouvrait chez les Dominicaines sous la présidence de Mgr. de Forbin-Janson. M. Combalot la prêchait avec M. M. Vernières et Marduel. J'obtins je ne sais comment la permission de la faire. C'est là<sup>294</sup> que je reçus de Dieu la grâce de me donner tout entière<sup>295</sup> à lui [Notre-Seigneur] pour la vie religieuse et pour cette œuvre, et de faire un premier vœu de chasteté qui, quoique limité, fut heureusement pour moi l'irrévocable décision de ma vocation. Je fis aussi le vœu de dire mon chapelet tous les jours.

Mais qu'y avait-il là pour penser qu'une œuvre pût s'en suivre ? Une pauvre fille de 19 ans qui ne savait même ce que c'était,<sup>296</sup> et qui, en s'y donnant, ne cherchait que d'obéir et de contribuer à donner aux autres une éducation plus chrétienne qu'elle ne l'avait reçue, /et un Missionnaire jamais fixé dans le même lieu,<sup>297</sup> et qui d'ailleurs avait si peu l'idée de notre Institut actuel que dans un essai qu'il avait tenté<sup>298</sup> quelques années auparavant de faire avec ses sœurs, il n'y avait rien eu de nos Règles ni de notre manière de vie, mais bien plutôt un essai<sup>299</sup> de ce que l'on veut fonder aujourd'hui sous le nom de Diaconesses.

---

293. 1<sup>ère</sup> rédaction barrée : « j'obtins je ne sais comment d'aller faire chez les Dominicaines une retraite de 8 jours que Mr Combalot prêchait sous la direction de Mgr de Forbin-Janson, le 22 Mai je crois. »

294. 1<sup>ère</sup> rédaction barrée : « et là j'eus le bonheur de me donner..., N.S. me fit la grâce de m'offrir enfin toute entière à lui. »

295. Premier jet = m'offrir. Cf. « J'avais voulu me donner et non me prêter à Jésus-Christ. », N° 1504.

296. Le membre de la phrase suivant jusqu'à : « et un Missionnaire » a été ajouté au bas de la page et signalé par une croix.

297. 1<sup>ère</sup> rédaction barrée : « deux mois de suite. »

298. Rédaction retouchée.

299. Première rédaction : un essai de Diaconesses.

St Augustin dit que les bonnes œuvres dont on ne peut trouver l'auteur viennent assurément de Dieu. Cette pensée que St Vincent de Paul<sup>300</sup> applique aux Filles de la Charité me semble surtout faite pour nous.

<sup>301</sup>À partir de cette retraite, deux ans se passèrent jusqu'à notre réunion. Je les employai le premier été à remettre en Lorraine ma santé atteinte par les troubles qui avaient précédé ma grande décision, l'hiver suivant chez les Dames du Saint Sacrement à apprendre le latin, à m'éprouver dans une vie sérieuse et solitaire, à me former à l'obéissance dont je fis alors un premier vœu seulement temporaire<sup>302</sup>. Après cet hiver, mon père, me trouvant encore plus souffrante que l'autre année, m'emmena à Aix en Savoie prendre les Eaux. J'obtins ensuite la permission de me retirer chez les Dames de la Visitation de la Côte Saint André, chez qui j'entraï la veille de l'Assomption 1838 à qui nous devons beaucoup puisque ce fut leur charité qui m'initia aux pratiques et aux usages de la vie religieuse et qui m'en fit connaître tout ce que j'ai pu plus tard transmettre à nos Sœurs. Elles eurent la bonté de me donner une Maîtresse des Novices particulière, et de me faire faire ainsi mon Noviciat, quoique je ne dusse pas entrer dans leur Ordre.

---

300. Saint Vincent de Paul est souvent cité dans les Chapitres de Marie-Eugénie (Cf Index des Noms dans les 6 volumes, édition 2005-2006). Avant le départ pour le Cap, Marie-Eugénie avait emprunté la Règle des Lazaristes pour les Missions.

301. Le paragraphe suivant reprend une première rédaction : « En sortant des Dominicaines, je rentrai dans ma famille dont je n'avais pas encore le consentement pour ma vocation et à qui d'ailleurs je ne pouvais faire de demande pour un ordre déterminé puisque j'attendais celui-ci. On m'envoya passer l'été en Lorraine pour remettre ma santé qui s'était gâtée au milieu de mes efforts sur moi-même et des troubles qui avaient précédé ma décision. J'entraï vers la mi-Novembre chez les Dames du Saint Sacrement où je trouvai une vie toute sérieuse et solitaire. J'y appris le latin, je m'instruisis de la Religion dont jusqu'à ma conversion j'avais été si ignorante. Je fis aussi là un premier vœu d'obéissance pour un temps limité, j'avais fait chez les Dominicaines le vœu de dire mon chapelet tous les jours.

À la fin du printemps (de 1838), ma santé étant encore plus mauvaise que l'année précédente, mon père me conduisit prendre les Eaux d'Aix en Savoie et après la saison j'obtins de lui la permission de rester chez les dames de la Visitation de la Côte-Saint-André dont nous avons connu l'aumônier aux Eaux. »

302. 1<sup>ère</sup> rédaction barrée : « au printemps de 1838 je me trouvai encore plus souffrante que l'année précédente. » Tout ce paragraphe a été développé en plusieurs rédactions successives et à peu près similaires.

C'est pendant mon séjour dans cette chère et sainte maison<sup>303</sup> que la Providence me mit en rapport avec Mr l'Abbé d'Alzon<sup>304</sup>... dans un voyage de quelques jours qu'il fit pour venir voir M. Combalot et pendant lequel nous parlâmes longuement de l'œuvre de ma... (*la suite n'existe pas.*)

---

N°1507<sup>305</sup>

NOTE SUR L'ORIGINE  
ET LES DÉVELOPPEMENTS DE LA CONGRÉGATION.

[Paris, 25 Octobre 1854]

En 1839, quelques jeunes personnes animées du désir de se consacrer à donner aux jeunes filles une éducation chrétienne et de mener en même temps une vie tout à fait religieuse, se réunirent à Paris sous la protection de Mgr. Affre, alors grand Vicaire de Paris, et avec les encouragements de Mgr. Gousset en ce temps Évêque de Périgueux. Celle d'entre elles qui fut choisie pour Supérieure avait précédemment obtenu des dames de la Visitation la faveur de passer un an dans un de leurs monastères et d'y faire son Noviciat pour se former à la vie religieuse en vue de la fondation à laquelle on la destinait.

En 1840, Mgr. Affre, devenu Archevêque de Paris, voulut bien dans l'octave de son sacre et la veille de la fête de l'Assomption, donner l'habit aux cinq premières religieuses de l'Institut.<sup>306</sup> Après

---

303. « que je reçus plusieurs lettres de Mgr Sibour, aujourd'hui notre Archevêque... [que je] fis la connaissance de Mr l'abbé d'Alzon. »

304. 1<sup>ère</sup> rédaction barrée : " d'abord par une lettre qu'il m'écrivit pour m'engager à persévérer dans... (barré), pour m'encourager... pour m'engager à ne pas m'effrayer des difficultés que je voyais à la réalisation de l'œuvre, puis par de longues conversations. "

305. Cette note manuscrite semble avoir été préparée pour la présentation des Statuts à Rome en 1854 (écriture de jeunesse). Elle existe aussi aux Archives des Pères de l'Assomption sous le numéro CL.DL N° 102.

306. Cinq = Les quatre premières (1839) et sœur Marie-Josèphe (début 1840).

une seconde année employée encore uniquement à se former à la vie religieuse, Mgr. Gros, aujourd'hui Évêque de Versailles, alors grand Vicaire de Paris et Supérieur de la maison, reçut les premières professions des Sœurs.

Ce ne fut qu'après toutes ces préparations que les nouvelles religieuses de l'Assomption ouvrirent leur pensionnat, qui depuis ce jour a constamment grandi avec l'œuvre.

En 1844 elles ont acheté le vaste emplacement qu'elles occupent aujourd'hui à Paris,<sup>307</sup> et où elles ont commencé à élever des bâtiments réguliers.

En 1850, sur la demande de Mgr. Briggs, Évêque du Diocèse, elles ont fondé à Richmond près de York, en Angleterre, une maison où elles ont une classe pauvre et un orphelinat destiné à former des gouvernantes. Elles y reçoivent aussi des pensionnaires pour lesquelles on veut une éducation simple et solide. La Duchesse de Leeds s'est rendue fondatrice de cette maison en donnant le jardin, le couvent et un fonds pour l'entretien des orphelines.

Durant le cours de cette dernière année 1854, elles ont fondé à Sedan une maison pour l'éducation des jeunes filles de la classe riche. Son Éminence le Cardinal Gousset avait bien voulu leur demander cette fondation dès 1853. Là aussi, elles ont acheté la maison qu'elles habitent.

La Congrégation se compose aujourd'hui de trente-six professes, quinze novices, et plusieurs postulantes.

Paris, 25 Octobre 1854.

---

307. Chaillot (de 1845 à 1855).

*(Fragment)*

Après ces explications nécessaires, permettez-vous à la personne qui vous a parlé l'autre jour de s'excuser de l'avoir fait si étrangement à cause d'un peu de trouble. Dieu a cependant béni l'intention qui était bonne en faisant sortir une lumière de cette ouverture si peu satisfaisante.

Voici les données qui restent : d'une éducation pas assez chrétienne mais ferme était sorti un caractère assez formé et assez obéissant. En même temps le défaut de formation surnaturelle avait laissé dans l'âme l'orgueil, l'impétuosité et une disposition au trouble et à l'angoisse. Des grâces dont la bonté infinie du Cœur de Jésus est la seule explication rendaient pour cette pauvre créature l'effet des sacrements aussi sensible qu'il est réel. De là une grâce de préservation aidée par la première éducation, de là une grâce de vocation, une grâce d'amour et de foi.

Se connaître, c'est chose rare, bien plus encore quand la grâce sensible abonde et cache même aux confesseurs et à une Maîtresse des Novices les défauts naturels.

Mais ces défauts, la souffrance les révèle. Troublée jusque dans son fond par diverses épreuves, cette âme dont les mouvements intimes n'étaient pas assez réglés, ne sut un jour comment porter les autres et elle-même. C'est alors que recourant à la force et à l'égalité de caractère qui lui avaient été imprimés par la volonté forte de sa mère, elle résolut de vivre de devoir sans s'arrêter à ce qui se passait en elle.

Quand on a senti longtemps l'action intime de Notre-Seigneur, c'est dur. Mais surtout est-ce bon ? Peut-être fallait-il passer par là,

---

308. Ce texte, classé sous ce numéro parmi d'autres concernant la fondation, ne s'y rapporte pas. Il est plutôt une réflexion de mère Marie-Eugénie sur elle-même. Nous ne pouvons la dater ni en indiquer clairement le destinataire. Mais par l'écriture il semble se situer dans les 20 dernières années. Il ne paraît pas s'adresser au père d'Alzon, mort en 1880. Peut-être au père Picard (?) au moment des lourdes difficultés de relation et des incompréhensions auxquelles elle fait allusion.



apprendre à se vaincre, à se connaître et à mieux ordonner selon Dieu tous les mouvements d'une nature vive. Si ce que je souhaite, cela n'a pas déplu à Dieu dans le passé, le veut-il encore ?

Dernièrement dans une prière longue et aussi intime que le pouvait cette pauvre âme, elle demandait à Dieu ce qu'il avait à lui dire. À la fin la réponse fut : je suis la Bonté. C'est en ne séparant jamais de cette vue de l'infinie Bonté la vue de ses misères et de ses fautes, que l'âme espère pouvoir mettre au service de Jésus Crucifié ses fibres les plus vivantes et qu'elle s'y essaye.

Elle voit bien d'ailleurs combien elle doit se garder avec soin pour ne pas se laisser aller intérieurement à aucune des dispositions mauvaises par lesquelles le trouble a trouvé autrefois son entrée. Elle espère, elle désire vivre tout entière dans l'amour de Dieu et des créatures pour Dieu, dans la patience et dans l'humilité et s'y préparer une bonne mort. Elle demande pour cela vos prières. Pardon, brûlez cela, dites-moi que vous l'avez brûlé, recevez mes excuses de vous donner la peine de le lire et recevez...

---

N° 1509<sup>309</sup>

#### HISTOIRE DE LA FONDATION

Au père Picard

+ 8 Novembre 1862  
Octave de la Toussaint

Mon cher père,

Je veux enfin commencer aujourd'hui le compte-rendu que vous m'avez demandé des commencements de notre Institut. Pardonnez-moi mes longs retards. Ils n'ont pas été pleinement

---

309. Ce texte existe aussi aux archives des Pères de l'Assomption sous le numéro CL.DL N° 103.

volontaires, cependant je sens bien que le motif de l'obéissance eût fait trouver du temps à une âme plus vertueuse, et je veux, vous le savez, devenir une vraie obéissante<sup>310</sup>.

Les premiers mouvements de ma vocation me sont venus sous les voûtes de Notre-Dame pendant les conférences de 1836. Je dis les premiers mouvements, car c'était encore quelque chose de vague, d'indécis, le désir de me consacrer à la cause de Dieu et de l'Église sans savoir ni où, ni comment. La parole du P. Lacordaire réveillait ma foi<sup>311</sup> et me déterminait à me ranger tout entière du côté de la vérité. Les longues heures que je passais à l'attendre, et l'Église elle-même où tant de générations chrétiennes avaient passé et dont les profondeurs me semblaient réservées aux pas de ceux dont la vie est toute consacrée à Dieu, agissaient aussi profondément sur moi. Dieu avait, je crois, mis une première touche sur mon âme à la première communion,<sup>312</sup> mais je ne l'avais pas compris. C'est à Notre-Dame que je commençai à entendre sa voix.

À la fin des conférences, je désirai vivement voir le P. Lacordaire. Mon esprit avait passé par des doutes, j'avais aussi des difficultés de position. Il me conseilla beaucoup de lectures sérieuses, il m'indiqua M. de Maistre, M. de Bonald, Bourdaloue, etc., et sans admettre la pensée de vocation dont je lui dis un mot, il me dit sur la vie religieuse des choses magnifiques que je n'ai jamais oubliées. Il me la représenta comme le don qu'une âme fait de soi à Jésus-Christ pour l'aider dans l'œuvre du rachat de l'humanité, chacun selon son attrait, les uns par la souffrance, les autres par l'apostolat ou les bonnes œuvres. Il prit pour exemple l'Ordre de la Rédemption des captifs, où l'on promet à Jésus-Christ de se faire esclave pour la délivrance de ceux qu'il est venu racheter, *formam servi accipiens*<sup>313</sup>.

---

310. Premier jet : « vraiment obéissante ».

311. Cf. Volume VI N° 1501 (*Textes Fondateurs I*).

312. Cf. *Notes Intimes* N° 178/01 et *Conversations*, Fête du Saint Nom de Jésus 1888.

313. *Prenant la condition d'esclave*, Phil. 2, 7.

Il était alors aumônier de Mme de Swetchine<sup>314</sup>, et c'est dans les deux petites chambres qu'elle lui donnait dans son hôtel qu'il me reçut<sup>315</sup>.

Ma résolution à partir de cette époque fut de devenir sérieusement et véritablement chrétienne, non pas à la manière du monde, mais à la manière de l'Évangile. Je passai l'année à lire, à prier souvent, comme je pouvais, car je n'avais point de guide, et j'étais fort peu instruite de tout ce qui touche le service de Dieu. Nous étions à la campagne, je me confessais une ou deux fois [pour les grandes fêtes]<sup>316</sup> au vieux curé du village, sourd et je crois [à demi]<sup>317</sup>-janséniste. Enfin le Carême revint et nous retournâmes à Paris. Le P. Lacordaire était à Rome, où il mûrissait les premières pensées du rétablissement de l'Ordre de Saint Dominique en France. Le confesseur que ma mère m'avait autrefois donné, et qui du reste n'avait jamais cherché à me faire faire un pas, était mort, il fallait en choisir un. Depuis Noël, je n'avais cessé de demander à Dieu de m'en faire trouver un qui m'apprît réellement à le servir. Mais où le trouver ? J'y pensais le jour et la nuit. Les personnes les plus pieuses que je connusse me proposaient le leur. C'était Mr Lecourtier<sup>318</sup> surtout qu'on voulait me faire prendre. Un sentiment intérieur m'en éloignait. Mme Foulon me proposait Mr Combalot qui prêchait à Paris<sup>319</sup> mais la vulgarité de sa parole me déplaisait. Enfin, vers la fin du Carême, quand il n'y avait plus à remettre, et que de plus en plus je demandais à Dieu de m'éclairer, je fis un rêve qui me parut un indice de la volonté de Dieu, et j'allai trouver Mr Combalot.

Quel était ce rêve ? Nos sœurs y ont attaché beaucoup plus d'importance que moi. Il n'avait été alors pour mon âme que le grain de sable qui fait pencher une balance indécise. J'avais dans ce rêve vu

---

314. Madame Swetchine, née Sophia Solmonova (1782-1857), femme de lettres russe établie en France et dont l'influence littéraire et spirituelle fut importante au XIX<sup>ème</sup> siècle. Aux Archives, MO2, 8<sup>e</sup> 1.

315. Cf. *Conversations*, 30 avril 1881.

316. Membre de phrase en surcharge.

317. Expression en surcharge.

318. M. Lecourtier, François Marie Joseph (1799-1885), prêtre, alors vicaire à Paris, plus tard évêque de Montpellier.

319. 1<sup>ère</sup> rédaction, barrée : « le Carême à St Sulpice ».

Mr Combalot sous les arceaux d'une [belle]<sup>320</sup> église gothique qui m'était inconnue, il m'avait parlé avec force, avec autorité, m'avait demandé des sacrifices, une retraite loin des miens, et comme je me plaignais de ce qu'il y avait de dur dans sa parole, il m'avait dit : *Obéissez-moi d'abord sans attrait, l'attrait viendra plus tard.* Quand j'allai demander son adresse à Saint Eustache où je n'étais jamais entrée, je crus reconnaître l'église de mon rêve<sup>321</sup>. Il me parut que cet ensemble de choses pouvait être une réponse de Dieu à ma prière, sans...

*(la suite manque)*

---

---

320. Mot en surcharge.

321. Cf. *Conversations*, 30 avril 1862 et 30 avril 1881.

RÉPONSES AUX QUESTIONS ADRESSÉES  
PAR MONSEIGNEUR AUX SUPÉRIEURS  
DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

*Certainement 1854, avant l'approbation des Statuts par Rome (1855) et celle par l'Empereur des Français, Napoléon III (1856).*

La Communauté de l'Assomption, rue de Chaillot 94 aux Champs-Élysées, doit son origine à des personnes encore vivantes que Dieu avait conduites par des voies de Providence à se consacrer à cette fondation. Mgr. Affre, Archevêque de Paris, l'a approuvée en 1840 en donnant lui-même l'habit aux premières Religieuses. Des commencements si récents n'ont pas encore permis à la Communauté d'obtenir la reconnaissance du Gouvernement français, ni la grâce suprême de l'approbation du Saint Siège.

L'Institut est en forme de Congrégation à Supérieure Générale<sup>323</sup>. Mgr. l'Évêque de Beverley en Angleterre, et son Éminence le Cardinal de Rheims, ont accueilli et approuvé dans leurs diocèses deux maisons sorties de la Maison-Mère de Paris<sup>324</sup>.

L'éducation des jeunes filles est le but principal de l'Institut. La maison de Paris renferme 31 professes et 18 Novices ou postulantes. La situation matérielle de la communauté est prospère. Ses bâtiments ne sont pas achevés, mais les revenus d'un pensionnat nombreux, ajoutés aux dots des novices, procurent annuellement aux religieuses les ressources nécessaires pour construire. L'esprit de contentement, de ferveur et de régularité règne dans la maison.

La Communauté est soumise en tout à l'Ordinaire.

---

322. Ce texte, d'une écriture de jeunesse sur feuille de papier à lettre, semble un brouillon ; il existe aussi aux Archives des Pères de l'Assomption, CL.DL N° 104.

323. Tout un passage barré pour préparer la rédaction suivante sur la situation de la Congrégation.

324. Il s'agit des maisons de Richmond et de Sedan.

LETTRE DE MÈRE MARIE-EUGÉNIE  
À L'ABBÉ DE SALINIS

Volume VI N° 1503

*Cette lettre, du 16 mai 1841, a été écrite par mère Marie-Eugénie après le départ de l'abbé Combalot et la rupture du 3 mai<sup>325</sup>. L'abbé Antoine-Louis de Salinis (1798-1861) est un ami de l'abbé Combalot, directeur du collège de Juilly, près de Paris. L'abbé Combalot avait d'abord pensé établir la nouvelle communauté près de Juilly, mais l'abbé de Salinis et Marie-Eugénie y avaient vu des obstacles au développement de l'œuvre naissante. D'autre part, l'abbé Combalot avait envisagé d'établir madame de Salinis, mère de l'abbé, comme protectrice de la fondation, ce qui indique les relations déjà existantes ; Marie-Eugénie, elle, souhaitait un patronage moins connu. Finalement c'est madame Olivier qui avait accepté de louer en son nom la maison de la rue Férou.*

*À cette période du mois de mai 1841, mère Marie-Eugénie souhaiterait voir l'abbé Combalot sortir de la ligne de conduite « qu'il témoigne vouloir prendre vis-à-vis de l'œuvre qu'il a fondée ». Un éloignement irrévocable lui paraît avoir de graves inconvénients. Elle compte sur l'influence de l'abbé de Salinis pour « calmer l'irritation » présente de l'abbé Combalot et l'inciter à reprendre contact avec elle.*

[16 mai 1841]

+ Maria assumpta est.

Monsieur

Monsieur l'abbé de Salinis

Monsieur l'abbé,

J'ai tant besoin de votre patience et bienveillance pour tout ce que va contenir cette lettre, que je dois d'abord m'appuyer auprès de vous de toute votre amitié pour M. Combalot dans l'intérêt de qui j'ose vous écrire afin que votre sage et aimable voix lui fasse accepter quelques

---

325. Au sujet de cette rupture, cf. *Origines* I, 2<sup>e</sup> Partie Ch. X ; *Les ailes s'ouvrent* (sœur Madeleine de la Croix, 1978) et *Partage Auteuil* n° 78 : *Marie-Eugénie et le Mystère pascal* p. 12-17 et 62-71.

observations sur la position qu'il témoigne vouloir prendre vis-à-vis de l'œuvre qu'il a fondée. Je crois ces observations nécessaires, encore beaucoup plus pour lui que pour nous. Il ne serait pas disposé maintenant à les bien prendre de ma bouche ; permettez-moi donc de vous en faire juge, tout en vous priant de ne lui en transmettre que ce que vous voudrez lui dire de vous-même, car je suis assurée qu'il ne trouverait pas bon que je me fusse adressée à vous, et que je vous eusse exprimé ma pensée avec autant de simplicité que je vais le faire.

M. C. vous a sûrement dit qu'il avait cessé d'être notre Supérieur, d'après le désir que nous lui en avons toutes exprimé. Dire comment nous en sommes venues jusques là, ce serait vouloir faire l'histoire de l'intérieur de la maison depuis son premier jour ; ce que la connaissance que vous devez, Monsieur, avoir du caractère de notre pauvre père doit vous faire suppléer jusqu'à un certain point. Mais la grande question en pareil cas ne me paraît pas être de savoir qui a eu tort ou raison, mais plutôt de couvrir les torts le plus possible et de remédier aux inconvénients. Il suffisait pour moi que l'Archevêque m'eût exprimé le désir de nommer un Sup[érieur] plus stable, et que mes sœurs m'eussent toutes déclaré qu'elles ne se sentaient pas le courage de faire un vœu d'obéissance entre les mains de notre Père, et qu'il n'y avait pas de souffrances ni de difficultés matérielles qu'elles ne préférassent à sa supériorité. Il fallait ensuite agir le plus franchement possible ; le lui dire à lui-même plutôt qu'à l'autorité Ecclésiastique ; un seul jour restait entre la déclaration définitive des sœurs et le départ de M. C. – Ce fut lui-même qui amena l'occasion en s'irritant de ce que nous ne trouvions pas à propos qu'il voulût mettre l'Archevêque dans l'alternative de nous détruire, ou de nous accorder beaucoup plus qu'il n'avait jamais promis. Des paroles pénibles s'en suivirent ; enfin, après avoir écrit à l'Archevêque une lettre de démission dont les termes bienveillants m'ont vivement touchée, M. C. se sépara de nous comme pour ne jamais nous revoir. Il redemanda ses lettres, ses livres, il ne voulut pas même me recevoir avant son départ, il m'écrivit seulement deux mots pour me dire qu'il voudrait qu'il lui fût possible de remettre les pieds ici<sup>326</sup>.

---

326. Cette expression suggère que l'abbé Combalot juge un retour impossible.

C'est sur ce dernier point, Monsieur, que je ne puis m'empêcher de blâmer complètement sa décision. Vous pensez bien que je suis loin de la prendre pour absolument irrévocable, mais pour peu de temps qu'elle dure, elle me paraît avoir de graves inconvénients. Je ne m'arrêterai pas à vous dire combien elle m'est pénible, à moi, qui, en résultat, n'ai jamais agi vis-à-vis de M. C. qu'avec un dévouement et un soin de ne pas le compromettre qu'il a souvent reconnu et dont il me saura gré plus tard. Je ne parlerai pas même des obligations que M. C. a contractées envers chacune des filles qui ont eu la confiance de se consacrer à ses projets. À mon sens, ces obligations ne peuvent être détruites par cela seul, qu'il faut à force d'expérience, que nous reconnaissons comme tout le monde qu'il ne peut être chargé d'aucune espèce d'administration. – Cette nécessité de subir et même de désirer un Supérieur étranger au but de la chose est déjà assez dure pour une œuvre naissante, sans qu'on lui en fasse un reproche. Elle ne doit pas plus rompre nos liens de convenance et d'affection avec notre fondateur que l'impossibilité de choisir une mère pour tutrice de son enfant, ne devrait rompre les liens et les devoirs de famille.

Pour peu que cela fût possible, qui avait plus d'intérêt que nous à garder M. C. pour Supérieur ? Et enfin, s'il est, il faut dire le mot, incapable de cette sorte de tutelle, ce que nous faisons en est-il moins son œuvre, sa pensée, la chose qu'il désirait le plus pour la plus grande gloire de Dieu ?

Mais ce qui n'est que vis-à-vis de nous, n'est rien : encore qu'avec nos familles nous puissions parfois avoir de la peine à excuser la rupture d'engagements qui avaient été pris sans jamais stipuler que la Supériorité en fût la condition, nous le ferons toujours de notre mieux, je crois pouvoir répondre de mes sœurs à cet égard. – Reste le public ; et je ne sais si c'est une vaine crainte de ma part, mais il me semble que nous sommes trop jeunes, et que M. C. a eu avec nous des rapports trop intimes pour qu'on ne prenne pas en mauvaise part sa totale disparition de la maison au moment où un des grands Vicaires commence à s'en occuper. – Que notre père raconte la rupture, ne croyez-vous pas que tous les torts en retomberont sur lui, même ceux qu'on nous attribuerait, car il serait encore responsable du mauvais esprit qu'il nous aurait donné. – Si, comme j'ai fait jusqu'à présent, on



annonce la nomination de M. Gros comme Supérieur, sans aucune explication, les absences continuelles de M. C., son caractère bien connu, l'usage où sont les Évêques de choisir pour cela leurs grands Vicaires, tout fait trouver la chose naturelle, on nous en félicite comme d'une marque de protection épiscopale ; mais il est alors souverainement ridicule que nous ne puissions donner de nouvelles de M. C. – Il le serait encore plus à son retour qu'il ne mît pas les pieds ici.

Mgr Affre lui-même, M. Gros, n'ont été que vaguement instruits du malentendu qui avait amené la lettre : tous deux sont parfaitement bienveillants pour nous : à quoi bon de nécessiter des explications où je craindrais qu'ils nous donnassent d'autant moins de tort qu'ils connaîtront mieux l'esprit paisible des filles de cette maison ?

Enfin, Monsieur, on ne peut exiger qu'une œuvre repousse toutes les conditions de vie et de succès. Si M. C. reste éloigné de nous, s'il nous éloigne de ses amis, comme nous en avons un exemple en M. Gaume, qui a refusé la Supériorité de crainte de le blesser, il en résultera que des gens contre qui il a des préventions, resteront les seuls de qui nous puissions nous rapprocher. Ce sera un désespoir pour M. C. et peut-être un inconvénient, parce que la confiance ou l'indiscrétion d'une seule fille pourrait alors mettre des tiers au courant de mille détails qui doivent rester entre nous et ses amis.

En relisant ces explications, je m'effraie, Monsieur, de les avoir écrites. Vous les comprendrez très bien, je le sais, mais elles vous ennuièrent, et il faut que j'y trouve une nécessité bien urgente pour me résoudre à vous être ainsi à charge. Quant à M. C. s'il voyait cette lettre, jamais il ne me la pardonnerait, la froideur de mes raisons l'irriterait, ma prévoyance lui semblerait grandement accuser mon cœur, ma franchise enfin serait trop rude sur bien des points.

Je vous supplierai donc de nouveau de ne la lui montrer en aucun cas ; tout ce que je vous demanderai, c'est d'employer votre puissance sur lui, qui est très grande, je vous assure, à calmer son irritation, afin qu'il reprenne avec nous tous les rapports que les convenances réclament. Je lui écrirai par le premier courrier la lettre la plus aimable que je pourrai. Ne vous donnez point la peine de me répondre, si seulement vous voulez bien entrer dans mes désirs, vous

amènerez M. C. à répondre à ce que je lui écrirai. Ce sera une introduction, quoique fort difficile à soutenir, vu que notre pauvre père ne doit pas comprendre que je puisse être occupée d'autre chose que du regret de sa rupture, tandis que de mon côté, je ne comprends pas que mes devoirs vis-à-vis de mes sœurs me permettent de perdre mon temps à m'occuper de mes sentiments personnels, dans un moment où elles ont plus que jamais droit de compter sur toute l'activité et la présence d'esprit dont je puis, avec l'aide de Dieu, être capable. C'est là un de nos vieux malentendus. Mais Celui pour qui seul nous sommes attachées à cette œuvre est tout-puissant pour changer les cœurs. Je le prie d'incliner celui de M. C. vers ce qui doit le plus servir à la gloire de N.S. ; je le prie aussi, Monsieur, de vous rendre tout ce que vous voudrez bien faire pour sa pauvre servante, et pardonnez-moi de le dire encore, tant cela me pèse, de vous inspirer une grande indulgence pour l'ennui qu'elle vous aura donné.

Recevez, Monsieur, l'assurance du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être en Jésus et Marie

Votre très humble servante

Sr. Marie Eugénie de Jésus  
Dieu Seul.

16 mai 1841

*Une réponse écrite de l'abbé de Salinis ne semble pas avoir été conservée, mais nous savons qu'il existait entre lui et Marie-Eugénie d'autres relations que celle de la correspondance (cf. N° 1556, 19 juillet 1842). Il existe seulement aux Archives une lettre de Mgr. de Salinis, devenu évêque d'Amiens et datée de 1857 (recommandation d'une jeune élève – MO2, 3-35), sans rapport avec les grandes préoccupations du début de la Congrégation.*

\* \* \* \*

## CONVERSATIONS DE MÈRE MARIE-EUGÉNIE

*Pour compléter les textes « Autour de la Fondation », nous reprenons ici les notes prises par les sœurs au cours de conversations de mère Marie-Eugénie (MOI I) (cf. fascicule publié en 2002). Nous retenons aussi des souvenirs sur sa première communion et sa confirmation.*



## Sur la fondation et l'esprit de la Congrégation

30 avril 1862<sup>327</sup>

Le 30 avril 1862, jour de sainte Catherine de Sienne, la communauté étant réunie dans le grand parloir, autour de notre Mère, elle nous parla ainsi à propos de la fondation : « Si l'Assomption existe, ce n'est que parce que les premières sœurs ont obéi simplement et sans discuter à un gouvernement qui, je le reconnais, était souvent très déraisonnable. »

– Mais, ma Mère, est-ce que vous ne voyiez pas que cela était déraisonnable ?

– Nous allions très simplement. Nous avions une si haute idée de l'obéissance que nous ne discutons pas : nous n'en parlions pas même entre nous. Je crois que c'est une des plus grandes grâces que le bon Dieu nous ait faite, dans les commencements de notre congrégation, que cette simplicité d'obéissance. C'est à cela bien certainement que nous devons l'existence de l'Assomption, car aucune de nous n'avait assurément l'intention de fonder, surtout, je puis le dire, sœur Thérèse-Emmanuel et moi. Monsieur Combalot m'avait fait faire d'abord un vœu d'obéissance pour deux ans. Quand je suis venue le trouver, je voulais entrer aux Filles de la Charité<sup>328</sup> ; il m'a dit : « Non, ma fille, je ne veux pas », puis, plus tard : « Je veux faire une œuvre, et vous en serez. » J'étais liée par mon vœu. Je suis allée ensuite à la Visitation : j'y serais fort bien restée, mais au bout de dix mois, il m'a écrit de revenir. C'était l'obéissance, je suis revenue. Sœur Thérèse-Emmanuel aussi voulait entrer dans une maison déjà existante. Elle n'avait nullement l'idée de fonder : elle serait probablement entrée dans une maison d'adoration, car elle avait beaucoup d'attrait pour un tel ordre.

Combien de larmes j'ai versées pendant les trois premiers mois de la fondation ! J'en ai eu une ophtalmie, et c'est alors qu'on m'a amenée à Meudon pour me soigner. Je ne pleurais pas le jour, pour que les sœurs ne s'en aperçoivent pas, mais c'était la nuit. Oh !

---

327. La dernière copie du texte a omis la mention : 11 heures du soir. Sans doute cette heure a-t-elle été trouvée trop tardive.

328. Cf. *Notes Intimes* N° 154/05 et Volume VI N° 1505 (plus haut).

j'étais bien triste. – C'est surtout à partir du jour où je me suis trouvée avec sœur Marie-Augustine, dans cette petite maison de la rue Férou, que j'ai commencé à comprendre le poids immense de ce que nous allions faire. Je pensais à l'avenir, et je me demandais, moi qui avais été dans une maison régulière, comment il pourrait sortir de là quelque chose de bon et de régulier, car, en effet, nous n'avions ni règle, ni constitutions. Monsieur Combalot changeait d'avis tous les quinze jours, à propos de tout : c'était premièrement pour nos études, si nous devions vivre d'une façon ou d'une autre, pour nos récréations même, nos récréations de règle, et jamais aucune de nous n'a discuté là-dessus. Nous étions tellement persuadées de la nécessité de l'obéissance que nous n'aurions pas cru possible de ne pas faire ce qu'il nous disait : et certes, je trouvais bien quelquefois que ce n'était pas tout à fait sage. Ainsi, un jour, il venait d'un voyage, il nous dit : « Mes filles, il n'y a rien de beau comme les Psaumes, je vais vous apporter Bellarmin<sup>329</sup> et saint Augustin. » Eh bien ! nous nous sommes mises à faire des commentaires. Sœur Marie-Gonzague, qui avait dix-sept ans, a pleuré et a dit qu'elle ne pouvait pas : nous avons été toutes fort effrayées de sa résistance.

Huit ou quinze jours après, Mr Combalot nous disait : « Vous êtes toutes des orgueilleuses, des savantes, laissez-moi là tous vos livres : je vais vous donner vos emplois. Vous, vous allez nettoyer les cabinets ; vous, vous ferez la cuisine ; vous, autre chose. » Pour moi, il me donnait tous ses livres à corriger, et j'avoue que j'aurais encore mieux aimé nettoyer les cabinets. Et perpétuellement, il avait de ces variations d'idées.

Ainsi, une qui a duré pendant tout le temps que nous avons été avec lui, c'était pour ma santé. J'étais alors d'une santé assez délicate ; on était obligé de me soigner. Eh bien, un jour, il me disait : « Ma chère enfant, vous êtes faible, vous avez mauvaise mine, il faut vous soigner, il faut que vous mangiez de la viande, le vendredi et le samedi. » Je faisais comme il me disait. Quinze jours après, il arrivait : « Mais, c'est abominable ! on n'a pas l'idée de cela : une religieuse

---

329. Bellarmin, Robert (1542-1621), SJ, cardinal. Saint italien, auteur d'ouvrages de théologie et d'un Catéchisme pour les enfants.

qui n'observe pas même les lois de l'Église ! Quand est-ce que vous ferez tous ces jeûnes, tous ces maigres que vous manquez ? Vous aurez joliment besoin de faire pénitence. » Alors, je disais : « Eh bien, mon père, je vais faire maigre. » Je recommençais à être faible et pâle : alors il me disait : « Ma petite chérie, vous avez mauvaise mine, il faut vous soigner : je ne veux plus que vous fassiez maigre. »

– Mais, ma Mère, ne trouviez-vous pas quelquefois que c'était bien déraisonnable ?

– Qu'est-ce que cela fait, ma fille, qu'on commande des choses déraisonnables ? Quel inconvénient y avait-il à ce que je fisse maigre pendant huit jours, et que, huit jours après, je fisse gras ; à ce qu'il nous fît étudier, puis faire autre chose. Mais il y en aurait eu un bien grand, si nous avions discuté, il y aurait eu alors du découragement et de la division dans la maison. On pourrait quelquefois vous commander des choses déraisonnables, mais qu'importe, pourvu que vous obéissiez. – Le fait est qu'on nous faisait faire bien des choses déraisonnables. – Mgr Affre aurait bien voulu que je lui raconte ce qu'il me faisait faire ; il nous disait : « Il a dû vous en faire faire de belles ; dites-moi un peu ça. » Mais je n'ai jamais voulu.

– Mais, ma Mère, est-ce lui qui a donné le nom de l'Assomption ?

– Oui, il m'a toujours raconté qu'il avait vu, douze ans auparavant, dans un pèlerinage à Sainte-Anne-d'Auray, sainte Anne, qui lui avait révélé que sa fille voulait avoir des religieuses consacrées au mystère de l'Assomption et habillées de violet et de blanc. Il est clair que la Sainte Vierge le voulait, puisque l'œuvre s'est faite. Cependant, ce n'est pas là ce qui a décidé la couleur de nos habits ; c'est monseigneur Gousset qui a dit un jour à monseigneur Affre : « Il n'y a pas de religieuses habillées en violet, donnons-leur la couleur des évêques. »

– Et vous, ma Mère n'avez-vous jamais eu de visions ?

– Oh ! pour cela, ma fille, je puis bien vous assurer que non ; je n'ai jamais eu l'ombre d'une vision.

– Cependant, ma Mère, on raconte un rêve que vous avez eu.

– Oh ! pour des rêves, j'en ai eu cinq cents, cinq mille, si vous voulez, quoique je ne rêve pas beaucoup. Il est vrai que j'ai vu monsieur Combalot, mais je le connaissais déjà, je l'avais entendu prêcher ; il n'y a donc là rien de merveilleux. D'ailleurs, à cette époque, j'étais très préoccupée de me trouver un confesseur ; j'avais perdu le mien, en qui j'avais une très grande confiance, parce qu'il m'avait été donné par ma mère ; et, me trouvant au milieu de personnes peu pieuses, j'avais bien peur de mal tomber ; j'avais entendu dire autour de moi tant de choses malveillantes du clergé ! On me conseillait beaucoup monsieur Lecourtier<sup>330</sup>. Je ne sais pas pourquoi, je n'ai pas pu me décider à y aller. Quand j'ai entendu monsieur Combalot, j'ai dit à madame Foulon que je ne l'aimais pas ; ce genre de prédication ne m'allait pas du tout – Le temps de Pâques approchait ; c'était, je crois, la semaine de la Passion, il fallait bien faire les Pâques. Ce n'était pas très sage, je l'avoue, mais enfin, le bon Dieu l'a voulu.

– Ces commencements ont-ils été écrits ?

– Non, et c'est bien difficile de les écrire, car il y a bien des choses délicates à dire. J'ai toujours peur que, si on les écrit plus tard, on me prête des choses qui n'ont pas existé.

– Ce ne serait pas un grand malheur, ma Mère, si on disait que vous avez eu une vision.

– En effet, ce n'est pas important. Et cependant je serais très fâchée qu'on me prêtât des visions et des révélations ; j'aime bien mieux qu'on sache que l'Assomption existe parce qu'on a obéi simplement. Vous n'aurez pas toutes des révélations et des visions ; mais vous pouvez toutes obéir ; car, enfin, quel âge avions-nous ? J'avais vingt-deux ans, sœur Thérèse-Emmanuel aussi, sœur Marie-Gonzague dix-sept, mais elle est venue plus tard, sœur Marie-Augustine vingt-quatre, sœur Marie-Thérèse vingt-huit, et sœur Marie-Josèphe 20 ans 1/2, puisqu'elle n'a pu venir avec nous que lorsqu'elle a eu 21 ans. C'est à peu près votre âge.

– Ma Mère n'y avait-il pas déjà des religieuses de l'Assomption ?

---

330. M. Lecourtier cf. N° 1509, plus haut.



– Oui, certainement, avant la Révolution, il y avait un couvent de l’Assomption à Paris ; c’était une maison très restreinte, elle était sortie d’une maison de la Cité ; c’étaient des malades sorties de l’Hôtel-Dieu qui se réunissaient pour mener une vie pieuse, on les appelait les bonnes femmes de la rue des Audriettes ; plus tard, quelques jeunes filles s’y joignirent pour être des religieuses. On les fonda près des Tuileries. Elles avaient la belle église de l’Assomption, et la caserne à côté était leur couvent. Elles avaient quelque chose de bien particulier : c’est qu’elles ne dépendaient ni des évêques, ni du clergé, mais du grand Aumônier de France, et elles faisaient leurs vœux “à Dieu, à la Sainte Vierge, et à vous monsieur le grand Aumônier.”

Elles étaient habillées de noir, pas de scapulaire, une ceinture de laine dans le genre de celle de la Visitation, une croix sur la poitrine. Elles suivaient la Règle de saint Augustin ; j’ai ici leurs Constitutions qui n’ont rien de bien particulier qui les relie à nous. C’était une vie de travail et de prière, un peu comme à la Visitation.

– Monsieur Combalot ne revenait-il jamais à l’Assomption ?

– Non. J’ai toujours conservé une grande estime pour sa vertu. C’est un prêtre simple, plein de foi et de ferveur. C’est un excellent confesseur pour les personnes qu’il ne dirige pas. Il parlait assez en confession, mais avec cette manière zélée qui touche et qui donne de la contrition aux pécheurs. Sa parole élève à Dieu et met les âmes dans une sphère de foi et de ferveur qui transporte malgré soi. Il avait l’air très vénérable alors, il doit l’avoir bien plus aujourd’hui. Je suis sûre qu’il dit sept ou huit chapelets par jour, car il avait une grande dévotion à la Sainte Vierge ; et il se lève même à trois heures du matin pour faire ses oraisons.

– Ma Mère, quand avez-vous connu le père d’Alzon ?

– Ce n’est qu’au bout de deux ans, quand j’ai commencé à craindre sérieusement que jamais nous ne puissions arriver à rien de sérieux, que je lui ai écrit pour le consulter<sup>331</sup>. Je l’ai connu par hasard.

---

331. En réalité, la première rencontre d’Eugénie Milleret et de l’abbé d’Alzon a eu lieu en octobre 1838, chez la mère de l’abbé Combalot alors qu’Eugénie était à la Visitation (cf. correspondance avec l’abbé Combalot, Volume I et conversation du

Un jour, Monsieur Combalot lui avait dit devant moi toute ma confiance et j'ai pensé que je pouvais lui écrire dans un moment où nous avions les plus grandes difficultés. Le père d'Alzon me répondit qu'il ne pouvait pas me donner de conseils sans la permission de monsieur Combalot. Il ajouta qu'il me conseillait d'aller toujours au plus parfait et à ce que Dieu demande. Plus tard, quand les difficultés ont augmenté, je dis un jour à Monsieur Combalot : « Mais, mon Père, comment voulez-vous que je me sente à l'aise ? Vous ne voulez me permettre de consulter personne. » Il me répondit : « Qui donc voulez-vous ? » – Je lui proposai successivement son confesseur, monseigneur Cœur<sup>332</sup>, monsieur Gaume, monsieur de Salinis, enfin tous ses amis ; il refusa sous différents prétextes. Je lui proposai alors le père d'Alzon ; il me répondit : « Mais il est à deux cents lieues. » Je lui dis : « Mais, mon Père, qu'est-ce que cela fait puisque vous ne voulez me permettre aucun de ceux qui sont à Paris. »

– « Emmanuel, dit-il, soit ; vous pouvez lui écrire tant que vous voudrez. » Je me guidai alors d'après les conseils du père d'Alzon, qui commença à s'occuper de nous, surtout après que monsieur Combalot se fut retiré.

– Ma Mère, je voudrais bien aller en fondation.

– Alors, ma fille, il vous faudrait faire tout ce qu'on vous dira, tout, sans aucune observation, pensant que Dieu le veut et étant satisfaite de suivre cette volonté, sans compter pour rien la nature. Mais cela n'est pas si difficile, croyez-moi. Une âme qui prendrait la résolution de ne discuter jamais les répugnances et d'aller droit à ce que Dieu lui demande diminuerait ses peines. Si lorsque vous rencontrez quelque chose qui vous contrarie, au lieu de vous arrêter, vous disiez : « C'est là un discours dans lequel je ne veux pas entrer, je vais faire la chose tout comme si elle me plaisait », vous avanceriez très vite et beaucoup ; c'est ce qu'il vous faut faire. Dans les commencements, si nous nous étions arrêtées à voir si les choses nous

---

30 avril 1881). Pour la correspondance avec le père d'Alzon, Cf. Volumes VII et VIII, début de ce Volume II des *Textes Fondateurs*.

332. Monseigneur Cœur, Pierre-Louis (1805-1860), évêque de Troyes de 1848 à 1860. Aux Archives, deux lettres à Marie-Eugénie (MO2, 3 – 32).

plaisaient ou nous répugnaient, nous n'aurions jamais rien fait, surtout dans les choses visiblement peu sages.

– Ma Mère, cela n'arrivera jamais qu'on nous commande des choses peu sages.

– Il passe tant de supérieures dans une communauté et il s'en trouve parfois qui ne pensent pas toujours tout à fait juste. Si les sœurs font simplement ce qu'on leur dit, l'inconvénient n'est pas grand alors. Si l'on discute, il y a aussitôt désordre. Voici une parole d'un homme que je ne devrais pas nommer, Monsieur de Talleyrand<sup>333</sup> : « L'art de ceux qui gouvernent est de faire faire aux gens ce qu'ils veulent. » Cela me paraît vrai, car d'après cela, on peut dire que les communautés font les supérieures et c'est ce qui arrive à presque toute jeune supérieure, elle prend l'esprit de la communauté où elle commande. Si elle trouve des filles ferventes, généreuses, décidées à tout donner sans marchander, elle peut beaucoup demander ; car, en matière de perfection, je vous défie de faire faire à une fille ce qu'elle ne veut pas. Vous ne mènerez jamais à la perfection une âme qui veut rester dans une vie habituellement imparfaite. On voudrait la perfection, on la demande, on la désire, puis on vient à s'apercevoir qu'on aurait dû compter avec l'amour-propre, ménager telle petite susceptibilité, et on se dit alors : « Faisons ce que nous pouvons, tâchons d'obtenir une régularité ordinaire et de faire éviter les grosses imperfections. » – Mais, avec une âme généreuse, on demande beaucoup, et on obtient tout. C'est là un grand privilège des ordres austères. Un capucin, par exemple, qui accepte un vêtement extraordinaire aux yeux humains, qui embrasse une pauvreté si étroite qu'il lui est interdit de penser qu'il pourrait mourir de faim dans quelques jours, qui ne doit vivre que d'aumônes, qui souffre un jeûne perpétuel, un sommeil interrompu ; franchement, quand un homme a accepté tout cela c'est qu'il est déterminé à ne pas marchander avec la nature. Mais nous pouvons avoir ce privilège, car chacun peut se décider à tout donner sans rien refuser. Que voulez-vous ? Tant qu'une âme reste dans une volonté propre, dans une susceptibilité,

---

333. M. de Talleyrand-Périgord, Charles-Maurice (1754-1838), évêque ayant rompu avec l'Église après avoir soutenu la Constitution civile du clergé de 1790. Homme politique engagé dans les gouvernements successifs après la Révolution.

dans une lâcheté de la nature, dans un désir d'être préférée, elle ne peut que s'élever plus haut et je crois que c'est dans ce sens qu'il y en a qui disent qu'elles ont à mourir tous les jours.

– Ma Mère, sainte Thérèse mourait tous les jours, Bourdaloue<sup>334</sup> l'a dit.

– Oh ! ma fille, il n'est pas permis de comparer ce que nous, faibles et imparfaites, et encore dans la vie purgative, nous voulons bien appeler des peines, avec ce qu'ont souffert des âmes qui sont unies à Dieu dans la vie illuminative. Voyez-vous, mes sœurs, j'ai assez l'expérience des âmes pour savoir la différence. Quand une âme a laissé bien loin derrière elle toutes ses petites misères du corps, ses préoccupations d'emploi, d'honneur, de réputation, en s'élevant au-dessus de ces choses, elle se trouve dans une proximité si grande de Dieu et si unie à Lui que rien ne la préoccupe plus. Elle sent alors cette sainteté de Dieu qui la purifie comme un feu dévorant, parce que cette âme quoique pure de tout ce que nous appelons, dans notre vie imparfaite, des imperfections, est encore tellement grossière aux yeux de Dieu et en présence de cette sainteté qui pénètre en elle pour la purifier. Ce qui est pour nous une peine n'est plus rien pour elle ; elle ne souffre plus que comme les âmes du Purgatoire, sans aucune préoccupation des choses de ce monde et sans autre pensée que celle de Dieu, qui, comme le dit saint Jean de la Croix, semble parfois se retirer.

C'est ainsi que sainte Thérèse souffrait des peines que nous ne pouvons même pas comprendre, je ne crois pas qu'il y ait une seule âme de mon petit auditoire qui puisse les comprendre. Mais d'ailleurs l'amour les adoucit tellement qu'il donne la force de les supporter. Du reste, il n'y a pas une religieuse qui ne soit appelée à cet état, et c'est pour cela que nous devons nous efforcer de sortir le plus tôt possible de la vie purgative, pour arriver à cet état de perfection, comme l'indique cette parole de la Profession des Vierges, c'est-à-dire de notre profession, et qui m'a toujours beaucoup frappée : *Adhuc conditione mortalium, jam ad similitudinem provehas Angelorum.* « Encore dans la condition mortelle, que vous les conduisiez à la

---

334. Bourdaloue, Louis (1632-1704), SJ, prédicateur.

*ressemblance des anges et à la participation de la lumière éternelle.* » Vous êtes donc appelées à la connaissance, à l'expérience, à la science des biens éternels, qu'avait sainte Thérèse, à ces souffrances semblables à celles du purgatoire que supportait sainte Catherine de Gênes.

– Mais, ma Mère, tout le monde n'a pas les grâces extraordinaires de sainte Thérèse !

– Aussi, je ne dis pas que vous aurez des visions et des révélations, mais que vous aurez toutes à obéir, et que vous devez travailler, par l'obéissance et le renoncement, à cette expérience des biens éternels. Quand on la possède, on n'en a pas toujours la conscience, comme dit saint Jean de la Croix, elle est bien souvent obscure ; mais enfin, croyez-vous que cette pureté de cœur à laquelle arrivent certaines âmes et qui les rapproche de la condition des anges, n'est pas une expérience des biens éternels ? Et encore, quand une âme se sent dans une paix si profonde qu'il n'y a rien qui l'agite, que les vents des passions et des sept péchés capitaux sont apaisés pour elle, qu'elle peut se rendre compte alors qu'elle est devant Dieu sans aucune réserve, entièrement livrée à lui, c'est bien là encore une expérience des biens éternels.

– Sans parler, ma Mère, des révélations de sainte Thérèse, elle a eu encore d'autres grâces que nous n'avons pas.

– Savez-vous, ma fille, que sainte Thérèse, dans le temps même qu'elle appelle « ses imperfections », c'est-à-dire avant d'entrer dans un monastère de la Réforme et lorsqu'elle se trouvait très coupable et très imparfaite devant Dieu, avait des vertus plus grandes que toutes les nôtres ; une charité parfaite, jamais elle ne souffrait qu'on blâmât quelqu'un devant elle, une patience héroïque, une fidélité plus qu'ordinaire à l'oraison, un zèle ardent pour le salut des âmes ? Si elle a commencé avec des vertus aussi élevées au-dessus des nôtres, il n'est pas étonnant qu'une fois arrivée à une union plus grande avec Dieu, elle ait reçu des grâces auxquelles nous ne pouvons pas prétendre. Et cependant, mes sœurs, nous sommes appelées à une grande perfection ; mais ni vous, ni moi, nous ne pouvons mourir de cette mort-là puisque nous ne sommes pas entrées dans la vie unitive, mais nous y sommes appelées. Croyez-vous que Dieu ait fait des

miracles de grâce et brisé vos liens de famille, qu'il vous ait ôté à toutes les obligations de la vie du monde pour avoir simplement de petites personnes habillées en violet et occupées extérieurement d'un emploi ? Il veut faire de chacune de vous une religieuse, c'est-à-dire une personne en qui il puisse faire tout ce qu'il veut, avec qui il ait un entretien continu, et avec qui il puisse se consoler. Dieu veut réaliser en chaque religieux l'Évangile tout entier. Et dire que nous renonçons à tout cela pour nous embarrasser dans une bêtise, dans une lâcheté de la nature, dans une volonté propre, enfin dans toutes ces misères, quand nous ne devrions mettre que les deux pieds dessus pour en sortir et monter plus haut.

– Tout cela est bien parfait, ma Mère.

– Cependant, ma fille, c'est là que nous devons tendre comme religieuses ; et il me semble que nous y sommes plus particulièrement engagées, puisque nous sommes consacrées au mystère de l'Assomption, qui est le mystère où Marie est élevée à sa plus haute perfection.

– Ma Mère, la Sainte Vierge a donc pu croître en perfection ?

– Il y a des théologiens qui pensent que, même dans le ciel, les saints s'élèvent continuellement à un plus haut degré de perfection et d'amour. Ils s'appuient sur cette parole : "De clartés en clartés" et cela se conçoit, Dieu est infini en Lumière et en Amour, nous pouvons donc croître indéfiniment sans jamais trouver le terme ; et si toute l'éternité, l'âme peut croître en lumière et en charité, à plus forte raison la Sainte Vierge en sa vie mortelle. Mais la Sainte Vierge, dans sa conception, a possédé des vertus plus hautes et des lumières plus grandes que celles de tous les saints, c'est ce qu'exprime cette parole : *Fundamenta ejus in montibus sanctis*.<sup>335</sup> Si elle a eu pour base le plus haut sommet où peuvent atteindre les saints, et que depuis elle n'ait pas cessé de croître, je comprends bien qu'elle soit aussi près de Dieu qu'il est possible à une créature.

\* \* \* \* \*

---

335. *Ses fondements reposent sur les montagnes saintes*, Ps. 86.

## Sur les commencements de la Congrégation

30 avril 1881

*Fête de sainte Catherine*

Il y aura bientôt cinquante ans que j'ai fait le vœu de me faire religieuse, à la suite d'une retraite prêchée chez les Dominicaines, par monsieur l'abbé Combalot. En 1836, j'avais entendu les conférences du père Lacordaire à Notre-Dame. J'étais alors chez madame Foulon, ma cousine. Grâce à une famille inféodée au Chapitre de l'Église, nous avons pu nous faire assurer trois places près du banc d'œuvre ; mais, comme il y avait beaucoup de monde, nous arrivions pour la grand'messe de dix heures, et nous restions à l'église jusqu'à la conférence, qui commençait à une heure, ce qui nous donnait un temps considérable pour prier. Ce fut pour moi une grande grâce ; je n'ai jamais mieux prié que dans cette église, et c'est là, pour la première fois, que j'eus la pensée de ma vocation. Je m'arrangeai pour voir le père Lacordaire, à la fin de ses conférences, sans que personne le sût ; il m'a mise dans l'état le plus violent où l'on puisse mettre quelqu'un.

J'avais arrêté mon rendez-vous avec lui chez madame Swetchine<sup>336</sup>. J'y fus accompagnée par une vieille femme de chambre. On nous conduisit dans l'appartement qu'occupait le père Lacordaire, et on nous fit attendre dans une première chambre. La bibliothèque me causa un certain étonnement : c'étaient tous des livres romantiques et des temps modernes, Benjamin Constant<sup>337</sup> et autres. Arrive le père Lacordaire, ou plutôt l'abbé Lacordaire, car il n'était pas encore religieux, mais il était déjà d'une extrême réserve, d'une grande modestie, levait à peine les yeux. Seulement, après m'avoir introduite seule dans une deuxième chambre où il travaillait, et au fond de laquelle on apercevait une alcôve, il commença par fermer le verrou. J'étais, par mon éducation, la personne la plus craintive de se trouver seule avec des hommes. Quand je le vis fermer le verrou, mon premier mouvement fut de mesurer dans mon esprit la distance de la fenêtre au

---

336. Madame Swetchine (1782-1857), cf. N° 1509 et N° 1556, plus haut.

337. Benjamin Constant (1767-1810), homme politique et écrivain français, célèbre pour son roman psychologique, "*Adolphe*" (1816).

jardin, et je me mis à fondre en larmes. Lui, qui ne comprenait rien à mon désespoir, parut assez étonné et me dit : « Mademoiselle, mais remettez-vous. »

Je me remis, et je n'ai jamais oublié la comparaison qu'il me fit alors, pour me donner l'idée de ce qu'est la vie religieuse.

« Par exemple, dans les Ordres anciens qui se sont fondés dans l'Église, il y avait l'Ordre de la Merci : c'étaient des personnes qui, sachant que d'autres étaient esclaves, s'offraient à tout sacrifier, leur liberté même, pour racheter les captifs et les donner à Jésus-Christ. Voilà ce qu'est la vie religieuse : une donation de soi-même pour sauver les âmes. »

Après avoir causé quelques instants, il me donna une liste de livres à lire, et je ne le revis plus. Je lus beaucoup de ces livres, il y en avait de bien choisis : les Mélanges de monsieur de Bonald, les ouvrages de monsieur de Maistre, les Mystères de Bourdaloue.

Vers l'automne, je partis pour demeurer à Écouen et ne revins à Paris que pour le Carême. Seulement, mon confesseur, l'abbé N, homme fort sage, fort pieux, était mort. Comment trouver un autre confesseur ? Tout le monde voulait m'en donner un. Une amie me dit : « Il faut prendre Monsieur Lecourtier, curé des Missions étrangères » (depuis, Évêque de Montpellier). – « Non, je lui trouve beaucoup de talent, mais il a des yeux et une figure très durs. Je ne pourrai me décider à m'adresser à lui. » – Une autre personne me dit : « Allez au père Combalot » ; et elle me conduisit l'entendre à Saint-Sulpice. Sa parole était une parole de foi, une parole ardente, mais un peu vulgaire, et mes habitudes d'éducation m'avaient rendue difficile. Je répondis à mon amie : « Je ne puis souffrir cette parole. »

Au commencement du Carême, j'eus un songe assez mystérieux. Je me vois en rêve dans une église très belle, d'un beau caractère gothique ; je traverse cette église, et j'arrive à l'une des dépendances où je trouve monsieur Combalot qui me dit : « Ma fille, je veux que vous vous adressiez à moi. » ( C'était bien là, en effet, sa manière de parler.) – « Mais je ne sens aucune espèce d'attrait. » – « Obéissez d'abord, l'attrait viendra ensuite. » – En me réveillant, je fus frappée de tout cela ; je me dis : « Peut-être Dieu le veut » ; et



j'allai chercher l'adresse de monsieur Combalot. On m'envoya à Saint-Eustache. Je n'étais jamais allée à Saint-Eustache et j'y retrouvai l'église de mon rêve, ce qui me fit une grande impression. Je fis visite à monsieur Combalot, et je trouvai un homme assez mal élevé, qui me reçut assez mal et me dit : « Il faut venir me trouver avant ma messe à 6 heures 1/2. » Puis il ajouta : « Avez-vous beaucoup de dévotion à la Sainte Vierge ? » – « Eh bien ! oui, j'en ai, mais pas beaucoup. » – « Alors, il n'y a rien à faire de vous. »

Cependant je voulais me confesser ; j'allai à lui, et au bout de quelque temps, j'en fus fort satisfaite. Comme confesseur, monsieur Combalot avait une parole ardente, qui soulevait ; ce n'était pas la raison même qui la dictait, mais c'était une parole de foi qui remuait le cœur ; il trouvait dans la parole de Dieu et des saints des accents tels que, quand on s'était confessé à lui et qu'on allait à un autre, il semblait qu'on ne se confessait plus. Il disait que, quand il entrait dans une église, il sentait la présence de Dieu, comme si on le prenait par le bras. Il vous conduisait selon l'impression du moment, et ne savait souvent ni d'où il venait, ni où il allait. Il m'avait fait acheter un chapelet et un bénitier que je lui avais donnés pour les bénir. Au bout de quelque temps, je lui écrivis que, pour des raisons sérieuses, j'étais obligée de vivre au milieu de ma famille, je devais tenir compte de leur volonté ; je le remerciais de ce qu'il avait fait pour moi et le priais de me rendre ces deux objets qu'il avait dû bénir et auxquels, par cela même, je tenais davantage ; enfin, je lui dis que je renonçais à sa direction. Je lui fis porter cette lettre par le sacristain et je restai à prier à l'église. Monsieur Combalot sortit de la sacristie et m'obligea à entrer au confessionnal. Ce jour-là, il fut d'une tendresse extrême. Il me dit : « Il ne faut pas me quitter, Dieu veut que vous restiez. » Puis il ajouta vivement : « Il y a quelque chose dans cette lettre. Est-ce que vous avez étudié ? » – « Mais, mon Père, je ne suis pas restée sans rien apprendre, j'ai reçu l'éducation que l'on donne habituellement aux jeunes filles. » – « Il y a quelque chose dans cette lettre. Dieu vous envoie, Dieu veut que vous restiez. » C'était en 1837.

Dans ses premiers rapports avec moi, monsieur Combalot m'avait demandé de me lever la nuit. Je n'étais pas forte, Au bout d'un mois, il me dit : « Vous vous levez la nuit ? » – « Mais oui, mon

Père, puisque vous me l'avez dit. » – « Mais comment, je n'avais pas voulu dire pour toujours ; cela vous fait mal, il ne faut pas vous lever. »

J'avais très mauvaise mine au printemps, et mon père m'envoya passer l'été en Lorraine. Je n'avais pas été confirmée. Monsieur Combalot me fit confirmer par monseigneur de Quelen, le dimanche de Quasimodo, ce qui m'a laissé une grande dévotion pour ce jour où ma vocation s'est tout à fait décidée dans mon cœur. L'impression de ce sacrement fut très grande. Les sacrements me laissent sous une impression sensible, presque aussi grande que leur fruit est réel. Les sacrements, la Pénitence, l'Eucharistie, la Confirmation, sont pour moi l'impression sensible de la grâce, beaucoup plus que l'oraison. Quand j'ai été confirmée, ma vocation a été bien décidée. – Mère Thérèse-Emmanuel a dit : « Comment, ma Mère ! » d'un air un peu surpris ; et notre Mère a répondu : « Quand le Saint-Esprit vient dans une âme, voulez-vous donc qu'il n'y fasse rien ? Il a le droit d'y faire quelque chose. »

Je n'avais pas tout à fait vingt ans. Comme je n'avais pas fait de retraite pour ma Confirmation et Monsieur Combalot en prêchant une aux Dominicaines<sup>338</sup> rue de Charonne (11<sup>ème</sup>), madame Foulon, qui était beaucoup dans les anciennes habitudes, trouva tout naturel de me la faire suivre. Monsieur l'abbé Vernières, un des directeurs du père d'Alzon, était là aussi. Il était apôtre, mais grand original, et c'est lui qui disait que, quand le “je” et le “moi” se font entendre dans une phrase, c'est le sifflement du serpent.

C'est dans cette retraite que je fis le vœu de me faire religieuse. Je crois que j'avais fait le vœu de chasteté, au moment de ma Confirmation ; je ne me rappelle plus bien.

Je retournai dans ma famille en Lorraine ; mais quand vint l'automne, monsieur Combalot m'engagea à demander l'autorisation d'entrer dans une maison religieuse, comme dame pensionnaire. J'avais des raisons de le faire, puisque j'avais perdu ma mère, et j'arrangeai d'entrer chez les Dames de l'Adoration du Saint-

---

338. Cf. N° 1505.

Sacrement, rue Tournefort. C'était un monastère très pauvre ; j'avais une chambre au nord, donnant sur les toits, et ma vie y était fort triste, parce que je n'avais aucun rapport avec les religieuses, personne à qui parler, et il n'y avait que la personne qui me servait à qui je pouvais dire trois ou quatre mots. J'avais pris l'habitude d'aller passer mes soirées devant le Saint Sacrement.

La nourriture n'était pas suffisante. Je ne pensais pas à tout ceci ; mais, soit cela ou la fatigue de l'étude, quand le printemps vint, j'étais moins bien encore que l'autre année. Tous les matins, je me trouvais mal plusieurs fois en me levant. Mon père s'inquiéta et, sur l'avis du médecin, décida de me conduire à Aix, en Savoie. Monsieur Combalot voulait aller prêcher dans ce pays et retint sa place au même courrier que nous. Mon père n'en fut pas satisfait. Le lendemain matin, nous arrivâmes à la douane de France ou de Suisse, sur une montagne du Jura. Le soleil se levait, des vapeurs diaphanes s'élevaient dans l'atmosphère ; c'était bien beau.

Monsieur Combalot voulut dire la messe. Jusqu'ici, rien de mieux ; mais il vint me chercher et me fit communier. Jamais homme ne fut plus stupéfait que mon père en me voyant communier ; il se douta alors que c'était mon confesseur. Nous descendîmes vers Genève ; et là, mon père fut pris d'un accès de goutte, il fut obligé de garder la chambre. C'était le jour de Notre-Dame des Neiges, et monsieur Combalot m'expliqua cette fête.

Je rencontrai à Aix un prêtre que j'ai beaucoup estimé, l'abbé Pion<sup>339</sup>, confesseur extraordinaire des religieuses de la Visitation, de la Côte Saint-André. Nous sommes en 1838. – Je tourmentais monsieur Combalot, pour faire un noviciat ; il voulait que je connusse la vie religieuse. Et comme la Providence a agi en tout cela ! Une fois, il voulut m'envoyer chez les Dames du Roule<sup>340</sup>, mais elles ne consentirent pas à me recevoir dans ces conditions.

– Pendant que j'étais à Aix, je dis cela à monsieur Pion qui m'assura que les sœurs de la Visitation étaient très charitables et me recevraient certainement. Elles y consentirent en effet ; et on ne peut pas

---

339. Cf. N° 1505.

340. Les Dames du Roule : cf. N° 1505.

être plus charitables, montrer plus de bonté, plus de bienveillance, surtout vis-à-vis d'une personne qui ne pense pas à entrer. Une de ces dames avec qui j'avais été mise en rapport me servait de maîtresse des novices ; j'assistais aux récréations de la communauté. Mon père avait consenti à me laisser entrer à la Visitation, parce que je lui avais dit : « Si je ne réussis pas dans la vie religieuse, il vaut mieux que personne ne le sache. » Monsieur Combalot avait réservé que je pourrais sortir quelquefois, pour aller voir sa mère, qui habitait tout près ; ceci ne plaisait pas à mon père, mais il permit que je sortisse chez monsieur Pion.

Vers le mois d'Octobre, monsieur Combalot avait prêché du côté de Montpellier, puis il était allé se reposer à Lavagnac, où le père d'Alzon et lui s'étaient rencontrés. Monsieur Combalot ne parlait que de son œuvre et de la personne qu'il avait pour la faire et qu'il trouvait propre à cela. Il avait dit au père d'Alzon : « Je veux que vous fassiez sa connaissance. » Monsieur Combalot avait une certaine jalousie pour les personnes qu'il dirigeait et ne me laissait pas causer seule avec le père d'Alzon. Un jour cependant, nous étions allés visiter une chapelle dans la montagne, et quand nous n'étions encore qu'à une certaine distance, ils se mirent à dire leur bréviaire ; moi, je disais mon chapelet. Vous savez la rapidité avec laquelle quelquefois le père d'Alzon disait l'Office, il eut fini avant monsieur Combalot, qui fut bien obligé de nous laisser parler. Le père d'Alzon causa très sérieusement et chercha à me parler de l'œuvre. Avant de quitter Chatenay, il dit un jour à monsieur Combalot : « Mon cher ami, je crois cette œuvre très faisable ; je n'y vois qu'un obstacle, et je dois le dire devant Mademoiselle : cet obstacle, c'est vous. » – « Mon cher, vous ne vous rendez pas compte comme je suis dévoué à cette œuvre. »

Je revins à la Visitation, et j'y restai jusqu'au 4 ou 5 Avril. Vers cette époque, monsieur Combalot m'écrivit qu'il avait rencontré une personne qui était prête à entrer dans l'œuvre : c'était mère Marie-Thérèse, qu'il avait rencontrée en Périgord, et qui, depuis un an, s'était donnée à l'œuvre.

Pendant le Carême, il avait rencontré aussi sœur Marie-Augustine, une des plus amusantes. Elle avait pour confesseur le père

Duménildot des prêtres de la Miséricorde,<sup>341</sup> qui voulait la faire entrer à Sainte-Clotilde<sup>342</sup>, mais cela ne réussit pas. Étant un peu sujette aux humeurs soudaines, lorsqu'elle avait affaire aux enfants, elle avait bientôt fait de donner un soufflet.

Elle communiait deux ou trois fois par semaine, et il lui fallait chaque fois se réconcilier avant, et elle s'adressait au premier confesseur venu. Elle alla se confesser une fois à monsieur Combalot, elle lui plut beaucoup, et il lui dit de revenir le voir. Monsieur Combalot avait rencontré mère Thérèse-Emmanuel et sa sœur pendant le Carême. Nous sommes entrées nous deux, sœur Marie-Augustine et moi, le 30 Avril 1839. Il y en avait une ou deux autres en vue ; une de mes amies en Lorraine, Joséphine Néron, voulait aussi venir avec nous, mais elle n'est pas restée. Nous voulions louer un petit appartement pour nous y réunir ; mais faire accepter cela de nos familles, pour des jeunes filles qui avaient 21, 22 ans, n'était pas chose facile. Monsieur Combalot trouva une dame veuve, madame Olivier, qui nous prêta son nom et sa protection.

L'appartement de la rue Férou était très triste ; nous ne l'avons eu guère que trois mois. Dieu nous a fait la grâce que, dès que nous avons été réunies, nous nous sommes mises tout de suite à tous les usages de la vie religieuse : l'Office, les heures de silence, le lever, etc... Nous avons une bonne fille pour nous servir.

Je trouvais là une grande charge, que je n'avais pas désirée, car je n'avais jamais voulu fonder. Je pleurais beaucoup la nuit, et il m'était venu très mal aux yeux. Il était très difficile de se tirer d'affaires avec Monsieur Combalot : c'était un homme emporté et fantasque, malgré un grand esprit de foi, un grand amour de l'Église et de la Sainte Vierge.

---

341. Les Pères de la Miséricorde (Missionnaires de France), ont été fondés en 1815 par le père Jean-Baptiste Rauzan (1757-1847).

342. Sainte Clotilde, Congrégation enseignante fondée en 1821 par Antoinette-Sophie Desfontaines et le père Rauzan. Il est question de ce prêtre dans les *Origines* I (édition 1898, p. 423-424 ; édition 1903 p. 415-416). Aux Archives, une lettre de lui en 1841 (MO2 4<sup>e</sup>, 16).

Quand mère Thérèse-Emmanuel est venue avec nous, nous avons loué un petit pavillon à Meudon, rue des Pierres, n°12, à côté de monsieur Gaume<sup>343</sup>.

Les rapports avec monsieur Combalot devenaient de plus en plus difficiles. Il nous disait une fois : « J'ai connu un fondateur, lorsqu'il s'en est allé, ses religieuses ont chanté : *In exitu Israël de Egypto*<sup>344</sup> ; vous ferez comme cela. »

Nous voulions acheter une maison et il nous fallait pour cela l'autorisation de l'Archevêque (c'était pendant une absence de monsieur Combalot). Monseigneur Affre nous reçut avec son grand vicaire : « Il faut que je sache, lui dis-je, si votre Grandeur nous accepte et consent à ce que nous fassions des vœux. »

– « Je m'intéresse à votre vocation, j'y crois, j'aime votre œuvre, mais savez-vous que vous avez un père qui a la tête un peu vive ? »

– « Je crois que nous le savons mieux que votre Grandeur. »

– « Si vous le prenez comme cela, c'est bien, vous êtes des filles raisonnables, je suis très content. Je vous donnerai un grand vicaire pour Supérieur. Mais qui prendre avec monsieur Combalot ? »

– « Votre Grandeur verra. »

– « Ma Grandeur est bien embarrassée. »

– « Monsieur Gaume ? »

– « C'est cela, je le lui dirai. »

Quelque temps après, monsieur Combalot arrive. Il va voir monseigneur Affre et revient d'une humeur massacrante et nous dit : « Il n'y a qu'un parti à prendre, c'est de quitter le diocèse. Il faut que je vous emmène en Bretagne. » Nous n'y pouvions consentir.<sup>345</sup>

---

343. Monsieur Gaume ou l'abbé Gaume (1802-1879), ami de l'abbé Combalot, confesseur d'Eugénie Milleret chez les Bénédictines du Saint-Sacrement, plus tard supérieur ecclésiastique de la Congrégation (cf. N° 1505).

344. *Quand Israël sortit d'Égypte*, Ps. 113.

345. Le passage suivant [ ] est ajouté au crayon, dans la marge, de la main de mère Thérèse-Emmanuel. De la même manière, plusieurs corrections ou précisions sont de sa main.

[C'était tout à fait contraire aux intérêts de l'œuvre. C'était l'enterrer dès le début que de s'éloigner des protections et des connaissances que nous avions à Paris. Nous avons le droit de représenter cela à monsieur Combalot étant toutes les quatre conseillères.]

Le lendemain je reçois la visite du grand vicaire qui me dit :

« Monseigneur a parlé à Monsieur Combalot. Savez-vous ce qu'il lui a dit ? 'Monseigneur, tant que l'œuvre existera elle n'aura pas d'autre Supérieur que moi.' »

– Il y avait là conflit. Quelques jours après Monsieur Combalot nous réunit : « Mes filles, nous dit-il, il faut faire des efforts, travailler à se vaincre ; quant à moi, j'ai déjà remporté aujourd'hui 30 victoires. »

« Mon Père, reprend sœur Marie-Augustine, que de combats si on y ajoute les défaites ! »

Voilà monsieur Combalot hors de lui : « Ces choses ne peuvent durer ; je demande qu'on réunisse la communauté. Maintenant je suis votre père, c'est moi qui décide de tout ; et vous devez être sous mon autorité. »

– « Mais mon Père, nous n'avons jamais entendu nous soustraire à l'autorité de l'Archevêque. »

– « Il faut que vous choisissiez entre l'Archevêque ou moi. »

– « Nous ne pouvons faire autrement que de rester sous l'autorité de l'Archevêque. »

– « Puisqu'il en est ainsi, vous ne me verrez plus jusqu'à la vallée de Josaphat ; aujourd'hui j'ai trouvé ma croix. »

– « Et nous, ne put s'empêcher de dire sœur Marie-Augustine tout bas, nous avons perdu la nôtre ! »

Notre Mère le pria d'écrire à l'Archevêque pour nous remettre à son autorité, ce qu'il fit. L'Archevêque en fut enchanté et s'empressa de nous donner un Supérieur.

\* \* \* \* \*

## Sur sa Première Communion et sa Confirmation

Fête du Saint Nom de Jésus 1888

À propos de dévotion, vous serez très étonnées de la mienne, mes sœurs, parce qu'elle est peu commune. C'est : "L'Être de Dieu" et, chose étonnante, c'est dès mon enfance que j'ai été pénétrée de cette pensée.

Quand j'ai fait ma 1<sup>ère</sup> Communion, il me semblait que Celui que je venais de recevoir me portait au trône de Dieu, pour lui rendre, en moi, l'hommage que, moi seule, je n'étais pas capable de lui rendre.

Revenant de la Sainte Table, j'étais très intimidée de retrouver le chœur où se tenaient les Chanoines et je me demandais comment je retrouverais ma mère, quand j'entendis au-dedans de moi une voix qui me disait : "Un jour tu quitteras ta mère, tu quitteras tout ce que tu aimes, pour servir cette Église que tu ne connais pas." Ce fut le 1<sup>er</sup> appel à ma vocation.

Ce que je vous dis là n'était alors pas aussi clair que cela dans mon esprit, car je n'étais pas bien instruite, j'avais reçu peu de leçons de catéchisme. J'allais tantôt à la paroisse, tantôt chez le Curé. J'ai fait ma 1<sup>ère</sup> Communion plus tard qu'à l'ordinaire à 14 ans<sup>346</sup>, dans l'église de sainte Ségolène à la Grand'Messe de 10 heures, le jour de Noël.

J'avais une robe de soie bleue, garnie de cygne, et après la Communion on jeta sur moi un manteau de cygne. C'était pour la première fois de ma vie que tout ce que je portais était neuf. Ma marraine avait apporté une ruche pour mettre à mon cou, en disant :

"Il ne faut pas que l'enfant porte rien qui ne soit neuf." C'est vous dire quelle importance on attachait à cet acte à la maison.

Pour la Confirmation c'était autre chose, j'avais 18 ou 19 ans, je l'ai faite avec deux jeunes gens, dans la chapelle de monseigneur de Quelen. Je crois que j'avais déjà fait des 1<sup>ers</sup> vœux à monsieur Combalot, tout ce que je sais c'est que j'ai fait, après la Confirmation, une retraite chez les Dominicaines du Grand Ordre. J'étais si heureuse de recevoir le Saint Esprit qui rendait en moi à Dieu tout honneur et toute gloire.

Ce jour-là ma vocation était fixée.

---

346. Cet âge ne correspond pas à la tradition qui situe cet événement à 12 ans. "À 14 ans" : signifierait en 1831, ce qui paraît peu probable, vu les événements familiaux et la résidence de Mme Milleret et de sa fille à Paris.



*Au-delà de la date du 30 avril 1839, celle du 14 août 1841 (premiers vœux) et celle du 25 décembre 1844 (profession perpétuelle) marquent un acte fondateur. Cet acte est consigné, de la main de mère Marie-Eugénie, dans le premier Registre des Vœux. Il ne s'agit pas ici du parchemin de profession, mais du texte qui certifie l'événement. Il est accompagné d'une note personnelle sur le cheminement de sa vocation.*

*Premiers Vœux :*

Le 14 Août 1841, je Sr Marie-Eugénie de Jésus, j'ai par la grâce de Dieu fait profession de notre Institut naissant et prononcé en présence du très St Sacrement mes premiers vœux de pauvreté, chasteté et obéissance pour deux ans selon l'approbation à ce donnée par Monseigneur Affre Archevêque de Paris.

Au nom du Père, du Fils et du St Esprit. Ainsi soit-il.

Sr Marie-Eugénie de Jésus

*Renouvellement des vœux, le 15 août 1843 :*

Le 15 Août 1843 fête de l'Assomption, j'ai par la grâce de Dieu renouvelé pour deux ans les vœux ci-dessus.

Au nom du Père, du Fils et du St Esprit. Ainsi soit-il

Sr Marie-Eugénie de Jésus

*Vœux Perpétuels :*

Le jour de Noël 1844 j'ai par la grâce de Dieu rendu perpétuels mes vœux de pauvreté, chasteté et obéissance et j'ai fait le 4<sup>e</sup> vœu de me consacrer selon l'esprit de notre Institut à étendre par toute ma vie le règne de N. S. J. C. dans les âmes. Au nom du Père, du Fils et du St Esprit. Ainsi soit-il. Sr Marie-Eugénie de Jésus

*Note personnelle (retranscrite telle qu'elle est) :*

Je Anne Eugénie Milleret, fille majeure, du consentement de mon père, voulant me consacrer à Dieu je suis entrée avec nos premières sœurs dans les pratiques de notre Noviciat dans le petit logement Rue Férou le 30 Avril 1839. J'ai reçu l'habit des mains de Mgr Affre le 14 Août 1840 dans notre maison Rue de Vaugirard 108. J'ai été examinée pour ma profession le 2 Août 1841. À cet effet j'ai été seule pour rendre compte en toute liberté de ma vocation à M<sup>f</sup> l'abbé Gros Vicaire G<sup>al</sup> de Paris qui rendra témoignage que c'est de ma libre et franche volonté que j'ai fait profession.

J'ai été de nouveau examinée pour mes vœux perpétuels par M<sup>f</sup> l'abbé Gaume Vic Gal qui m'a fait l'honneur de les recevoir le 25 Xbre 1844 et les a signés à l'autel.

Anne Eugénie Milleret dite en R<sup>on</sup> [Religion] Sr Marie-Eugénie de Jésus.

Domine, tu scis quia amo te.

\* \* \* \* \*

LETTRES DE MÈRE MARIE-EUGÉNIE  
À L'ABBÉ COMBALOT



*Anne-Eugénie Milleret a rencontré l'abbé Combalot durant le Carême 1837. Revenue dans son pays natal, en juillet, elle évoque ses souvenirs d'enfance et de jeunesse et décrit sa situation actuelle.*

Monsieur  
l'abbé Combalot  
à Chatenay par  
La Côte Saint-André corrigé : (illisible)  
Isère à Bordeaux

1837

Hettange ce Vendredi 14 Juillet

[...] J'ai revu Metz avec une profonde émotion, je n'y étais pas retournée depuis le dernier voyage que j'y avais fait avec ma mère, et dans ses derniers jours de sa vie, où elle semblait avoir le pressentiment de la mort qui l'attendait à Paris, elle me donnait les derniers conseils de sa tendresse, elle me mettait en garde contre les dangers qu'elle savait bien devoir m'entourer, et elle prenait avec moi des formes affectueuses qui me touchaient d'autant plus qu'elle m'avait habituée à être avec elle plutôt respectueuse que tendre. Elle croyait que les démonstrations d'affection amollissaient le caractère en exaltant le romanesque, et puis l'énergie même de son esprit et de son cœur lui faisait dédaigner ces formes caressantes qui sont l'expression vulgaire de sentiments moins profonds que n'étaient les siens. Mais moi, plus faible qu'elle, nuls moments ne m'ont laissé des souvenirs plus chers que ceux où elle s'imposait moins de réserve et de dignité, et où elle semblait chercher près de moi une consolation et un appui. Ce pays-ci devrait avoir pour moi de graves enseignements, j'y ai vu passer devant moi toutes les vicissitudes de la fortune ; mon père y a été riche et puissant, puis en un jour, tout cela a disparu. Ma mère y a porté ses chaînes dorées ; sous l'enveloppe de sa prospérité, elle y a caché bien des angoisses. Depuis 1830, nous y sommes souvent revenues ensemble, nous y retrouvons quelques amis fidèles ; mais aussi, bien de l'ingratitude et de la haine. J'ai vu passer entre des

mains étrangères la terre où j'avais été élevée, et que j'aimais d'un amour enfantin : son beau parc est maintenant dévasté ; et ces lieux pleins du souvenir de ma mère, je n'ose pas même y retourner de peur de ne retrouver debout peut-être, pas même le château ni la chapelle. Vous le voyez, autour de moi Dieu avait frappé à grands coups, mais tout cela avait passé sur moi, comme le vent sur un brin d'herbe ; je m'étais relevée la même. J'étais heureuse, malgré tout, je portais la vie légère, ma vanité était déjà grande ; mais enfin, ce n'était pas là toute mon existence, et le bonheur d'être utile à ma mère et de la consoler, lui donnait un peu de valeur et de dignité.

Depuis que le Seigneur me l'a enlevée, j'ai vraiment commencé à souffrir, je n'ai plus eu d'autre bonheur que celui que m'ont fait les succès du monde, mes jours ont été si vides, si inutiles, qu'ils n'ont pas même laissé une trace dans mon souvenir ; j'ai beaucoup pleuré, et pourtant, je suis devenue chaque jour plus mauvaise. Combien je regrette maintenant ces cinq belles années de ma jeunesse perdues pour moi et pour les autres ; qu'on le veuille ou non, il faut toujours souffrir, et il est bien plus doux de souffrir pour Jésus Christ que pour le monde.

Depuis que je vous ai connu, j'ai eu bien des angoisses, bien des luttes, il m'a fallu me vaincre, renoncer souvent à mes goûts, à mes plaisirs, à mes habitudes, et cela n'a pas toujours été sans peine ; puis, combattre au dehors, supporter toute espèce d'attaque et de reproches pour embrasser ce qui me déplaisait déjà à moi-même ; vous le savez, mon bon père, j'ai été quelquefois brisée de tristesse et dans un abattement mortel, mais la grâce me portait et me soutenait quand bien même je ne sentais plus son secours et je regarderai toujours ces instants, où j'ai tant souffert, comme des instants bénis de Dieu, comme la plus belle époque de ma vie. Le temps que je passe en Lorraine est un moment de trêve, dont ma santé avait besoin et que Dieu m'a donné parce qu'Il ne fait jamais l'épreuve plus grande que nos forces. Je me confierai donc en sa bonté à mon retour à Paris et je recommencerai hardiment à faire tout ce qu'il faudra pour lui appartenir enfin, sans partage. Notre Seigneur m'a donné un grand attrait pour votre œuvre, je supporterai volontiers beaucoup de choses pour m'y dévouer toute entière si elle se fait ; mais ce qui me coûte, c'est qu'il faut bien se

résigner à entrer dans un autre ordre si elle ne se fait pas, car la résistance de ma famille me forcera probablement à rompre de telle sorte que je ne puisse plus retourner en arrière. Cependant mon père a été jusqu'ici très raisonnable sur ce sujet ; si on ne lui monte pas la tête, il me laissera peut-être faire, sans trop de difficultés ; il est vrai qu'il ne croit pas encore que ce soit sérieusement que j'y pense ; il répond à cela comme à une fantaisie d'enfant.

Je trouve ici des amis empressés ; on me fête, on m'entoure ; ceux-là même qui nous avaient oubliés au jour du malheur, reviennent maintenant ; tous veulent voir la petite fille devenue grande, et vous pensez bien que leur bonne affection ne m'épargne pas les compliments.

Ils me trouvent bien changée et d'autant plus sérieuse que je m'enveloppe d'un peu de tristesse qui m'est bien permise dans ce pays-ci ; on voulait arranger pour moi des parties de plaisir, mais mon père m'a permis de les refuser toutes et on me pardonne ma sauvagerie en l'attribuant au souvenir de la grande position que mon père avait autrefois ici. En réalité, je ne la regrette ni ne m'en souviens seulement ; mais, j'aime mieux dire, que je n'aime ni le monde, ni la danse, que d'expliquer pourquoi je ne veux pas y aller. Du reste, on s'est empressé de complaire à mes nouveaux goûts ; ma chambre est pleine de livres, et j'ai deux bibles à ma disposition, une protestante et celle de Lemaître de Sacy<sup>347</sup>. Je crois que la première est mieux traduite, mais suivant votre conseil, je lis la seconde. La maison où je suis maintenant établie est extrêmement triste ; le maître de la maison est moitié fou, moitié en enfance, et sa folie est méchante ; heureusement je ne suis pas bien craintive et jusqu'à présent, j'ai eu pour lui le charme de la nouveauté. Vous pensez bien que dans cet état, il ne s'occupe plus de discussions religieuses ; sa pauvre femme a été très reconnaissante de ce qu'elle appelle « mon courage » ; elle me laisse faire tout ce que je veux ; le Dimanche, elle me conduit à la messe, les autres jours je n'y suis pas encore allée parce qu'elle est à 5 h du matin. Pourtant, cela me manque ; je suis dans une grande

---

347. Lemaître (ou Lemaistre) de Sacy (1613-1684), directeur spirituel des religieuses de Port-Royal, traducteur de la Vulgate.

sécheresse ; je n'ai pas du tout d'esprit de recueillement, je remplis mal mes devoirs de piété. Les distractions du voyage et des premiers jours de mon arrivée m'ont fait du tort ; il faut si peu de chose pour me distraire et, quand je ne me conserve pas un peu en la présence de Dieu, je ne puis plus me recueillir à l'heure de la prière. Ne m'abandonnez pas ici ; si j'y ai moins de tourments, j'ai toujours à m'y porter moi-même et ce n'est pas une petite Croix.

Vous pouvez m'écrire chez Mme Curé-Béva<sup>348</sup>, à Thionville – Moselle. Mes lettres n'y seront pas ouvertes ; pour moi, je ne vous écrirai que quand je pourrai mettre moi-même la lettre à la poste. Je ne veux pas que personne voie votre nom, cela pourrait vous attirer des désagréments plus tard. Ce sera un grand sacrifice pour moi, mon bon père ; j'aime tant à vous dire toutes mes pensées. Vous trouvez peut-être que je vous dis bien des choses inutiles, mais je ne vous parle pas seulement comme à mon directeur, mais comme au père le plus tendre, comme à mon meilleur ami. N'êtes-vous pas tout cela pour moi, et chacune de vos lettres ne vient-elle pas me le prouver toujours davantage ?

J'en recueille toutes les paroles dans mon cœur : vous aurez vu que les pensées que vous me suggérez m'étaient venues à moi-même, et que la défiance de mes mauvais penchants m'attachait irrévocablement à votre direction.

Vous êtes donc le maître comme vous êtes le père bien-aimé ; appelez-en à votre autorité, si jamais les conseils de votre tendresse perdaient leur empire.

J'écrirai aussi quelquefois à Mme Champagneux<sup>349</sup> ; sa bonté pour moi est touchante, je me rappellerai toujours d'ailleurs qu'elle m'a accueillie dans le temps où vous ne me gâtiez pas. J'ai l'air d'en avoir gardé rancune, car je vous en parle toujours ; ce n'est pourtant pas cela, mais j'ai plaisir à vous rappeler que je voulais vous obéir

---

348. Mme Béva : amie d'enfance de Marie-Eugénie.

349. Madame Champagneux : convertie à la parole de l'abbé Combalot en l'église Saint Étienne du Mont, près de l'Impasse des Vignes. Fille de Mme Roland, femme politique guillotinée sous la Révolution, en novembre 1793.



quand bien même vous me faisiez peur, parce que maintenant j'aurais peur sans cela, de ne rien faire qu'à cause de vous.

Adieu, mon bon père, je suis vôtre dans les cœurs de Jésus et de Marie.

Eugénie Milleret

Me permettez-vous de lire les Provinciales, j'en ai bien envie ; j'ai déjà commencé, mais je ne veux pas continuer sans votre approbation. Je suis quelquefois bien embarrassée de choisir des livres dans ma bibliothèque ; puis-je lire le Zend Avesta<sup>350</sup> et le Coran ; si vous me dites que non, j'attendrai qu'on m'ait procuré la Conquête de Normands de Thierry<sup>351</sup>, qui est dit-on le plus bel ouvrage historique du siècle. Ici, je ne connais personne qui soit complètement catholique, j'ai bien des cousines très dévotes, mais je les crois peu éclairées, même dans leur piété.

À Paris, j'avais Mme Champagneux et puis un jeune artiste, plus pieux assurément que moi, que je pouvais consulter en toute sécurité, et qui m'apprenait toujours beaucoup de choses. Ici, cela me manque, personne n'y connaît ce monde d'idées où la foi nous introduit, et je pense même que le clergé n'y comprend pas assez l'étendue des idées catholiques, combien elles éclairent et vivifient toutes choses. Mais je suis bien hardie de dire cela ; je n'en sais pourtant rien par expérience. Si je peux aller me confesser et communier sans trop attirer l'attention, je prendrai probablement le curé (sic) de ce village, dont on fait beaucoup l'éloge. Je ne l'ai encore vu qu'à l'autel. Quand je l'aurai entendu causer, je me déciderai. À Thionville, à cause de la nouveauté de ma personne, tant de gens s'occupent de ce que je fais, que je ne pourrais aller trouver le Curé (sic) sans que tout le monde le sache.

Je lui annoncerai pourtant votre arrivée pour l'année prochaine si vous y tenez ; mais, qu'iriez-vous faire bon Dieu, dans un trou pareil ! je lui en veux du peu de liberté que j'y trouve et de ne pas pouvoir même y sortir seule.

---

350. Livres saints iraniens (cf. *Notes Intimes* N° 152/01).

351. Thierry, Augustin (1795-1856), historien, auteur de nombreux ouvrages.

*Désir de « faire un noviciat dans un des couvents existants, si toutefois il est permis d'y entrer sans avoir la volonté d'y rester » : temps de formation et première séparation de sa famille.*

Monsieur  
l'abbé Combalot  
au grand séminaire de  
Nancy

Meurthe

*(Fragment du 2 Septembre 1837, d'après le cachet de la lettre, postée à Thionville)*

[...] J'aimerais beaucoup que vous consentissiez à me laisser faire un noviciat dans un des couvents existants, si toutefois il est permis d'y entrer sans avoir la volonté d'y rester.

Cela m'apprendrait beaucoup de choses, et commencerait la séparation d'avec ma famille, qu'il faut bien vouloir, quoiqu'il en puisse coûter. Vous me parlez d'un avenir peu éloigné ; j'ai bien peur que cela ne me soit pas possible ; je serais pourtant bien malheureuse, mon bon père, de sentir que vous m'appellez et de ne pas pouvoir venir. J'écris bien à la hâte, mon bon père ; on ne me laisse le temps que de vous dire ces quelques mots, et de vous assurer de mon dévouement complet.

Cattenom. ce Vendredi

Eugénie

Si l'on exige de moi de renoncer pour un temps à toute relation avec vous, dois-je accepter ?

Si on me demande de quitter M. Gaume<sup>352</sup>, je le ferai sans hésiter ; je trouverai bien un autre confesseur selon l'esprit de Dieu.

---

352. M. Gaume, abbé Jean-Alexis (1787-1863). Ami de l'abbé Combalot. Confesseur de Marie-Eugénie, sera plus tard supérieur ecclésiastique.

*À la recherche d'un couvent où faire un noviciat. Perspective de celui des Dames du Saint Sacrement, rue Tournefort, dans le quartier de Sainte-Geneviève. Lutttes intérieures et extérieures.*

Monsieur  
l'abbé Combalot  
Hôtel de la Cour  
à Turin  
Italie

1837

Paris ce 3 Novembre

Arrivée ici, depuis quelques jours, mon très cher père, j'aurais déjà pu répondre à votre lettre de Turin, qui m'ordonne si impérativement d'entrer au couvent. Je me suis bien décidée de suite à vous obéir ; mais je voulais vous dire les arrangements pris, et j'ai bien de la peine à me décider. La maison des Dames du St Sacrement me semble la plus triste du monde ; il m'en coûte d'y entrer et d'autant plus, que c'est me séparer tout-à-fait des miens, que d'aller m'enfermer dans ce quartier perdu avec la nécessité d'entrer à 8 h. – Cet isolement m'effraie. Je sens que je fais un pas décisif ; les miens me laissent libre, tout en me blâmant, mais à la vérité, c'est dans l'espoir de me voir d'autant plus tôt dégoûtée de mes projets. Je suis bien faible, n'est-ce pas, d'hésiter quand il dépend de moi de quitter tout de suite la maison de mon père et d'en être presque oubliée ; mais voyez-vous, je ne puis encore être assurée de ma vocation comme vous l'êtes ; je m'étonne toujours de vous en voir parler avec autant de décision que si Dieu vous en avait instruit face à face, et surtout cette fois que vous ne voulez regarder que comme des pièges l'accomplissement des devoirs de famille et la vie convenable qui m'était offerte. Mon âme est bien agitée depuis quelques jours, regrets, tristesse, inquiétudes, indécisions, craintes de l'avenir tout y passe tour à tour, je m'irrite de votre autorité, puis je fais taire tous mes raisonnements pour m'y soumettre. J'ai vu un instant Madame

Champ[agneux] le lendemain de mon arrivée ; j'étais plus courageuse alors, mais depuis, tout ce que j'aurais pu désirer en dehors de vos projets s'est offert à moi ; je vois quand même qu'on me regrette, qu'on est blessé de ce que je fais, et que si jamais je voulais retourner en arrière, on n'oublierait pas ma retraite actuelle, on aurait moins de confiance en moi que jamais. Au reste, à quoi bon d'essayer de vous dire mes pensées ; celle du moment où je parle est toute contraire à celle qui la suit. Dans le fond, je n'ai pas envie de vous abandonner et je puis bien accepter ce qui m'attriste et me répugne, comme une compensation à mes fautes, à la légèreté et à l'inutilité de ma vie tout entière. Sous ce rapport, j'ai amassé depuis quelque temps ; je me suis pliée à toutes les idées des gens du monde qui m'entouraient, et à Châlons<sup>353</sup>, par exemple, je suis allée plusieurs fois dans le monde et une fois pour y danser. Ce qu'il y a de pis, c'est que j'étais, comme autrefois, fort vexée quand on ne venait pas m'engager d'avance.

Grondez-moi donc, mon très cher père, ou plutôt, voyez combien j'ai besoin d'être retirée du monde, pour travailler à acquérir quelques vertus solides.

Ce qui m'effraie toujours le plus, c'est la crainte que votre œuvre ne se fasse pas, mais je veux fermer les yeux à ma prévoyance. Aujourd'hui même, j'irai dans le quartier Ste Geneviève : une dame doit me conduire aux Oiseaux<sup>354</sup>, mais pour peu que les conditions n'en soient pas aussi convenables, j'irai arrêter mon logement chez les Dames du St Sacrement pour lundi ou mardi. Comptez que quand je recevrai votre première lettre, la chose sera faite : donnez-moi donc les avis qui doivent régler ma conduite ; si vous n'y voyez pas d'inconvénient, j'aimerais bien que vous voulussiez bien y ajouter un mot de recommandation pour la Supérieure, quelle qu'elle soit, simplement pour servir de renseignements. Ce qui contribue le plus à mon inquiétude, c'est peut-être le désappointement de ne vous avoir

---

353. Sans doute chez Mme Doulcet, femme du Receveur général, près de laquelle Anne-Eugénie a habité après la mort de sa mère.

354. Les Oiseaux = Chanoinesses de Saint-Augustin, ainsi appelées à cause de l'environnement de leur quartier, dites ailleurs « Dames du Roule », d'après la situation de leur monastère (cf. *Autour de la Fondation*, N° 1505).

pas trouvé à Paris ; il me semble que vous auriez remonté mon courage, et qu'avec la bonté que vous m'avez montrée tant de fois vous auriez adouci l'amertume momentanée de la séparation. Je suis un peu comme les enfants ; je ne sens de secours que dans ce qui n'est pas à ma disposition. – Vous serez peut-être bien utile à Turin, mes vœux vous y accompagnent comme partout.

Pour moi, dès que je serai au couvent, j'irai demander à Notre Seigneur de la persévérance et du calme ; il y a bien longtemps que j'ai communiqué ; j'avais l'âme si agitée, mes désirs et mes affections se tournaient tant vers les personnes qui m'entouraient et si peu vers Dieu, que je ne l'ai pas osé pour la Toussaint. Si je vous disais que j'ai regretté d'être engagée à Dieu, même aussi peu que je le suis, et que j'ai pensé que si je n'étais pas chrétienne ou du moins que je n'en connusse pas les devoirs, je pourrais être bienheureuse. Hier et avant hier, j'ai été longtemps à l'Église, j'ai prié pour ma mère, et Notre Seigneur a daigné remettre un peu de paix dans le fond de mon cœur, quoiqu'encore il y ait bien des élans vers les plaisirs et les affections de la vie ordinaire. Ensuite, est-ce bien la paix de Dieu, ou n'est-ce pas plutôt une sorte de légèreté qui fait que le mouvement de mes recherches sert de distraction à ma tristesse.

Voilà que je reviens de toutes mes courses, mon très cher père, j'ai vu les Oiseaux ; l'Abbaye aux Bois<sup>355</sup>, la Visitation, que Mr Gaume voulait me faire choisir ; mais, où on ne veut pas de moi, qu'à titre de postulante. Enfin, je vais demain matin avec mon père prendre les arrangements définitifs au couvent du St Sacrement qui est le seul lieu où j'ai trouvé les conditions convenables.

Adieu, priez pour moi, comptez-y autant que je pourrai, et croyez à ma sincère et dévouée affection.

Toute à vous

Eugénie

---

355. Un autre couvent des Chanoinesses de Saint Augustin, qui accueillait aussi des résidentes. C'est là que Kate O'Neill et sa sœur seront pensionnaires en 1839, lors de leur rencontre au confessionnal avec l'abbé Combalot.

*De chez les Bénédictines du Saint-Sacrement. Ses sentiments,  
son emploi du temps, ses réflexions sur sa famille.*

Monsieur  
l'abbé Combalot  
Hôtel de Cavour  
à Turin  
Italie

Paris ce 21 novembre 1837

[...] Votre œuvre se fera ou ne se fera pas, Dieu le sait ; ne vous en inquiétez pas pour moi. Je n'ai pas attaché mon bonheur à telle ou telle combinaison ; je me regarde comme vous appartenant et cette idée me plaît. Je ne chercherai pas à servir Dieu et la Vierge dans un des ordres actuels, quand bien même il me paraîtrait très saint, ce n'est pas de ce côté que je tournerais mes efforts, mais vers la vertu d'indifférence, tant recommandée par St François de Sales. Non, je tâcherai de déraciner tellement de mon cœur toute préférence pour une chose ou une autre, que je puisse aussi bien être la dernière sœur de votre ordre que la première, indifférente aux occupations qui me seraient données, et toute aussi prête enfin à servir Dieu comme séculière dans n'importe quelle position, qu'à entrer dans la vie la plus contemplative, si c'était ainsi que dût tourner votre Institution, ce que je ne crois pas devoir être, quoiqu'il arrive.

Je ne m'empresse pas de vous parler de ma position actuelle, parce que vous devez déjà être rassuré par ma dernière lettre ; cependant aujourd'hui, j'en causerai encore un peu avec vous. Je vous raconterai ce que je fais chaque jour ; je vous ai déjà dit que je me trouvais très bien de la nourriture et de toutes les habitudes de la maison ; j'ajouterai, pour achever de vous rassurer, que le seul jour où je sois encore allée voir les miens, ils m'ont trouvée mieux portante que quand je les avais quittés. Mon père a meublé ma chambre très commodément ; il y a fait mettre un tapis ; il m'offrait un poêle, mais j'ai préféré garder un feu de cheminée pour me tenir compagnie dans

les moments où je serais mal disposée. Je n'ai pas eu beaucoup de ces moments d'abattement ; je vais passer une heure de la soirée près du St Sacrement, ordinairement de 8 à 9 h ; et ce temps s'écoule chaque jour plus doucement pour moi, quoique je n'y emporte point d'autre livre que mon chapelet. Le matin, je vais au chœur, de 7 à 8, pour faire ma méditation et entendre la Messe ; ce doit être à peu près l'heure aussi où vous vous approchez de l'autel pour offrir le Saint Sacrifice, où je compte bien ne pas être oubliée. Je fais assez mal la méditation, quoique je la fasse sur un chapitre de l'Évangile, moyen qui me réussit ordinairement bien ; mais les allées et venues des religieuses et la psalmodie de leurs offices me donnent beaucoup de distractions. J'aime pourtant mieux être auprès de Notre Seigneur que dans ma chambre. Petit à petit, ma sécheresse s'est en allée ; je verse quelquefois des larmes pleines de douceur, mais de tant de douceur et de joie même, que j'ai bien peur que ce ne soient pas celles auxquelles Jésus Christ a promis la rémission des péchés. Aujourd'hui, jour de la Présentation de la Vierge, j'ai communiqué avec un grand bonheur et j'ai beaucoup demandé à cette sainte et miséricordieuse mère qu'elle me présentât à Dieu, comme elle s'était présentée à Lui pour lui appartenir sans partage. Vous le voyez, j'ai le cœur dans la joie et cette disposition intérieure fait que la moindre chose me distrait et me réjouit. Je me trouve si enfant dans mes pensées et dans mes plaisirs, que pour m'en consoler, je suis obligée de me rappeler souvent l'amour du Sauveur pour les enfants. Si je vous ai écrit une fois dans un jour de tristesse, aujourd'hui c'est dans un jour de surabondance intérieure : comme je ne veux cependant pas vous tromper par le seul récit de mes impressions d'aujourd'hui, j'ajouterai que j'ai pensé plusieurs fois avec envie au jour où vous me donnerez des compagnes qui m'aimeront, j'espère, puisque je suis si disposée à les aimer. Il m'a semblé si triste de n'avoir près de moi, personne qui prît intérêt à moi, que j'ai désiré par moments d'avoir près de moi au moins une bête, qui eût besoin de moi et qui me fît des caresses. C'est une fantaisie que je pourrais me passer, mais on n'en finirait pas avec ces attendrissements sur soi-même : j'y suis fort sujette, c'est chez moi une vieille maladie qui m'a souvent fait pleurer dans le monde, parce que je m'y prétendais isolée par le cœur, sinon par la position. [...]

Je cherche toujours un maître d'allemand, en attendant, je lis et je travaille seule. Je m'arrange pour donner au moins deux heures à cette langue et à l'anglais, puis deux heures de lecture. Pour peu que je sorte, cela remplit ma journée. Je suis décidément paresseuse ; malgré que vous ne veuillez pas le croire, l'étude m'ennuie. C'est même le seul ennui que j'éprouve ici, quand je ne fais rien, je m'y trouve très bien. Je m'en voudrais d'être si peu aux regrets de mes habitudes de famille, si je ne trouvais qu'au demeurant, après toutes mes inquiétudes, ils ne s'aperçoivent guère non plus de mon absence. Et puis il faut bien que je diminue à vos yeux le mérite d'une résolution que vous appelez héroïque, un peu généreusement. Depuis la mort de ma mère, ballottée d'un lieu à un autre, jetée d'abord loin des miens sous la protection d'une femme que je ne connaissais pas et dont le contact m'était pénible, je me suis trouvée plus d'une fois en position d'appeler la solitude comme un bienfait.

Quand ma mère vivait, elle était l'unique objet de mes affections, me séparer d'elle, c'eût été déchirer mon cœur, mais, quand ce lien a été rompu, il ne s'en est pas reformé de semblable pour moi. J'ai été plus de trois ans sans avoir même à écrire à celui de mes parents que j'aimais le mieux parce qu'elle aussi l'avait le mieux aimé. Je le parais alors du reflet de tous mes souvenirs filials ; je me rappelais ses services rendus et rendus avec une bonne grâce qui en doublait le prix et cependant, il me fallait bien supporter l'absence de toutes relations et de toutes nouvelles. Depuis que je suis parvenue à obtenir une réconciliation qui était alors le but de toutes mes espérances, je suis allée chez lui le voir, dîner avec lui, mais il n'est pas entré dans ma vie habituelle, mon frère non plus, ni mon père. Cette intimité de tous les instants, qu'il est si cruel de rompre, je ne l'ai eue qu'avec des personnes qui ne m'ont pas attachée fortement. Allant voir ma famille tous les huit jours, je reste presque dans les termes les plus intimes où j'aie jamais été, car longtemps je passais neuf mois de l'année à Châlons.

L'avenir seul est changé, et c'est là ce qui doit les blesser : longtemps, je n'aspirais qu'à trouver le moyen de me réunir à Mr de Franchessin et de tenir sa maison. Lui il voulait me marier dans le monde qu'il voit, mon frère alors restant dans la même sphère, nos



existences devaient toujours être plus unies. Maintenant que je m'arrache à leurs projets, que je sors du cercle qu'ils m'avaient tracé, ils disent ou ils pensent que je ne les aime pas... Voilà ce qui seul me fait de la peine et vous [ ] que cela n'est pas juste, et que la pensée de ce [ ] presque en commun avec eux m'a troublée bien des fois, a été bien près de m'arrêter<sup>356</sup>.

Pourtant ils ont froissé plus d'un de mes rêves ; ils manquaient de respect pour ma foi, pour ma pureté, ils me gênaient dans les devoirs les plus indispensables du christianisme, et je voyais bien que cette meilleure moitié de moi-même, non seulement elle serait restée solitaire et incomprise, mais encore elle aurait été raillée, flétrie, peut-être même sacrifiée dans mes relations avec eux.

Je me félicite donc d'avoir eu le courage d'être venue ici ; la solitude vaut bien la vie fatigante et décousue que j'ai menée si souvent. Il est vrai, je ne saurais point supporter la solitude du cœur, j'ai besoin de sentir un intérêt humain qui veille sur moi, d'en recevoir quelquefois une preuve et c'est pour cela que votre lettre m'est chère et que j'attends et désire votre présence, mais tout doucement. Je sais que vous viendrez ; cela m'est assez. Dieu, du reste, m'a donné un caractère facile, et les circonstances l'ont encore assoupli. J'ai peu de besoins, de désirs, je m'arrange assez de tous les caractères comme de toutes les positions. Mon imagination, car moi aussi j'en ai, me fait seule un obstacle quelquefois, mais, quand je suis parvenue à la tourner du bon côté, elle se charge alors des plaisirs de ma vie solitaire. Vous devez être d'autant plus inquiet pour moi que vous m'avez toujours crue plus mondaine que je ne suis réellement : en aucun temps, je ne crois me rappeler que le monde et ses plaisirs aient été pour votre fille l'objet de bien grands regrets, quand momentanément, je ne me trouvais pas en position d'y aller. Rassurez-vous donc, mon très cher père, et puisse cette lettre vous apporter au milieu de vos travaux ce calme délicieux que je trouve dans ma retraite.

---

356. Cette dernière phrase comporte des mots manquants (papier déchiré), mais elle sert de transition à la phrase suivante.

Je vois, d'après ce que vous me dites, que vous avez des pensées tristes et presque de découragement, vous vous trouvez là, aux prises non plus avec les obstacles auxquels vous êtes habitué dans notre France, mais avec ceux que rencontraient ces grands saints du moyen-âge, qui, au milieu d'une foi universelle et non contestée, avaient à combattre tant de désordres.

Ranimez donc votre espérance, pourquoi ne remporteriez-vous pas des victoires semblables aux leurs ? – La force de Dieu est aussi avec vous. Adieu, mon très cher père, croyez à toute mon affection.

E[ugénie] M[illaret]

---

Vol. I N° 14

*Toujours chez les Bénédictines. Perspective d'une vie de communauté. Sur ses lectures, sa prière, ses souvenirs de Noël.*

Monsieur  
l'abbé Combalot  
Hôtel de Cavour à  
Italie            Turin

[13 Décembre 1837]

D'abord j'ai voulu m'informer des appartements à louer dans la maison. Il y a plusieurs chambres comme la mienne, dont le loyer est de 200 à 250 fr., il y en a une surtout à côté de la mienne qui serait charmante pour une de vos filles, de mes sœurs. Elle est de 200 fr – il faut y ajouter 800 fr pour la nourriture, 60 fr pour le service le plus obligé, en outre le feu, l'éclairage, quelques petites dépenses. Il faut donc compter sur 1200 fr sans le blanchissage et les dépenses personnelles. La maison ne fournit ni meubles, ni linge, à moins d'arrangements particuliers.

J'entre dans tout ce détail, mon très cher père, pour que vous puissiez le transmettre aussi positivement et aussi prosaïquement que je vous le donne à la jeune personne dont vous m'avez parlé.

Depuis que j'habite cette maison, j'ai souvent pensé combien il serait convenable et commode d'y former votre petit noyau ; les religieuses ne s'inquiéteraient en aucune façon de ce que nous ferions ; la clôture nous protégerait parfaitement et nous ferions là, sans appareil et sans bruit, toutes les études nécessaires. J'ai craint seulement quelquefois que le prix de la pension ne parût un peu élevé à quelques-unes des jeunes filles qui pourraient répondre à votre appel, parce qu'on obtient difficilement quelques dépenses d'une famille que l'on veut abandonner. Mais enfin, on ne peut pas non plus commencer avec rien et je ne crois pas qu'il y ait à Paris quelque chose de meilleur marché. La nature et les heures de repas pourraient être modifiées suivant les habitudes et la santé de chaque personne, et enfin, si momentanément, il n'y avait pas d'appartement à louer, ma chambre est assez grande pour que je puisse la partager, et elle appartiendrait comme moi et tout ce qui est à moi, à vous et à toutes celles qui voudraient sérieusement se consacrer à vos projets. Ce serait cependant un sacrifice de ma part ; je suis un peu jalouse de la liberté de mon chez moi ; mais avant tout, et par dessus tout, vous pouvez compter sur un dévouement énergique et sans exception. Rien de ce qui pourra favoriser nos espérances ne me déplaira. Tout ce que vous me dites de votre jeune Viennoise<sup>357</sup> a un grand charme pour moi : ces jeunes filles allemandes de bonne compagnie sont ordinairement remarquables de toute façon, et surtout par le cœur. La famille de ma mère a été aussi attachée à la cour de Vienne ; son père le général de Brou a commandé la Belgique comme général du génie autrichien ; j'ai encore des parents de ce nom en Autriche que ma sœur en espérance connaît peut-être. Mais il ne faut pas trop nous flatter de l'avoir ; il est bien difficile de quitter sa mère et il est bien difficile aussi d'obtenir la permission d'aller dans un pays étranger se consacrer à une œuvre qui n'existe pas encore.

---

357. Il n'existe pas d'information particulière sur elle.

Si elle pouvait cependant se trouver heureuse ici comme je me trouve, elle serait bien récompensée du courage qu'elle aurait mis à venir ; je mettrais tous mes soins à lui faire aimer notre retraite et je sens dans le fond de mon cœur que je pourrais quelque chose pour son bonheur. Comme vous le dites, mon père, Notre Seigneur use envers moi d'une miséricorde infinie ; la paix qu'il a mise dans mon cœur est sans pareille ; comme cependant, je n'avance point dans ses voies, ses bontés mêmes m'effraient, et j'ai quelquefois peur de m'abuser dans des sentiments tout humains. Ne me dites pas tant de bien de moi, mon très cher père, je suis disposée à vous croire sur parole et cela me donne de l'orgueil. Je suis encore à peu près la même qu'au temps où vous me disiez que j'étais pleine de défauts, seulement, vous avez changé de langage et je ne suis plus aussi humble que je l'étais. Puisque je ne me décourage pas, ne me faites pas part des compliments des autres ; j'y prends trop de plaisir et j'ai toujours au fond une assez haute opinion de moi-même. Ne montrez pas mes lettres non plus, je vous en prie, cela troublerait notre sainte intimité et la liberté dont j'use avec vous. Je suis encore assez mauvaise pour être capable de penser à l'impression qu'en recevraient des tiers, à vouloir être remarquée par eux. Vous me croyez meilleure que je ne suis ; je voudrais que vous me vissiez comme Dieu me voit, à condition pourtant que vous veuillez encore bien me supporter comme lui. Car, j'ai beau user de toute la franchise que je puisse, il y a des choses que je ne vois même pas ; d'ailleurs, il y a bien longtemps que je ne me suis confessée à vous.

[...] Je vois approcher avec bonheur le moment de votre retour ; je songe au parloir où je vous recevrai, aux arrangements que je prendrai pour que vous ne soyez pas gelé. En attendant, Dieu bénit vos travaux, j'en espère beaucoup, je recommande votre mission à la Sainte Vierge pour qui je me sens depuis quelque temps des sentiments bien plus tendres. Cette grâce dont je désespérais, elle a bien voulu me l'obtenir. En ce moment, je lis la vie de Marie, Mère de Dieu par l'abbé Orsini ; vous ne sauriez croire comme cet ouvrage curieux par les recherches qu'il renferme, m'impatiente. Il faudrait un amour mystique, une plume toute spirituelle pour chanter les gloires de cette Reine si humble, et des descriptions sensualistes de beauté

matérielle se trouvent à chaque page. Je suis choquée par ce langage romanesque qui me dépeint une belle jeune fille de Galilée, dans la personne de la mère de Dieu. Ne croyez pas, au reste, que j'aurai lu tout ce que vous me recommandez pour l'époque de votre arrivée ; je commence par l'Université catholique, qui est déjà un ouvrage de longue haleine. C'est Mme Champagneux qui me le prête. Ne croyez pas au moins qu'elle ait été dure pour moi.

Elle m'accueille toujours avec un sourire bienveillant qu'elle n'accorde pas à tout le monde ; elle songe à ce qui m'embarrasse, elle m'aide de ses conseils ; elle m'a dit un jour d'en user avec elle comme avec ma mère. Elle ne m'a jamais vue pleurer ; mais aussi, je n'ai jamais pleuré qu'à l'Église, et il paraît que c'était plus fort que je ne croyais, car mes voisins du chœur s'en intriguaient beaucoup. C'est une chose qui me rend toute honteuse : ou l'on me croit des chagrins de cœur, ou je n'ai pas l'air d'être ici volontairement. Pour les calmer, ces larmes que je reçois avec tant de reconnaissance, il me faudrait repousser tous les sentiments affectueux ; car j'en suis à ne pas savoir comment les autres font pour ne jamais pleurer. Il me semble bien que Ste Tère se dit quelque part, qu'il ne faut pas se laisser aller à ces mouvements qu'éprouvent quelquefois les âmes très imparfaites dans les commencements de leur retour vers Dieu. Mais enfin, mon père, je m'en fie à vous puisque vous remerciez notre Sauveur de me consoler ainsi ; je n'ai pas besoin de m'y refuser.

Mr Gaume dit que c'est le lait des enfants ; je me donnerai bien de garde de chercher<sup>358</sup> le pain des forts tandis que je n'ai point de dents encore, comme dit St François de Sales à une de ses filles qui était plus brave que moi. Ne faut-il pas, d'ailleurs, que je sois heureuse, pour que je puisse bien rassurer ma famille sur mon séjour ici. Je crois que c'est aussi pour cela que ma santé n'a jamais été si bonne qu'elle l'est maintenant. Adieu, mon très cher père, aidez-moi à être tout à lui et comptez à jamais sur mon affection reconnaissante et dévouée.

Paris ce 13 Décembre 1837

Eugénie

---

358. Je me garderai bien de chercher.

Je vous demande, mon très cher père, de songer tout particulièrement à moi, dans l'Octave de Noël ; c'est l'anniversaire de ma 1<sup>ère</sup> communion ; c'était aussi pour nous le jour de fête de ma pauvre mère et le mien. Sa mère s'était aussi appelée Eugénie comme nous et par je ne sais quelle tradition de famille nous croyions avoir pour patronne une Vierge martyrisée le jour ou la veille de Noël. Votre lettre ne m'est arrivée que le lendemain de la Conception de la Vierge, mais ce jour-là, nous ne nous en sommes pas moins unis dans nos prières.

Vous êtes dans le pays classique de la dévotion à la Madone ; c'est plus que jamais le cas d'espérer en elle. Peut-être ne vous écrirai-je plus, ou seulement une fois. Il faut 6 ou 7 jours pour que mes lettres arrivent, et vous quittez Turin peu de temps après Noël.

J'ai d'autant plus de cœur à vous souhaiter bonne chance dans vos voyages, qu'ils doivent vous ramener près de moi.

C'est bien difficile de rendre mes sorties plus rares ; j'eusse voulu les fixer à un intervalle de quinze jours, et cela sera presque impossible cet hiver. Enfin, je ferai de mon mieux. Toute à vous.

13 décembre 1837

---

*Sur la prière et les réflexions de cette époque. Sur un projet  
de Noviciat en Savoie.*

Monsieur  
l'abbé Combalot  
chez Monsieur le Curé  
Auxerre  
Yonne

Ce 1<sup>er</sup> Mai 1838

[...] Demain, je verrai mon père longtemps, je lui parlerai de la Savoie, et je prie Dieu que mes paroles puissent être accueillies. Le Christ est l'époux de mon âme, c'est lui seul que je veux aimer ; je voudrais apprendre à lui plaire et tâcher de rendre mon âme digne de son divin amour ; qu'ai-je donc besoin de vivre toujours en contact avec ces choses et ces gens du monde qu'un attrait naturel et les tristes habitudes de ma vie passée rendent encore dangereux pour moi. Quelquefois j'aspire à voir briser ces derniers liens ; mais il me semble aussi que je m'abuse en les appelant les derniers, que mes véritables chaînes sont au-dedans de moi et que je les emporterai même dans ma solitude. Enfin, c'est l'œuvre de toute la vie, dit-on, et je suis sûre au moins qu'à la Côte St André, il me sera plus facile d'y travailler plus fidèlement.

Je veux pendant ce mois, m'efforcer d'acquérir du recueillement et du silence, en élevant plus facilement mon âme vers Dieu et Notre Dame. Je veux suivre ma règle qui m'est bien plus facile depuis que vous m'y avez accordé deux demi-heures de liberté de plus. Ce n'est pas d'y manquer n'est-ce pas, que de vous écrire même à l'heure de mon travail. Enfin, je prends surtout une forte résolution de ne plus laisser pénétrer dans mon âme ces rêves, ces pensées, ces désirs, qui sont comme un renoncement tacite à l'alliance de mon divin fiancé.

Voilà ce que je me suis promis et ce que j'attends de mon maître divin ; priez bien pour moi, et demandez ces choses ; nous serions tous deux bien contents et bien calmes si je parvenais à y être fidèle. Car je sais que je puis bien vous associer à moi dans un pareil désir ; vous seriez peut-être le plus heureux de sa réalisation, et vous pourriez sans crainte vous reposer en moi et répandre sur mon cœur toutes les effusions de votre tendresse. Vous voyez que malgré que j'aie pu dire, je crois à la réalité de votre affection profonde et que je vous identifie avec moi, au moins avec ce qui est de Jésus Christ en moi. [...]

*(lettre non signée)*

---

Vol. I N° 31

*Encore sur le projet en Savoie et la relation à son père.*

Monsieur  
l'abbé Combalot  
chez Monsieur le Curé  
Yonne                      Auxerre

Ce Jeudi 3 Mai 1838

Quoiqu'il soit déjà très tard, mon très cher père, et que je n'aie pas tout à fait fini mon thème latin, je ne puis m'empêcher de venir vous dire comment mon père a pris nos projets d'éloignement. En thèse générale, il ne les a point contredits, mais la Savoie ne lui revient qu'à moitié. Ayant lui-même un projet d'eaux pour les Pyrénées, il aimerait mieux m'emmener et me laisser ensuite sur la route à Bordeaux ou dans les environs. J'ai parlé de Bergerac<sup>359</sup>, pour n'avoir pas l'air de m'attacher trop à mon projet que j'espère cependant faire réussir. Les plus grandes objections que mon père ait faites, c'est l'embarras de démeubler ma chambre et de la remeubler

---

359. Bergerac : ville de Dordogne où l'abbé Combalot a prêché des retraites.



en province, mais je lui ai assuré que partout je trouverai ce qui m'est nécessaire sous ce rapport, une commode, un lit de paille, une table et quelques chaises. Alors il s'est rappelé qu'il avait encore des affaires dans ce pays ; il a bâti des projets de voyage, ce qui lui plaît toujours beaucoup, il a parlé de me montrer la Grande Chartreuse, Genève, Aix, avant de m'installer. Ses premières dispositions sont donc bonnes, grâce au Ciel, pourvu que des influences de famille ne viennent pas les changer. Il m'a promis au reste de n'en point parler, et il m'a chargée de prendre des renseignements. Il tient beaucoup à ce que je choisisse un lieu où la maison soit belle, en bon air, et avec un beau jardin, qu'enfin je puisse y trouver quelques femmes distinguées. Mais il ne voudrait pas que je prisse le voile là-bas c'est toute sa peur.

Dites-moi maintenant si les maisons de la Visitation sont assez liées entre elles, pour que je puisse obtenir près de la supérieure du premier couvent ici, quelques-uns des renseignements que mon père désire. Je vais aussi écrire à votre abbé Pion<sup>360</sup> et pour qu'il mît tout l'intérêt possible à arranger les choses, je voudrais que vous me donnassiez un mot de recommandation pour lui : mais qu'il ne parle pas de vous dans sa réponse pour moi, afin que je puisse la montrer à mon père.

Je crois que de toute manière, il me faut renoncer au charmant projet de notre voyage à nous deux ; si seulement nous nous retrouvons là-bas ce sera beaucoup. Mon père y trouvera de l'économie, je pense, et cette considération jointe à celle de ma santé, le déterminera, j'espère. Je lui ai dit que je croyais pouvoir lui éviter tous les détails de mes arrangements, s'il voulait bien me donner 150 fr. par mois. Cela me semble, en effet, très suffisant pour couvrir même les dépenses du voyage et de l'établissement qui d'ailleurs ne se renouvelleront pas souvent. Jusqu'ici, mes dépenses ont été ordinairement à plus de cent Louis ; à cause des dépenses de maîtres ou de médecins que mon père ajoutait à ma pension de toilette et à celle qu'il payait chez ma cousine<sup>361</sup> ou ici.

---

360. Aumônier des sœurs de la Visitation.

361. Madame Foulon.

Je serai donc un peu plus pauvre que je ne l'ai été jusqu'ici, mais je pourrai encore faire honneur à mes affaires ; si d'ailleurs mon père me mène aux Eaux, ce sera lui qui paiera ma dépense. Ceci me plairait assez parce qu'il me semble qu'en venant prêcher à Aix, vous pourriez avec votre talent et vos idées libérales faire assez sa conquête pour qu'il aimât du moins à me voir former des relations avec vous. Loin des siens, de ses habitudes, de ses préoccupations, la grâce de Dieu obtiendrait même peut-être plus encore.

Adieu, mon très cher père, si j'avais le temps, je vous dirais que je n'ai pas beaucoup travaillé aujourd'hui, j'ai été dérangée trois ou quatre fois, si bien que j'ai tout laissé là.

Je suis du reste toujours toute à vous, et désireuse de vous satisfaire complètement. [...]

Eugénie.

---

Vol. I N° 33

*Nouvelles réflexions sur un Noviciat. Rester à Paris ou s'en éloigner ?*

Monsieur  
l'abbé Combalot  
Yonne            Auxerre

Ce 7 Mai 1838

Vous avez reçu une lettre de moi, mon très cher père, et peut-être aurez-vous trouvé que les choses étaient allées déjà bien vite, d'après les nouvelles observations que vous me faites. Il y a du vrai dans tout ce que vous me dites, et je me suis toujours bien un peu attendue à ne pas vous voir aussi souvent que nous le bâtissons dans nos romans de Vaugirard<sup>362</sup>. Vous le savez du reste, je n'avais

---

362. Rue de Vaugirard N° 47 où habite l'abbé Combalot.

nullement pensé à vous retrouver dans ma retraite, je m'étais préoccupée d'un couvent de Bretagne ou de Lorraine : ainsi j'espère que cette solitude habituelle et cette privation de votre présence ne me décourageront pas.

Vos lettres m'y suivront sans inconvénient, j'espère ; et je dois avoir d'autant plus de confiance, qu'à mesure que je me séparerai davantage de mes appuis naturels, Dieu me soutiendra, que jusqu'ici, je l'ai toujours éprouvé. Je dis mes appuis naturels, car c'est ma famille que j'aurai de moins : pour vous, je ne vous aurais pas beaucoup plus souvent ici, par la raison que je rendrai mes sorties plus rares dans la famille ; je serai aussi obligée de les rendre plus rares chez vous de peur qu'ils ne me trouvent toujours absente et qu'ils ne s'en plaignent comme le fait déjà mon frère. Ainsi, il me serait assez difficile de suivre votre Carême de Saint Sulpice.

Je me suis trop avancée maintenant pour ne pas prendre de renseignements, mais je serai libre de trouver que les réponses me font renoncer à mon projet : calculons donc bien les choses. D'un côté, je crois bien qu'après avoir annoncé un projet si absolu de solitude et d'éloignement, on consentira par commutation à ne plus recevoir de moi que des visites très rares. J'avoue franchement que cela me plairait davantage que de m'en aller. Il serait aussi plus facile de prolonger cette position mitoyenne que celle que je pourrais prendre en province. Voilà les avantages de mon séjour ici et de plus la facilité de reprendre encore quelques mois de latin pour la prosodie<sup>363</sup> ou d'autres leçons. Enfin, le bonheur de vous voir un peu plus souvent, et d'aller au moins quelquefois au pied de votre chaire.

Mais de l'autre côté, on viendra toujours me voir, les conversations du monde, ce qu'on y fait, ce qu'on y dit de moi, toutes ces choses qui flattent ma vanité arriveront encore jusqu'à moi. Je ne changerai pas de manière d'être, je deviendrai difficilement plus silencieuse, je ne m'habituerai pas à trouver en Jésus Christ toute ma vie, tous mes épanchements, toutes mes affections. Et voilà à quoi je voudrais en quelque façon forcer mon âme en lui ôtant toutes ces

---

363. Règles pour la composition des vers, règles de phonétique pour l'accentuation d'un texte.

choses, toutes ces relations où elle s'éparpille si vite. J'ai déjà éprouvé que je suis beaucoup plus à Dieu quand je subis moins l'attraction de ces anciennes habitudes. Ensuite, je ne suis plus seule ici, cette jeune femme<sup>364</sup> me gênerait si vous m'amenez d'autres sœurs ; sa conversation, même aux moments libres de la journée, ne peut que me distraire, sans rien me donner de bon. Je sortirai aussi quelquefois, peut-être quand des amis des parents de province viendront à Paris, ne pourrai-je point tenir à l'exactitude de mes jours fixés ?

Jugez, voyez vous-même ce qu'il faut décider. J'aimerais mieux rester, mais je crois que mon avancement spirituel gagnera à mon éloignement, et j'ai l'intime confiance qu'avec mes communions fréquentes, mes études, mon temps réglé, je pourrai très bien passer une année seule dans une communauté de province, sans découragement et sans tristesse. La seule chose qui m'effraierait serait de ne pas trouver un directeur qui pût bien me conduire : étant assurée de cela, je ne m'effraie point.

L'idée d'un noviciat si prochain me fait encore beaucoup plus de peur : j'irai cependant voir la Mère François de Sales<sup>365</sup> pour le printemps prochain après mon hiver de solitude, ou bien même pour mon retour des Eaux.

À dire vrai, je gagnerais encore bien plus là que toute seule, parce que j'y trouverais tous les avantages de l'obéissance. J'ai promis à mon père de ne pas prendre le voile avant un an ; je pourrais cependant si elle y consent, annoncer bien plus positivement ma décision, que je reste ici, ou que j'aille en Savoie.

Maintenant que vous tenez moins à votre projet de la Côte Saint André, je puis en parler à Mr de Fr[anchessin]. Il contribuera à me décider ; s'il aime mieux me voir m'éloigner que de ne plus sortir, j'irai là-bas ; s'il consent au contraire à des sorties très rares pour me garder près de lui, cela simplifiera ma position.

---

364. Sur cette « jeune femme » nous n'avons pas d'autre précision que ce qui est dit dans les lettres.

365. Supérieure du couvent des Religieuses Augustines (Chanoinesses de Saint-Augustin) dans le quartier du Roule, à Paris (cf. *Autour de la Fondation* N° 1505).

J'irai toujours aux Eaux, mon père me l'a promis ; mais il me serait bien difficile d'éviter qu'il m'accompagnât. Au fait, cela est plus convenable et quoiqu'il m'eût été infiniment plus doux de partir avec vous, c'est une raison que je ne puis pas lui donner.

Si je restais à Paris et que plus tard vous eussiez d'autres jeunes filles à rapprocher de moi, on pourrait peut-être à cause de la dame qui demeure ici, aller dans un autre couvent, celui de la Mère François de Sales, par exemple, n'y fût-on même que pensionnaire. J'aurais deux raisons de m'y fixer, l'une de voir de près la maison où j'annoncerais l'intention de prendre le voile, l'autre de changer les heures de mes repas que rien ne peut déranger ici et qui sont très mal choisies pour ma santé, le dîner de 4 h ½ étant, je crois, la cause de la difficulté que j'éprouve à jeûner le lendemain matin.

Je vais aller voir Mme Ch[ampagneux], je la consulterai, elle aussi ; mais je crois qu'il faudra en revenir à l'opinion de Mr Gaume qui vous disait que ce serait un tour de force de se former à l'esprit religieux à Paris en conservant des relations quelconques avec le monde.

Adieu, mon très cher père, je fais maintenant ma méditation à l'heure où vous dites votre messe, je pense à vous, je prie pour vous et je vous aime de tout mon cœur.

Eugénie.

---

*Nouvelles recherches et réflexions.*

Monsieur  
l'abbé Combalot  
Yonne            Auxerre

Paris 10 Mai 1838

[...] Ne vous inquiétez pas cependant par trop de la décision qu'il nous faut prendre ; je pourrais bien la faire traîner jusqu'à votre retour, et d'ici là, bien renseignés, bien appuyés de tous les conseils sages, nous aurons eu le temps de peser le pour et le contre, et nous pourrons choisir ce qui est le mieux. Mr Gaume à qui je n'avais plus parlé de ce projet depuis votre départ, m'a donné hier une très bonne idée pour le cas où nous préférierions le séjour de Paris. Il me disait que sans entrer au noviciat de la mère François de Sales je pourrais être pensionnaire chez elle, et puisqu'elle a tant de bienveillance, elle consentirait sans doute à m'imposer des conditions de sortie réglées, que ma famille ne pourrait pas défaire. Comme elle ne veut plus de pensionnaire libre, à ce qu'il m'a dit, la jeune femme, dont la société me nuit ici, ne saurait m'y accompagner ; ce serait donc détruire les deux plus grands inconvénients de mon séjour ici. J'irai la voir aujourd'hui et je la sonderai autant sur cela que sur le projet de noviciat dont Mr Gaume m'a encore éloignée, en m'assurant que toutes les religieuses sauraient en huit jours que je n'y dois pas rester, ou que ce serait, dit-il, un miracle comme il ne s'en fait pas. Cela rendrait ma position assez fautive, et peut-être du dedans cela arriverait-il jusqu'au dehors, à quelque membre de ma famille. Mais nous verrons cela plus tard ; en attendant voici les deux prétextes qui expliqueraient mon changement de couvent, le désir de voir les religieuses, de n'en être pas séparée, et les heures de repas mauvaises pour ma santé ici. Je pourrais dire de plus à mon père que j'ai voulu trouver plus de protection qu'ici, où la supérieure ne s'inquiète guère de moi, et que c'est la maison où j'ai envie de prendre le voile.

Si la mère François de Sales ne me voulait pas à ce titre, peut-être le voudrait-on dans d'autres maisons. Je sais qu'au Sacré-Cœur, on garde des élèves de cette façon ; mais cette maison ne convient ni à vous ni à moi. À la Visitation aussi, on le fait pour des élèves de la maison, mais on me l'a refusé pour moi. Avec la protection de quelque aumônier, peut-être cela se pourrait-il ? Mais je voudrais mettre pour condition d'aller suivre votre carême de St Sulpice ; c'est la seule chose qui me donne une grande envie de rester ici. Avec le besoin que j'ai de m'identifier avec vos idées, je n'eusse pas voulu perdre l'occasion d'entendre un cours complet de vos instructions.

Si ce n'était cela, tout ce que vous me dites dans votre lettre d'aujourd'hui achèverait de me décider pour la Côte. Vous y passeriez six mois par an, dites-vous, cela est tout ce que je puis désirer ; mais je ne me sens pas encore bien rassurée contre l'inconvénient de nos rapports<sup>366</sup> dans un diocèse où on est si malveillant pour vous. Pour vous, pour les filles que vous pourriez m'adjoindre, Paris est plus sûr.

Au reste, je me suis mise sur un tel pied que ma santé, dont j'arguerai toujours, me rendra maîtresse de faire tout ce que je voudrai, et me sera ainsi plus utile qu'incommode. Car je vais bien ce printemps et je ne veux pas que vous ayez de l'inquiétude. Je suis si heureuse quand il me semble que vous êtes content de moi, que je ne croirai jamais trop donner pour en obtenir le témoignage, car je sais que vous n'êtes content qu'autant que Notre Seigneur peut l'être aussi. J'espère donc que vous aurez toujours raison de compter entièrement sur moi, et que je ne vous défailirai pas. Adieu, mon très cher père, je vous écrirai demain. Je ne sais s'il faut vous féliciter de vos demi-succès, moi surtout qui en vois toujours la fatigue ; enfin, c'est peut-être le grain de sénevé que cette parole jusqu'ici si infructueuse.

---

366. Marie-Eugénie exprime toujours des craintes à ce sujet.

*Après la visite chez la mère François de Sales.*

Monsieur  
l'abbé Combalot  
Yonne Auxerre

11 Mai 1838

J'ai été voir hier la mère François de Sales, mon très cher père ; j'ai trouvé en elle une femme d'esprit qui m'a même fait l'effet d'avoir une grande finesse. Elle a repoussé bien loin l'idée d'un noviciat dans l'intérêt de votre œuvre. Je n'ai jamais pu offrir cela, m'a-t-elle dit, chaque ordre a son esprit particulier, et si vous vous attachiez au nôtre, probablement vous ne nous quitteriez plus. Cela n'est donc pas même dans l'intérêt de Mr Combalot. Beaucoup de choses d'ailleurs sont différentes dans les systèmes d'enseignement qu'il voudrait adopter, dans les règles qu'il voudrait établir. Nous avons le grand Office ; à quoi bon en apprendre les rubriques ? – Elle m'a ensuite beaucoup prémunie contre l'incertitude de vos projets : que cela était bien difficile, que cela avait déjà échoué, que le mieux que vous vouliez essayer était peut-être de trop pour les femmes, que vos absences étaient un grand obstacle, et qu'enfin on risquait de laisser passer l'âge où l'on serait reçue dans des communautés existantes. Quant à cela, je ne sais ce qu'elle veut dire, Mme de Baliviers<sup>367</sup>, assurément n'a pas vingt ans, et ici il y a une novice de 40 ans. Pour les autres objections, nous nous les sommes faites vingt fois nous-mêmes, et vous savez si elles m'effraient. Elle a été jusqu'à répondre à ce que je disais, qu'il me semblait suivre en cela l'attrait de l'esprit de Dieu, que pour une chose semblable, il faudrait presque qu'un ange vînt vous en assurer. Elle a été très aimable du reste, et si quelque chose manque à sa maison et à elle, ce n'est peut-être que cette fleur de bonnes manières que l'on trouve davantage au Sacré-Cœur.

---

367. Pas de renseignements sur cette personne. Est-ce la « jeune femme » dont il est question les 7 et 10 mai ? (N<sup>os</sup> 33 et 34).



Son discours se réduit pour moi à la conviction qu'il est bien difficile que même la mère François de Sales puisse s'imaginer qu'il soit nécessaire ou possible de faire mieux qu'elle. Les études sont très fortes chez nous, m'a-t-elle dit souvent, et elle avait l'air de penser : que voulez-vous de plus que nous ne faisons ?

Cependant en nous quittant elle m'a accordé comme une grande grâce la promesse de me prendre comme pensionnaire libre, ne sortant que tous les mois, si cela vous était agréable. Mais je me demande si vous seriez plus à votre aise pour venir me voir chez elle qu'à la Côte. Pour mes études, il y aurait plus d'avantages, et il y aurait aussi à gagner pour moi à voir l'intérieur de cette maison qui me paraît très bien tenue. Nous discuterons cela à votre retour. Je crois bien aussi qu'elle m'aiderait volontiers de ses conseils et de sa direction, si j'étais chez elle, car je le répète, elle a été très aimable pour moi surtout quand elle a pu croire que ma vocation était chose sérieuse puisque depuis 6 mois déjà, j'ai quitté ma famille. Je me suis bien gardée de lui dire que vous comptiez tant sur moi, et que vous n'aviez que moi.

Je lui ai dit que depuis un an vous aviez rencontré quelques jeunes personnes disposées à se donner à votre œuvre (et cela est vrai) ; qu'il ne vous manquait pour renouveler votre essai qu'une femme capable d'en prendre la conduite. Elle croyait que vous aviez abandonné ces idées, tout cela l'a beaucoup étonnée.

Quand vous viendrez, vous pourrez lui faire demander ce que nous voudrions par son abbé dont l'influence est grande, si je ne me trompe, et que j'ai bien jugé par le peu de paroles qu'elle m'en a dit.

J'ai parlé à Mr de Fr[anchessin] de la Savoie, ou d'un couvent de Paris d'où je ne pusse sortir que très rarement : la résolution arrêtée pour l'année prochaine, dont ces projets lui ont été une preuve, a absorbé toute son attention et tous ses reproches.

De ce côté encore, je ferai donc ce que je voudrai. Adieu mon très cher père, soignez-vous et revenez-nous bientôt. Je sens toujours plus combien je vous suis attachée profondément et plus tendrement que vous ne pouvez le croire. Votre toute dévouée,

Eugénie

*Avant d'arriver à La Côte Saint-André. Consécration à Notre Dame et affermissement de son courage.*

*« Ne vous imaginez pas que je suis parfaite... ne le dites pas aux autres... »*

Monsieur  
l'abbé Combalot  
au grand séminaire de  
Moutiers  
Tarentaise

Ce Lundi 6 Août 1838

[...] Je suis bien ce matin ; je viens de communier et depuis longtemps Notre Seigneur ne m'avait pas tant fait sentir sa présence qu'aujourd'hui. J'ai été attirée à me consacrer tout de nouveau à la Ste Vierge avec toutes mes facultés et les puissances de mon âme, afin qu'elles soient toutes employées à sa gloire et à son service pour jamais, et qu'elles soient aussi préservées de toute atteinte et de toute volonté de péché. J'ai beaucoup demandé à Notre Dame et Reine qu'elle nous donnât quelque participation à cet amour parfait qu'elle a eu pour Notre Seigneur et que par la grâce dont Dieu l'a faite dépositaire, elle nous transforme tout en Jésus Christ. J'ai fait ces prières avec beaucoup de joie et d'espérance et j'ai bien promis à Notre Seigneur aussi, de travailler plus fidèlement avec son secours à me défaire de mes tiédeurs, de mes distractions, de mon orgueil et de ma mollesse. Oh ! que l'âme est forte, comme elle aspire vers tous les biens parfaits, quand Notre Seigneur vient ainsi la soulever, la porter, la remplir de lui. Il n'est rien de si grand qu'elle ne veuille atteindre, et elle oublie toute sa misère, toute sa faiblesse dans la participation de la force infinie de Celui qui se fait un avec elle.

Vous le dirai-je enfin, j'ai fait comme vous, j'ai demandé à Dieu de nous séparer si je devais jamais être un obstacle à votre perfection en vous occupant trop de moi ; je n'ai demandé que pour

vous, car je sens bien que vous êtes au contraire pour moi le plus puissant secours. Mais si cela entrerait dans ses desseins, qu'il me fasse donc la grâce d'être pour vous une source de bonheur que rien ne vienne jamais troubler, qu'il mette en moi tout ce qui peut vous être doux, et aussi tout ce qui peut vous encourager à la sainteté.

*(Sur une autre feuille)*

6 Août 1838.

Je reviens enfin de chez Mr le Curé et je reprends ma lettre d'hier, mon très cher père, car à mon grand regret, une promenade improvisée pour Hautecombe m'a empêchée de la finir, avant l'heure du courrier. Je m'étais trompée en croyant trouver tant de lettres de vous ; je n'en ai qu'une, arrivée aujourd'hui et qui est cependant du 3 Août. Tandis que vous me vantez votre exactitude, vous auriez été deux jours sans m'écrire, non que je vous le reproche, car je m'étais prise à penser ces jours-ci que c'était peut-être trop souvent que tous les jours, pour nous faire perdre du temps à tous les deux quoique d'une manière bien douce. Cette lettre est celle où vous me parlez de Melle de Comeau<sup>368</sup> ; n'y en a-t-il pas entre elle et celle qui est arrivée le même jour pour Mr Pion, et que vous annonciez pour le lendemain ? Je suis au milieu des paquets ; nous partons demain matin, et je crains qu'il soit bien difficile de vous écrire de la Grande Chartreuse, et même peut-être de Grenoble. Mais je vous verrai après l'Assomption ; vous viendrez à Chatenay<sup>369</sup>, n'est-ce pas, et mon père partant dès qu'il m'aura installée, je vous verrai au moins dans la journée si je ne puis m'établir chez vous. C'est Dimanche que nous serons à la Côte, n'y arrivant qu'après l'Assomption, vous m'y trouverez seule et libre de voir Melle de Comeau. Vous m'en donnez depuis longtemps le vif désir ; mais, mon cher père, ne vous imaginez pas que je sois parfaite, ni ne le dites pas aux autres ; je n'ai que de bonnes vellétés et je succombe toute la journée dans mes meilleures résolutions. N'allez pas prendre les secours ou même les désirs que Notre Seigneur me donne pour des progrès de ma part. Il y a tant de différence entre ce qu'on fait et ce qu'on voudrait faire au moment de la communion.

---

368. Pas de possibilité d'identification.

369. La mère de l'abbé Combalot habite à Chatenay.

S'il arrive encore des lettres de vous ici, j'ai prié le curé de les adresser à Mr Pion ; je les aurai toujours Dimanche, car lui aussi retourne à la Côte quoiqu'en passant par Genève, et il doit y arriver en même temps que nous. Je ne suis pas bien sûre de voir Mme de Raulin à Grenoble, mon père la connaît peu, je crois ; cependant, je pourrai y aller le matin, en allant à la Messe, ou bien elle me remettra vos lettres à la Côte. C'est le 10 et le 11 que nous serons à Grenoble ; nous y trouverons Mmes de Clermont qui ont tout l'air d'avoir fui leur beau-frère arrivé le jour même de leur départ.

Adieu, je suis ennuyée de paquets, mais je vais bien aujourd'hui et je suis toujours toute à vous du fond de mon cœur.

Eugénie.

---

Vol. I N° 39

*Sur le projet de fondation. Question de ses relations avec l'abbé Combalot. Conversation avec son père. Attachement à l'œuvre.*

Monsieur  
l'abbé Combalot  
à l'évêché de  
Chambéry  
Savoie

Plusieurs corrections, sans qu'il soit possible d'en voir l'ordre : Au séminaire de Chambéry, St. Jean de M[aurien]ne - à la Côte St André

Grenoble 11 Août 1838

[...] Rien ne m'est cher comme ce projet ; je ne me méfie que de la douceur que j'y trouve : enfin, je viens encore d'en parler avec mon père, et je me suis décidée à employer le grand moyen pour arrêter toutes ses suspensions. Quelques mots de moi ayant amené mon père à me dire

qu'il fallait nous poser là-dessus et qu'il voulait en recauser avec moi, je suis montée dans sa chambre. Il a commencé par me demander pourquoi je voulais aller à la Côte, que je lui avais dit que c'était pour me séparer des distractions qui me troublaient à Paris. Oui, lui ai-je dit, mais plus encore pour éviter des luttes, des reproches qui me tuent, qui sont tout ce que je trouve dans ma famille chaque fois que j'aurais besoin de bonheur ; cela a été cause de toutes mes souffrances de cet hiver, je sens que cela me tue et je le fuis. Il n'a donc pas pu me dire que cherchant la solitude, je devais m'y renfermer ; mais il a répété que si ma famille le savait, on le trouverait fort extraordinaire, que si n'importe qui pouvait dire un mot, cela serait fort désagréable pour lui, qu'enfin, il me déclarait qu'il trouverait lui, fort inconvenant que j'y allasse, vous présent, et que s'il apprenait que j'y eusse couché, il reviendrait me chercher.

Qu'il avait reçu de vous une dernière lettre qui lui avait beaucoup déplu par ses compliments exagérés sur lui et sur moi, que vous étiez un homme à passions vives, que vous pouviez par votre mérite prendre de l'empire sur une jeune personne et qu'il ne le voulait pas. J'ai repoussé ces inculpations directes avec une indignation forte et pour vous et pour moi ; j'ai déclaré que j'aimerais mieux ne pas aller à Chatenay que de n'y pas aller, vous y étant, parce que cela serait impertinent et ridicule. Mais plus j'appuyais, plus il semblait attaché à son opinion ; il m'a même dit qu'il y avait dans le monde d'autres bons prêtres que vous.

J'ai cru alors voir la nécessité de détruire à leur origine des soupçons si odieux, j'ai demandé à mon père sa parole d'honneur de n'en rien dire, puis lui parlant de votre œuvre, je lui ai dit que depuis que j'en avais entendu parler, elle m'avait plu et j'y étais toute dévouée, que quoiqu'il arrivât, je voulais m'y consacrer, que pour cela, il me fallait des rapports avec vous, que je lui en aurais déjà parlé, si je n'avais promis le secret et si je n'avais dû le garder dans l'intérêt des femmes qui voulaient aussi s'y consacrer et dont je doublerais les obstacles en leur mettant au travers les anciens ordres religieux. J'ai parlé de Mlle Néron, Mlle de Clermont, comme y pensant parmi les personnes qu'il connaissait ; j'ai parlé de vos anciens essais avec vos deux sœurs, Mlle de Seuil, Mme de Montmorency. – Cette idée a paru lui plaire ; je me suis bien gardée de dire que vous me vouliez à la tête, pour qu'il ne me vît pas plus rapprochée de vous que les autres ; mais

j'ai dit qu'il devait voir là le secret de votre intérêt pour moi et de celui que je mettais moi-même à vous voir sans difficulté. Que je tenais donc à aller à Chatenay quand vous y seriez pour mes études, pour le plan de cette œuvre que seul vous pouvez diriger, que je tenais à y aller quand vous n'y seriez pas, pour ma santé et ma distraction, que cela présentait moins d'inconvénients qu'à la Côte. Je le lui ai expliqué comme vous me l'expliquez ; j'ai dit que Chatenay était à 4 h d'ici, que je le faisais juge lui-même de la difficulté d'aller et de revenir en un jour. Il a été calmé par ces raisons, cependant il a demandé que ce fût rare et que je l'évitasse le plus possible. Il a promis de n'en point parler ; il a approuvé le plan, mais évitez de le voir avant que j'aie pu vous bien donner mes instructions sur la manière dont il faudra lui en parler s'il vous attaque jamais sur ce sujet. Je me suis efforcée de lui faire comprendre que dans mon respect pour votre caractère de prêtre, je m'efforcerais plus que personne d'éviter tout ce qui pourrait prêter à un mot d'observation, que je consulterais Mr Pion ; enfin, voici ma conscience déliée sous ce rapport, pourvu que ce ne soit ni trop fréquent ni trop long. Avec le temps, nous obtiendrons mieux encore, et je suis sûre que vis-à-vis de la supérieure on ne me mettra pas d'obstacle. Adieu mon très cher père, je vous écrirai un autre jour plus tranquille. Toute à vous. Eugénie.

Lundi je serai à La Côte.

---

Vol. I N° 40

*Après l'arrivée à La Côte Saint-André. Sentiment d'apaisement. Renouvellement de ses vœux jusqu'au 8 septembre. – Sur ses relations avec l'abbé Combalot.*

Monsieur  
l'abbé Combalot  
à Chatenay  
Isère                      Canton de Roybon

*(Seuls les mots : Monsieur l'abbé Combalot sont de la main de Marie-Eugénie)*

*(17 août)*

La Côte St André 15 Août 1838

[...] Enfin, je puis vous écrire tranquille, les grilles du couvent sont refermées sur moi depuis hier soir déjà et mon père s'éloigne chaque instant davantage. J'ai dormi profondément, tranquillement, et au lieu du trouble que vous craigniez, il semble que j'aie éprouvé une sorte de joie à entrer ici dans la maison de mon Dieu qui me semble déjà plus que toute autre la maison paternelle. Les bonnes religieuses m'ont accueillie à bras ouverts, vous n'auriez pas pu désirer plus d'empressement, plus de bonté, de bonhomie, de soins : aussi, est-ce déjà tout différent pour moi du couvent de Paris, et je dois bien de la reconnaissance à M. Pion de m'avoir recommandée de la sorte et de me faire si bien passer sous sa protection. M. Petit<sup>370</sup> a été très bien aussi, de sorte que mon père, qui croit qu'on fait tout cela rien que pour lui, en est tout pénétré. Il a la plus grande confiance en M. Pion ; il m'a pleinement confiée à lui, par lettre, et de la manière la plus forte, le chargeant de tous les soins qui me concernent, et même de son autorité. Il ne lui a pas parlé de ses méfiances et en tout, depuis que je lui ai parlé du projet d'œuvre, il a été calmé sur ce sujet. Cependant c'eût été plus qu'imprudent d'oser demander à passer un long espace de temps à Chatenay : quand vous serez ici, nous aviserons avec M. Pion ce que nous pourrons faire sous ce rapport. Ma conscience est déliée et je puis coucher chez votre mère, pourvu que j'agisse prudemment. Et vous me promettez bien, mon très cher père, de ne pas user de votre ascendant pour me faire dépasser les limites de circonspection qui nous sont prescrites par tant de convenances et surtout par le grand intérêt de notre avenir. Mon attrait pour votre foyer sera déjà si fort, si doux que vous devrez plutôt vous armer de raison pour me renvoyer quelquefois. Je me suis fait indiquer de loin votre Chatenay et je cherche à démêler de ma retraite ce toit où repose cette bonne et vénérable mère que vous m'avez déjà fait aimer et qui n'aura pas trop de peine, j'espère, à donner quelque place dans son cœur à la fille nouvelle que son abbé va lui amener à son tour.

---

370. Confesseur à la Visitation.

Je serai bien contente ici, croyez-le, mon très cher père, et surtout très contente de faire votre volonté, et de vous montrer combien je désire tout quitter pour Dieu et pour vous. Je ne me quitte pas cependant, mais je tâcherai de profiter des bons exemples de ces bonnes et saintes sœurs, de profiter de mes communions fréquentes, de ma solitude, de tous les secours de la grâce.

Et c'est aujourd'hui notre grand jour, je ne vous en dis rien. N'est-ce pas cependant bien doux que le premier jour que je passe ici soit notre fête par excellence, le jour de gloire de notre Mère céleste. Hier soir en entrant, on m'a offert de me conduire d'abord à la Chapelle ; j'ai accepté de grand cœur ; je me suis offerte à Dieu comme une vraie novice, le priant de ne plus permettre qu'il y ait en moi quelque chose qui ne soit de lui et pour lui, de me donner le cœur d'une véritable épouse de Jésus Christ en me faisant mourir à toute cette vie d'égoïsme et d'amour-propre qui se retrouve et se réveille toujours en moi, malgré mes désirs et mes résolutions.

Ce matin, j'ai renouvelé mes vœux jusqu'à la Nativité de Notre Dame, puis j'ai communié et j'ai bien mis sous la protection de Notre Seigneur toutes mes promesses et toutes mes résolutions, notre avenir, les soins de notre perfection mutuelle. Cependant, j'ai l'âme un peu fatiguée de notre vie décousue ; à Grenoble et en voyage, je n'ai guère fait d'oraison et j'ai eu l'âme bien troublée de ces sentiments de répulsion, qu'un plus long contact semblait augmenter chaque jour. Je vous dirai cela, aujourd'hui, je n'y veux pas penser, cela pourrait encore ébranler mon imagination et me faire perdre le fruit de la douce présence de Jésus Christ. [...]

Comment vous remercierai-je mon bon et cher père, de ces longues lettres qui vont être le trésor de mes premiers jours de couvent ! – À peine si je les ai lues dans mes inquiétudes de voyage ; ici surtout, la porte de ma chambre d'auberge fermait mal, et craignant sans cesse d'être surprise, je n'ai point osé garder vos missives, ni y répondre.

Enfin, voici de la sécurité ; mon cœur ne palpite plus en entendant marcher vers ma chambre : au contraire, j'ai bien plaisir à voir entrer les religieuses qui m'ont dérangée tout à l'heure de ma



causerie avec vous, pour me mener à la récréation du couvent. Elles me traitent comme l'une d'entre elles, je suis reçue partout : seulement, j'ai peur qu'en m'acceptant ainsi comme une novice, elles ne soient plus étonnées de me voir sortir, même chez vous.

Rassurez-vous cependant pleinement sur mes tristesses ; je n'éprouve rien du serrement de cœur de l'année dernière, et je m'étonnerais de ma liberté d'esprit, si ceci n'était point une résolution continuée plutôt qu'une décision nouvelle. Nous avons trop souvent mesuré le chemin d'avance pour nous arrêter encore en route : d'ailleurs, je souhaite n'avoir jamais de plus rudes montagnes à gravir. [...]

Je me remets de nouveau entre vos mains, faites-moi donc faire tout ce que je dois. Depuis quelque temps par exemple, j'ai été si inexacte dans l'oraison et je suis sûre que je vais avoir de la peine à reprendre une vie régulière pour si douce que nous la fassions. Mais nous allons en causer ensemble, nous ferons ma règle, et vous m'encouragerez bien fortement à la porter avec fidélité. Si vous me traitez comme une petite sainte, ici on en fait autant, qui donc me donnera l'humilité, et vous savez bien que je suis une orgueilleuse. Or, comme ici la bonne opinion qu'on pourrait avoir de moi serait utile à nos projets, il vaut bien mieux que mes leçons d'humilité me viennent de vous que de ce que le Bon Dieu soit forcé de m'en préparer autour de moi. Voilà un singulier raisonnement ; mais faisons nos conditions, car, comme la bonne femme à la toile, je serais capable de me révolter si vous me faisiez passer trop vite de l'ange au démon. [...]

Adieu, à demain mon très cher père. *(lettre non signée)*

---

Vol. I N° 55

*Prière pour l'abbé Combalot. Union dans le projet de fondation. Conseils.*

*« Aillons-le uniquement, ce divin Maître » – « Lui seul, sa gloire, son amour et puis laissons passer le reste sans y mêler notre âme. » – « Vivons tout à Dieu, mais joyeusement et franchement. »*

Monsieur  
Monsieur l'abbé Combalot  
Rue de Vaugirard, 47  
Paris

La Côte 18 Décembre 1838

M[aria] ass[umpta] est

Voici deux jours déjà, mon cher père, que je vous ai perdu, et demain, je pense, vous allez entrer dans cette vilaine malle-poste qui vous entraînera si loin de moi. Mon esprit est resté sous l'influence de vos bénédictions ; il est en paix, malgré votre éloignement, mais mon cœur inquiet vous suit de toute sa force et de toute son affection.

La nuit que vous avez passée sur la route de Lyon a été bien froide, je priais Notre Dame de vous couvrir d'un coin de son céleste manteau, et je n'étais pas la seule, toutes les religieuses priaient aussi comme moi, et la bonne vieille dont vous avez si bien écouté l'histoire, employait toute une longue insomnie à réciter pour vous le « Sub tuum » et à vous mettre sous la protection de toutes les puissances du Ciel. Ce sont là, mon cher père, des prières qui valent mieux que les miennes, mais vous savez aussi qu'il ne peut pas y en avoir qui partent d'un cœur plus à vous. Pour moi, c'est une grande consolation que de voir partager à nos sœurs ce doux penchant de mon âme et de retrouver en elles quelque chose de cette tendre vénération qui semble souvent surpasser en moi tout autre sentiment.

J'ai écrit hier à Melle de Commarque<sup>371</sup>, je lui demande de vous suivre aussi par ses prières et par ses lettres, et de se joindre à moi pour conjurer l'ennemi qui semble vouloir jeter sur votre vie tant d'amertume. [...]

Oui, je compte avec une grande suavité de confiance que vous ne vous laisserez nullement atteindre par ces flots d'ennui qui vont vous environner. Je compte qu'une providence toute amoureuse veillera sur chacun de vos mouvements et vous conservera en joie, en paix, et en

---

371. Joséphine de Commarque (Marie-Eugénie écrit souvent avec un seul m), future sœur Marie-Thérèse.

santé. Aimons-le donc, aimons-le uniquement, ce divin Maître de nos deux vies qui les unit si intimement dans tous leurs sentiments. Lui seul, sa gloire, son amour, et puis laissons passer le reste, sans y mêler notre âme. Je sens dans la mienne tout ce que vous me dites avoir éprouvé. Jamais peut-être, vous ne m'avez laissée plus heureuse ; jamais vous ne m'avez plus fortement enchaînée à vous et à vos projets que dans ces derniers jours que Notre Seigneur nous a ménagés. Depuis votre départ, je suis restée sous cette impression de confiance et de ferveur que vous m'avez donnée, je suis bien résolue à travailler fidèlement à ma perfection, et il semble que mon amour pour Jésus Christ se soit agrandi pour me faciliter l'exécution des promesses dont je vous ai rendu dépositaire. En même temps, j'ai plus de liberté d'esprit que je n'en ai peut-être jamais eu, je ne veux point tourmenter mon âme, ni la plonger dans le trouble, mais je veux la faire cheminer tout paisiblement dans le sentier que lui trace son Dieu, par votre bouche. [...]

Pensez souvent à moi, à vos projets, à toutes les filles que Dieu veut vous donner, et ne vous laissez pas absorber non plus par des méditations trop studieuses, non plus que par les misères de cette vie.

L'un minerait vos forces physiques, l'autre vos forces morales, il nous les faut toutes deux, mon très cher père, et quand ma tendre affection n'aurait pas le droit de vous demander ces soins que vous me recommandez tant, je l'oserais encore au nom de Notre Dame de l'Assomption.

Quand il vous arrive des peines qui ébranlent votre être, quand vous sentez qu'elles voudraient pénétrer jusqu'au for intérieur, pour y répandre le trouble et la tristesse, c'est alors, mon bien aimé père, qu'il faut les repousser par tous les moyens. Vous le devez à votre fille qui en ressentirait au-dedans d'elle le douloureux contre-coup ; peut-être, oserai-je dire que vous le devez aussi à notre Dieu ; car l'éternel ennemi de sa gloire et de notre salut serait trop heureux si ne pouvant user votre zèle il parvenait à détruire vos forces. Laissez donc alors vos études, cherchez des distractions, des voyages, tout ce qui peut donner le change à ces sentiments qu'on ne peut souvent vaincre en face. Croyez que votre perfection le veut autant que la réalisation de votre œuvre veut votre perfection : comment en effet, pourriez-vous avoir le cœur au Ciel, en

même temps qu'il serait tout bouleversé de l'amertume et de l'inquiétude des choses de la terre ? – Oh non, mon père, vivons tout à Dieu, mais joyeusement et franchement ; je vous promets pour moi que je veux le faire et ne plus me laisser agiter par les lettres de ma famille, ni par les affections qui me restent de ce côté, ni par les ennuis qui ne peuvent encore manquer de m'en venir. Je reconnais de bonne foi que c'est là ce qui nuit le plus à mon avancement ; le moindre de ces rapports me fait perdre plus en un jour que je ne puis gagner en beaucoup. Eh bien, mon père, je tâcherai que cela ne soit plus, je considérerai ces choses avec indifférence au travers du sépulcre de Jésus, car je veux faire une vérité de ma promesse, je veux vraiment m'y enfermer, et vous seul, mon bien aimé père, vous en aurez la clef par l'obéissance.

J'écris bien en courant ; je veux travailler cet après-midi, malgré ma lettre et le temps qu'elle ne peut ne pas me prendre. Mais qui est-ce qui le regrettera, sera-ce vous, sera-ce moi ? Notre Seigneur même ne me le reprochera même pas.

Je vous envoie dans cette lettre un passage de Saint Liguori que j'ai copié hier à votre intention. Je ne sais si vous ne serez pas frappé comme moi du rapport que je lui trouve avec vos idées sur le magnétisme. Je vous dirai mon père, qu'il m'amuse beaucoup de faire la savante avec vous, de venir parler théologie, ou vous faire part de mon labeur. Cependant, mon prétendu génie échoue dans la prédestination<sup>372</sup>, plus je veux étudier Saint Thomas, Cajetan etc... et plus je comprends que je n'y comprends rien.

Je vais passer à d'autres questions, mais adieu à ma chère prétention de vous faire la leçon.

Adieu, adieu, mon très cher père, vous savez comme mon cœur est tout vôtre ; j'aime pourtant à vous le redire encore et à m'appeler auprès de vous votre fille et votre servante.

Eugénie.

---

372. Il s'agit des études théologiques de Marie-Eugénie. La suite de sa correspondance est très intéressante à ce sujet.

*Avant le retour à Paris pour la fondation. Réflexions sur la  
rue Férou. Conseils à l'abbé Combalot.*

Monsieur  
Monsieur l'abbé Combalot  
Rue de Vaugirard, 47  
Paris

Lundi 18 Mars 1839

M[aria] ass[umpta] est

Nos lettres se sont si bien suivies depuis quelque temps, mon cher père, que je ne sais pas au juste quelle est celle à laquelle vous répondez aujourd'hui en m'envoyant la note de Mme Olivier<sup>373</sup>. Je pense cependant que ce n'est pas celle où je vous disais ma décision de partir avec mon frère<sup>374</sup>, car vous me parlez de retarder ce départ jusqu'à la fin d'Avril. Et je crois cependant que vous ne serez pas fâché de le voir plus rapproché ; il faut profiter de cette occasion, mon père ne comprendrait rien à un retard de quinze jours. J'espère qu'avec du soin, ma santé ne souffrira pas du voyage ; mon frère est bon et complaisant, il fera tout ce qu'il pourra pour m'éviter de la fatigue.

Si votre retraite de Périgueux ne commence que le 2<sup>d</sup> Dimanche après Pâques, je vous verrai peut-être avant ; si au contraire, Louis tarde, je compte que vous me trouverez toujours à votre retour ; mais de toute façon, je pense que vous faites bien d'aller chercher Melle de Comarque ; elle nous est trop précieuse pour ne pas mettre tout le soin possible à s'assurer son concours. Nous revoir quinze jours plus tôt ou plus tard ne doit ni ne devra jamais nous arrêter.

---

373. Future protectrice, elle louera en son nom l'appartement de la première communauté.

374. Louis, qui doit rejoindre Marie-Eugénie à La Côte Saint-André.

Vous pouvez louer le logement avant mon arrivée, mais je serais bien fâchée que l'on s'arrêtât à l'idée de Mme Olivier, de ne chercher qu'un provisoire de 3 mois. Dans la limite de nos ressources, il faudrait tâcher de trouver au moins pour un an. Les déménagements sont chose fort chère, ils rompent les habitudes de régularité, ils feraient même un mauvais effet pour notre position, en n'annonçant rien de stable. Je crois que nous ne devons changer qu'avec l'espoir de ressources suffisantes, et pour être beaucoup mieux.

Vous ne me parlez plus de l'appartement de la Rue Férou, il me semblait convenable ; n'est-ce pas de celui-là que vous aviez parlé à Mme Champagneux dans sa visite aux Carmes<sup>375</sup>, et dont elle me dit hier qu'il faudrait l'arrêter puisqu'il est trouvé. Je suis de son avis, je pense qu'il faut arrêter ce qu'on trouvera d'à peu près bien, dans notre prix, et avec les conditions nécessaires d'une Église et d'une promenade. La Rue Férou doit être bon marché à cause de son grand silence, elle est cependant moins loin du centre que la Rue d'Enfer<sup>376</sup>. Soit pour le 15 Avril, soit pour le 1<sup>er</sup> Mai, les convenances de l'appartement doivent en décider. À prix égal, il vaut mieux n'être pas trop loin des Carmes ou nous sommes sûres de trouver toujours un excellent confesseur : vous-même, vous ne pourriez pas aller confesser dans toutes les chapelles.

Je vous remercie de la note de Mme Olivier ; je trouve qu'elle est bien complaisante de l'avoir donnée si simplement ; cela annonce une bonne femme, ce qui est plus précieux pour nous que beaucoup d'esprit. [...]

J'espère, mon cher père, qu'il n'y aura jamais dans notre œuvre de peines que pour nous, et que nous parviendrons à porter les autres si doucement et si constamment qu'ils n'aient jamais à souffrir ; c'est là le rêve de mon cœur qui me semble ne pas en vouloir faire d'autre pour lui, mais plutôt s'oublier courageusement lui-même. [...]

Mme Champ[agneux] me dit combien elle est contente de votre carême. Suivant elle, jamais vous n'avez si bien prêché. Mais

---

375. Chapelle des Carmes, rue de Vaugirard.

376. Actuellement rue Denfert-Rochereau, dans le 14<sup>e</sup> arrondissement.

me permettrez-vous mon très cher père, de vous conseiller de ne pas donner la moindre attention à tout ce qu'on peut vous dire des jalousies ou des intrigues de quelques prêtres indignes de leur caractère. Vous savez le spirituel mot de Mme de Sévigné<sup>377</sup> à sa fille quand elle lui dit que pour ne pas avoir d'ennemis, il ne faut jamais les croire tels. On ne peut rien dire de plus chrétien et de plus juste ; je l'ai souvent éprouvé. Ceux qui viennent vous conter les mauvais vouloirs qu'on a contre vous, vous rendent un mauvais service ; mais moins vous y ferez attention, moins vous en parlerez, moins vous y penserez même, et mieux vous vous en défendrez, outre que ce sera chose sainte et édifiante. Eh ! bon Dieu, qu'est-ce que toutes les agitations de ces fourmis auprès du grand but pour lequel vous travaillez. Il me semble que chacun de nous devrait penser être seul vis-à-vis de son Dieu, n'avoir que Lui sur terre et dans ses frères une image seulement qu'il doit respecter. Si eux, ils y manquent, que nous importe, pourvu que nous le fassions.

J'ai souvent peur que les plus sincères amis qui vous provoquent à dire votre pensée de quelques dignitaires malveillants, ne vous fassent plus de mal ainsi en vous faisant manquer à l'une de vos grandes résolutions de perfection que ne pourraient tous les efforts terrestres des autres. Voici mon inquiétude bien au long : vous la pardonneriez à mon désir de vous trouver saint en toutes vos œuvres, désir si grand qu'il ne l'est pas plus pour moi-même et qu'il unit votre âme à la mienne dans une sorte de solidarité.

J'écris plus mal que jamais pour un petit bobo que j'ai au doigt, hélas ! je suis bien douillette, cela me fait honte. Toutes ces petites choses m'empêchent d'écrire ; j'ai peu travaillé ces jours-ci, je n'ai fait que lire.

Adieu, mon cher père, je suis toute vôtre en Jésus Christ avec le plus obéissant respect et la plus tendre affection. [...]

---

377. Mme de Sévigné, née Marie de Rabutin-Chantal (1626-1696) écrivain, auteur de lettres célèbres. Petite-fille de Sainte Jeanne de Chantal.

*Deux ans après la fondation, « inquiétude et tristesse », « découragement et inquiétude de chacune des sœurs. » Angoisse d'une nouvelle vocation pour les sœurs et inquiétude quant à ses rapports avec l'abbé Combalot. Réflexions sur le projet d'une démarche à Rome pour les Constitutions. Par-dessus tout, désir de clarté et d'obéissance dans la foi.*

Monsieur  
Monsieur l'abbé Combalot  
À l'évêché  
Nantes  
Loire Inf[érieure]

+ M[aria] ass[umpta] est

5 Avril 1841

Vous avez raison, mon très cher père, de penser que l'inquiétude et la tristesse s'attachent pour moi à tout ce qui touche l'avenir de notre œuvre ; plus mon devoir m'oblige à refouler ces sentiments, à les dissimuler au point de paraître joyeuse et confiante, plus ils pèsent sur mon âme. Je me dis souvent que selon les vues de la foi je dois puiser de l'espérance dans ce que je souffre, et qu'ayant été ce carême dans une participation si continuelle aux sentiments que l'Évangile nous dit avoir été ceux de l'agonie du Sauveur, je dois compter pour l'œuvre à laquelle Dieu paraît jusqu'ici avoir voulu m'attacher, je dois compter pour elle sur une participation à la stabilité que l'Église a puisée dans la mort douloureuse de Jésus Christ ; qu'après la Croix enfin, je dois attendre une sorte de résurrection spirituelle. Mais quelque espérance que je m'efforce d'avoir, ce qu'il y a de certain et de présent, c'est que ces choses me sont une croix dont j'essaierais en vain d'exprimer la largeur, la profondeur et l'étendue. Il n'est donc pas étonnant que je témoigne facilement de l'inquiétude : cela l'est d'autant moins que mon propre découragement est encore sous le poids du découragement et de l'inquiétude de chacune de mes sœurs ; car il ne semble pas que ces malheureux sentiments puissent



quitter un cœur si ce n'est ici pour s'emparer plus fortement d'un autre. Mais à quoi bon d'exprimer ce qui n'a pu être mesuré que par le regard de Dieu ; l'homme est fait pour souffrir aussi bien que pour mourir, et c'est déjà supprimer la moitié de l'embarras que de n'en embarrasser personne. Vous n'avez d'ailleurs pas moins besoin que mes sœurs que l'on vous évite tout ce qui vous découragerait vous-même : je craindrais que vous ne leur laissiez apercevoir ce que Dieu me fait la grâce de leur cacher en grande partie. Et d'ailleurs, en parlant de ces choses, je ne pourrais peut-être m'empêcher de me laisser aller à une compassion sur moi-même, à tout le moins inutile. Je voudrais que ma raison me tranquillisât en me répétant sans cesse que je ne m'engagerai ici qu'avec une règle stable, que Mgr veut se réserver la faculté de nous relever de nos vœux, que les rapports et les devoirs doivent nécessairement devenir fixes, et qu'enfin si ceci ne doit pas réussir, je ne dois pas refuser de perdre ce que Dieu voudrait m'ôter en dernier, l'affection et la société de mes sœurs, et que je trouverai encore bien moyen de me consacrer à lui, d'une manière même qui répondra peut-être mieux à mon attrait.

Je me dis que vous reviendrez plus calme que vous n'êtes parti, je me répète d'après les assurances d'affection que vous me donnez, d'après votre bon cœur, votre droiture, vos qualités, vos vertus, j'oserai dire même, d'après ce que j'ai fait pour vous, qu'il n'est pas possible que vous soyez aussi mal pour moi dans l'avenir que vous avez été bien dans le passé ; mais s'il faut vous l'avouer, c'est là ce que j'ai le plus de peine à me persuader. Je suis donc obligée de me dire encore que si enfin cela devait être, vous m'apprendriez à le supporter plus tranquillement et plus librement de jour en jour, et qu'enfin, la grâce m'aiderait. Mais quand j'ai passé par-dessus tout cela, les angoisses d'une nouvelle vocation pour chacune de mes sœurs, la crainte qu'il n'y en ait qui n'ai(en)t plus le courage de se faire religieuse(s) ailleurs, le souvenir de la responsabilité que nous avons prise en les attirant ici et en les encourageant à y rester, sont un nouvel obstacle que mon esprit ne franchit pas ; car je trouve bien plus difficile de se résigner aux souffrances des autres qu'aux siennes propres.

Dans cette angoisse d'esprit, tout m'inquiète, et pour achever ma franchise, ce qui m'inquiète surtout, ce sont mes rapports avec vous. J'y ai trop apporté d'affection pour qu'il ne me soit pas doublement douloureux d'y trouver de la peine. Et pour le bien de la chose, je redoute qu'étant chargée par ma position de vous exprimer les désirs de mes sœurs, l'opposition dont j'ai été pour vous l'objet, ne vous porte à les combattre trop continuellement, pour que rien puisse marcher. Je dis les désirs de mes sœurs, car je vous prends vous-même à témoin de la parfaite indifférence où je suis personnellement pour presque toutes les habitudes de ma vie. Être cloîtrées, ne l'être pas, dire l'Office, ne le pas dire, tout cela m'est personnellement assez indifférent. Ce qui naturellement est de quelque prix pour moi, la tranquillité d'esprit, la liberté de mon temps, la bienveillance, l'affection, le repos, tout cela m'est refusé ici le plus souvent, et cependant, il faut bien que je marche. Je m'aperçois que j'ai peut-être maintenant dit beaucoup trop de choses, si j'étais sage, je brûlerais cette lettre et je me tiendrais dans ce que j'ai promis à Notre Seigneur, je porterais toutes ces impressions en silence. Puisque cependant, vous paraissez désirer de savoir ce qui se passe en mon âme, puisque d'ailleurs, vous me reprochez d'avoir été trop vite inquiète du non-succès de la démarche à Rome, il n'est peut-être pas mal à moi de vous laisser voir le fond d'angoisses d'où partent ces inquiétudes que vous condamnez. Vous prierez avec moi Notre Seigneur qu'il me pardonne le manquement à ma promesse envers lui. Croyez bien aussi, mon cher père, qu'en tout cela je ne vous accuse pas. Il est de la nature d'une affection aussi vive que celle que vous m'avez longtemps témoignée, d'avoir une réaction terrible quand elle disparaît ; dans quelques années vous en reviendrez à avoir pour moi une tranquille et véritable amitié qui ne sera ni l'irritation des derniers temps, ni l'enthousiasme des premiers. Pour moi, j'en suis là, mon cher père, et je ne sais comment vous pensez que je me laisse dire du mal de vous, sur le point précisément où vous avez toujours été le plus irréprochable. J'écoute ces choses comme des folies ; au reste, je ne puis pas ne pas voir une partie des personnes qui les ont entendues dans le monde quand c'est ou nos postulantes ou la jeune Russe<sup>378</sup> ou

---

378. Nous ne savons pas de qui il s'agit.

la dame qui a fait les arrangements pour cette dernière et que j'ai été obligée de demander à voir pour ce sujet, et ainsi de suite.

Je serai bien aise que vous alliez à Rome et que les choses s'arrangent ainsi que vous me le dites. Cela me paraît tout-à-fait dans l'ordre et je ne doute pas que vous n'obteniez ce que vous demanderez avec ces recommandations épiscopales. Convenez que de l'autre façon c'eût été moins sûr et moins convenable : ne croyez pas, mon très cher père, que je ne consulte en pareil cas que ma prudence. L'Arch[evêque] est pour nous une autorité divine. Outre sa puissance, son caractère nous obligerait peut-être encore à être avec lui tout aussi francs, tout aussi soumis qu'avec vous, nulle autorité ne nous représentant si directement Dieu que la sienne. Je dis ceci dans les vues de la foi hors desquelles je ne voudrais pas sortir. Adieu, mon très cher père, nos sœurs vont assez bien, et moi je suis sincèrement vôtre en Jésus et Marie.

Sr. Marie Eug[énie] de Jésus.

Au reste, si plusieurs de mes sœurs faisaient profession avec moi, la moitié de ces inquiétudes disparaîtraient, parce qu'elles y seraient attachées d'une manière positive ; mais pour qu'elles fassent profession il faut une sécurité très grande jusque là, ou bien le courage leur manquera. Prenez donc la résolution, mon cher père, de garder entre nous deux toutes les inquiétudes et les malentendus, si mon malheur en amène encore.

\* \* \* \* \*

*Sur les sentiments de Marie-Eugénie après la rupture, cf. plus loin Notes Intimes N<sup>os</sup> 172 et 173/01.*

\* \* \* \* \*

## De l'abbé Combalot

*Lettre à l'Archevêque de Paris, après son départ et avant son voyage à Rome. (Cf. Origines I – 2<sup>e</sup> Partie Ch. VII)*

Monseigneur,

Je pars pour Rome et, avant de quitter Paris, je viens vous prier de nommer un supérieur pour la petite communauté dont j'ai préparé les éléments, et pour vous laisser à vous-même, Monseigneur, et à l'homme de votre confiance toute la liberté nécessaire pour continuer, consolider et affermir cette œuvre naissante. Je me démetts entre vos mains de toute l'autorité que ma qualité de père et de fondateur me donnait sur elle. J'ai été assez heureux pour former ce noyau ; la pensée qui a présidé à sa création me semble utile et opportune ; mais ma coopération directe lui susciterait désormais trop d'obstacles pour se développer. J'ai des ennemis qui feraient tomber sur mes filles leur mauvais vouloir. Placées sous votre autorité immédiate et à l'ombre de vos sollicitudes, elles n'auront plus d'orage à redouter, et moi, en reconnaissant ce qui me manque de qualités et de vertus pour achever l'édifice, je bénirai Dieu de son accroissement. Je vous remercie du fond de mon âme de l'intérêt paternel que vous avez mis jusqu'ici à soutenir mes efforts et je vous demande à genoux de donner à cette œuvre un concours efficace, durable et paternel, dont elle a besoin pour s'établir.

Agréez les sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, ... etc...

\* \* \* \* \*

Vol. I N° 135

*Lettre sans date, qui se situe **après la rupture**, alors que l'abbé Combalot est à Rome. Marie-Eugénie lui exprime sa tristesse et la droiture de ses sentiments : « un attachement filial que rien n'égalera jamais dans mon cœur », ainsi que son désir d'apaisement.*

Monsieur  
Monsieur l'abbé Combalot  
poste restante à Rome  
par le bateau à vapeur  
de Marseille. Italie

+ M[aria] ass[umpta] est

Je viens, mon très cher père, (car il ne sera jamais en mon pouvoir de vous donner un autre nom que celui-là) je viens de recevoir une lettre de Mgr de Montpellier<sup>379</sup> pour vous. Cette lettre, dont il me dit de prendre connaissance n'est qu'une réponse à ce que vous m'aviez chargée de lui demander, c'est-à-dire un témoignage en faveur de notre œuvre. Désirez-vous que je vous l'envoie cependant à Rome, ou que je la garde jusqu'à votre retour ?

Je suis heureuse, mon très cher père, d'avoir cette occasion de vous écrire. S'il m'était possible d'être un instant auprès de vous, maintenant que vous êtes seul, je sais que nous retrouverions bien vite cet accord qui n'a jamais été troublé entre nous que par des causes étrangères. Mon cœur vous est aussi dévoué, aussi affectionné qu'il l'a toujours été. Je ressens avec beaucoup de tristesse la sévérité dont vous avez usé en refusant de me donner un instant avant votre départ ; mais je suis cependant assurée que vous vous souviendrez de nous au tombeau des Saints Apôtres, et que Notre Seigneur, devant qui je répands avec confiance tous les sentiments de mon âme pour vous, vous inspirera la charité de ne pas nous laisser longtemps sans avoir de vos nouvelles. Ainsi, dans la peine que j'éprouve, et pour vous dire combien elle est grande, je n'ai qu'à vous dire de la mesurer à l'affection que vous savez bien que j'ai pour vous, j'ai du moins la consolation de savoir que nos âmes sont toutes également droites devant Dieu, et que vous ne pouvez garder en votre cœur aucun sentiment qui ne soit de la plus tendre charité de Notre Seigneur. – Vous nous aimez donc en Jésus Christ, mon très cher père, vous priez pour nous, et nous sommes loin de nous laisser vaincre par vous sous ce rapport ; vous me connaissez assez pour

---

379. Mgr. Charles Thomas Thibault, évêque de Montpellier de 1835 à 1861.

savoir que je ne suis que trop vraie. Croyez-moi donc au moins lorsque je vous renouvelle l'assurance d'un attachement filial que rien n'égalera jamais dans mon cœur.

Sr. Marie Eugénie de Jésus.  
D[ieu] seul

J'ai vu Monseigneur l'Archevêque : il a été très bon pour nous et pour vous dans tout ce qu'il m'a dit. Je n'avais besoin d'entrer avec lui dans aucun détail, et je lui ai simplement dit que votre décision venait d'un malentendu entre nous. Il nous a donné M. Gros pour Supérieur, sur le refus de M. Gaume.

Pour mon compte, je ne donnerai jamais d'autre raison de cette nomination, que l'usage de choisir pour cela un prêtre toujours présent dans le diocèse. Du reste, je suis et serai toujours votre fille, nous en avons toutes les sentiments, et nous sommes heureuses lorsque nous pouvons exprimer l'affection, la reconnaissance et le respect que nous éprouvons toutes pour vous.

Quant à ce que votre silence ou votre éloignement peuvent nous faire souffrir, et surtout à moi, comme vous le savez encore bien sans que j'aie besoin de vous rappeler tout ce qui doit me le faire si péniblement sentir, cela doit être notre secret et nous n'aimons à répandre cette peine qu'auprès de Notre Seigneur ; cependant, je ne suis pas assez parfaite pour que je n'aimasse la répandre aussi auprès de vous.

---

Vol. I N° 136

*À l'époque de la première profession, Marie-Eugénie a prévenu l'abbé Combalot de la cérémonie. La réponse a été dure : il aurait fallu non l'informer, mais lui demander conseil. Avec beaucoup de franchise et de peine, Marie-Eugénie lui expose sa situation et celle des sœurs.*

*(Lettre non datée, mais sans doute Août 1841)*

Monsieur  
Monsieur l'abbé Combalot  
à Chatenay par Roybon – Dept de l'Isère

+ Maria ass[umpta] est

Je ne viens pas, mon cher père, contrarier vos désirs en m'efforçant de prolonger notre correspondance, ni m'efforcer de changer une détermination qui avait été exprimée dès l'époque de votre départ de Paris de manière à nous ôter l'idée de vous demander un conseil à la demande duquel vous n'eussiez sans doute point répondu. Je viens seulement vous demander où et comment j'eusse pu réclamer cet avis après que vous n'aviez point répondu à ma dernière lettre : franchement en le demandant, je me serais attendue à être repoussée avec mépris, et quoique ceci ne m'eût nullement effrayée, je ne devais pourtant pas le faire, puisque vous auriez pu y voir une sorte de dérision, de vous demander conseil sur la chose dont vous aviez déclaré ne plus vouloir vous mêler, à savoir sur la disposition de nos vies. Car enfin, cet acte si grave n'engage rien de plus.

Quelque disposition que vous nous croyiez, je désire aussi mon père, vous rappeler ce qu'elles ont été, ce qu'elles sont réellement. Nulle d'entre nous, mon père, n'a eu le désir de faire cette fondation : nous y sommes toutes venues par obéissance à vos conseils. Vous pouvez vous rappeler combien je tremblais d'en porter la charge sans vous, puisque Rue Férou, vos absences furent un sujet de si grand trouble pour moi, que vous en fûtes mécontent. Dans la suite, vous savez ce que j'ai souffert ; et quelque explication que vous ayiez envie de donner aujourd'hui à ma conduite, vous avez souvent reconnu jusqu'au dernier jour qu'elle était dévouée, que je supportais beaucoup, vous aviez pitié vous-même de me voir tant pleurer, et vous ne saviez pas voir alors autre chose dans ces larmes que l'expression des peines amères, que j'eusse souvent voulu fuir en m'attachant à d'autres congrégations. Est-ce notre faute, si à force de vivre ensemble, de tâcher de prendre l'esprit de cette œuvre, de nous faire un devoir d'y persévérer, nous avons fini par nous y attacher, et par nous attacher indissolublement les unes aux autres ? Est-ce notre faute encore, mon père, je le dirai sans détour, si l'expérience de vœux personnels, ou je le veux une vaine frayeur, nous faisaient tant redouter de faire nos vœux publics entre vos mains ? si nous ne pouvions arriver à entendre

l'obéissance en la façon que vous l'entendiez ? Pourtant, le moment approchait ; et vous pouvez vous rappeler les angoisses dans lesquelles vous m'avez vue à votre retour de Nantes, quand je ne trouvais pas en ma conscience la force de cet engagement et que je trouvais dans la vôtre la volonté que notre union fût à ce prix. – Là encore, vous en étiez ému, et je me rappelle bien tout ce que vous faisiez pour calmer mon tourment.

Hé bien, mon cher père, je serais allée au-delà, je me serais abandonnée à Dieu et à vous, même avec cet effroi, qui était assez puissant pour me rendre malade, quand au dernier jour vous êtes venu nous proposer de renoncer à tout, si nous n'obtenions de Mgr. ce qu'il ne voulait pas nous donner. C'est alors seulement que votre liberté vous a été rendue, comme vous dites : que pouvions-nous faire d'autre à moins de rompre aussi les liens d'union que vous aviez passé deux ans à former entre nous ? – Ne vous étonnez pas que les autres fussent auparavant moins troublées que moi. Elles étaient moins décidées à faire leurs vœux. Ne vous étonnez pas non plus que nous ayions continué à vous écrire et à porter votre souvenir devant Dieu. Nous ne voulons par là vous demander aucun service ; nous restions seulement convaincues comme je le suis encore, qu'à la réflexion, quand vous seriez seul en votre âme avec Dieu, vous seriez bien aise que nous ayions continué à faire ce que vous aviez désiré voir accomplir pour la gloire de Dieu, vous penseriez qu'en étant soumises à un Supérieur ecclésiastique selon l'ordre de toutes les communautés, nous n'insultions pas aux liens particuliers que nous avons avec vous, et que vous aimeriez à nous voir honorer ces liens, lesquels restent toujours les mêmes pour nous. Je vous connais trop, mon cher père, pour attendre de vous des sentiments d'amertume : quels que soient les actes qui de votre part puissent nous faire douter de votre intention, je saurais les attribuer à une erreur, jamais à une mauvaise volonté.

Vous me devriez la même justice ; je sais bien que vous ne devez pas me le rendre, pourtant ce que je porte n'est pas une couronne, mais un bien lourd fardeau, vous savez qui m'en a chargée ; si je ne l'ai pas quitté à votre voix aussi bien que je l'avais pris, c'est que deux ans de démarches faites en un sens ôtent souvent la possibilité de reculer. Croyez-nous donc toujours vôtres en N. S. quoi qu'il en soit.

Sr M[arie]-Eug[énie] de Jésus.



*Toujours dans l'atmosphère douloureuse de la rupture,  
l'expression de la compassion pour les peines de l'abbé  
Combalot avec la prière de la communauté.*

[9 Octobre 1841] (*date ajoutée*)

Je ne puis, mon cher père, vous laisser partir sans autre souvenir de nous que ces tristes observations sur des livres, en réponse à un billet qui m'avait semblé si dur. Ce que j'apprends de vos chagrins me force à vous écrire encore, quoique pourtant je voudrais que nul autre que vous ne le sût, car je pourrais être blâmée d'y revenir encore, après que vous avez tant témoigné ne plus vouloir entendre parler de nous. Mais vous qui ressentez des peines si vives, vous me pardonneriez sans doute de me sentir si pressée de vous dire que je les ressens plus sensiblement que si elles étaient miennes, et que quelle que soit l'amertume que j'ai pu avoir à souffrir, je me sens et me sentirai toujours plus sensible à celles que vous éprouvez. Il me semble qu'il peut être de quelque consolation pour vous de ne pas ignorer que nous prions toutes pour vous avec instance, que nous avons été toutes bien émues de ce qu'on nous a dit ces jours-ci de vos chagrins, et que peut-être même, mon cher père, si j'ose dire ceci, nous les ressentons au-delà de ce que nous osons nous en avouer les unes aux autres.

Pour mon compte, je serais heureuse que vous eussiez pour moi les dispositions que j'ai pour vous ; j'ai eu grande consolation à vous exprimer les vrais sentiments que j'ai de vos peines ; croyez-y mon cher père, et gardez-en uniquement le souvenir devant Notre-Seigneur ; ainsi que je fais moi-même, et puissiez-vous y trouver quelque consolation en vos peines qui me sont bien amères. (*Semble inachevé.*)

*Lettre qui traduit « un souverain étonnement » et une profonde émotion. **Après la nomination d'un supérieur ecclésiastique par l'Archevêque**, ce qui n'a eu lieu « que le jour où vous nous avez remises entre ses mains. » – « Jamais vous ne nous avez dit en ce temps que, si nous ne vous avions pour Supérieur, nous vous aurions pour ennemi. »*

*(Lettre non datée. Copie de l'écriture, semble-t-il, de sœur Marie-Gonzague ou de mère Thérèse-Emmanuel.)*

Votre lettre est pour moi l'objet d'un souverain étonnement. Avez-vous donc oublié que s'il y a quelque chose de compromis dans notre existence, c'est vous qui les avez compromises, plus impuissant qu'aucun autre à la réaliser, dépouillé de l'approbation de votre Archevêque, n'ayant d'assuré ni un sujet ni une ressource, vous n'avez pas craint de m'arracher à ma famille, d'imposer à une jeune fille ignorante de toutes les difficultés l'infinie responsabilité d'une fondation, et de compromettre par toutes les incertitudes et par toutes les souffrances une vocation à laquelle vous croyez maintenant qu'un étranger accorde tout. Il en est de même de chacune de celles qui sont ici ; jamais vous ne nous avez dit en ce temps que, si nous ne vous avions pour Supérieur, nous vous aurions pour ennemi.

Je m'arrête devant ce mot, il me serait trop triste de le croire.

Pourtant dire ce que vous écrivez, c'est agir comme tel, et je ne puis comprendre autre chose de ces explications que vous donnez, dites-vous, à ceux qui s'en enquèrent, que la grâce de Jésus Christ les couvre pour moi ; je n'ai pas à me reprocher de vous avoir dit à Nantes que l'Archevêque eut décidé, ce qui en effet n'a été décidé, comme je vous le dis dans ma dernière lettre, que le jour où vous nous avez remises entre ses mains.

Vous parlez de votre peine. Mais quoi ? – est-ce votre position à laquelle nous avons touché ? La liberté que vous aviez avant d'avoir engagé la nôtre, vous vous réjouissez de l'avoir encore tout entière.

Vous paraissez toujours croire que l'on vous demande votre concours ; c'est sans doute une sorte de reproche intérieur qui vous le dit, car nous n'en avons point parlé. Depuis longtemps notre confiance ici n'a dû être qu'en Dieu ; nous ne voulons que sa volonté et nous ne savons pas pourquoi le concours de notre Supérieur serait inefficace ou ce que le vôtre aurait fait de plus ; quels sujets, quelles ressources en avons-nous obtenu ?

Nous avons courage et confiance. Le conseil que vous nous donnez nous serait venu tôt ou tard de vous si vous étiez resté chargé de nous ; maintenant que vous n'en avez pas la peine, souffrez au moins que nous continuions, et que cette charité éternelle de laquelle vous voulez bien nous assurer revête au moins dans ce temps vos dispositions à l'égard de filles qui s'étaient assez données à vous pour que Dieu ait bien quelque compte à vous en demander.

Agréez l'expression d'un sentiment que nous puissions tout entier dans le Cœur de notre divin Maître.

\* \* \* \* \*

## NOTES INTIMES

*Prière et réflexions de Marie-Eugénie durant son séjour chez les Bénédictines du Saint-Sacrement.*

N°161/01

[1837-1838]

Comment pourrais-je m'inquiéter de quelque chose et ne pas avoir au contraire une grande confiance, puisque Dieu vient toujours à mon secours comme par miracle. Il n'a permis que je fusse violemment combattue que là où j'avais toutes les ressources pour être victorieuse, la liberté d'aller à toute heure au pied du Très Saint Sacrement, la solitude, la communauté de prières de saintes femmes, la confession et la communion. Depuis il semble avoir mis la joie, la paix et la force dans le fond de mon âme. Avant-hier, je me troublais de la difficulté d'obéir, en ouvrant l'*Imit[ation]*<sup>380</sup> pour y faire ma lecture je suis tombée au chapitre 13 du livre 3. Aujourd'hui je pensais que si je devenais le centre d'un essai, j'aurais bien des tourments et des affaires, que j'en étais incapable, que cela nuirait à mon avancement, que j'avais besoin d'apprendre à me taire et à obéir ou (au ?) de m'occuper des autres de m'occuper de moi (sic) ; je prends la Vie de Sainte Thérèse et j'y trouve ces diverses paroles de Jésus Christ à ...

*(inachevé)*

---

380. *L'Imitation de Jésus Christ* de Thomas a Kempis. Chapitre 13 : De l'obéissance et de l'humilité.

Saint Sacrement<sup>381</sup>

4 Avril 1838.

Il m'est venu aujourd'hui en pensée en priant en mémoire de l'Assomption et méditant ce mystère sur mon chapelet, qu'il ne nous conviendrait jamais de prendre pour devise : La femme a été élevée, ni de croire être appelés à faire une révolution dans l'éducation et les ordres religieux.

Pour entrer dans l'esprit de Saint François de Paule, de Saint François de Sales, il nous conviendrait mieux de dire et de penser que trop peu courageuses pour embrasser les austérités contemplatives<sup>382</sup>, la clôture et les sévérités des ordres établis, il nous a paru qu'on pouvait encore après eux glaner dans le champ de l'Église, qu'une famille tendrement unie où la vie fuct<sup>383</sup> (*fût*) fervente et sérieusement religieuse pourrait encore être utile à des âmes de notre trempe qui y serviraient Dieu d'une manière conforme à leur faiblesse<sup>384</sup>; que l'éducation religieuse étant un besoin du temps actuel il nous a paru que cette nouvelle famille devrait s'y consacrer et tâcher d'y faire entrer toutes les méthodes intelligentes nouvelles, tous les germes catholiques, tout le mouvement effectué en ce sens et que nous mettant sous la protection de la<sup>385</sup> Vierge miséricordieuse, nous prenons le patronage de son Assomption, mystère de ses gloires qui nous remplit de joie d'espérance et sert de soutien de consolation à notre faiblesse et que nous espérons qu'elle accueillera notre intention d'honorer ce jour de sa fête que les anges et les Saints célèbrent dans le ciel.

---

381. Le couvent des Bénédictines du Saint Sacrement où Anne-Eugénie séjourne de Novembre 1837 à Août 1838.

382. Plusieurs mots barrés : «les voyages du Sacré Cœur». Sans doute allusion aux fondations en Amérique du Nord, à partir de 1818, de la Congrégation des Dames du Sacré Cœur, fondée elle-même en 1800.

383. Première rédaction barrée qui semble être : «et où la vie fuct (*fût*) la plus donnée possible sans mollesse».

384. Première rédaction : «et leur imperfection» barrée.

385. Première rédaction : «très Sainte» barrée.

Je craindrais qu'il n'y eût point assez de charité, de respect pour les Ordres établis, ni de sentiment de notre propre incapacité et misère dans d'autres raisons.

N'est-il pas vrai ensuite qu'heureux du bien que font ces ordres, nous y applaudirons toujours et nous désirerons seulement y ajouter et l'étendre aux classes que des préjugés plus ou moins bien fondés, mais que nous tâcherons d'éviter, empêchent, éloignent d'y participer ?<sup>386</sup> Jésus Christ, Marie, l'Église, voilà toute notre devise. Pussions-nous nous-mêmes être fous, anéantis, humiliés et leur gloire resplendir, s'étendre !

Puissent toutes choses aller si bien et l'empire de la religion devenir si universel que nos services puissent être repoussés par les hommes comme inutiles sur la terre, ainsi qu'ils le sont devant Dieu ! Ô Marie, la plus humble des créatures, puissiez-vous m'inspirer réellement et toujours ces sentiments de votre cœur, nous les inspirer à toutes, comme il m'a semblé les recevoir aujourd'hui sous votre influence, et nous donner la lumière de l'Esprit Saint pour que nous connaissions le mépris dont nous sommes dignes !

---

---

386. Il s'agit des classes dont Marie-Eugénie évoquera plus tard les préjugés dans la lettre à l'abbé Gros (N° 1504, 1841).

*Après les difficultés conduisant à la rupture le 3 mai 1841.*

N° 172/01

Mai [18]41

Je n'ose pas m'avouer à moi-même l'état où me laisse tout ce qui vient de se passer. Mon âme est si triste que j'ai à la fois besoin d'encouragement pour l'œuvre et pour moi, mais il faut s'en passer. La volonté de Dieu soit faite. Je voudrais avoir quelque espérance de voir M. C[ombalot] sortir de la ligne d'absolue séparation où il est entré. Je ne me croyais pas capable d'en éprouver ce que je sens, je pleure comme un enfant, et au bout de toutes les tendresses de Monsieur Combalot, de ma raideur, du détachement excessif où je croyais être, je finis par voir que j'aimais beaucoup plus monsieur Combalot qu'il ne m'aimait lui-même. Depuis hier je cherche en mon esprit comment j'aurais pu éviter cette séparation, ce que j'eusse pu sacrifier pour lui laisser la Supériorité et cependant tenir la maison dans la règle. Le reproche que l'on m'a fait de mon caractère méprisant me pèse, et pourtant je n'arrive pas à trouver d'autre issue. Tout ce qui me console, c'est la douceur et la modération qui m'étaient restées tout le long des dernières scènes. Je m'étais tant efforcée de me tenir durant l'orage intérieurement et extérieurement unie aux dispositions de Notre Seigneur dans le Saint-Sacrement, que Monsieur Combalot lui-même me dit l'avant-dernier jour que je n'aurais pu être mieux.

Cependant quand je prie, je pleure encore, et je vois là combien je suis plus faible que je ne parais ni ne voudrais.

---

*Sentiments après le départ de l'abbé Combalot. « Seules à seule avec la réalité des choses. »*

N° 173/01

Juin [18]41

Maintenant que nous sommes seules à seule avec la réalité des choses et que nous ne vivons plus d'illusions comme avec M.C[ombalot], j'ai souvent le cœur bien serré, quoique je le cache<sup>387</sup>. Les difficultés du dehors m'absorbent.

Intérieurement, je ne fais pas ce que je devrais. Je ne refuse pas, mais je ne coopère pas. Je ne renonce pas irrévocablement à moi-même ; je voudrais que l'on me prît, dût-on me briser en tout mille fois, mais je n'ai pas la force de le faire moi-même. J'aurais besoin de mortifications pour m'habituer à faire ce qui me coûte et pour pénétrer mon esprit et mon corps du devoir de repousser ce qui leur plaît mais sans l'obéissance, je cède à ma lâcheté, à ma répugnance, d'autant plus grande que je m'y abandonne plus, et depuis le départ de M. C. je n'ai rien fait sous ce rapport.

*Sur la rupture avec l'abbé Combalot, cf. références note 325.*

\* \* \* \* \*

---

387. Première rédaction : « extérieurement » barrée.



## LETTRES DE MÈRE MARIE-EUGÉNIE

### À JOSÉPHINE DE COMMARQUE

*Joséphine de Commarque a rencontré l'abbé Combalot en septembre 1838, au cours d'une retraite qu'il prêchait à Sarlat (cf. Origines I, première partie, Chapitre VII). Anastasie et Kate l'ont rencontré durant le Carême 1839. Joséphine a donc été pour Marie-Eugénie sa « **première sœur** ». Leur correspondance est un échange plein d'amitié autour de leur vie spirituelle et de la future fondation.*



Mademoiselle  
Mademoiselle Joséphine de Commarque  
à La Bourlie  
Belvez                      Dordogne

*(Cette adresse semble de l'écriture de l'abbé Combalot.)*

*« Destinées par la Providence à travailler **ensemble**, à nous efforcer **ensemble** de faire glorifier le nom de notre Dieu et de faire à jamais régner son amour dans nos cœurs... »*

La Côte 19 Octobre 1838.

J'ai besoin, ma chère sœur, de venir vous dire moi-même l'immense consolation que j'éprouve déjà à penser à vous, à me faire répéter par mon père et le vôtre toutes les paroles, tous les détails de ces courtes entrevues qui ont suffi à vous attacher à lui si généreusement.

Destinées par la Providence à travailler ensemble, à nous efforcer ensemble de faire glorifier le nom de notre Dieu, et de faire à jamais régner son amour dans nos cœurs, nous ne pouvons pas rester plus longtemps étrangères l'une à l'autre. Ce doux nom de sœur que j'ose vous donner, émeut ici toute mon âme; car il est ici l'expression anticipée de ces saints et intimes rapports que la grâce de Jésus Christ veut établir entre nous, de cette vie de famille qui doit nous unir, de ce dévouement aux mêmes pensées, de cette fraternité enfin, que vous voulez bien accepter dans l'avenir. Ma chère sœur, j'en bénis bien notre bon Maître, je le bénis surtout de ce qu'il a bien voulu vous donner à moi pour ma première sœur. Je me sens pour vous tant d'attrait, et notre père trouve entre nous tant de sympathie, que je ne puis craindre que vous trouviez jamais aucun mécompte dans mon cœur, tout mauvais qu'il soit. Mais, ma chère sœur, laissez-moi vous dire de ne pas trop compter sur une pauvre fille qui n'est encore qu'une enfant, et qui ne peut offrir à Dieu et à vous, ma chère sœur, que sa bonne volonté, son courage, quelquefois bien faible en action, et puis mille et mille misères. Ce que j'ai, seulement, je le donnerai de

bien bon cœur, et si vous me regardez en Notre Seigneur comme une chose toute à vous, et dont vous puissiez disposer en tout et toujours, vous me rendrez bien heureuse.

Je sais ensuite, que vous êtes une âme courageuse, je vois dans votre promptitude à tout quitter pour suivre la voix de Dieu et venir le servir dans une œuvre qui peut si largement étendre son empire dans les âmes, je vois que son divin amour vous a bien fortifiée, je le vois encore dans la longue persévérance de votre vocation ; et ne dites pas non, ma chère sœur, notre céleste Époux ne veut pas qu'on lui refuse la gloire de ses dons ; il vaut bien mieux lui en rendre grâces que de les dénier. Je me console donc, ma chère sœur, de toutes mes imperfections, de tous mes défauts, en espérant que la charité de Jésus Christ vous empêchera d'en être scandalisée, en même temps qu'elle vous pressera de m'aider à les détruire, ce qui est vraiment le plus vif désir de mon cœur. Nous voudrions toutes deux ne vivre que pour son céleste amour et quoique ce ne soit pas du tout ce que j'ai fait jusqu'ici, je me prends à espérer mieux du temps où vous m'aidez par vos exemples et vos prières ; commencez donc dès à présent, ma chère sœur. Priez un peu pour moi, unissons-nous dans nos communions, dans nos oraisons, dans notre chapelet ; mettons-nous ensemble sous la protection de Ste Thérèse que vous aimez et que j'aime aussi, quoique je ne me sentisse pas comme vous le courage de la suivre au Carmel<sup>388</sup>.

Cette grande sainte portait l'habit de la Ste Vierge, nous en serons aussi les filles, nous ne ferons rien que pour sa gloire, et quand la Reine de tous les saints sera notre mère, comment une de ses servantes les plus dévouées pourrait-elle ne pas nous aimer ? Oh! ma chère sœur retrouvons-nous, unissons-nous dans ce cœur immaculé de la Très Ste Vierge , que nous serons peut-être assez heureuses pour servir grandement. Puisse cette mère de miséricordes, nous unir pour jamais dans la grâce de son fils bien aimé N[otre] S[eigneur] J[ésus] C[hrist] en qui je veux être toute à vous.

Eugénie Milleret

---

388. Allusion à la vocation première de Joséphine.

*Fraternité spirituelle. Sur la devise « Maria assumpta est ».  
« Vous êtes la première avec qui je m'en sers ; désormais ce  
sera notre drapeau. » – Notre vocation à l'Assomption.*

Mademoiselle Joséphine  
Mademoiselle  
Mademoiselle de Commarques (sic)  
Chez Madame de Commarques à  
Labourlie près Belvez  
Dordogne

Maria assumpta est.

La Côte 21 Novembre 1838.

Je suis restée quelques jours, ma très chère sœur, sans répondre à votre délicieuse lettre. Je me le reprocherais bien, si je ne trouvais une douceur toute particulière à venir m'entretenir avec vous aujourd'hui et déposer dans votre cœur les émotions de cette belle fête de la Présentation de Notre Dame. Ce matin, ma chère sœur, j'ai vu toutes les bonnes religieuses de ce couvent renouveler aux pieds de leur Dieu et du nôtre les saints engagements qui les attachent pour jamais à son service ; puis, renouvelant une cérémonie de la primitive Église, ces ferventes filles de Saint François de Sales se sont ensuite donné le baiser de la paix et d'une éternelle fraternité. Pour moi, ma bien-aimée sœur, étrangère au milieu d'elles, et n'ayant point encore acquis le droit d'élever la voix pour promettre solennellement à notre doux Sauveur ce que mon cœur désire tant lui vouer sous les auspices de sa Sainte Mère, j'ai besoin de consacrer en quelque façon ce désir de mon cœur, en venant l'unir au vôtre et vous en rendre dépositaire.

J'ai besoin aussi de venir vous souhaiter, comme à mon unique sœur, la grâce et la paix de Notre Seigneur Jésus Christ qui veut nous unir si fortement pour travailler ensemble à l'agrandissement de sa gloire et au règne de son amour. Que ce divin Maître est donc bon. C'est lui qui nous aide à faire tout ce qu'il nous demande, il a dans les

trésors de son amour de quoi vaincre les âmes les plus rebelles sous l'aiguillon de la grâce, et il leur tient encore compte des victoires, qu'à peine elles consentaient à lui laisser remporter. C'est une pensée que je retrouve toujours avec une nouvelle reconnaissance, quand j'éprouve combien sa divine présence me fortifie miraculeusement contre les tendances d'une nature encore si vivante en moi. Je vous parle de mon intérieur, ma chère sœur, c'est que Dieu m'a donné un attrait infini pour vous parler à cœur ouvert. Il me semble que vous n'en serez pas scandalisée, et je suis déjà si fort vôtre, que je vous crois toute mienne, et que je ne puis m'empêcher de vous parler comme vous et moi nous le ferions à notre père. Ce bon père vous aime aussi tendrement. Nous avons un peu parlé de vous ce matin, car j'ai eu le bonheur de le voir et de l'entendre, il est venu faire une petite instruction aux religieuses de mon couvent. Il travaille beaucoup, mais il se repose délicieusement, m'a-t-il dit, dans la pensée de son œuvre qui lui semble maintenant plus assurée que jamais. Je lui ai demandé la permission de prendre pour devise ce texte de l'office de l'Assomption dont souvent je lui avais entendu dire qu'il résumait toute la pensée de son œuvre : Maria assumpta est, Marie a été élevée. – Vous êtes la première, ma chère sœur, avec qui je m'en serve ; désormais, ce sera mon drapeau.

En effet, honorer les gloires sublimes de la très Sainte Vierge au jour de son Assomption, ranimer notre courage et nos espérances par ce mystère dont elle veut un jour nous rendre participantes si nous sommes fidèles ; apprendre, par son exemple, à monter comme elle de vertu en vertu suivant la mesure de la grâce qui nous est donnée, jeter les fondements de notre gloire céleste par l'imitation surtout de cette profonde humilité qui, au dire de Saint Bernard, l'a seule élevée au trône de l'Univers ; enfin, travailler nous-mêmes à élever les femmes qui nous seront confiées, à les élever, dis-je, au-dessus des petites, de l'inconstance, des faiblesses et des vanités qui se trouvent trop souvent dans notre sexe, voilà toute notre destinée.

N'est-elle pas belle, ma chère sœur? ne serons-nous pas bien heureuses si nous pouvons contribuer à la création de ces mondes de grâce que Notre Seigneur Jésus Christ voudrait créer dans toutes les âmes? – car l'âme d'un élu, c'est tout un monde, a dit notre chère

Sainte Thérèse ; et peut-être, Dieu nous réserve-t-il ce bonheur de nous entendre dire un jour au pied de son trône par quelques-uns de ses élus : C'est vous qui avez été notre mère dans l'ordre de la grâce, c'est vous qui nous avez fait connaître Jésus Christ et qui nous l'avez fait aimer d'un solide amour.

Pour moi, je crois que cette charité-là est la plus grande, qu'elle est élevée au-dessus de l'autre plus que le Ciel ne l'est au-dessus de la terre. Et le Bien-Aimé de nos âmes qui dit aux élus : Venez à ma droite, vous qui m'avez vêtu et nourri, ne nous dirait pas aussi : Venez, vous qui avez nourri les petits enfants de la vérité et qui les avez revêtus de la justice? Oh! ma chère sœur, tout pour sa gloire et puis courage et confiance dans son amour.

Adieu, ce sera mon dernier mot, car mon souper sonne et pour une semi-religieuse, c'est un devoir d'être exacte.

Toute à vous en Jésus Christ

22 Novembre.

*Sur le caractère des « filles de l'Assomption ». Ce que doit être leur spiritualité.*

Puisque ma lettre n'est pas partie hier soir, ma chère sœur, je reviens encore causer un peu avec vous ce matin, au risque de vous embrouiller dans toutes ces feuilles de papier que je mets les unes dans les autres. Mais en cherchant à vous y retrouver, vous vous occuperez un peu plus longtemps de moi.

Je vous ai écrit hier en courant, je ne sais tout ce que je vous ai dit, mais je n'ai pas répondu aux craintes que vous m'exprimiez dans votre lettre. Il ne conviendrait ni à vous, ni à moi, ni au but qui doit nous réunir, que j'essayasse de vous rassurer par des compliments : prenez donc tout ce que je vous en dirai en toute simplicité comme je vous l'écris, et ne croyez pas qu'il en faille rien abattre comme d'un discours de politesse : ce ne sont pas là les liens qui nous unissent.

Je ne vous connais encore, ma chère sœur, que par vos lettres ; or, que vous dirai-je, sinon que j'y trouve tout ce que j'aurais jamais

pu demander à Dieu pour une fille de l'Assomption. Notre caractère, ma chère et bien-aimée sœur, d'après ce que m'a dit souvent notre cher père, doit être avant tout celui d'une large et généreuse charité, d'une obéissance très simple et très dévouée, enfin de l'humilité si nécessaire à toutes les religieuses, plus encore à celles qui essaient, pour l'utilité de leurs frères, de pénétrer dans la science chrétienne. Réfléchissez-y, et vous trouverez facilement la raison de ce triple caractère qui doit être le nôtre. C'est la charité qui doit nous dévouer au service moral du prochain ; c'est elle qui doit nous unir profondément à tous les corps de religieuses enseignantes, à toutes les institutions, à tous les ordres de l'Église, quand bien même ils blâmeraient quelquefois partiellement notre manière d'agir, c'est elle encore qui doit faire la joie, la paix de notre vie religieuse. Et je dirai de plus que cette grande vertu, qui a si admirablement brillé dans tous les instants de la vie de Notre Seigneur doit d'autant plus être notre caractère, qu'il est tout particulièrement celui de notre cher père dont le zèle et l'amour semblent embrasser le genre humain tout entier. L'obéissance, ma chère sœur, peut seule à son tour donner de la force à notre congrégation, nous mettre pleinement à la disposition de nos supérieurs pour la plus grande gloire de Dieu et la plus grande utilité du prochain. Enfin, l'humilité, vous savez mieux que moi combien elle est nécessaire et bonne à tout. Or, ma chère sœur, je vous vois un grand attrait pour ces vertus ; Dieu a mis dans votre cœur un vif et ardent amour, l'obéissance vous semble toute facile, et je me tromperais bien si l'humilité la plus profonde n'était pas le but de tous vos désirs.

Marchons donc avec cela, ma bonne et bien-aimée sœur, prions Dieu qu'il développe en nous ces germes de vie, ayons confiance qu'il le fera si nous nous efforçons d'être fidèles à ses inspirations. Avant tout, nous devons être religieuses, le reste viendra ensuite, et notre père vous aura dit comme à moi combien il tenait plus à la vie intérieure et aux vertus qu'à ces connaissances que toutes les maîtresses n'auront pas besoin de posséder au même degré. Ah! ma chère sœur, que j'échangerais donc volontiers ce que j'en sais contre un peu d'abnégation, d'humilité et de charité.

Adieu, mon cœur est tout vôtre.

E[ugénie] M[illeret]



*Avant le départ pour Paris et avant la fondation. Attitude de confiance envers la Providence. Projets.*

Mademoiselle  
Mademoiselle Joséphine de Comarque  
au château de La Bourlie  
Dordogne                    près Belvez

La Côte            16 Mars 1839.

M[aria] ass[umpta] est.

[...] Ce dernier temps s'est enfui si vite dans l'attente des arrangements définitifs de notre réunion, dans mon travail et ma vie retirée du carême, que je m'étonne d'être déjà au bout. Je vous dirai comme à mon unique sœur à qui je parle avec entière confiance, que ce qui m'a le plus empêchée de venir vous trouver, ce n'est pas tant cela, mais plutôt des peines intérieures qui m'abattaient quelquefois tellement que je n'étais capable de penser à rien. Dieu en soit béni, comme de tout, j'espère que sa grâce m'en aura fait tirer mon profit spirituel ; et il me semble que nous n'avons pas autre chose à prétendre ici-bas que le bon plaisir du Maître ; quel que soit le chemin par lequel il nous conduise, nous savons toujours que c'est l'amour qui nous conduit. Quand il fait nuit, les enfants s'attachent plus fort à leur mère ; je pense quelquefois que c'est pour cela que notre bon Dieu nous fait passer par les ténèbres ; mais nous sommes si faibles que cela nous désole, et que nous pleurons de ne plus voir ce bon père auprès de nous, quand bien même il est dans le milieu de notre cœur.

La douce Providence semble nous préparer une bien prochaine réunion, ma chère sœur ; je ne puis vous dire combien je m'en trouve heureuse. Nous avons passé par tant de projets, tant de discussions, notre père a tant recommandé ses projets aux miséricordieuses bontés de Notre Dame, que j'espère que tout ce que nous ferons sera dirigé par l'esprit de Dieu. Depuis que je me suis mise sous la conduite de ce bien-aimé père de nos âmes, des traits continuels de Providence sont

venus m'aider à suivre ses conseils. Maintenant il désirait mon retour à Paris pour que je puisse contribuer à l'arrangement de notre petit asile, et je ne savais comment le demander à ma famille après avoir tant insisté moi-même pour rester ici jusqu'au printemps. J'étais dans cet embarras quand mon père m'écrivait, il y a quelques jours que mon frère allait faire dans ce pays un voyage d'affaires.

Cette occasion m'est envoyée de Dieu ; je pourrai achever ici mon carême, passer la semaine sainte dans la solitude, et de suite après, partir avec mon frère pour Paris. Là, je vous attendrai, ma chère sœur, et que mon cœur se sent donc d'affection pour cette pensée de vous posséder bientôt et de commencer ensemble à vivre de notre unique vie qui est Jésus Christ<sup>389</sup>.

Vous savez sûrement par notre père ce qui a été à peu près décidé pour nos commencements. Je l'ai beaucoup médité aux pieds de Notre Seigneur et cela m'a semblé sage de tout point, beaucoup plus que les plans dont il avait été question plus tôt.

Mme Olivier qui louera l'appartement où nous commencerons notre essai, et qui viendra l'habiter avec nous, pour nous protéger, est pour nous une femme providentielle. Elle ne voudra pas diriger nos commencements, comme l'aurait fait une bienfaitrice, ce que je craignais par-dessus tout, parce que rien ne nuit tant à la vie religieuse que l'influence des séculiers, dont les maximes, les pensées, les habitudes sont tout opposées aux petites vertus d'humilité et de simplicité qui sont les plus belles fleurs du bouquet de l'Épouse.

Nous sommes pauvres, cachées, peu nombreuses ; nous commencerons petitement de toute manière, c'est là surtout ce qui me ravit et me semble devoir attirer la bénédiction de Dieu sur nous. En même temps, nous nous conformerons à la prudence chrétienne, en louant un appartement assez bon marché pour être sûres qu'il ne nous empêchera pas de joindre les deux bouts de l'année.

Notre père peut plus facilement rester auprès de nous à Paris qu'ailleurs ; il nous fera faire notre Noviciat, il dirigera nos études, il

---

389. Joséphine de Commarque n'arrivera que le 9 octobre 1839, à Meudon, avant l'installation rue de Vaugirard.

nous donnera l'esprit qu'il veut, et j'espère que ce sera surtout l'esprit de la sainte charité pour que nos cœurs se confondent et se mêlent à jamais en l'amour de Notre Seigneur et que nous n'ayons qu'un cœur et qu'une âme<sup>390</sup>. Il me parle d'une sœur, peut-être de deux qui se joindraient à nous ; prions Dieu qu'il l'éclaire bien dans ce choix si important et dans tout ce qu'il fera de nous pour la plus grande gloire de Jésus et de sa divine Mère. Quand donc vous verrai-je? quand viendrez-vous à Paris, ma chère sœur, faire ce sacrifice que vous ambitionnez de tout vous-même à la divine Bonté? Je prierai bien pour vous, car je sais que vous êtes au moment pénible de ces séparations qui coûtent tant à la nature. Écrivez-moi chez notre père ; vous êtes la première chose dont j'aurai besoin de lui parler car Notre Seigneur m'a fait[e] vôtre, mais plus que je ne puis dire et avec la plus tendre affection.

E[ugénie] M[illeret]

---

Volume V N° 1182

*Première lettre après la fondation. La Règle, les sœurs, la formation, le désir de voir Joséphine se joindre à elles. Humilité et simplicité de Marie-Eugénie.*

Mademoiselle  
Mademoiselle Joséphine de Comarque  
au château de La Bourlie  
Dordogne                      près Belvez

M[aria] ass[umpta] est

Paris 4 Mai 1839.

Il n'y a que deux jours, ma chère sœur, que notre père est venu m'apporter votre lettre, mais pour vous j'ai toujours permission de répondre et je puis profiter du reste de cette matinée, pendant que mes sœurs étudient et gardent le silence de la règle.

---

390. Déjà expression de la Règle de Saint Augustin.

Ma très chère sœur, ce mot me fait déjà plaisir à prononcer, notre règle n'est pas encore bien étendue, pourtant nos occupations, nos offices, nos oraisons, tout cela est marqué, et nous pouvons avoir les mérites de l'obéissance dans toutes nos œuvres. Notre père s'occupe de nous avec une bonté qui me touche bien. Il nous fait presque tous les jours une instruction sur l'étude de la religion ; deux jeunes Anglaises<sup>391</sup>, dont l'une a envie de se joindre à nous, viennent y assister avec nous ; mais la demi-heure qui précède n'est que pour nous et c'est une sorte de Noviciat ou d'explication de tous les devoirs de notre état et de la manière de les accomplir. Une fois par semaine, notre père tient le chapitre, ce sont déjà toutes les coutumes religieuses. Dans notre petit intérieur, nous ne sommes toujours que trois, et ma sœur Anastasie<sup>392</sup>, qui devait entrer à Ste. Clotilde depuis longtemps ; il lui en coûtait beaucoup de ne pas être consacrée à Dieu dans une maison qui portât le nom de la Ste. Vierge et qui fût la sienne. Notre Seigneur nous l'a amenée providentiellement par la répugnance des siens pour le parti qu'elle voulait prendre, et la voici maintenant fille de l'Assomption. – Elle a vingt-trois ans, mais depuis longtemps, elle s'était destinée à l'éducation ; elle a même passé les examens nécessaires pour tenir une pension à Paris, elle a tous ses diplômes qui pourront nous être bien utiles dans l'avenir vis-à-vis des autorités séculières. Elle s'est donnée à nous si entièrement qu'on ne peut davantage. Pour moi, j'admire tous les jours la grande simplicité, la parfaite ouverture, la douceur d'obéissance de cette âme qui ne croit pas avoir une seule vertu, et qui s'empresse si généreusement vers toutes les pratiques de la vie religieuse. Notre autre sœur est une de mes amies d'enfance, elle se nomme comme vous Joséphine<sup>393</sup>, elle est de mon âge, assez instruite aussi, surtout en musique, mais sa santé nous tourmente, et me fait craindre quelquefois qu'elle ne puisse supporter les fatigues de l'enseignement.

---

391. En réalité, ce sont deux Irlandaises, Kate et Marianne O'Neill, qui résidaient à l'Abbaye aux Bois.

392. Sur la vocation d'Anastasie (sœur Marie-Augustine) voir *Origines* I, première partie, Chapitre X.

393. Joséphine Néron, de Beauregard près de Thionville, arrivée plus tard, ne restera que quelques semaines (cf. plus loin lettre du 27 août 1839, N° 1184 et *Conversations*, 30 avril 1881).

Une autre jeune personne n'attend que sa majorité pour se joindre à nous. Nommez-la déjà votre sœur Henriette<sup>394</sup>, nous l'aimons tendrement. La pauvre fille a bien souffert sous l'autorité d'un tuteur depuis plusieurs années qu'elle est orpheline. Dieu l'a menée par un chemin dur à la nature où elle a montré de grandes vertus. Si vous veniez d'ici à quelque temps, nous serions donc déjà cinq, six peut-être, avec la jeune Anglaise ; ce serait une vraie communauté. Mais que je vous remercie de demander pour nous l'esprit de Dieu, nous en avons tant besoin. J'ai lu votre lettre à mes sœurs ; notre père nous a dit aussi ce que vous lui demandiez pour la fête du Sacré-Cœur de Jésus. Nous y aurons tous un vrai bonheur ; notre père dira sa Messe avec cette ferveur qui ne lui manque jamais et nous communierons toutes trois. C'est une intention qui nous est si chère que celle de vous avoir près de nous. Laissez-moi vous dire que nous vous désirons de toutes les façons, nous sommes toutes de si mauvaises femmes de ménage que nous avons grand besoin d'une aide pour ce côté fort essentiel de notre organisation. Toutes nos études ne nous donnent pas une bonne lingère, ni une bonne économiste ; nous le faisons tant bien que mal, mais nous sommes souvent obligées de reconnaître dans l'ordonnance des repas une difficulté trop grande pour notre génie.

Vous êtes trop bonne, ma sœur, de vous rendre si soumise avec moi ; je ne suis qu'une Novice et bien mauvaise encore. Nous apprenons toutes ensemble, notre père nous forme à son gré ; nous tâchons de nous aider fraternellement, et j'espère que la Sainte Vierge voudra bien être elle-même la Maîtresse de notre petit troupeau, si faible et si pauvre dans la vie spirituelle. Cependant je vous demanderai de me continuer le secours de vos prières, j'en ai si particulièrement besoin pour me mettre par la grâce à la hauteur des devoirs que me trace la sainte obéissance. Cette pensée est au reste mon soutien, c'est que je ne commande jamais que pour obéir. Notre père m'a chargée de vous parler de sa tendre affection ; il attendra

---

394. Henriette Halez, sœur Marie-Josèphe, entrée en 1840, décédée le 29 juin 1843 (cf. *Origines* I, 2<sup>e</sup> partie, Chapitres VIII et X).

quelques jours pour vous répondre. J'aurais bien voulu qu'il allât cet été à Périgueux.

La retraite n'a pu se trouver au moment où il pouvait la donner. Ma chère sœur, nous ne nous décourageons pourtant pas ; Dieu touchera le cœur de vos parents. Ils ne peuvent s'opposer toujours à votre vocation. Enfin, j'ai bien de la peine à aimer cette Croix de vos longs retardements. Vous êtes si fort nôtre, que je crois que Dieu nous enverrait plutôt dans votre pays que de permettre que nous fussions séparées. Nous sommes dans ses mains, sa volonté se fera sur vous et sur nous. Nous l'aimerons puisque ce sera celle de l'Époux ; mais j'aurais bien de la peine à croire qu'elle ne soit pas assez manifestée pour notre réunion sous la bannière de l'Assomption.

Adieu, ma chère sœur, je suis toute vôtre en Jésus Christ et mes sœurs vous assurent aussi du tendre attachement que Dieu leur a déjà donné pour vous.

E[ugénie] M[illeret]

---

Volume V N° 1183

*Sur les conditions matérielles, mais surtout l'esprit de la vie religieuse, l'esprit de la communauté, l'esprit de famille. Des souhaits pour l'Assomption : « **que l'Assomption soit une Congrégation de régularité, de ferveur et d'amour, dont la fidélité ne se démente jamais.** »*

Mademoiselle  
Mademoiselle Joséphine de Comarque  
à La Bourlie  
Dordogne                      près Belvez

Je n'ai reçu votre bonne lettre, ma chère sœur, qu'après bien longtemps. Notre père a oublié plusieurs fois de me l'apporter, si bien que j'avais de quoi pratiquer la mortification dans mon attente. Enfin, vous me donnez beaucoup d'espoir et je puis vous assurer de nouveau qu'il n'y aura nulle imprudence sous le rapport matériel, avec le chiffre que vous fixez. S'il faut vous en donner une preuve de plus, je vous dirai que l'année dernière au couvent du Saint Sacrement où j'ai passé l'hiver d'après le désir de notre père, malgré que j'eusse ma famille à Paris, je ne donnais que 800 fr. de pension pour ma nourriture. Ici, le logement est tout loué, un lit de plus n'y change rien, et nécessairement la vie en commun, la vie de famille telle que la nôtre, est toujours un peu meilleur marché, de sorte que l'entretien si peu considérable d'une religieuse s'y trouve facilement compris.

J'ai dit religieuse, c'est que vous le serez vraiment de cœur et d'âme, ma chère sœur ; moi, je ne puis trouver en moi qu'un fantôme de religieuse. C'est en commençant à en mener la vie que je sens surtout combien je manque de l'esprit éminent, tout surnaturel et divin, qui devrait animer ces actions de la vie religieuse. Demandez-le beaucoup pour nous, ma chère sœur ; si nous avons l'esprit de Dieu, tout irait, tout serait assuré, et je ne puis admettre dans mon âme aucune inquiétude que de ce côté. Il est vrai que le reste me semble ordonné selon toutes les exigences d'une prudence chrétienne, j'espère que Mme votre Mère l'aura trouvé aussi et qu'elle aura été satisfaite des explications de M. Combalot.

Alors, nous pourrions espérer de vous posséder bientôt. Ce sera un bonheur pour nous toutes, quand notre chère sœur de Comarque nous arrivera. Je ne suis pas seule à vous aimer ; nos cœurs s'unissent tous dans ce doux sentiment. Nous sommes trois maintenant, je crois vous l'avoir dit dans ma dernière lettre ; nous sommes installées, nous vivons déjà dans une vie de communauté. Ces jours-ci avant la Pentecôte, notre père nous a fait une retraite ; nous vous regrettions toutes. L'union, la paix sont si grandes entre nous, que nous nous sentons quelquefois involontairement comme une crainte d'augmenter en nombre, il n'y a que pour vous que ce sentiment ne nous puisse pas

venir un instant ; nous ne pouvons que vous désirer, et nous comptons que le bon Dieu vous donnera à nous bientôt. Priez-le aussi qu'il ne laisse venir à nous que les âmes qu'il y a préparées par son éternelle prédestination, afin que nous soyons remplies de l'esprit qu'il veut donner à ces nouvelles filles de sa Sainte Mère.

Vous serez plus avancée que nous, vous savez dire l'Office, tandis que c'est là un de nos apprentissages. Mes sœurs ne l'avaient jamais dit ; moi, pas régulièrement ; nous apprenons ensemble, et je me trouve encore en ceci bien heureuse d'avoir vécu à la Côte dans un couvent où l'Office se disait avec tant d'édification. Je remercie Dieu de tout ce que j'ai appris là, mais le pratiquer, lui seul peut me le faire faire. Qu'Il nous le fasse faire à toutes, que l'Assomption soit une congrégation de régularité, de ferveur et d'amour, dont la fidélité ne se démente jamais ; voilà pourquoi nous devrions vouloir donner tout notre sang, si faire se pouvait. Enfin, donnons nos prières, donnons nos volontés, sacrifions nos petites résistances, nos petits attachements, le divin Époux fera le reste. Je pense quelquefois qu'il vous comble de ses faveurs, songez alors à moi, qui suis une pauvre desséchée, mais qui suis toute à vous dans le cœur sacré de notre Sauveur et de notre Maître.

Eugénie.

---

Volume V N° 1184

*De Meudon « charmant pays. » « J'avais les yeux si malades... » Toujours le désir de la venue de Joséphine.*

Meudon      ce 27 Août 1839

Ass[umpta] est M[aria]

Il fallait, ma chère sœur, que je fusse prise par les yeux pour ne pas vous avoir répondu de suite. Je m'ennuyais depuis longtemps de ne plus avoir de vos nouvelles, et votre lettre était attendue avec une impatience qui vous accusait presque. Je conçois bien, ma chère



sœur, tous vos dérangements, mais j'avais si besoin que vous me disiez encore que nous pouvions espérer n'avoir plus beaucoup de temps à être séparées que je ne vous pardonnais pas facilement votre silence. De mon côté, je ne pouvais vous écrire, j'avais les yeux si malades, qu'on me défendait même de lire mon Office, et j'avais le chagrin de n'être dans la maison qu'une cause d'embarras et de désordres.

Mais Dieu m'a donné une grande consolation dans les nouvelles que notre père m'a écrites du Périgord. L'arrivée de Melle de Lavermondie<sup>395</sup>, la vôtre, chère sœur, qu'il m'a fait espérer pour le mois d'Octobre, ont été un ample dédommagement aux petites peines de mon état d'aveugle, que je finissais par trouver triste, en voyant qu'il m'empêchait de remplir la plupart de mes devoirs, et de ranimer par la lecture des livres pieux mon pauvre cœur toujours si tiède et si vide de l'amour divin. Croyez aussi que ce n'était pas pour moi une petite peine que de ne pas pouvoir vous écrire, ni à cette généreuse Louise de Lavermondie qui se donne à nous si entièrement. Enfin, la sainte volonté de Dieu était mon refuge, vous savez, ma bonne et bien-aimée sœur, que nous ne pouvons désirer que son accomplissement éternel et qu'elle semble toujours aimable à l'âme qui connaît Jésus Christ, lors même qu'elle nous envoie les Croix que nous aurions le moins choisies. J'ai bien souffert pour vous et pour notre père de la pensée que vous n'aviez pu vous rencontrer à Périgueux. Ce bon père le désirait vivement, et je pensais que vous y trouveriez aussi de la consolation. C'est un grand sacrifice que vous avez été obligée de faire, ma chère sœur, mais nous espérons au moins que vous profiterez cet automne avec nous du temps que notre père doit nous consacrer. Il viendra passer à Meudon tout l'intervalle de ses prédications. C'est un charmant pays où nous avons plus de liberté qu'à Paris, plus d'air, un plus grand logement.

Que vous y seriez donc la bien-venue (sic), ma chère sœur ; n'aurons-nous pas le plaisir de vous voir dans la toute petite cellule que je serais si heureuse de vous préparer d'avance. Notre maison

---

395. Le nom de cette jeune fille n'est pas inscrit dans les registres. D'après la lettre suivante de Marie-Eugénie, il semble qu'il y ait eu un malentendu entre elles.

vous recevrait facilement ; nous avons loué chez des gens bien chrétiens qui nous laissent la jouissance d'un grand jardin. Mme de Saint Priest, qui demeure tout auprès, nous couvre de son patronage, de sorte que nous trouvons ici tout agrément et convenance. Tout notre regret est de n'avoir pu y emmener une de nos sœurs obligée d'attendre sa majorité<sup>396</sup> dans un couvent de Paris, et dont je crains que la santé ne s'altère faute d'exercice, et par suite aussi de toutes les contrariétés qu'elle a éprouvées depuis longtemps, étant restée jeune orpheline, confiée à la tutelle de gens qui ne partagent aucun de ses principes. C'est une âme d'ange ; elle se console de tous ses maux aux pieds de Jésus Christ, réellement présent sous le toit même qu'elle habite. Pour nous, cette consolation nous manque, et je vous avouerai, ma chère sœur, que ma pauvre âme en ressent vivement l'absence ; aussi, veux-je vous dire ma joie de pouvoir enfin espérer que cette privation ne sera plus longue.

À notre retour à Paris, si nous sommes assez heureuses pour trouver une maison convenable, nous pourrions obtenir une chapelle chez nous<sup>397</sup>. On nous l'a promis, et Dieu ne le refusera pas à nos prières ; pourtant si ce bonheur était encore différé, Notre Seigneur nous en dédommagerait, j'espère, en se rendant au moins maître de notre cœur et de tous ses désirs. Demandez pour moi cette grâce, ma chère sœur, plus je vais et plus je sens profondément mon indignité. Quelquefois, cela m'attristerait un peu, mais en s'appuyant sur Jésus et sur sa mère, que ne peut-on pas vaincre ?

Mes sœurs obtiendront pour moi ce divin appui ; elles sont bien bonnes, bien ambitieuses de leur perfection. Bientôt, vous les connaîtrez, j'espère. En attendant, je veux vous dire que nous sommes quatre. Joséphine Néron nous a quittées, il est vrai, comme vous l'a dit notre père ; mais deux jeunes Anglaises sont venues se joindre à nous. L'une d'elles est une âme si généreuse que je me sens toute honteuse près d'elle, de faire si peu de chose pour un maître qui m'a déjà tant

---

396. Henriette Halez (cf. plus haut lettre du 11 mai 1839, N° 1183).

397. Ce sera rue de Vaugirard, où la première Messe sera célébrée le 9 novembre 1839. Aux Archives, document de l'évêché donnant à Mlle Milleret la permission officielle d'une chapelle privée, 16 mars 1840 (HI – 5').

montré d'amour. Oh ! ma chère sœur, quand est-ce donc que nous aimerons Notre Seigneur de cet amour fort et vrai qui transforme les âmes et qui les arrache à elles-mêmes.

Prions-le ensemble qu'il nous l'accorde, demandons-le à notre divine Mère, qui a voulu nous réunir à jamais dans son cœur immaculé. Toute à vous en Jésus et en Marie.

E[ugénie] M[illeret]

En apprenant que je vous écris, les sœurs veulent vous faire par moi toutes leurs amitiés. Henriette m'a écrit que dans son couvent de Sainte Élisabeth, elle demandait sans cesse à Dieu votre arrivée, et je ne puis vous dire quelle confiance me donnent ses prières. J'ai remarqué aussi que les obstacles avaient paru s'aplanir depuis le jour de la fête du Sacré-Cœur, où toutes mes sœurs et notre père l'ont tant demandée à Dieu avec nous. Prions donc encore beaucoup ; notre bon Maître ne nous abandonnera pas.

---



## INSTRUCTIONS DE CHAPITRE

### DE MÈRE MARIE-EUGÉNIE

*Les dernières Instructions de Chapitre de mère Marie-Eugénie ont été éditées dans le Volume VI de la collection complète, en 2005-2006. Nous en retenons trois, caractéristiques de l'esprit de la Congrégation, tel que mère Marie-Eugénie l'exprime au terme de sa vie.*



13 août 1891

SUR L'ESPRIT DE L'ASSOMPTION :  
LOUANGE, AMOUR, JOIE

Mes chères sœurs,

C'est toujours une grande joie de se trouver réunies à l'époque des vacances et c'est la consolation que nous éprouvons en ce moment où bien des sœurs qui travaillaient pour Dieu et remplissaient au loin leur mission se sont momentanément rapprochées de nous.

Mais cette réunion doit être pour nous plus qu'une joie. Sans doute, c'est une chose bonne que la joie et Dieu la donne toujours avec générosité à toutes ses créatures. Il y a des joies pour les enfants, il y en a pour les âmes fortes, il y en a qui naissent d'un contact plus intime avec notre Seigneur, de la fidélité à sa grâce.

Les meilleures joies, les joies les plus profondes sortent de là et comme me le disait ces jours-ci un saint prêtre, c'est en religion qu'on peut trouver le bonheur le plus parfait sur la terre. Oui, mais à une condition, c'est que l'on soit bien mort à soi-même et à ces mille misères qui naissent sans cesse de notre amour-propre. Il faut bien convenir aussi que, même en religion, on trouve peu de personnes arrivées à ce degré de dépouillement et de mort totale à elles-mêmes.

Je voudrais, mes sœurs, que cette joie du rapprochement ne fût pas pour nous seulement une joie, mais encore une occasion de nous renouveler, de nous retremper. Et en quoi donc nous retremper ? Eh bien, je crois que ce doit être avant tout dans l'esprit de notre Institut, dans l'esprit de l'Assomption. Et d'abord en quoi consiste cet esprit ?

J'ai cherché souvent à vous l'expliquer. Je crois que nous devons considérer notre esprit comme étant principalement un esprit de louange de Dieu. Adorer Dieu, adorer notre Seigneur Jésus-Christ, lui rendre en adoration, en louange, en amour, tout ce qu'on peut rendre à sa divine personne. C'est là notre but, c'est notre première occupation comme aussi nous devons porter toutes les âmes avec qui nous sommes en rapport à cet esprit de louange et d'amour de Dieu.

La joie sort de là comme de sa source, une joie profonde et permanente puisqu'elle est prise en Dieu. En effet, du côté de Dieu et de ce qui le concerne, rien ne peut manquer jamais, tout est absolument parfait. Or si l'on vit plus en Dieu que dans soi-même, on trouvera toujours en lui une grande plénitude de joie et d'amour et des occasions de rendre grâces pour ainsi dire infinies.

Voyez quels trésors Dieu dépose en vos mains : prenez la sainte Messe par exemple. Savez-vous ce que c'est qu'une Messe, mes sœurs ? C'est tout ce qui peut le plus rendre gloire à Dieu.

Supposez que tous les hommes se présentent pour rendre gloire à Dieu, qu'ils réunissent toute la somme d'adoration, d'amour dont ils sont capables. Qu'est-ce que tout cela comparé au saint sacrifice de la Messe et à la gloire que vous pouvez rendre à Dieu en vous unissant à Jésus-Christ pour l'offrir à Dieu son Père et lui rendre, avec le Fils en qui il a mis la plénitude de toutes ses complaisances, la louange et l'honneur, l'adoration et l'amour, dans une mesure égale en tous points à ce qu'il est lui-même et à ce qu'il attend de nous. Quelle reconnaissance ne devons-nous pas à Dieu pour le saint sacrifice de la Messe !

C'est encore un bon moyen de rendre grâces à Dieu, mes sœurs, d'être toujours contentes de ce qu'il fait, de montrer à son service un visage ouvert et joyeux. Ce n'est pas beau, je vous assure, de voir des religieuses tristes et maussades, comme si nous avions à nous plaindre du Maître que nous servons, d'autant que ce Maître, c'est Jésus-Christ, la Bonté infinie !

Un second caractère de notre esprit dans lequel il est bon de nous retremper, c'est la charité ; mais la charité ne peut subsister elle-même sans l'humilité. Comment voulez-vous qu'il y ait rapport, contact, union entre des personnes toutes remplies d'elles-mêmes ? Il faut être vide de soi pour apporter constamment aux autres un visage agréable, souriant et pour leur donner la joie.

Vous allez entendre, au moins je le suppose, les Exercices de saint Ignace<sup>398</sup> et vous aurez probablement un sermon sur les trois

---

398. Du 17 au 26 août 1891, la retraite de la communauté a été prêchée par le père de Gabriac, SJ. Les Archives conservent le plan d'une retraite prêchée par le père



degrés d'humilité. Qu'est-ce que ces trois degrés d'humilité après tout, sinon trois manières de se conformer dans un abandon plus parfait à la sainte volonté de Dieu ?

Le premier degré consiste à vouloir ce que Dieu veut, comme il le veut et quand il le veut et à être disposé à plutôt mourir qu'à consentir au péché mortel. Le second nous met davantage encore entre les mains de Dieu et consiste dans l'indifférence de l'âme à l'égard de toutes choses, du moment que la gloire de Dieu et le salut s'y trouvent également. Enfin le troisième degré, beaucoup plus parfait, incline l'âme de préférence vers ce qui est plus petit, plus pauvre, plus méprisable et lui fait choisir la maladie plutôt que la santé, l'humiliation plutôt que les honneurs, un emploi humble et effacé plutôt qu'un poste en vue, parce que cela est plus conforme à Jésus crucifié.

Quand on incline de ce côté-là, mes sœurs, on ne connaît plus les blessures de l'amour-propre, puisqu'on ne demande qu'à travailler et à se donner sous l'œil de Dieu et qu'on veut uniquement suivre Jésus-Christ dans sa vie pauvre, humble et mortifiée.

Au fond, ce sont trois degrés d'abandon que ces trois degrés d'humilité. Mais c'est qu'en effet l'humilité qui nous montre notre néant, notre imperfection, qui nous tient abaissées devant la majesté de Dieu, nous porte à abdiquer notre volonté propre pour nous livrer à Dieu, nous mettre sans réserve entre ses mains, afin qu'il dispose de nous à son gré.

Donc, mes sœurs, si vous voulez vous retremper dans la charité, appliquez-vous d'abord à l'humilité, demandez à Dieu de ne pas voir les défauts du prochain. On a toujours bien assez à faire de s'occuper des siens !

Toutes les fois qu'on est occupé des défauts des autres, la charité décroît dans l'âme, et je vous engage, si vous êtes tentées de ce

---

Paul Gin hac SJ, en date de 1890. Or, la retraite de 1890 a été prêchée par Dom Besse, OSB, Maître des Novices à Ligugé. Une question demeure donc pour la date et le lieu de la retraite de 1890. Ce qui demeure, c'est l'alternance des prédicateurs : assomptionnistes, jésuites, dominicains, bénédictins, rédemptoristes etc.

côté, de vous bien persuader qu'il y a toujours plus de choses imparfaites à corriger chez vous que vous n'en voyez chez les autres.

De l'humilité et de la charité naît encore la joie et c'est bien notre esprit à nous, filles de l'Assomption, que cette joie sainte qui nous porte à la louange, à la bénédiction, à l'action de grâces.

Vous savez toutes ma grande dévotion au *Gloria in excelsis Deo* et je voudrais vous la communiquer pour que vous sachiez sortir de toutes les peines, de toutes les préoccupations de la vie par cette louange divine qui est notre devoir principal et notre suprême consolation.

Monseigneur Gay dit quelque part que la grande occupation des âmes religieuses doit être de s'offrir à Dieu aux mêmes fins que notre Seigneur Jésus-Christ s'offre à Dieu son Père : en esprit d'adoration, d'action de grâces, de réparation et de prière.

Offrons-nous donc sans cesse avec ce divin Maître et offrons aussi nos travaux et nos peines pour obtenir pour nous et pour les autres ce que notre Seigneur demande de son côté.

Ajouterai-je quelque chose à cet esprit de charité, d'humilité qui fait vivre pour le prochain, à cet esprit de joie prise en Dieu et en tout ce qui peut procurer sa gloire. Dieu ne peut se concevoir sans sa gloire infinie, il est impossible de concevoir la sainte Humanité de notre Seigneur autrement que dans sa gloire et cette gloire infinie peut et doit être pour nous l'objet d'une grande joie. De même pour la Sainte Vierge qui est notre grand amour. Elle est maintenant au ciel et dans la plénitude de sa puissance, toujours prête à nous aider dans les travaux de notre vie religieuse : ceci ne doit-il pas nous être un perpétuel sujet d'encouragement et de joie ?

Je vous recommande encore, mes sœurs, de garder entre vous ce lien fraternel si puissant, ce resserrement des cœurs dans l'unité qui fait qu'en tant que sœurs, nous devons nous aimer plus que nous n'aimons les autres. Bientôt nous allons nous quitter, quelques-unes d'entre nous s'en vont très loin, mais notre Seigneur est un lien doux et fort pour nous garder unies si nous l'en prions.

À celles qui partent et à celles qui restent, je recommande encore le dévouement. Il faut vous montrer constamment dévouées. C'est une des choses que Dieu et vos supérieures attendent de vous. Si vous saviez quelle joie c'est pour les Mères des maisons particulières d'avoir une fille toujours dévouée, toujours de bonne humeur et prête à faire ce qu'on désire d'elle ! Les Mères qui sont ici peuvent vous dire combien elles apprécient de telles sœurs.

Enfin je termine, mes sœurs, et ce dernier mot est important. Il y a un ordre établi dans la Congrégation, une hiérarchie d'autorité qui fait que la Supérieure Générale est la première, puis celles qui sont autour d'elle pour partager ses travaux, sa sollicitude et pour l'aider.

C'est une grande chose pour l'avenir de la Congrégation, mes sœurs, de lui conserver son caractère primitif, de se rattacher à cet ordre, d'aimer ces personnes et de le leur montrer par nos dispositions de filiale obéissance.

Efforcez-vous donc d'entrer tous les jours davantage dans cet esprit filial, dans ce respect, dans cet amour de la hiérarchie, et si vous sentez cette disposition au-dedans de vous, bénissez-en Dieu.

Pour moi, mes sœurs, vous savez bien qu'il n'y en a pas une de vous pour laquelle je ne donnerais volontiers tout ce que j'ai de plus cher, chacune de vous a une place dans mon cœur que je tâche de faire la plus profonde possible. Je crois vous l'avoir montré toutes les fois que je l'ai pu, quand vous avez été malades, quand vous avez eu quelque peine, quand vous avez eu besoin de quelque secours. C'est bien naturel, je suis votre Mère, j'espère que vous comptez sur moi et que vous aussi vous avez envers votre mère un sentiment filial.

Que notre Seigneur, mes chères sœurs, soit l'occupation de votre vie comme il a été celle de notre chère mère Thérèse-Emmanuel. Que vous travailliez à le chercher soit dans son enfance, soit dans sa vie privée à Nazareth, soit dans ses souffrances et dans sa croix. Qu'il soit votre Maître, qu'il demeure tout pour vous et s'il est tout pour vous, vous marcherez toujours heureuses et joyeuses dans la voie de l'humilité, de l'obéissance et de l'union à Jésus-Christ.

\* \* \* \* \*

13 mars 1892

SUR LA DEVISE « DIEU SEUL »  
L'ADORATION DES DROITS DE DIEU

Mes chères filles,

Une de nos sœurs me demandait dernièrement de vous parler sur les deux devises de la Congrégation : Dieu seul et *Adveniat regnum tuum*.

Je prends d'abord : Dieu seul<sup>399</sup>. Je voudrais le considérer aujourd'hui comme l'acte d'adoration. Au fond c'est cela, car c'est reconnaître que tout est à Dieu, que Dieu est au-dessus de tout, c'est l'adorer, c'est reconnaître son souverain domaine, sa toute-puissance qui s'exerce sur nous et pour nous, partout et toujours, enfin c'est se livrer à lui. Ce sont les trois choses que je vois pour nous dans cette devise.

D'abord l'acte d'adoration. On a dit d'Adam qu'avant sa chute il voyait Dieu en toutes choses et toutes choses en Dieu. Par notre devise il semblerait pour nous que nous devons nous relever à un état un peu semblable : voir Dieu en toutes choses de cette vie transitoire, ce serait un grand bien ; si nous pouvions arriver par l'adoration à avoir toujours Dieu en vue et à le voir toujours dans toutes les choses de la vie, cela sanctifierait beaucoup nos âmes.

Après l'adoration, je dirai la reconnaissance des droits de Dieu. Dieu a des droits et il les exerce sur nous par sa Providence et par l'obéissance. Nous nous sommes séparées de tout, nous avons tout quitté pour nous donner entièrement à Dieu. Quand il dispose de nous par les traits de sa Providence, par l'obéissance, par des choses quelquefois très pénibles, il faut reconnaître ses droits, les adorer, s'y soumettre et enfin espérer en lui et se confier à lui.

---

399. Dans les Annales, au dimanche 13 mars, après le compte-rendu de ce Chapitre, il est écrit : « Notre Mère nous parlera la prochaine fois de notre deuxième devise : *Adveniat Regnum tuum*. » Il ne semble pas que cela ait eu lieu.

C'est ici que j'arrive à la troisième chose que je trouve dans notre devise. Il y a non seulement l'adoration, la reconnaissance des droits de Dieu, mais elle renferme quelque chose de plus : elle doit nous livrer tout entières à Dieu. Notre Seigneur Jésus-Christ qui est notre modèle et dont la vie doit se répandre en nous par la grâce et par le don de la sainte Eucharistie, notre Seigneur a toujours été livré à Dieu, abandonné à Dieu.

Nous avons vu un de ses serviteurs, monseigneur Gay, qui l'a bien imité en cela. Il était vraiment abandonné, vraiment livré à Dieu jusque dans ses dernières souffrances<sup>400</sup>. Comme on lui disait alors : « Monseigneur, vous souffrez beaucoup », il répondait : « Je ne regarde pas les souffrances en elles-mêmes, je les vois toutes dans la volonté de Dieu. » Cette vue lui suffisait pour le tenir dans une paix, une résignation, une soumission, un amour qui n'ont jamais connu de défaillance. Dans sa dernière maladie il a beaucoup souffert, il étouffait, et l'étouffement est une grande souffrance. Ainsi nous avons vu un grand serviteur de Dieu profondément abandonné entre ses mains, sa grâce était l'abandon et dans tout ce qu'il a écrit il porte les âmes à se livrer, à s'abandonner, à laisser Dieu faire tout ce qu'il veut en elles. C'est ce que je trouve dans notre devise, l'abandon avec la confiance.

Je ne sais quel prédicateur nous disait qu'il faut tout donner à Dieu et tout en attendre<sup>401</sup>. Il n'y a rien pour notre salut, notre bien spirituel et notre sanctification que nous ne puissions attendre de Dieu après lui avoir tout donné. Tout donner à Dieu et tout en attendre, c'est l'expression de l'abandon, l'expression d'une âme livrée entre les mains de Dieu, qui se confie toujours à Dieu et qui l'aime. Cette confiance est le résultat de l'amour, on se confie parce qu'on aime.

---

400. Monseigneur Gay, Charles, née le 1 octobre 1815, évêque d'Anthédon, auxiliaire de Mgr. Pie, évêque de Poitiers, est mort le 19 janvier 1892.

401. Cf. Chapitre du 27 juin 1886, sur le thème : « Tout donner à Dieu et tout en attendre ». Marie-Eugénie y fait allusion à une retraite, certainement celle du père Deplace en 1847. Ce prêtre, auteur du livre *Manrèse*, qui avait dû quitter la Compagnie de Jésus pour raison de santé, avait beaucoup marqué la communauté. Il fut de nouveau le prédicateur de la retraite de 1850, et de 1868 à 1870 le supérieur ecclésiastique de la communauté d'Auteuil.

Nous n'espérons en Dieu qu'à cause de l'amour que nous avons pour lui, mais lui aussi nous aime : Il m'a aimé et s'est livré pour moi<sup>402</sup>.

C'est dans cette tradition<sup>403</sup>, dans ce don total que Jésus nous a fait de lui-même que nous trouvons la force et la grâce.

Sous cette devise : Dieu seul, cherchez donc à mettre en vous ces pensées-là, pensées d'adoration, d'abandon et de tradition entre les mains de Dieu par la confiance, pensée de ses droits souverains auxquels nous devons être toujours soumises, les acceptant, les adorant, car c'est l'état qui convient à la créature vis-à-vis de Dieu. Ajoutons-y, s'il est possible, une tendance à voir les choses selon Dieu, je ne dis pas en Dieu, mais selon Dieu, à voir Dieu dans les choses. C'est comme cela que, pouvant rencontrer les persécutions, les contradictions, les souffrances intérieures ou extérieures, nous ne serons pas troublées, nous ne verrons pas les choses dans leur entité visible, mais dans la volonté de Dieu, dans le dessein de Dieu qui est pour notre sanctification.

\* \* \* \* \*

---

402. Ga 2, 20.

403. « Tradition » = remise de soi.

MYSTÈRE DE L'ASSOMPTION ET DÉTACHEMENT.  
IMITER LA SAINTE VIERGE DANS SON AMOUR POUR DIEU

Mes chères filles,

C'est un grand mystère que celui de l'Assomption. Il semble au premier abord qu'il soit difficile d'y trouver quelque chose à imiter et cependant, si nous nous représentons la vie de la Sainte Vierge dans la maison de saint Jean, nous y verrons beaucoup de vertus que nous pouvons pratiquer. La vie de la Sainte Vierge a toujours été une vie pauvre, humble, charitable, patiente, détachée des choses de la terre.

Essayez de comprendre le détachement que la Sainte Vierge a fait d'elle-même tous les jours de sa vie pour être prête au détachement suprême de la mort. Nous aussi nous devons nous détacher de nous-mêmes et de tout le créé. Monseigneur Gay, dans sa retraite aux religieuses<sup>404</sup>, parle des servitudes. On en a quand on tient à quoi que ce soit : que notre devise soit de nous détacher tous les jours de ce à quoi nous pouvons tenir, de nos habitudes, de nos goûts.

Mais nous avons à imiter la Sainte Vierge dans quelque chose de plus grand, de plus admirable, dans ce qui a mis le sceau à sa béatitude, je veux parler de son amour pour Dieu. Mes chères filles, c'est dans cet amour que nous devons grandir tous les jours. Que nos pensées et nos affections soient toutes pour Dieu, alors nos paroles seront aussi toutes pour Dieu comme étaient les affections, les pensées, les paroles de la Sainte Vierge. Pour avancer, pour nous attacher à Dieu, servons-nous du lien souverain de l'amour, de l'adoration et que cet amour remplisse toute notre vie et tous nos désirs.

---

404. *Instructions en forme de retraite à l'usage des âmes consacrées à Dieu et des personnes pieuses* (1890). Mère Marie-Eugénie s'est servie de ce livre pour sa retraite de 1890.





*Les Textes Fondateurs précédents, édités en 1991, donnaient une traduction de la Règle de Saint Augustin, adoptée parallèlement aux Constitutions de 1959. Nous reproduisons ici le texte qui accompagnait les Statuts de 1854 et les Constitutions suivantes, approuvées en 1888*

## **RÈGLE DE SAINT AUGUSTIN**

CONFORME À LA TRADUCTION APPROUVÉE

PAR GRÉGOIRE XVI

VU ET APPROUVÉ.

*Signé* : FR. DE LA BOUILLERIE, *Vicaire général.*

Paris, 24 janvier 1854



## CHAPITRE PREMIER

### **De l'amour de Dieu et du prochain, de l'union des cœurs et de la communauté des biens.**

1. Avant toutes choses, mes très chères Sœurs, que Dieu soit aimé et puis le prochain, car ces commandements nous ont été principalement donnés. Voici les choses que nous vous ordonnons d'observer, à vous qui êtes dans le Monastère.

2. Premièrement, ce pourquoi vous êtes assemblées et réunies en Congrégation, qui est que vous viviez en sainte concorde dans la même maison et que vous n'ayez qu'une âme et un cœur en Dieu.

3. Et que vous ne disiez pas que rien vous appartienne, mais que toutes choses soient communes parmi vous. Que la nourriture et le vêtement soient distribués à chacune d'entre vous par votre Supérieure, non pas également à toutes, parce que vous ne vous portez pas toutes également bien, mais plutôt à chacune selon qu'il en sera besoin. Car ainsi lisez-vous aux Actes des Apôtres : *Que toutes choses leur étaient communes et qu'on distribuait à chacun selon sa nécessité.*

4. Que celles qui avaient quelque chose dans le siècle quand elles sont entrées au monastère le mettent de bonne volonté en commun ; et que celles qui n'avaient rien ne recherchent pas au monastère ce que même elles n'avaient pu avoir au-dehors. Que cependant on leur donne, dans leurs infirmités, tout ce dont elles ont besoin, alors même que leur pauvreté n'eût pu leur faire trouver au-dehors leurs nécessités. Et que ce ne soit pas seulement en cela qu'elles s'estiment heureuses d'avoir trouvé au-dedans la nourriture et le vêtement qu'elles ne pouvaient trouver au-dehors.

## CHAPITRE II

### **De l'humilité.**

1. Qu'elles ne s'enorgueillissent pas de se voir associées à celles qu'elles n'osaient approcher dans le siècle ; mais qu'elles aient le cœur au ciel et qu'elles ne cherchent point les vaines choses de la terre ; de peur que les monastères ne soient utiles aux riches seulement et non aux pauvres, si les riches y deviennent humbles et les pauvres orgueilleuses.

2. Mais aussi que celles qui paraissaient être quelque chose dans le monde ne dédaignent point leurs Sœurs qui sont venues de la pauvreté à cette sainte Congrégation. Qu'elles s'appliquent plutôt à se glorifier, non de la dignité de leurs riches parents, mais de la société de leurs pauvres Sœurs. Et qu'elles ne s'élèvent point pour avoir contribué de leurs facultés à la vie commune ; qu'elles ne deviennent pas plus superbes de leurs richesses, pour les avoir données au Monastère, que si elles en jouissaient dans le siècle. Car toute autre iniquité ne se produit que dans les mauvaises œuvres ; mais l'orgueil s'attache aux bonnes œuvres pour les faire périr. À quoi sert-il de donner aux pauvres ce que l'on possède et de se rendre pauvre soi-même, si la misérable âme devient plus superbe en méprisant les richesses qu'elle n'était en les possédant ?

3. Vivez donc toutes dans l'union et le parfait accord, et honorez les unes dans les autres Dieu de qui vous êtes devenues les temples.

## CHAPITRE III

### **De l'oraison et de l'office divin.**

1. Soyez exactes à faire l'oraison, aux heures et temps fixés. Que personne ne fasse rien dans l'oratoire sinon ce pour quoi il est fait et d'où il tire son nom ; afin que si, en dehors des heures déterminées,

quelques-unes voulaient prier, en ayant le loisir, elles n'en soient point empêchées par celles qui penseraient y faire quelque autre chose.

2. Quand vous priez Dieu par la récitation des psaumes et des hymnes, méditez en votre cœur ce que vos lèvres prononcent. Ne chantez que ce que vous lisez devoir être chanté ; mais ce qui n'est pas écrit pour être chanté, ne le chantez pas.

## CHAPITRE IV

### **Du jeûne et de la réfection spirituelle et corporelle.**

1. Domptez votre chair par les jeûnes et l'abstinence du boire et du manger, autant que la santé le permet. Et lorsqu'une Sœur ne peut pas jeûner, qu'au moins elle ne prenne rien hors de l'heure des repas, à moins qu'elle ne soit malade.

2. Lorsque vous vous mettez à table, écoutez sans bruit ni contention ce qu'on vous lira selon la coutume, jusqu'à ce que vous vous leviez ; et que votre corps ne reçoive pas seul la nourriture, mais que vos oreilles aussi aient faim de la parole de Dieu.

3. Si celles que leurs habitudes passées ont rendues délicates sont traitées différemment dans les repas, cela ne doit pas être trouvé mauvais, ni paraître injuste à celles que d'autres habitudes ont rendues plus fortes ; et celles-ci ne doivent pas penser que les premières soient plus favorisées en recevant ce qu'elles-mêmes ne reçoivent pas, mais plutôt se réjouir de pouvoir ce que les autres ne peuvent pas.

4. Si donc on donne à celles qui viennent de passer des délicatesses du monde au monastère quelque chose, en lits, nourriture ou habits, que l'on ne donne pas aux autres, plus fortes et par conséquent plus heureuses, celles à qui l'on ne donne pas doivent penser quel sacrifice les premières ont fait pour venir de leur vie mondaine à la vie monastique, encore qu'elles ne puissent parvenir à la frugalité des Sœurs qui sont d'une santé plus robuste.

5. Et ainsi, toutes ne doivent pas vouloir ce qu'elles voient donner à quelques-unes, non par honneur, mais par support ; sans quoi, il en résulterait que, dans un monastère où, tant qu'il se peut, les riches sont rendues laborieuses, on verrait, par un renversement détestable, les pauvres devenir délicates.

## CHAPITRE V

### **Du soin des infirmes.**

Et comme il est nécessaire de donner moins aux malades pour ne pas aggraver leur état, aussi faut-il, après la maladie, les traiter de manière à ce qu'elles soient plus tôt rétablies, quand même elles seraient venues d'entre les plus pauvres du siècle ; car la maladie récente leur donne les mêmes besoins que donne aux riches leur ancienne habitude. Mais quand elles auront repris leurs premières forces, qu'elles retournent à leur plus heureuse coutume, qui convient d'autant mieux à des servantes de Dieu qu'elles ont besoin de moins de choses. Que la mollesse donc ne retienne pas, étant guéries, celles que la nécessité excusait lorsqu'elles étaient infirmes ; mais, qu'au contraire, elles s'estiment plus riches si elles sont plus fortes à supporter d'avoir peu ; car il vaut mieux avoir moins de besoins que d'avoir plus de choses.

## CHAPITRE VI

### **De l'habillement et de la modestie extérieure.**

1. Que votre habillement n'ait rien de remarquable ; ne cherchez pas à plaire par les vêtements du corps, mais par les habitudes du cœur.

2. Que vos voiles ne soient pas assez clairs pour laisser paraître vos coiffures. Que vos cheveux ne soient découverts de nulle part, de peur que la négligence ne les laisse paraître en désordre, ou que l'artifice ne les dispose au dehors.

3. Quand vous sortez, marchez ensemble. Arrivées au lieu où vous allez, demeurez ensemble ; et soit que vous marchiez, soit que vous vous arrêtiez, soit que vous soyez assises ou debout, en vos mouvements, en vos habillements, que rien ne se fasse qui puisse choquer les regards de personne ; mais que tout en vous soit convenable à votre sainteté, c'est-à-dire à la sainteté de votre vocation.

4. Si vous jetez vos yeux sur quelqu'un, ne les arrêtez toutefois sur personne, et ne donnez pas lieu non plus qu'on les arrête sur vous. Quand vous sortez, il ne vous est point défendu de voir les hommes ; mais de les remarquer ou de vouloir en être remarquées, cela est coupable, car la concupiscence s'exerce aussi par les regards. Ne dites pas que votre intention est pure, si votre extérieur n'est pas modeste. Ne croyez pas n'être pas remarquées dans vos actions ; car vous serez certainement vues, et par ceux que vous ne pensez pas ; mais, quand nul homme ne vous apercevrait, comment pourrez-vous échapper au Scrutateur d'en haut à qui rien ne peut être caché ? Doit-on penser qu'il ne voit pas, parce qu'il voit d'autant plus patiemment qu'il voit plus sagement ? Qu'à Celui-là donc la femme sainte craigne de déplaire, de peur qu'elle ne veuille méchamment plaire aux hommes. Qu'elle se souvienne que Celui-là voit tout, de peur qu'elle ne veuille elle-même voir ce qui est mal ; car c'est cette crainte qui est recommandée dans l'Écriture, et pour le même sujet, là où il est écrit : *Celui qui fixe son regard est en abomination au Seigneur.*

## CHAPITRE VII

### **De la correction fraternelle.**

1. Quand donc vous êtes ensemble à l'église ou ailleurs, veillez à la modestie les unes des autres ; et Dieu, qui habite en vous, se servira aussi de ce moyen pour vous garder de vous-mêmes.

2. Si vous vous apercevez que quelqu'une d'entre vous ait cette liberté de regards de laquelle je parle, avertissez-la sur-le-champ, afin que ces mauvais commencements ne fassent point de progrès, mais qu'ils soient promptement corrigés. Si après l'avertissement, ce jour

ou un autre, vous lui voyez faire la même chose, celle qui l'aura aperçue devra la faire connaître comme une personne déjà blessée qui a besoin qu'on la guérisse. Mais auparavant il faut faire voir sa faute à une ou deux autres, afin que, par le témoignage de deux ou trois, elle puisse être convaincue et réprimée avec la sévérité convenable.

3. Ne croyez pas être malveillantes en agissant ainsi ; bien plutôt ne pourriez-vous être innocentes, si vous laissiez périr vos Sœurs en vous taisant, tandis qu'en révélant leur faute vous pourriez les faire amender ; car, si votre Sœur avait au corps un mal qu'elle voulût cacher, de crainte qu'on ne lui fît quelque incision, n'y aurait-il pas cruauté à vous taire et miséricorde à parler ? Combien plus donc devez-vous manifester l'ulcère spirituel, de crainte qu'il n'infecte plus dangereusement le cœur.

## CHAPITRE VIII

### **Quand il faut avertir la Supérieure.**

Si, après un premier avertissement, la coupable ne se corrige point, avant de montrer sa faute aux Sœurs, par qui elle devra être convaincue au cas qu'elle nie, il faut avertir la Supérieure, afin que, si cette Sœur peut être plus secrètement corrigée, les autres ignorent sa faute. Si elle nie, il faut lui confronter les autres Sœurs, afin qu'au lieu d'être accusée par une seule, elle puisse, par le témoignage de deux ou trois, être convaincue aussi aux yeux de toutes.

## CHAPITRE IX

### **De la punition des fautes.**

1. Étant convaincue, elle doit subir une pénitence salutaire, selon le jugement de la Supérieure locale ou de la Supérieure Générale, à qui il appartient d'en décider. Si elle refuse cette pénitence et qu'elle ne s'en aille pas d'elle-même, qu'elle soit expulsée de votre Congrégation. Et



ceci ne se fait pas par cruauté, mais par miséricorde, de peur que, par une funeste contagion, elle ne perde plusieurs autres Sœurs.

2. Ce que j'ai dit de cette faute de fixer les regards doit être fidèlement et diligemment observé à propos des autres fautes, que l'on doit remarquer, prévenir, faire connaître, constater et punir, en conservant la charité pour les personnes et la haine pour les vices.

## CHAPITRE X

### **Défense de recevoir des lettres ou présents en secret.**

Si quelqu'une parmi vous était arrivée à un tel progrès dans le mal que de recevoir des lettres ou des présents en secret, si elle le confesse librement, qu'on lui pardonne et qu'on prie pour elle. Mais si elle est surprise et convaincue, qu'elle soit sévèrement punie, selon le jugement de la Supérieure Générale ou de la Prieure.

## CHAPITRE XI

### **De la garde des choses communes.**

1. Déposez tous vos vêtements en un même lieu, sous la garde d'une Sœur, ou de deux, ou d'autant qu'il en faudra, pour les secouer et conserver, de peur que les vers ne les mangent ; et s'il se peut, de même que vous êtes nourries d'une même dépense, soyez aussi toutes vêtues d'un même vestiaire.

Dans les vêtements que l'on vous donne, selon la convenance des saisons, ne faites point attention si chacune reçoit ce qu'elle a déposé ou ce qu'une autre avait porté, pourvu qu'on ne refuse à aucune ce qui lui est nécessaire.

2. S'il s'élève à ce sujet des contentions et des murmures parmi vous, si quelqu'une se plaint par hasard d'avoir reçu des vêtements plus mauvais que ceux qu'elle avait déposés, ou d'être mal traitée,

parce qu'elle n'est pas habillée comme telle autre Sœur, apprenez de là combien vous êtes vides des saintes habitudes intérieures du cœur, vous qui vous lamentez pour les habits du corps. Cependant, si l'on tolère votre faiblesse et que l'on vous rende ce que vous avez déposé, ayez au moins en un même lieu tout ce que vous quittez, et remettez tout à la garde des Sœurs qui en sont chargées ; de sorte que personne ne travaille pour soi, ni pour avoir son vêtement, ni son lit, ni son voile ; mais que tous vos ouvrages se fassent en commun, avec plus de soin, de promptitude et d'allégresse que si vous les faisiez en particulier pour vous. Car la charité, de laquelle il est écrit qu'elle *ne cherche point ce qui est à elle*, doit être ainsi entendue qu'elle ne préfère point ses commodités propres aux commodités communes ; au contraire, elle préfère le bien commun au sien propre.

3. C'est pourquoi vous pourrez vous croire d'autant plus avancées que vous préférerez plus le bien de la communauté à votre intérêt propre ; de telle sorte qu'en toutes les choses dont se sert la transitoire nécessité, on voie surtout exceller la permanente charité.

4. Il suit de là que, si quelqu'un donne à ses filles ou à ses proches, qui sont dans le monastère, ce dont elles pourraient avoir besoin, soit vêtement ou autre chose nécessaire, on ne le recevra point en secret, mais on le remettra au pouvoir de la Supérieure, afin qu'étant mis en commun, cela soit donné à qui en aura besoin ; et si quelque Sœur cachait ce qui lui aurait été donné, qu'elle soit condamnée comme ayant fait un vol.

5. Que vos vêtements soient lavés ou par vous-mêmes ou au-dehors, selon qu'il semblera bon à la Supérieure, afin que le trop grand désir d'avoir des vêtements nets n'attire point de souillures en l'âme.

## CHAPITRE XII

### **Du soin des malades.**

1. Que l'usage des bains ne soit nullement refusé, quand la santé le demande. Que l'on suive en cela, sans murmure, le conseil du

médecin, de telle sorte qu'encore qu'une Sœur ne le voulût pas, elle fasse cependant, par l'ordre de la Supérieure, ce qui est nécessaire à sa santé.

De même, si elle veut ce qui ne lui convient pas, qu'on n'obéisse pas à son désir ; car quelquefois on s'imagine que ce qui plaît fera du bien, malgré que cela doive nuire. Enfin, s'il y a quelque douleur cachée dans le corps de la servante de Dieu, que, sans hésiter, on croie simplement à ce qu'elle en dira. Mais, quant à savoir si ce qui lui plaît est propre à guérir sa douleur, il faut le demander au médecin, à moins qu'on n'en soit assuré.

2. Que les Sœurs ne soient pas moins de deux ou trois ensemble pour aller aux bains ou partout ailleurs où il est nécessaire qu'elles aillent, et que celle qui a besoin d'aller quelque part y aille seulement avec celles à qui la Supérieure l'ordonnera.

3. Une Sœur sera chargée du soin des malades, de celles qui, après la maladie, ont besoin d'être fortifiées, ou de celles qui ont quelque infirmité, même sans fièvre, et elle demandera elle-même à la dépense tout ce qu'elle prévoira être nécessaire à chaque infirme.

4. Et, soit celle qui est chargée de la dépense, soit celle qui est chargée des vêtements, soit celle qui l'est des livres, que toutes servent leurs Sœurs de bon cœur, sans murmure.

### CHAPITRE XIII

#### **Quand il faut donner les livres et les habillements.**

On demandera tous les jours les livres à l'heure assignée, et celle qui les demandera hors cette heure n'en recevra point. Mais quant aux vêtements et aux chaussures, que celles qui les ont en garde ne diffèrent point de les donner à celles qui en ont besoin.

## CHAPITRE XIV

### **De la paix qu'il faut garder avec tous.**

1. N'ayez point de différends au-dedans, ni de procès au-dehors, ou du moins terminez-les au plus tôt, de peur que l'irritation ne se convertisse en haine et ne fasse une poutre d'un fétu, et ne rende l'âme homicide, car il est écrit : Celui qui hait son frère est homicide.

2. Si quelqu'une d'entre vous offense sa Sœur par injure, médisance ou reproche, qu'elle se souvienne de donner au plus tôt satisfaction du mal qu'elle a fait, et que celle qui a été offensée soit également prompte à pardonner sans discussion. Si elles se sont réciproquement offensées, elles doivent se pardonner réciproquement à cause de vos prières, qui doivent être d'autant plus saintes qu'elles sont plus fréquentes.

3. Or, mieux vaut celle qui, quoique plus souvent tentée de colère, se hâte plus de demander qu'on lui pardonne sa faute, que celle qui est plus lente à s'irriter, mais qui se laisse aussi plus difficilement persuader de demander pardon. Celle qui ne voudrait pas pardonner à sa Sœur ne devra point espérer de recevoir le fruit de l'oraison. Quant à celle qui ne voudra jamais demander pardon ou qui ne le demanderait pas du fond de son âme, elle serait en vain dans le monastère, malgré qu'on ne l'en eût pas encore rejetée. Gardez-vous donc entièrement des paroles dures et blessantes ; et, si elles sortent de votre bouche, n'ayez point de peine d'y porter remède par cette même bouche qui a fait la blessure.

4. Quand la nécessité de la correction vous pousse à dire des paroles dures pour réprimer de mauvaises habitudes, si même en cela vous sentez que vous ayez dépassé la mesure, on n'exige pas de vous que vous demandiez pardon à vos inférieures, car il ne faut pas détruire l'autorité du gouvernement, en pratiquant une trop grande humilité envers celles qui doivent être soumises. Mais vous devez demander pardon au Seigneur, qui sait de quelle affection vous aimez celles-là même que peut-être vous avez corrigées un peu trop rudement.

## CHAPITRE XV

### **De l'affection mutuelle.**

Qu'entre vous soit une dilection toute spirituelle et non charnelle.

## CHAPITRE XVI

### **De l'obéissance.**

1. Que l'on obéisse à la Supérieure comme à une mère, gardant l'honneur qui lui est dû, de peur que Dieu ne soit offensé en elle ; beaucoup plus encore à la Supérieure Générale de la Congrégation, puisqu'elle a soin de vous toutes.

2. Or, ce qui regarde principalement la Supérieure, c'est de veiller à ce que toutes choses soient exactement observées, et si quelqu'une ne l'a pas été, de ne pas la laisser négliger entièrement, mais de prendre soin qu'on corrige et répare la faute au plus tôt. Pour ce qui est extraordinaire ou qui excède ses pouvoirs et ses forces, qu'elle en réfère à la Supérieure Générale, qui a sur vous une autorité plus grande que la sienne.

## CHAPITRE XVII

### **De la Supérieure.**

1. Quant à elle, qu'elle ne s'estime pas heureuse pour l'autorité qui la fait commander, mais pour la charité qui la fait servir.

2. Qu'elle vous soit supérieure par honneur devant les hommes, et que devant Dieu la crainte du poids de sa charge la fasse s'humilier sous vos pieds.

3. Qu'elle soit pour toutes un modèle de bonnes œuvres.

4. Qu'elle corrige celles qui troublent la paix, qu'elle console les pusillanimes, qu'elle soutienne les faibles et soulage les infirmes,

qu'elle soit patiente envers toutes. Qu'elle garde de bon cœur une régularité sévère ; qu'elle l'impose avec crainte et réserve ; et quoique tous deux soient nécessaires, qu'elle ait plus à cœur d'être aimée de vous que redoutée, se rappelant sans cesse qu'elle rendra compte de vous à Dieu. C'est pourquoi obéissez vous-mêmes de plus en plus, et n'ayez pas seulement pitié de vous, mais aussi d'elle, qui est en péril d'autant plus grand parmi vous qu'elle est en une charge plus élevée.

## CHAPITRE XVIII

### **De l'observance et de la lecture de la règle.**

1. Que le Seigneur vous accorde d'observer toutes ces choses avec dilection, comme amoureuses de la beauté spirituelle et répandant, par votre bonne vie, les parfums de la bonne odeur de Jésus-Christ ; non comme esclaves sous la loi, mais comme libres et affranchies sous la grâce.

2. Et afin que vous puissiez regarder en ce petit livre comme en un miroir, pour que rien ne soit négligé par oubli, il vous sera lu chaque semaine une fois. Et quand vous trouverez que vous faites les choses qui sont écrites, rendez grâces à Dieu, auteur de tous biens. Mais quand quelqu'une d'entre vous s'apercevra qu'elle a manqué en quelque chose, qu'elle se repente du passé et soit sur ses gardes pour l'avenir, priant Dieu que son offense lui soit pardonnée, et qu'elle ne soit point induite en tentation.

AINSI SOIT-IL.

\* \* \* \* \*

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction .....	p. 5
Lettres de Mère Marie-Eugénie au Père d'Alzon et réciproquement .....	p. 9
Autour de la Fondation .....	p. 191
Lettre de Mère Marie-Eugénie à l'abbé de Salinis .....	p. 214
Conversations de Mère Marie-Eugénie ...	p. 219
Lettres de Mère Marie-Eugénie à l'abbé Combalot .....	p. 243
Lettres de Mère Marie-Eugénie à Joséphine de Commarque .....	p. 305
Instructions de Chapitre de Mère Marie-Eugénie .....	p. 325
Règle de Saint-Augustin .....	p. 337

\* \* \* \* \*

